This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 485504

EX LIBRIS E. MAREUSE

DC
801
.B71
S6

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XVIII

BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1893

Dunning
Nijhoff
9 25-30
21310

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

✻ Décoration de la Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. —
I. ✪ Officier de l'Instruction publique. — A. ✪ Officier d'Académie.
✠ M. A. Mérite agricole.

Bienfaiteurs et Donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et M. le Préfet de la Seine.

Membres du Bureau depuis la fondation de la Société, projetée en 1867, créée le 2 mai 1873 et autorisée le 26 août de la même année.

Président honoraire et fondateur.

M. Sansas, Avocat, Député de la Gironde, mort à Versailles, le 3 janvier 1877.

Bureau provisoire, 2 mai 1873.

Président : M. Léo Drouyn, ✻.
Secrétaire général : M. Gaullieur, A. ✪.

Bureaux définitifs, 14 novembre 1873.

	Présidents :	*Secrétaires généraux :*
1874	MM. Delpit.	MM. Dr Baudrimont, A. ✪. puis Delfortrie, 6 février 1874.
1875	Farine. A. ✪.	Delfortrie.
1876	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1877	Marquis de Puifferrat.	Ch. Braquehaye, A. ✪.
1878	Delfortrie.	Gaullieur, A. ✪.
1879	Sourget, ✻, A. ✪.	de Mensignac.
1880	Ch. Braquehaye, A. ✪.	id.
1881	L. Lussaud.	id.
1882	Dr Azam, ✻, A. ✪.	id.
1883	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1884	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1885	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.	id.
1886	E. Piganeau, A. ✪.	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.
1887	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1888	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1889	Jullian, I. ✪.	id.
1890	Bonie, O. ✻, ✠, A. ✪.	id.
1891	Cte A. de Chasteigner.	id.
1892	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1893	Habasque (F.), ✻, A. ✪.	id.

	Vice-présidents :	*Assesseurs.*
1874	MM. Farine, Dezeimeris.	MM. Lussaud, G. Labat.
1875	Dezeimeris, Léo Drouyn.	Delpit, Lussaud, G. Labat.
1876	Léo Drouyn, de Puifferrat.	id.
1877	Delfortrie, Sourget.	Lussaud, Dezeimeris.
1878	Sourget, Braquehaye.	Lussaud, Dezeimeris, de Puifferrat.
1879	Braquehaye, Lussaud.	Dezeimeris, Collignon, Delfortrie.
1880	Lussaud, Azam.	Dezeimeris, Collignon, Sourget.
1881	Azam, Collignon.	Dezeimeris, Sourget, Braquehaye.
1882	Collignon, Dezeimeris.	Braquehaye, Sourget, Lussaud.
1883	Sourget, Lussaud.	Braquehaye, Azam, Berchon.
1884	Lussaud, Berchon,	Dezeimeris, Piganeau, Braquehaye.

1885	MM. Piganeau, Dezeimeris.	MM. Sourget, Braquehaye, Combes.
1886	Dezeimeris, Sourget.	Braquehaye, Combes.
1887	Sourget, Bonie.	Combes, Braquehaye.
1888	Bonie, Jullian.	Dezeimeris, Combes, Braquehaye.
1889	Bonie, de Chasteigner.	Sourget, Combes, Dezeimeris.
1890	de Chasteigner, Dezeimeris.	Jullian, abbé Léglise, de Mensignac.
1891	Dezeimeris, Habasque.	Bonie, abbé Léglise, de Mensignac.
1892	Habasque, de Mensignac.	de Chasteigner, abbé Léglise, de Faucon.
1893	de Mensignac, de Faucon.	Dezeimeris, abbé Léglise, Cte A. de Chasteigner.

Trésoriers :		*Trésorier adjoint :*
1874 à 1876	MM. Lalanne.	1880 à 1891 M. Dagrant.
1877 à 1888	Domengine.	
1889	Dagrant.	
1890	id.	
1891	id.	
1892	id.	
1893	id.	

	Secrétaires-adjoints :		*Archivistes :*
1874	MM. E. Piganeau,	Maufras.	MM. Marquis de Puifferrat
1875	id.	Braquehaye.	id.
1876	id.	id.	Farine (Charles).
1877	id.	Marmet.	id.
1878	id.	de Mensignac.	id.
1879	id.	Feret.	id.
1880	id.	id.	Amtmann (Théodore).
1881	id.	id.	id.
1882	id.	id.	id.
1883	id.	id.	id.
1884	de Faucon,	Feret.	id.
1885	Feret,	abbé Corbin.	id.
1886	id.	id.	id.
1887	E. Piganeau,	Feret.	id.
1888	id.	id.	id.
1889	id.	id.	id.
1890	id.	id.	id.
1891	id.	id.	id.
1892	id.	id.	id.
1893	id.	id.	id.

Membres honoraires.

LECOT (S. E. Monseigneur), cardinal-archevêque de Bordeaux.

DELISLE (Léopold), C. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue des-Petits-Champs, Paris.

DURUY (Victor), G. O. ✻, I. ❂, de l'Académie française, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, 5, rue de Médicis.

Le BLANT (Edmond), O. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président de la section d'Archéologie du comité, 7, rue Leroux.

BERTRAND (Alexandre), O. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye.

HÉRON de VILLEFOSSE (Antoine), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur de la Sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, 80, rue de Grenelle.

GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, 238, boulevard St-Germain.

LONGNON (Aug.), ✻, A. ❂, membre de l'Institut, archiviste aux Archives nationales, membre titulaire du Comité, boulevard des Invalides, 34.

PERROT (Georges), O. ✻, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, prof. d'Archéologie à la Faculté des Lettres, 45, rue d'Ulm, Paris.

BONAPARTE (Prince Roland), 22, cours de la Reine, Paris.

CHABOUILLET (Anatole), O. ✻, I. ❂, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12.

BARTHÉLEMY (Anatole de), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, membre du Comité, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

LASTEYRIE (Comte Robert de), ✻, I. ❂, professeur à l'Ecole des Chartes, secrétaire du Comité, rue Pré aux Clercs, 10 *bis*.

DARCEL (Alfred), ✻, I. ❂, directeur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

COURAJOD, ✻, A. ❂, conservateur adjoint au Musée du Louvre, membre de la Commission des Monuments historiques, à Passy, rue Vital, 43.

MUNTZ (Eugène), ✻, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Condé, 1.

CHARMES (Xavier), ✻, I. ❂, directeur du Secrétariat du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Bonaparte, 12.

BABELON (Ernest), Bibliothécaire au cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 23.

PALUSTRE (Léon), ✻, A. ❖, ancien directeur de la Société française d'Archéologie à Tours.

MARSY (Comte de), ✻, A. ❖, directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

GONSE (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.

NORMAND (Ch.), directeur de l'*Ami des monuments*, 1, rue des Martyrs.

MOREAU (Frédéric), ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Fère en Tardenois et rue de la Victoire, 98, à Paris.

ALLMER, ✻, correspondant de l'Institut, à Lyon, quai Claude-Bernard, 7.

Membres honoraires étrangers.

SILVA (Le Chevalier J. P. N. da), O. ✻, I. ❖, architecte de S. M. le Roi de Portugal, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

HENRARD (Paul), général d'artillerie, secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers, membre de la section des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc.

LYUBIC' (professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de Philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

SCHMIDT (Waldemar), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

MONTELIUS (Oscar), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

Dr GROSS, membre de plusieurs Sociétés savantes à Neuveville (Suisse).

Membres correspondants.

POTTIER (Le Chanoine F.), A. ❖, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

FORESTIÉ (Édouard), A. ❖, secrétaire de la même Société, à Montauban.

De CARSALADE du PONT (Le chanoine J.), A. ❖, secrétaire de S. G. l'Archevêque d'Auch.

CARTAILHAC (Émile), ✻, ✠, I. ❖, à Toulouse.

De FONTENILLES (Paul), ✠, A. ❖, Inspecteur général de la Société française d'archéologie, à Montauban.

CALHIAT (Le Chanoine), aumônier au Lycée de Montauban.

DUMAS DE RAULY, A. ✿, archiviste du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
JOUAN (HENRI), capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg, O. ✱, A. ✿.
AUDIAT (LOUIS), historien et archéologue, à Saintes, I. ✿.

Membres titulaires (1).

1873 DANEY (ALFRED), O. ✱, I. ✿, Maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
— LARRONDE (E.), négociant, rue Vauban, 9.
— BARCKHAUSEN (H.), ✱, A. ✿, professeur à la Faculté de Droit, ancien adjoint au maire, correspondant à l'Institut de France, cours d'Aquitaine, 80.
— SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
— PUIFFERRAT (MARQUIS DE), au château du Breuil, à Talence (Gironde).
— TRABUT-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
— GOUNOUILHOU, ✱, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
— DEZEIMERIS (REINHOLD), ✱, A. ✿, correspondant de l'Institut de France, conseiller général de la Gironde, rue Vital-Carles, 11.
— BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.
— LANEFRANQUE (DE), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
— PIGANEAU (EMILIEN), A. ✿, professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, cours d'Albret, 17.
— GEORGEON, rue Sabathé, 29.
— BAUDRIMONT (E.), A. ✿, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 43.
— SOURIAUX, ✱, conducteur principal des Ponts et Chaussées, rue de la Croix-Blanche, 2.
— COURAU (ALBERT), architecte, cours Victor-Hugo, 18, à Agen (Lot-et-Garonne).
— TERPEREAU (A.), I. ✿, photographe, cours de l'Intendance, 29.
— GIRAULD (A.), A. ✿, artiste-peintre, rue Mazarin, 101.
— FERET (ÉDOUARD), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
— CHASTEIGNER (COMTE ALEXIS DE), archéologue et numismate, rue de Grassi, 5.
— BAUDIN, architecte, rue Plantey, 18.
— CHAPON (JULES), publiciste, rue de Cheverus, 8.
— DELPUGET (Consul de Monaco), rue des Treuils, 73.
1874 COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général de la Gironde, cours du Médoc, 148.
NÉGRIÉ, ✱, agrégé de la Faculté de médecine, rue Ferrère, 54.

---

(1) Tous ceux de l'année de 1873 sont Fondateurs de la Société.

1874 SOURGET (Adrien), ✻, A. ✿, ancien adjoint au maire de Bordeaux, cours de Gourgues, 8.
— VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
— DALEAU (François), archéologue, à Bourg (Gironde).
— CLOUZET, conseiller général de la Gironde, cours Victor-Hugo, 88, 90, 95.
— BONIE (F.), ✻, ✠, A. ✿, ancien conseiller à la Four, cours d'Albret, 30.
— MONTESQUIEU (Baron Ch. de), au château de la Brède (Gironde).
— BERCHON, ✻, ✠, ✠, A. ✿, ancien médecin principal de 1re classe de la marine, cours du Jardin-Public, 96.
— AZAM (Eug.), ✻, A. ✿, professeur de la Faculté de médecine et de pharmacie, correspondant de l'Institut de France, rue Vital-Carles, 14.
— SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
— BROWN (F.), allées de Chartres, 9.
— RICARD, architecte, rue Peyronnet, 20.
— GERVAIS, architecte, place Gambetta, 29.
— MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
— HALPHEN (Const.), propriétaire, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde), et Paris, rue de Tilsitt, 11.
1875 MILLET, peintre-décorateur, rue du Mirail, 8.
— BROCHON (H.), avocat, rue Vital-Carles, 22.
— PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
— DURAT (Raymond), à la Roque de Padillac (Gironde).
— TAMIZEY de LARROQUE, ✻, A. ✿, historien, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
— MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
— LAFUGE (J.-C.), rue Notre-Dame, 134.
— DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
— RIBADIEU (F.), archéologue, rue Huguerie, 48.
— POUVERREAU, agent-voyer d'arrondissement, à Lesparre (Gironde).
— THOLIN, I. ✿, archiviste du département du Lot-et-Garonne, à Agen.
— MENSIGNAC (Camille de), conservateur des Musées préhistorique, des Armes et des Antiques, cours d'Alsace-et-Lorraine, 12.
1876 FORRESTER (Offley), 66, Mark-Lane, à Londres (Angleterre).
1877 AMTMANN (Th.), négociant, rue Doidy, 26.
— DUVIGNEAU, député, conseiller général de la Gironde, à Audenge.
— DUMEYNIOU (Louis), architecte, quai Bourgeois, 4.
— GADEN (Charles), conseiller municipal, rue de la Course, 109.
1878 DURAND (Pierre), architecte, rue François de Sourdis, 155.
PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
GRENIER, (Ponsian), rue Sainte-Catherine, 156.

1879 GARRES, route de Bayonne, 120.
1880 POCHET (Abel), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
— MANDEVILLE, ✠, A. ✪, rue Rodrigues-Péreire, 2.
— TRAMASSET (Gustave), rue du Couvent, 14.
— PARRAIN (P.), commis-architecte, rue Plantey, 9.
— SAUNIER (Fernand), professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, rue de Pessac, 8.
— GRELLET-BALGUERIE (Ph.), I. ✪, ancien magistrat, 11, Hargrave-Road, Upper-Halloway, N. Londres.
1881 FAUCON (de), ✠, archéologue, place Rohan, 4.
— WETTERWALD, quai Louis XVIII, 15.
— CANTELLAUVE, percepteur à La Réole (Gironde).
1882 LABBÉ (Louis), architecte, rue du Temple, 17.
— MARCHAND (Emmanuel), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, hôtel Bardineau, au Jardin-Public.
1884 JULLIAN (Camille), I. ✪, maître de conférences à la Faculté des Lettres, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts, cours Tournon, 1.
— MIMOSO, cours de l'Intendance, 57.
— GAULNE (Alfred de), allées de Tourny, 15.
1885 GAUTIER (Emile), rue Poirier, 1.
— LORY (Henri de), cours d'Albret, 17.
— ARNÉ (Georges), rue Judaïque, 121.
— MUSÉE DES ARMES, à la Bibliothèque de la Ville.
1886 DAUBY (L'abbé), curé de Saint-Michel de Bordeaux, au Presbytère.
— TOURNIÉ (Camille), négociant, à La Réole (Gironde).
— POMMADE, à la Réole (Gironde).
— MERMAN (Jules), négociant, pavé des Chartrons, 33.
1887 DOLL (Charles), ✻, ✠, ✠, inspecteur du travail des enfants employés dans l'Industrie, rue du Colisée, 19.
— LÉGLISE (L'abbé), vicaire à Sainte-Marie-La-Bastide, avenue Thiers, 72.
— MAILLE, facteur d'orgues, rue Brian, 16-18, et rue Leberthon, 91.
— HANAPPIER (Charles), négociant, rue du Jardin-Public, 55.
— RAFAILLAC (S.), docteur en médecine, président du Syndicat médical du Médoc, à Margaux (Gironde).
— LAWTON (Edouard), propriétaire, quai des Chartrons, 94.
— LANOIRE (Camille), A. ✪, ✠ M. A., conseiller général de la Gironde, rue Lafayette, 8.
— VALETTE (L'abbé), curé de Saint-Mariens (Gironde).
— BARDIÉ (A.), cours de Tourny.
1888 DAMPIERRE (Marquis de), président de la Société des Agriculteurs de France, au Château de Plassac, près Saint-Genis (Charente-Inférieure).

1888 SANTA-COLOMA (Joseph de), cours de Gourgues, 8.
1889 BONIFAS (Paul), négociant, rue Tourat, 38.
— DULAU, éditeur, à Londres.
— HABASQUE (F.), ✻, A. ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, conseiller à la Cour, rue Emile-Fourcand, 21, Bordeaux.
— CAZEMAJOU (L'abbé), vicaire à Saint-Louis, à Bordeaux.
— LELIÈVRE (L'abbé), vicaire de Sainte-Croix, à Bordeaux.
— ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE.
— MALLET (Albert), chemin des Cossus, Bouscat-Bordeaux.
1890 BERCHON (Charles), 96, cours du Jardin-Public.
— DÉODAT de VERTHAMON (Marquis), château du Castera, Saint-Germain d'Esteuil (Médoc).
— GROSS-DROZ, négociant, rue du Réservoir, 10.
— HAMM (Georges), sculpteur sur bois et professeur de dessin, rue d'Albret, 17.
1891 CHARBONNEL (A.), négociant, rue des Remparts, 30.
— FLOS (Léopold), rue Arnaud-Miqueu, 30.
— LAGLER-PARQUET, épigraphiste, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Boudet, 4.
— BONETTI, peintre, rue Sainte-Catherine, 229.
— MANTHÉ (René de), ~~place du Pont, La Bastide~~. [illegible]
1892 BAILLON, notaire à Langoiran (Gironde).
— FLORENT, rue du Palais-Galien.
— LEWDEN (F.-H.-Louis), capitaine instructeur au 15e Dragons, Libourne.
— BRUTAILS, I. ✿, archiviste du département de la Gironde, aux Archives, rue d'Aviau.
1893 CHARIAULT (Henri), homme de lettres, à Beautiran.
— THIBAUDEAU (Armand), avoué, 17, cours de Tourny.
— MICHAUT, peintre miniaturiste, 63, rue des Ayres.
— MILLER (Omer), peintre, 66, rue des Remparts.
— LAMARTINIE (Abbé), curé de Blézignac.
— ANSBER (Herman), à Saint-Seurin de Cadourne.
— GARREAU, ancien notaire à Langon.
— BRUN (Abbé), curé d'Uzeste (Gironde).

[illegible]

Sociétés correspondantes en France.

Alais	Société Scientifique et Littéraire.
Amiens	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes	— Archéologique.
Bayonne	— des Sciences et Arts.
Beauvais	Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Belfort	— d'Emulation.
Besançon	— d'Emulation du Doubs.
Béziers	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Bone (Algérie)	Académie d'Hippone.
Bourges	Société des Antiquaires du Centre.
Brives	— Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze.
Caen	— des Antiquaires de Normandie.
Cahors	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne	— des Arts et Sciences.
Castres	Commission des Antiquités de Castres et du département du Tarn.
Châlons-sur-Marne	Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Châlons-sur-Saône	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Châteaudun	— Dunoise.
Château-Thierry	— Historique et Archéologique.
Compiègne	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
Constantine (Algérie)	— Archéologique.
Dax	— de Borda.
Digne	— Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
Dijon	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Draguignan	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret	Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres	— Historique et Archéologique.
La Rochelle	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy	— d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
Lille	Commission Historique du département du Nord.

Limoges	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Melun	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban	— Archéologique du Tarn-et-Garonne (1).
Montpellier	— Archéologique.
Nancy	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes	Société Archéologique.
Narbonne	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans	— Archéologique et Historique.
Paris	Commission de la Topographie des Gaules.
»	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux Historiques au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'École des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Études historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
Pau	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux	Société Historique et Archéologique.
Poitiers	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet	— Archéologique.
Rennes	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen	Commission des Antiquaires de la Seine-Inf.
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié	Société Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain	Musée National.

(1) Nommée *Associée* à la suite de la réception d'un grand nombre de ses membres, à Bordeaux, les 21, 22 et 23 octobre 1890.

Saint-Omer.....	Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes.....	— des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Sens.....	— Archéologique.
Soissons.....	— Archéologique, Historique, Scientifique.
Toulouse.....	— Archéologique du Midi.
Tours.....	— Archéologique de Touraine.
Troyes.....	— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes.....	Société Polymathique du Morbihan.

Sociétés étrangères.

Bruxelles.....	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
Liège.....	Institut Archéologique Liégeois.
Namur.....	Société Archéologique.
Anvers.....	Académie d'Archéologie de Belgique.
Huy..	Cercle hutois, Sciences et Arts.
La Haye.....	Institut Royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
Londres.....	— Royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Copenhague.....	Société royale des Antiquaires du Nord.
Stockholm.....	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Agram (Croatie).....	Société Archéologique Croate.
Madrid.....	Académie Royale d'Histoire.
Lisbonne.....	Société Royale des Architectes et Archéologues Portugais.
Washington Etats-Unis).....	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.
New-York.....	Anthropological society.
Boston et New-York...	American folk lore society.
San-José (Costa-Rica).	Annales del Museo nacional.
Mexico.....	Museo nacional.
Rio Janeiro (Brésil)...	Archives du Musée national.
Moscou (Russie).....	Société impériale archéologique.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Membres du Bureau pour l'année 1893.

Président : M. Habasque (Francisque), ✻, A. ✿, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Conseiller à la Cour.

Vice-Présidents :
- M. de Mensignac (C.), Conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique.
- M. de Faucon ✠, Archéologue.

Secrétaire-général : M. le Dr Berchon, ✻, ✠, ✠, A ✿, ancien Médecin principal de 1re classe de la Marine.

Secrétaires :
- M. Piganeau (Eon), A. ✿, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux.
- M. Feret (Edouard), Éditeur-libraire.

Trésorier : M. Dagrant (G.-P.), ✠, Peintre-verrier.

Archiviste : M. Amtmann (Th.).

Assesseurs :
- M. Dezeimeris (R.), ✻, A. ✿, Membre correspondant de l'Institut, *Président sortant.*
- M. l'abbé Léglise, Vicaire de la Bastide, Bordeaux.
- M. le Comte A. de Chasteigner, Archéologue et Numismate.

JOURS DE SÉANCES en 1893

Les deuxièmes vendredis des mois suivants, à 8 heures du soir
A l'Athénée, salle 4, rue des Trois-Conils, 53.

13 janvier	10 mars	12 mai	14 juillet	10 novembre
10 février	14 avril	9 juin	11 aout	8 décembre

Le Bureau se réunit tous les premiers vendredis des mêmes mois et à la même heure.

Les élections ont lieu dans une séance spéciale en Décembre.

Bibliothèque : 17, rue Montméjan. — Demande de livres et du diplôme illustré (3 fr.) : à M. l'Archiviste, rue Doidy, 26.

Secrétariat général : 96, cours du Jardin-Public.

Comptes-rendus des Séances de la Société Archéologique

DE BORDEAUX

Séance du 13 janvier 1893.

Présidence de F. Habasque, président.

Lecture et adoption des deux procès-verbaux des 9 et 19 décembre 1892.

M. le Président annonce qu'il a fait les visites officielles du premier de l'an aux autorités.

Correspondance. —Rappel de la circulaire ministérielle fixant au 4 avril l'ouverture du Congrès annuel de la Sorbonne, et au 20 février la dernière limite pour l'envoi des Mémoires destinés à ce Congrès.

M. C. de Mensignac fait hommage à la Société de son travail sur les superstitions attribuées à la salive et au crachat.

Madame veuve Domengine remercie la Société des témoignages d'intérêt qu'elle a donnés à la mémoire de son mari.

Divers prospectus de libraires sont déposés sur le Bureau.

M. E. Feret donne lecture de plusieurs passages de sa *Statistique archéologique et historique de la Gironde.* Canton du Carbon-Blanc : ancienne abbaye d'Arizanet ou de Bonlieu. — Ambarès : plusieurs châteaux modernes. — Artigues : église ancienne, château des Bétailh, château de Lestrille. — Bassens : église, Motte de la Mastugue : château de Montferrand, souvenirs historiques, château de Pichon. — Bouillac : Eglise dont Pey-Berland fut curé, châteaux de Benonville, de Vigueras, du Péan de Bouglon, etc., etc.

Il donnera la suite dans une prochaine séance.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 10 février 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. J.-L. Augier, aux obsèques duquel ont assisté plusieurs sociétaires. L'Assemblée s'associe aux regrets que lui cause cette perte inattendue. Un article nécrologique a paru dans les journaux. Il sera complété dès la levée des scellés mis sur les appartements de M. Augier, mais, en attendant, M. Bardié, ancien ami du défunt, lit une courte notice dont l'impression est votée.

NOTE SUR LOUIS AUGIER

Lue à l'Assemblée générale de la Société Archéologique en date du 10 février 1893.

A la petite notice sur Louis Augier que doit faire M. Berchon, vous me permettrez, Messieurs, de joindre quelques notes personnelles.

Bien avant son arrivée à Bordeaux, vers 1864, Augier, s'occupait d'archéologie ; il avait beaucoup voyagé, et bien que ses occupations le portassent à s'occuper plus particulièrement de l'art religieux, c'était un chercheur à qui rien des choses archéologiques n'était indifférent.

Quand je fis sa connaissance, il y a 25 ans, il s'occupait beaucoup de recueillir les inscriptions anciennes et il s'empressait de faire part de ses trouvailles à M. Sansas.

C'était un fervent d'archéologie et son enthousiasme pour cette science, il essayait de le faire partager à ses amis. Je ne suis pas le seul qui doive à Louis Augier d'en avoir reçu les premières notions.

Il ne devait pas tarder à trouver sa place dans la réunion des amis de l'archéologie ; aussi fit-il partie de notre Société dès les premières années de sa fondation et il y amena de nom-

breux adhérents. Les travaux de M. Augier, M. Berchon doit les retracer. Sans famille, notre regretté collègue s'en était pour ainsi dire fait une de la Société Archéologique qui lui rappelait sans cesse les objets pour lesquels il avait un culte si grand.

N'était-il pas digne de mériter notre admiration, ce modeste ouvrier, qui n'ayant pas reçu d'éducation spéciale, était cependant arrivé à réunir des collections dont certaines choses seraient bien dignes de figurer dans nos musées ?

Nous l'avons revu à nos dernières séances, et dans celle de novembre dernier il fit la proposition d'une séance publique où il se proposait de nous faire connaître « *Les usages et les coutumes des Landes* », un ouvrage auquel il travaillait depuis de longues années. Dans une visite que je lui fis quelques jours avant sa mort, il me montra les nombreuses notes qu'il avait rassemblées après de minutieuses recherches.

Il avait fait un herbier des plantes superstitieuses et chaque échantillon était accompagné de la légende qui s'y rattachait. On a déjà mentionné l'importante collection d'images des saints qu'il a formée et dont quelques-unes ne sont pas sans valeur.

Parmi ses collections, il me montra le commencement d'une uniquement composée de médailles religieuses et à laquelle il attribuait un grand intérêt, parce que, disait-il, il n'en existait guère de ce genre. Puis ce fut le tour des nombreux objets qu'il avait recueillis dans ses voyages ; il vivait au milieu de toutes ces reliques et il les regardait comme formant l'histoire de sa vie.

La plupart de ces objets intéressaient notre région ; cependant il en avait rapporté de fort loin, de Rome même, car le voyage à la Ville Eternelle n'avait pas manqué de tenter l'archéologue chrétien.

Il sera peut-être superflu que je vienne, Messieurs, vous entretenir de ces détails sur Louis Augier, mais vous me pardonnerez si j'ai cédé à la pensée d'exprimer ici les sentiments d'admiration et le regret que me cause la disparition de notre collègue qui fut mon parrain à la Société Archéologique.

M. Habasque donne lecture d'un travail qui a pour titre : *Description de la maison navale qui amena Louis XIV à Bordeaux*, notes recueillies dans les mémoires du temps. On sait qu'à l'occasion de son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, en juin 1660, mariage négocié par Mazarin et Don Luis de Haro, et célébré à Saint-Jean-de-Luz, le Roi passa avec son épouse à Bordeaux. Par une lettre du 15 mai, la jurade bordelaise fut avisée de ce passage et, en conséquence, fit préparer le bateau royal qui devait porter leurs Majestés. Sur le pont de ce bateau était ménagée une vaste salle garnie de tentures de velours cramoisi. A la suite venait la chambre du Roi. Une chaise de velours noir était destinée à la Reine-Mère. Tout le bateau était orné d'emblèmes galants, d'allégories et de devises latines.

Sur les panneaux richement ornés se lisaient des devises et des légendes tirées des poètes. Un auteur lettré de l'époque, peut-être un père jésuite, avait été chargé de composer ces inscriptions et de leur arrangement. Le 23 juin 1660, une députation de la Jurade bordelaise se rendit à Cadillac pour présenter les hommages des habitants au Roi et lui offrir la maison navale menée par quatre galères et escortée par plusieurs autres bâtiments.

M. de Chasteigner rappelle qu'il existe encore de nombreux jetons du XVIIe siècle, où se lisent des inscriptions emblématiques; ces jetons, souvenir de l'époque, paraissent avoir quelque rapport avec les inscriptions qui viennent d'être citées. Il y aurait quelques recherches ou rapprochements à faire à ce sujet.

L'Assemblée vote, à l'unanimité, l'impression de l'intéressante notice de M. Habasque.

M. Daleau présente une hache polie en silex rubané des environs de Bergerac, mesurant en longueur 95 millimètres, et en largeur 53 millimètres. Cet échantillon présente des éclats défectueux qui n'ont été que nivelés en partie par le polissage. Il a été recueilli au lieu dit le Cabarrit-Condet, commune de Peujard (Gironde).

M. de Chasteigner soumet plusieurs pièces gauloises attri-

buées aux *Tarbelli*. On en a trouvé environ 400 renfermées dans un vase, à Pomarez près Dax (Landes).

Le même sociétaire rappelle que la ville d'Angoulême prépare une exposition régionale agricole industrielle d'art rétrospectif. Le président de cette Exposition appelle le concours des sociétés de la Gironde.

M. Amtmann présente une dague trouvée dans la Garonne à Beautiran. Elle est d'une date indéterminée du XIVe, XVe ou même XVIe siècle.

M. l'abbé Léglise, d'accord avec M. Berchon, propose d'envoyer les publications de la Société à M. le Supérieur du Grand Séminaire, afin de propager le goût de l'archéologie chez les jeunes ecclésiastiques. Initiative déjà prise par la Société des Archives, la Linnéenne et autres Sociétés de Bordeaux.

M. de Chasteigner désirerait que ce fût le point de départ d'un cours d'archéologie utile à Messieurs les curés chargés de l'entretien d'églises souvent intéressantes et qu'ils laissent parfois mutiler par ignorance.

La proposition est adoptée à l'unanimité à la condition que les publications de la Société seront destinées à la bibliothèque des élèves. On adressera au séminaire les exemplaires dont on pourra disposer et le service se fera maintenant régulièrement.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 16 mars 1893.

Présidence de M. A. de Chasteigner, assesseur.

En l'absence du président et du vice-président, excusés, M. le Cte A de Chasteigner, assesseur, prend place au fauteuil présidentiel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Rappelant celui du 9 décembre 1892, M. Brutails présente des observations qui se résument de la façon suivante :

En premier lieu, M. Brutails a dissuadé M. le Curé de Saint-Ciers non pas d'ouvrir la fenêtre de la crypte de son église, mais bien de convertir cette fenêtre en une porte.

En second lieu, M. Brutails n'a pas dit que l'église de Montagne fût fortifiée jadis. Dans cette église, il a signalé la voûte du carré du transept, laquelle est une coupole renforcée d'ogives, genre de voûte excessivement rare.

M. le Président lit une lettre de notre sympathique secrétaire, M. Piganeau, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. M. de Manthé est prié de vouloir bien le remplacer.

Poursuivant le dépouillement de la correspondance, M. le Président soumet une lettre de faire part adressée par le bureau de la Société historique et archéologique de Château-Thierry annonçant la mort de M. Alphonse-Pierre Barbey, membre de cette Société.

M. Henry Charriaut, élu récemment membre titulaire, adresse ses remerciements.

M. le Supérieur du Grand Séminaire remercie la Société de la décision du don gratuit des publications de la Société à la bibliothèque de cet établissement.

Bordeaux, le 21 février 1893.

Monsieur le Président,

L'offre si gracieuse que vous nous faites des publications de la Société Archéologique m'a vivement touché. Je vous prie d'agréer mes remerciements pour vous et pour tous vos collègues. Je ressens tout le prix de cette faveur qui nous assure la bienveillance de votre si honorable Société et qui inspirera un redoublement de zèle à nos séminaristes pour l'étude de l'archéologie. Vous vous préoccupez à juste titre de répandre le goût et les saines traditions de cette science. Le clergé peut et doit être votre plus utile auxiliaire, parce qu'il a partout, aux divers points du diocèse, la garde des monuments religieux que l'art chrétien y avait multipliés. Nous nous appliquons à leur en recommander ici, non seulement le soin mais le culte, dans un cours spécial dont l'institution remonte à plus de 40 ans. Les jeunes gens les plus intelligents s'y montrent très assidus, et nul doute qu'ils ne s'y montrent plus appliqués encore quand

ils sauront que vous voulez bien être leur patron et leur instituteur, en attendant qu'il vous plaise de les admettre à vos doctes réunions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. Guarriguet,

Supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux.

Comme on le voit le désir de la Société de voir le Grand Séminaire doté d'un cours d'archéologie est réalisé depuis longtemps.

M. le Trésorier exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion. Il donnera la lecture de sa gestion pour 1892 à la prochaine séance.

M. le Président rend compte d'une lettre que M. Grellet-Balguerie, notre savant et laborieux collègue, écrit à M. Habasque au sujet d'une découverte à laquelle il tient beaucoup. Il s'agit de l'origine exclusivement française et aquitanique de l'Epopée de Walter dont on fait au delà du Rhin, une œuvre allemande.

M. Berchon écrit qu'il avait donné, d'après M. de Montégut, le texte d'une inscription moderne placée au château de Montréal près Mussidan, au-dessous du reliquaire qui contient le fragment d'épine du Christ recueillie sur le corps de Talbot à la bataille de Castillon. Il vient d'apprendre par M. le marquis de Faubournet de Montferrand, possesseur de la relique, et par M. le curé Goyhenèche, auteur d'un mémoire spécial sur ce sujet, qu'il y a lieu de rectifier le premier texte, et il donne cette rectification qui sera insérée dans sa note sur les *Reliques de Talbot.*

M. Berchon fait ensuite la communication suivante sous le titre de : *Nouvelles Archéologiques.*

Ma publication sur *l'âge du bronze, spécialement en Gironde,* a excité le zèle des chercheurs et nous vaut déjà, de précieux renseignements.

1° C'est ainsi que M. Daleau vient de m'aviser qu'on a découvert récemment dans le Blayais un lot important de haches de bronze appartenant, ce qui est rare dans cette partie du département, au type médocain dominant, c'est à dire à double

coulisse entière ou à rebord droits. Leur nombre s'élève à 22 et M. Daleau, qui espère acheter toutes ces haches, se propose d'en faire l'objet d'une note pour la Société.

2° Une nouvelle, plus intéressante encore, m'est transmise par M. Tournié (de la Réole) qui a vu, en 1885, à Sainte-Foy-la-Grande, un moule en bronze de haches formé de deux valves portant, chacune, une bellière latérale. Ce moule pesait 3 kilogrammes. Laissé longtemps en vente, il a été acheté par un inconnu. Le paysan qui l'avait découvert en défrichant un champ avait coulé plusieurs fois du plomb dans la cavité du moule et obtenu des moulages qui vont être activement recherchés pour établir le caractère des haches fabriquées dans le moule.

3° M. Tournié possède, d'autre part, deux haches de bronze dans ses collections, une médoquine ordinaire, provenant du Temple (Saint-Vivien, Médoc), l'autre d'origine Girondine, non exactement déterminée, et qui est d'un type particulier, sur lequel il doit donner quelques détails.

M. le Secrétaire général fait connaître en outre :

1° Que M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a demandé pour l'Exposition de Chicago nos fascicules de 1891. Ils ont été envoyés à Paris ;

2° Que la Société physico-géographique de Costa-Rica a fait remettre à la Société un important travail de statistique pratique pour lequel des remerciements ont été adressés ;

3° Les éditeurs du *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins de 1862 à 1893*, par E. Gœrspach, et le gérant de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* ont envoyé, également, leurs prospectus.

Il est ensuite procédé au scrutin sur l'admission, comme membre titulaire, de M. Garreau, ancien notaire à Langon, présenté par MM. Feret et comte A. de Chasteigner. Il est élu à l'unanimité.

M. Feret émet, aussitôt après, le vœu de fonder un concours annuel d'archéologie locale. Après discussion, l'Assemblée décide que la proposition sera renvoyée au bureau et mise, s'il y a lieu, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. le Président exprime, à ce sujet, son regret de voir que l'archéologie monumentale et toutes les branches d'archéologie en général ne voient pas augmenter, de nos jours, le nombre de leurs travailleurs.

M. Feret a de nouveau la parole pour continuer la lecture de sa *Statistique historique et archéologique de la Gironde*. Il décrit Lormont, appelé dans les anciens titres : *Mons Laureus Laureus Mons*, Lormont en gascon. Ce territoire était soumis à la juridiction des Jurats de Bordeaux ainsi qu'à celle des Archevêques. Ces derniers n'y avaient cependant que le droit de moyenne et de basse justice. Tout en dépeignant à grands traits l'histoire de cette localité, l'auteur passe à la description de l'église, de l'ancien château archiépiscopal, puis à celle du château du Diable ou de Carriète. Au sujet de ce dernier, M. Feret rappelle, après MM. Ribadieu et Piganeau, dont le mémoire a été publié dans les *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*, t. IV, p. 35, une intéressante légende qui est attachée au pavillon ruiné qui se trouve au nord.

Avant la clôture de la séance, M. Brutails prie les membres de la Société qui pourraient avoir des jetons ou médailles de la Chambre de commerce de Guyenne, ou des documents sur ces objets, de vouloir bien les lui communiquer.

La séance est levée à 10 heures un quart.

Le Président, F. Habasque.

Pour le Secrétaire, R. de Manthé.

Séance du 14 avril.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par M. de Manthé, qui a bien voulu remplacer M. E. Piganeau excusé, est lu par son rédacteur auquel des remerciments et des félicitations sont adressés par l'Assemblée et par M. Piganeau lui-même qui voit en son jeune collègue, le cas échéant, un futur et digne successeur.

M. le Président fait connaître la distinction honorifique qui vient d'être accordée à notre savant confrère, M. Brutails, archiviste du département, récemment nommé officier de l'instruction publique. L'Assemblée adresse ses félicitations à M. Brutails.

Présentation par MM. Habasque et l'abbé Léglise de M. Herman Hasber, de Saint-Seurin de Cadourne. Il est élu membre titulaire de la Société.

M. Dagrant, trésorier, rend le compte annuel de la situation financière de la Société; selon la coutume, une commission est nommée pour la vérification des comptes : MM. Bardié, Flos, et de Manthé sont nommés membres de cette commission.

Selon le désir émis dans une séance précédente d'une excursion archéologique, M. le Président met aux voix le choix du lieu et du jour. On fixe le dimanche 14 mai pour aller visiter les ruines de l'abbaye de La Sauve et la commune de Daignac, riche de son vieux moulin et de ses deux châteaux de Pressac et de Curton.

M. Feret donne lecture d'un fragment de sa Statistique qui se trouve bien à propos, puisqu'il y est justement question des communes de Créon, La Sauve et Daignac.

M. Amtmann lit une note de M. Berchon résumant les dernières nouvelles archéologiques pouvant intéresser la région.

1° Il a fait de nombreuses recherches sur le moule en bronze de haches préhistoriques trouvé à Bergerac, et à appris qu'il avait été vendu à un horloger de Bordeaux qui l'avait revendu à un magasin renommé d'antiquités à Paris; mais, n'ayant reçu aucune confirmation de ce dernier achat par la maison Rollin et Feuardant, il a des doutes sur les renseignements reçus et surtout sur le chiffre d'acquisition dernière — 300 fr. — acheté 25 fr. à Bergerac, il avait été revendu 100 à Bordeaux et 300 à Paris.

2° Il signale avec tristesse que l'un des plus remarquables pionniers des recherches préhistoriques, le Dr Prunières de Marvejols, vient de mourir le 19 mars dernier. Il avait publié de très nombreux mémoires et sa mort est déplorée par tous les savants avec lesquels il avait des relations. Elle sera doulou-

reusement appréciée en Gironde où M. Prunières comptait plusieurs amis, spécialement MM. Daleau, Maufras, Berchon, Azam et tous les membres de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest.

3° M. Grellet-Balguerie a envoyé ce matin même, 14 avril, une note sur les changements survenus à l'embouchure de la Gironde, Cordouan, Soulac, etc., avec une carte explicative. Il en sera rendu compte.

4° M. le Préfet de la Gironde envoie la liste des Congrès de l'exposition de Chicago. L'archéologie n'y figure pas.

M. Amtmann demande à M. Bardié où en est son travail promis sur les poteries et verroteries. M. Bardié dit qu'il ne l'a pas encore terminé, mais, à ce propos, il propose d'émettre le vœu que le musée d'armes et autres objets antiques, meubles, poteries, soit installé le plus tôt possible dans un local convenable.

Ce vœu à transmettre à la Ville est mis aux voix et adopté à l'unanimité moins la voix de M. de Mensignac qui, intéressé dans la question, croit devoir s'abstenir.

M. Brutails signale un procès-verbal de 1698 des maîtres maçons, relatif à un projet de réparation de la voûte de Saint-Seurin de Bordeaux.

M. de Manthé rappelle qu'il a été question de fonder un prix annuel pour un concours sur un sujet d'archéologie. Diverses objections sont présentées : d'abord la question finances, puis l'existence de concours de même ordre à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui, étant reconnue d'utilité publique, peut recevoir des dons particuliers. Si notre Société paraissait assez riche pour donner des prix, le Conseil général ne manquerait pas de lui retirer la subvention annuelle qu'il lui accorde.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 12 mai 1893.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. MM. Habasque et de Chasteigner se sont excusés.

M. le Président invite ceux de nos collègues qui désireraient faire partie de l'excursion projetée pour le dimanche 14 mai à La Sauve et Daignac et qui ne sont pas encore inscrits, à donner dès ce soir leur adhésion.

M. Amtmann donne lecture d'un travail de M. Berchon sur le tombeau du pape Clément V et l'église d'Uzeste. Ce travail est une espèce de réponse à un article d'un savant archéologue de Paris qui paraît avoir été peu renseigné sur l'attention apportée à la question par les archéologues et historiens girondins.

M. Berchon prouve, pièces à l'appui, que maintes fois on s'est largement occupé de ce tombeau et de cette église, notamment à la *Commission des monuments historiques de la Gironde* et il demande à la Société d'émettre un vœu formel de restauration du mausolée du premier pape d'Avignon, vœu à transmettre aux autorités compétentes.

L'assemblée émet ce vœu avec la réserve posée par M. Brutails qu'on se contentera de restaurer le monument purement et simplement, sans y introduire de fantaisie comme il arrive trop souvent dans les prétendues restaurations.

M. Bardié rappelle que dans une excursion archéologique faite à Uzeste, en 1892, M. l'abbé Brun, curé de cette paroisse depuis 15 jours à peine, se montra tout disposé à recevoir les membres de l'excursion et à leur être utile pour ce qui pourrait se rattacher à son église si intéressante pour l'archéologie.

L'impression du travail de M. Berchon est votée.

La *correspondance* comprend :

1° Le programme du congrès que la Société française d'archéologie doit tenir cette année à Abbeville du 27 juin au 4 juillet. Une excursion aura lieu en Angleterre, à Douvres, Cantorberry, Rochester, Hastings, etc. ;

2° M. Rabeau, ancien notaire à Avensan, a fait savoir à M. Feret qu'en défrichant un bois dans cette commune on a découvert plusieurs objets antiques dans une sépulture de 1m 50 de profondeur. Ces objets consistent en débris de poteries, gargoulettes, débris divers, clous, etc. Le tombeau, en planches, mesurait 1 mètre.

M. François Daleau présente à la Société trois vues photographiques d'un édifice romain dans lequel est installé le musée lapidaire de Lambessa, département de Constantine (Algérie). Ces photographies ont été prises par M. H. Fillatreau, de Bourg-sur-Gironde, en 1891.

M. Piganeau fait passer sous les yeux de ses collègues son album de dessins relevés dans les localités où doit se faire la très prochaine excursion à Daignac et La Sauve. Abbaye : ensemble, détails, église Saint-Pierre. Vues extérieures et intérieures. Tombeau de Saint-Gérard. Peintures murales de 1566. Eglise et château de Blésignac, Dardenac, Saint-Léon, église de Daignac, châteaux de Pressac et de Curton. A Daignac, diverses vues, vieux moulin et grotte de Laurian, moulin d'Espiet, église de Camiac, etc. M. Piganeau, qui a des relations dans le pays, se propose d'écrire une monographie de l'ancienne juridiction de Curton, laquelle contenait les quatre paroisses de Tizac, Daignac, Espiet et Grésillac.

M. Feret continue la série de sa Statistique archéologique et historique de la Gironde par la commune d'Artigues, intéressante par son ancienne église Saint-Seurin, le château de Betailh, celui de Lestrille, XVII° siècle, les maisons nobles de Laborde, XVI° siècle, et de Feydeau.

M. le Président fait savoir que le Musée lapidaire de Bordeaux a été enrichi de 34 sculptures dont 20 chapiteaux romans provenant de l'ancienne église de la Brède. C'est un don de M. le baron de Montesquieu qui avait depuis longtemps recueilli ces objets pour les soustraire à l'anéantissement.

M. le Président invite, en outre, la commission de vérification des comptes à déposer son rapport à la prochaine séance.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. DE MENSIGNAC.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance du 9 juin 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Chasteigner qui se fait excuser, pour cause de maladie, de ne pouvoir assister à la séance et envoie une série d'anciennes gravures représentant divers ports de l'Europe.

Une discussion s'engage sur les fouilles faites à Uzeste sans que l'autorité ni les Sociétés savantes aient été avisées pour y envoyer au besoin des délégués, et M. le Président rappelle un fait analogue survenu en Bretagne dans le tombeau de Gilles de Bretagne. On y avait également trouvé des ossements et une statue.

Il est décidé qu'on n'écrira pas à M. le curé Brun. M. l'abbé Léglise fait savoir qu'une note publiée dans la *Revue catholique de Bordeaux* par M. l'abbé Lacoste, curé de Saint-Pardon, indique certains détails omis dans le travail de M. Berchon lu dans la dernière séance. Ce sont des registres de Clément V ou actes concernant son pontificat. M. Lacoste a commencé une étude sur ces registres.

La communication de M. de Chasteigner sur les jetons frappés à l'occasion du mariage de Louis XIV est remise à une séance ultérieure.

M. Daleau se plaint de ne pas toujours recevoir régulièrement à Bourg les convocations d'usage.

M. Dagrant s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance. Il attend la commission chargée de la vérification de ses comptes. Avis est donné à ladite commission.

Dans la séance du 9 décembre 1892 la Société avait émis le vote du classement du tertre où était autrefois une chapelle funéraire élevée à l'endroit même où avait péri le général Talbot à la bataille de Castillon, en 1453. M. le Président fait savoir que la Société archéologique du Périgord se propose d'aller très prochainement à Castillon et de visiter le lieu du

champ de bataille. M. le Président a envoyé à M. de Rouméjoux l'extrait du procès-verbal de notre séance du 9 décembre relatif à la question, et M. de Rouméjoux a promis d'en tenir compte.

M. Girault, ne pouvant assister à la séance, adresse à la Société une remarquable notice en forme de souvenir de voyage sur l'excursion faite, il y a déjà quelque temps, à Villandraut et Uzeste.

On vote l'impression de ce travail avec une légère rectification proposée par M. Piganeau. Le pape Clément était natif du lieu même de Villandraut et non d'Uzeste, comme le ferait croire notre savant collègue. Il existait, il y a quelques années, avant la réfection de l'église de Villandraut et adossé contre le chevet de l'ancienne église, un reste de tourelle ayant fait partie du manoir primitif où naquit le célèbre Prélat.

M. Berchon ayant fait demander une décision pour la démarche à faire, au nom de la Société, auprès de Mgr Lécot, promu cardinal, il est décidé que le Bureau adressera le plus tôt possible des félicitations à notre éminent collègue.

M. Daleau fait la communication suivante :

Au mois d'avril dernier, un pêcheur qui creusait un réservoir à poissons, sur les bords du Moron, près de la chapelle de Magrigne, commune de Saint-Laurent-d'Arce (Gironde) rencontra, à environ un mètre de profondeur, deux poutrelles placées horizontalement et un morceau de bois de cerf incisé.

Cet andouiller m'ayant été gracieusement offert, je me suis rendu à Magrigne, et j'ai retiré des boues extraites de la fosse les objets suivants :

La partie supérieure d'un occipital humain.

Un morceau de maxillaire supérieur gauche (partie antérieure) d'un grand canidé, peut-être un loup, — la partie inférieure d'un humérus d'un petit chien.

Une avant-dernière molaire supérieure gauche d'un très petit cheval.

Une première prémolaire supérieure droite d'un petit bœuf, — un canon d'un jeune bœuf, — un os d'oiseau, — et 32 éclats d'os indéterminables.

Tous ces débris osseux sont de même coloration (couleur chocolat) que ceux des palafittes de la région des Alpes.

Des morceaux de bois de chêne très noirs.

Une trentaine de fragments de poterie néolithique ou de l'âge du bronze, — des poteries d'époques récentes.

Des éclats de roches étrangères, — quartz, granits, etc.

Des petits cailloux roulés dont quelques-uns rongés par le feu, — deux pierres à fusil, cinq éclats de silex, — du verre irisé, — quelques morceaux de fer très oxydés, et enfin un denier tournoi de Louis XIII.

Je crois être en présence des restes d'une habitation sur pilotis de l'âge de la pierre ou du bronze. — Aussi, dès que les eaux du Moron seront plus basses, ce qui ne tardera pas si le temps continue de rester au *beau fixe*, je pratiquerai des fouilles pour mettre à découvert *les poutres rencontrées* par le pêcheur.

Cette découverte est d'un haut intérêt, car je ne crois pas qu'on ait encore signalé de palafitte dans le sud-ouest de la France.

Une habitation postérieure a pu être l'ancien presbytère de Magrigne.

Le Président, F. HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE A LA SAUVE, DAIGNAC, CURTON, etc.

Par M. Edouard FERET.

Annexe à la séance du 9 juin 1893.

La Société archéologique de Bordeaux poursuit l'étude des monuments de la Gironde et organise dans ce but des promenades où l'amour de la science est accompagné d'une parfaite

confraternité, où les discussions archéologiques remplacent toutes celles qui, souvent, divisent les meilleurs esprits.

C'est vers La Sauve et vers Daignac et Curton que la Société archéologique de Bordeaux dirigeait ses pas, dimanche 14 mai 1893. En l'absence bien regrettée du président, M. le conseiller Francisque Habasque, l'excursion était dirigée par MM. Camille de Mensignac et de Faucon, vice-présidents de la Société. Y assistaient : MM. Brutails, archiviste du département, Cantellauve, Eug. Larronde, l'abbé Léglise, Amtmann, Bardié, Millet, Flos, Berchon fils et Edouard Féret.

A La Sauve, M. le curé Fauchey fait les honneurs de l'église Saint-Pierre où l'on remarque son chevet roman orné de quatre belles statues du XIIIe siècle. Saint Pierre, la sainte Vierge, saint Jacques et l'Ange gardien ; sur un contrefort du XVe ou du XVIe siècle, une statue de sainte Catherine ; au-dessus d'un portail du XIIIe siècle, statue de saint Pierre et les armoiries de l'abbaye. On étudie ensuite les différentes modifications apportées à ce bel édifice.

A l'Ecole normale, l'accueil le plus gracieux nous est réservé par M. le Directeur qui nous conduit au milieu des imposantes ruines de l'église abbatiale vendue après la Révolution avec le monastère comme propriété nationale et depuis longtemps exploitée comme carrière, lorsque Monseigneur Donnet racheta cette abbaye pour y mettre un collège de jésuites qui agrandit le monastère et conserva pieusement les ruines de l'église où nous admirons longuement les belles proportions de l'ensemble, les curieux chapiteaux romans, les bases des nervures de la voûte disparue, les médaillons et les sculptures de tous genres qui abondent dans les ruines de cette belle église comme dans celles des cloîtres de l'abbaye. Nous montons sur le clocher qui mesure environ 42 mètres et d'où l'on domine une des régions les plus pittoresques de notre Gironde. Pendant ce temps, M. Amtmann et M. Berchon photographient ruines et clocher.

Arrive l'heure du déjeuner, très bien servi et que terminent des toasts pleins de cordialité.

Deux véhicules nous transportent au château de Pressac où

nous nous trouvons en face de fortifications du XIIIe et du XIVe siècles du plus grand intérêt tant par leur importance que par leur parfaite conservation. Le château proprement dit a été remanié à diverses reprises et a perdu son cachet; mais la tour octogone, les deux tours rondes et ses murs de défense ont conservé leurs créneaux et leurs machicoulis et sont intactes ainsi que la tour haute et les deux fossés qui défendaient l'entrée du château. Sur cette tour haute on remarque la salle des gardes voûtée.

M. Berchon et M. Amtmann font encore, chacun de leur côté, de nouvelles photographies.

Nos remercîments à M. de Trincaud La Tour qui nous a facilité l'entrée de son féodal château.

Nous revenons au village de Daignac et sur les bords du ruisseau qui porte ce nom, nous trouvons un moulin fortifié qui date du commencement du XIIe siècle. C'est, d'après Léo Drouyn et Viollet-le-Duc, le moulin fortifié le plus ancien de France. Il appartient aujourd'hui à M. Piganeau. Après l'avoir étudié dans tous les sens, nous reprenons nos coursiers, volons vers le château de Curton situé à 2 kilom. au nord du moulin de Daignac. Nous ne cessons d'admirer la beauté des sites qui se présentent à nos yeux. Nous ne tardons pas à apercevoir le majestueux donjon de Curton, nous franchissons les deux profonds fossés qui défendent l'entrée du château après avoir examiné sa façade dont presque toutes les ouvertures ont été remaniées à différentes époques.

Nous passons sous la herse et pénétrons dans une cour rectangulaire ou de jolies ouvertures du XVe et du XVIe siècles remplacent celles du XIIIe. Dans les salles du 1er étage, nous trouvons de très vieilles boiseries et d'anciennes peintures sur les poutrelles d'un plafond, mais presque toutes les vastes pièces de cet immense château sont en ruines. Impossible de descendre dans ses souterrains tant l'air y est impur. En dédommagement, nous montons au sommet du donjon d'où se déroule un panorama au moins aussi beau que celui que nous avions quelques heures auparavant sur la plate-forme du clocher de La Sauve.

Après avoir longtemps appartenu à l'illustre famille de Chabanne (1), ce château est aujourd'hui dans les mains de M. Videau, de Créon, dont le régisseur nous a accueillis de la façon la plus affable.

Avant de rentrer à La Sauve, nous nous sommes arrêtés au petit château de Curton situé près de la gare sur un point très élevé. C'est une construction de 1765 qui remplace un château plus ancien ayant appartenu à la famille de Seguin et à la famille de Gères.

Après un petit souper rustique, nous rentrions à Bordeaux accompagnés par une pluie bienfaisante, et désirée de tous, qui nous avait menacés toute l'après-midi mais qui, gracieusement, attendait la fin de notre excursion archéologique pour tomber en rosée bienfaisante, sur nos champs altérés, comme la manne sur le peuple hébreu.

Cette excellente journée est bien faite pour engager les membres de la Société Archéologique à organiser de nouvelles excursions et à choisir ce beau pays d'Entre deux-Mers, si riche en sites pittoresques et variés, en monuments anciens et curieux.

Séance du 7 juillet.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Excusés, MM. Habasque et de Chasteigner.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté; mais M. Brutails présente une observation au sujet du passage relatif à M. l'abbé Brun, curé d'Uzeste.

Il fait observer que M. le curé Brun, s'étant entouré des autorités et des notables de la paroisse pour ouvrir le tombeau de Clément V, a procédé avec une grande prudence; que son

---

(1) L'un des héritiers de ce nom illustre va publier à Lyon un travail important sur sa famille. Il y est question du château de Curton.

zèle archéologique a d'ailleurs produit, dès à présent, d'excellents résultats; enfin, que M Brun a depuis longtemps exprimé à notre secrétaire général le désir de recevoir des membres de la Société archéologique et de les mettre au courant de ses travaux. Dans ces conditions, cet ecclésiastique mérite, au contraire, des encouragements et des félicitations pour son zèle.

Conformément à la décision de la séance du 7 juin dernier. la lettre suivante a été adressée à S. E. Mgr Lécot, archevêque de Bordeaux, à l'occasion de sa récente élévation à la dignité cardinalice.

21 juin 1893.

Monseigneur

La Société Archéologique de Bordeaux, qui ne saurait oublier avec quelle bienveillance vous avez accepté de compter parmi ses membres honoraires, a été particulièrement heureuse de votre récente élévation au Cardinalat, et elle vient dans sa dernière séance, par un vote unanime, de décider que ses plus respectueuses et ses plus sincères félicitations seraient, par l'intermédiaire de son Président et de son Secrétaire-général, adressées à votre Eminence.

En nous acquittant de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur, Monseigneur, de vous prier de vouloir bien agréer, avec les hommages de la Société, l'expression personnelle du profond respect avec lequel nous sommes

de Votre Eminence,
les très humbles et très obéissants serviteurs.

Dr E. Berchon
Secrétaire-général

Habasque
Président

La correspondance comprend le programme du Congrès de la Sorbonne en 1894, avec invitation d'adresser, dès le mois de janvier, les mémoires qu'on se proposerait d'y lire.

M. Carré, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, envoie à la Société un livre ayant pour titre *La Chalotais et le duc d'Aiguillon* et renfermant des détails intéressants sur Bordeaux et le Parlement de Guyenne.

Des remerciements sont votés et seront transmis au généreux donateur.

M. l'Archiviste demande à l'Assemblée de l'autoriser à déposer les ouvrages reçus en 1892-1893 à la Bibliothèque de la Ville.

M. Bardié demande un sursis.

M. l'Archiviste répond que le dépôt n'est pas en état d'être consulté. A la majorité des voix, le dépôt est voté.

Projet d'excursion. — La date est fixée au 16 juillet. Deux itinéraires sont proposés : 1° Langon, Fargues, Sauternes, Budos et Roquetaillade, dont le château pourrait être ouvert gracieusement, par le propriétaire M. de Baritault, aux excursionnistes; 2° visite de la ville de Bazas.

Ce second projet est adopté à la majorité.

M. Berchon envoie une note sur une fusaïole moderne.

M. Harlé, ingénieur du Chemin de fer du Midi, à Toulouse, a rencontré il y a peu de temps, à Martres-Tolosanes, des fusaïoles fabriquées autrefois en très grand nombre dans le pays, mais dont l'usage se perd à tel point que la faïenccrie qui les vendait a cessé absolument d'en produire.

Les dernières ont été achetées par M. Harlé et ont excité l'attention de plusieurs anthropologistes, spécialement de M. G. de Mortillet. Elles prouvent, en effet, la persistance de certains ustensiles de métier remplacés maintenant par des moyens plus luxueux ou perfectionnés quand on ne renonce pas à leur emploi.

Ces fusaïoles sont du même type. Elles servaient à compléter les tiges de fuseaux en bois et leur ouverture centrale était conique dans ce but.

Leur fabricant a dit qu'il en avait vendu plus de 20,000 de Quilian jusque dans le Béarn, mais qu'il n'en trouvait plus le débit.

C'est donc à titre de curiosité qu'on peut les recueillir aujourd'hui et M. Harlé se propose d'en retrouver des échantillons encore joints aux fuseaux, ce qui offrirait un double intérêt.

Je crois qu'on finirait par rencontrer quelques spécimens semblables ou analogues dans les vieilles faïenceries, et je signale le fait à la Société au nom de M. Harlé.

Je me rappelle toujours, à ce propos, avoir joué dans mon enfance, vers 1835 et même après, avec des canettes qui tenaient lieu alors des boules de marbre, d'agate, et plus tard de verre dont s'amusent les enfants.

Elles avaient exactement le volume et l'aspect de l'objet qui est classé dans plusieurs collections comme ustensile préhistorique et qui accompagne cette note. Elles commençaient à tomber en discrédit et je n'ai pu en recueillir depuis longtemps.

M. Berchon a également adressé le dernier chapitre de son Etude sur l'*Age du bronze*. Les principales conclusions en sont lues et l'Assemblée vote l'impression du travail tout entier dans les Actes de la Société, comme suite de ce qui a déjà été publié sur le même sujet.

M. de Manthé, rapporteur de la Commission de vérification des comptes de M. le Trésorier, constate la parfaite gestion des comptes et conclut à des félicitations à M. Dagrant, ce qui est voté.

M. Bardié demande une explication sur le chiffre se rapportant à l'acquisition d'un mortier en bronze dont il ne se rappelle pas la provenance. Il est répondu que ce mortier a été acquis en novembre 1891, au prix de 138 fr. et acheté à Montauban au nom de la Société.

Sur l'avis de M. Bardié, adopté par l'Assemblée, cet objet sera offert au Musée où il sera exposé aux yeux des visiteurs lorsque les salles auront été ouvertes au public.

Une question s'engage sur le cas possible où un démissionnaire de la Société, nanti de la carte de membre délivrée antérieurement, demanderait au bibliothécaire de la Ville, selon l'acte intervenu avec elle, livraison d'un ouvrage appartenant à la Société. Quelles seraient alors les garanties de M. le Bibliothécaire? Il est répondu à cela que ce dernier recevra un exemplaire du carton sur lequel figurent tous les noms des sociétaires.

M. de Mensignac fait savoir que, récemment, dans des travaux exécutés à une maison angle des rues Leupold et des Aides, Boulangerie Arnaud, assez près de l'endroit où passait

autrefois le mur d'enceinte de la Ville, on a rencontré trois rangées de cercueils, superposés, renfermant divers débris et munis de leurs couvercles, lesquels cercueils paraissant du XVIe siècle, ont dû être placés là comme espèce de lit pour fondements de la maison. Ils étaient vides d'ossements humains, mais comblés de terre, pierrailles et autres débris solides. C'est la troisième fois qu'une disposition analogue se présente auprès de l'enceinte murale, notamment rue de la Roncère et rue du Soleil. L'opération appelée le *bouchardage*, signalée sur ces cercueils, encore en usage au XVIe siècle, époque où elle a disparu, leur assignerait au plus tard cette époque.

M. Brutails fait observer que la forme même de ces sarcophages s'accorde mal avec une date relativement moderne comme le XVIe siècle.

MM. de Mensignac et Brutails échangent quelques observations à ce sujet.

A la séance prochaine est remise la lecture d'un extrait de la *Statistique archéologique de la Gironde* de M. Feret, lequel fait hommage à la Société d'une carte de la Société vinicole.

M. de Manthé demande à ses collègues de vouloir bien lui procurer, si possible, des notes sur les incursions des Normands en Gironde ou en Dordogne.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 11 août.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Excusés, MM. Habasque et de Chasteigner.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Brun, curé d'Uzeste, présenté par MM. Brutails et Berchon, est élu membre de la Société.

M. Brutails donne lecture de quelques passages d'une inté-

ressante notice sur l'église d'Uzeste. Il décrit les particularités architecturales qui l'ont frappé : voûtes, travées, chevet, piliers, clefs à feuillages, portes, clocher postérieur au reste de l'édifice, tombeaux de Clément V et d'un chevalier de la famille de Grailly, statue de Notre-Dame, Christ, cadran solaire probablement ancien, etc.

Le plan présente une bizarrerie : elle consiste en un élargissement des bas-côtés qui vient de ce que les murs latéraux ressautent à angle droit vers l'extérieur. M. Brutails voit sur ce point le reste du transept d'une église romane dont le chevet a disparu. De cet édifice, il subsiste la partie inférieure des parois latérales jusque vers une hauteur de 6 mètres. Les piliers et les voûtes de la nef et de ses bas-côtés sont apparemment de la seconde moitié du XIIIe siècle; le chevet, de la première moitié du XIVe; le clocher, du XVe et du XVIe.

Dans la nef et ses bas-côtés, les voûtes sont gothiques; ce sont des voûtes sur croisées d'ogives, sexpartites, d'où l'alternance des piliers, forts et faibles. Les divers problèmes ayant pour objet la place des colonnettes autour des gros supports, la détermination du niveau des chapiteaux, la disposition des toits et le percement des fenêtres, sont, dans cette partie de l'église, résolus avec une timidité qui touche à la gaucherie et qui paraît indiquer chez les architectes une médiocre habitude du style gothique.

Ces imperfections disparaissent dans l'abside dont les piliers du Nord-Ouest offrent cependant, dans leurs assises basses, le même *faire* que les constructions de la nef. Tout le chevet est réellement une belle construction gothique, largement conçue par un homme qui connaissait cet art.

Le clocher, très important dans son soubassement, est d'un dessin moins heureux peut-être dans les étages supérieurs : il *pyramide* trop, ce qui résulte sans doute en partie de ce que l'amincissement des murs a été pris uniquement sur leur face extérieure, l'écartement des faces intérieures restant à peu près le même sur toute la hauteur.

La porte Nord de la nef a été ménagée dans le mur roman, pendant que l'on élevait celui-ci. La porte Sud a été faite après

coup : elle est remarquable. La rose, qui paraît être de la même période que cette dernière porte et que le chevet, est d'un joli dessin, à la fois gracieux et vigoureux.

L'ornementation de l'édifice, les sculptures des clefs, des chapiteaux et des culs-de-lampe, les profils des nervures et des bases, etc., sont passés en revue dans la monographie archéologique présentée par M. Brutails.

Cette monographie forme un tout avec un travail plus général sur Uzeste, présenté par M. l'abbé Brun, et avec une étude spéciale sur Clément V et sa sépulture, précédemment communiqué par M. le Dr Berchon dans la séance du 12 mai.

L'Assemblée remercie M. Brutails de ses observations approfondies sur une des plus curieuses églises de notre région et vote l'impression de ce travail.

En réponse à une observation faite dans la séance du 9 juin, M. Berchon fait remarquer que son travail sur Bertrand de Got est surtout archéologique et iconographique, et que ce travail a été lu dans la séance du 12 mai avant les premiers articles de M. le curé Lacoste.

M. Feret continue la lecture de son travail sur la *Statistique archéologique de la Gironde*. Il aborde le canton de Créon. La commune d'Haux présente à l'archéologue son église ornée d'un curieux portail roman, et M. Piganeau fournit d'autres renseignements sur cette commune qu'il connaît à fond. Commune de Lignan où fut, autrefois, une abbaye, église, châteaux de la Ligue et de Pelleport. Fargues, débris d'église romane à la chapelle, château de la tour de Fargues, château de Beauséjour du XVIIIe siècle (1734). A Camblanes, mosaïque. Meynac, ancienne paroisse. Châteaux de la Gazelle, XVe siècle, de la Tour, de Fortage et le Flech.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Comptes-rendus des Séances du dernier trimestre 1893

Séance du 10 novembre 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la correspondance des vacances.

1° Remerciement de M. Brun, curé d'Uzeste, pour sa nomination et envoi d'un travail sur Uzeste et le tombeau à la restauration duquel la Société prend un si vif intérêt. Il ne saurait être trop reconnaissant de l'appui qu'il reçoit d'elle dans sa demande de restauration archéologique d'un monument important, à la fois, pour la région girondine et le pays tout entier.

2° La Société avait reçu le 22 septembre une lettre de l'honorable M. Coiffard, maire de Lesparre, annonçant que des fouilles opérées près de l'hospice Saint-Léonard avaient fait découvrir des tombes, des tuyaux de canalisation, des coquilles et des ossements très nombreux. M. le Maire appelait l'attention sur ces découvertes et invitait à les vérifier et constater.

Votre secrétaire général a remercié M. Coiffard et lui a fait connaître que de semblables fouilles avaient mis à jour, au même lieu, des tombeaux, des coquilles de pèlerins et même une portion des bâtons de ces derniers. La communication avait été écrite par M. l'architecte Ponassé, avec dessins des tombes; elle figure dans nos actes, 1876, p. 48 et la planche, p. 80.

M. Berchon a proposé M. Pouverreau, agent-voyer en chef à Lesparre, notre collègue, comme délégué, et M. le maire de Lesparre a remercié la Société, le 28 septembre, en faisant connaître que tout ce qu'on avait trouvé serait remis à M. Pouverreau.

On n'a rencontré qu'une pièce de monnaie de François Ier. Dans les premières fouilles, on avait recueilli un ardit du Prince Noir. Les valves du *Pecten Jacobus* étaient percées parce qu'elles avaient dû être fixées sur des vêtements.

Saint-Léonard était une étape de pèlerins débarqués à Soulac et se rendant à Saint-Jacques de Compostelle.

3° Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a envoyé, le 15 septembre, la circulaire ordinaire pour le Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu, en 1894, le 17 mars.

4° La Société des anciens combattants de 1870-71 et le Cercle des anciens sous-officiers et caporaux des armées de terre et de mer avaient envoyé une demande de souscription pour une fête à donner aux Russes, à Toulon.

Des vœux de succès ont été transmis.

5° La Société historique et archéologique du Périgord a répondu à notre demande au sujet du monument de Talbot, à Castillon. (Séances du 9 décembre 1892 et du 9 juin 1893, p. XXXI.) Elle a trouvé le petit monument existant dans un état satisfaisant de conservation.

Cette Société a fait son excursion les 12 et 13 juin 1893, dans la paroisse de Lamothe-Montravel sur le territoire de laquelle a été livré, le 14 juillet 1453, le combat dit de Castillon.

Le compte-rendu de cette excursion porte qu'une colonne commémorative a été élevée sur la route, près du champ de bataille, par une Société patriotique de Bordeaux, avec des inscriptions de circonstance (non indiquées). La chapelle où fut transporté le corps de Talbot portait le titre de *Sancta Maria de Colère* et remontait à 1081. Charles VII avait institué une procession en commémoration de la victoire remportée sur les Anglais.

Le tertre dit « de Talbot » est respecté de tous d'après M. de Lapouyade, maire de Lamothe.

6° M. Grellet-Balguerie, notre collègue zélé, nous a annoncé l'envoi prochain de plusieurs travaux confirmant ses précédentes recherches sur Cassinogilum ; des villes mérovingiennes et carolingiennes ; un beau sarcophage du Ve siècle ; une table d'autel à treize personnages, d'origine byzantine, du IXe ou Xe siècle. Il signale aussi plusieurs dons faits aux musées mais dont on ne lui avait pas encore accusé réception.

7° M. Charles Normand, membre honoraire, nous a adressé plusieurs lettres d'avis de ses publications archéologiques nou-

velles : *Le nouvel itinéraire guide de Paris*, fort remarquable à tous égards ; une *Etude sur la Troie d'Homère*. Résumé scientifique et artistique des travaux si difficiles à analyser de Schliemann, avec belles photographies recueillies en Troade et enfin *Le Premier livre d'or du salon d'architecture*.

Ces ouvrages font le plus grand honneur au Directeur de l'*Ami des monuments*.

8° Prospectus Clouzot de Niort.

Correspondances et envois. — Lettre de l'Académie royale de Stockholm contenant des remerciements pour la réception de nos publications.

Communication du juge de paix de Branne, relative à quelques monuments intéressant l'archéologie, notamment le souterrain de Naujan (grotte de Souillac). — Lettre de M. Grellet-Balguerie annonçant l'envoi d'un album déposé à la mairie. — Le journal *Le Patriote*, contenant une série d'articles sur les rues de Bordeaux. — Divers catalogues de librairies.

M. le Président rappelle que dans les statuts de la Société, il est question d'un cours d'archéologie; aujourd'hui, il se trouve un de nos zélés et savants confrères, M. Brutails, archiviste de la Gironde, qui offre de se charger de ce cours. Ayant la parole, à ce propos, M. Brutails expose son but et son plan. L'Assemblée consultée accepte à l'unanimité la proposition faite et la place sous son patronage. Restent à étudier les moyens pratiques. Il sera nécessaire d'abord d'obtenir l'adhésion de la Municipalité et de lui demander en même temps une salle avec éclairage et chauffage. M. Bardié désirerait que ce cours fût à la portée des élèves architectes, des entrepreneurs et généralement de toutes les personnes qui, par goût ou par utilité professionnelle, pourraient en retirer des avantages.

L'ordre du jour amène une communication de M. le Curé d'Uzeste, M. l'abbé Brun, sur l'église de cette paroisse. Ce travail étant assez étendu, M. l'Archiviste du département ne donne lecture que de la première partie, consacrée à l'origine du bourg d'Uzeste ainsi qu'à certaines particularités historiques de la famille de Lalanne qui, au XVI° siècle, habitait le

château d'Illon et se qualifiait seigneur d'Uzeste et de Villandraut. Le travail de M. l'abbé Brun, dont la suite sera donnée postérieurement, pourra être imprimé avec quelques modifications.

M. Brutails lit une notice sur l'ancienne église Sainte-Geneviève, à Fronsac, autrefois paroissiale et dont la possession fut au XVIIIe siècle le sujet d'un procès. Autrefois plus allongée, elle ne présente plus qu'un rectangle de 12 mètres, forme de construction disparate. Elle possédait une coupole percée d'un trou pour la sonnerie de la cloche, ce qui a dû tomber vers l'époque de la Révolution.

A propos de la communication de M. le Juge de paix de Branne signalant l'existence d'un curieux souterrain à Naujan, et promettant des notes historiques et archéologiques sur ledit canton, M. le Président demande si quelques-uns de nos confrères se proposeraient d'aller visiter les grottes signalées. M. l'abbé Léglise est d'avis d'encourager M. le Juge de paix de Branne par une réponse officielle à sa communication. Dès que la saison le permettra, quelques-uns de nos confrères pourront aller à Naujan étudier ce souterrain impraticable pendant les jours d'hiver.

M. Brutails croit utile d'imprimer au plus tôt le mémoire de M. l'abbé Brun, sur l'église d'Uzeste dont la restauration complète paraît être au premier jour l'objet de la sollicitude de l'Etat. M. de Chasteigner rappelle que cette église a été décrite et étudiée dans une remarquable et savante notice de M. de Castelnau. L'impression du travail de M. l'abbé Brun, mise aux voix est votée sous la réserve que MM. Berchon et Brutails reverront le travail pour en atténuer les longueurs et les points étrangers à l'archéologie et à l'histoire.

M. de Mensignac lit plusieurs petites notes à insérer dans l'article *découvertes* et *nouvelles*.

1° Sceau de la Chartreuse de Bordeaux.

2° Découverte de trois sarcophages mérovingiens, au chevet de l'église Sainte-Croix de Bordeaux; dans l'un se trouvait, parmi divers ossements, un peigne liturgique.

3° Les travaux exécutés à la même église Sainte-Croix pour

l'édification d'un nouveau clocher ont amené la découverte de cercueils en pierre sans ornementation et analogues à ceux découverts en 1847, lors du nivellement de l'ancien cimetière.

L'impression *in extenso* de ces notes est votée.

Question des élections annuelles. — L'expérience démontrant que les sociétaires se dérangent peu pour cette réunion d'ordinaire très courte, M. de Chasteigner propose que les élections du bureau soient portées à la première séance de rentrée. M. de Mensignac ajoute que ce mode de procéder est important pour la publication de l'annuaire où ne se trouverait que la composition du bureau de l'année précédente. Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité. En conséquence, les élections dorénavant auront lieu à la prochaine séance de rentrée, c'est-à-dire le deuxième vendredi de novembre, et, pour cette année, la Société sera invitée à venir procéder vendredi prochain 17 novembre aux nouvelles élections du bureau.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

I

NOUVELLES ET DÉCOUVERTES

Par M. C. de MENSIGNAC.

Annexe à la séance du 10 novembre 1893.

1° SCEAU DE LA CHARTREUSE DE BORDEAUX

La démolition d'une partie des bâtiments (logement des novices, aujourd'hui école communale des garçons Saint-Bruno) de l'ancien couvent des Chartreux de Bordeaux nous a permis de recueillir, pour le médaillier municipal, le sceau dont se servait, vers 1620, ce monastère. Cette matrice, en acier, de forme

ovale et dont le diamètre du sceau est de 0m07 sur 0m06, a une longueur de 12 centimètres et pèse 2 kil. 275 grammes. Elle a été découverte, dans les premiers jours du mois d'octobre 1893, encastrée dans la muraille extérieure, côté nord, du second étage de ce bâtiment, la partie gravée ressortant extérieurement.

Elle nous offre gravée en creux la représentation suivante :

Dans le haut, portée sur des nuages, on voit la Vierge assise reposant les pieds sur le croissant. Elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui a la main gauche appuyée sur la boule du monde. Un peu plus bas, à dextre de la Vierge, s'élevant d'un groupe de nuages, on remarque, vu de profil, un saint moine nimbé, debout, à mi-corps, les mains jointes dans l'attitude de l'adoration ; sans doute saint Bruno (?), fondateur de l'ordre des Chartreux. A senestre de la Vierge, toujours sur le même plan, on voit de face un saint moine nimbé, debout, à mi-corps, les bras étendus et les mains ouvertes ; probablement saint François d'Assise (?), patron du cardinal François de Sourdis, montrant les stigmates que l'ange lui avait imprimés sur les mains.

Dans le bas les armoiries du cardinal François d'Escoubleau de Sourdis, fondateur de la Chartreuse de Bordeaux. Tout autour la légende suivante :

[CARTHVS] IA. B. VIRGINIS. MARLE.
MATRIS. MISERICORDI [.E].

On retrouve cette même légende dans le poème de Franciscus Garassus, poème imprimé à Bordeaux en 1620 et intitulé : « Carthusia B. Mariæ M. Misericordiæ, ab illustrissimo et reverend. in Christo P. D. D Franc. S. R. E. Cardinale de Sourdis, tit. S. Marcelli, archiep. Burdigalensi et Aquitaniæ Primate regio sumptu edificata dotataque ».

On sait que l'illustre cardinal avait placé le monastère et la chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de Miséricorde.

Cette matrice, dont nous ne retrouvons aucune empreinte dans les pièces du fonds des Chartreux de Bordeaux, pièces déposées aux Archives départementales, devait servir probablement à fabriquer les sceaux en papier ou en plomb.

Nous rechercherons ultérieurement l'usage de ce sceau, et pourquoi il porte comme sujet principal les armes du cardinal François d'Escoubleau de Sourdis.

On a recueilli aussi dans la démolition un blason sculpté en relief représentant les armoiries de l'illustre cardinal. Ces armes servaient de motif de décoration à une grande cheminée placée dans la pièce nord-est du premier étage de ce bâtiment.

2° DÉCOUVERTE DE SARCOPHAGES MÉROVINGIENS A BORDEAUX

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1893, en pratiquant des fouilles pour l'édification de la nouvelle sacristie de l'église Sainte-Croix de Bordeaux, on a mis à découvert, à 1m40 de profondeur, plusieurs sarcophages en pierre de l'époque mérovingienne. Ces cercueils, qui étaient orientés ouest-est, n'avaient jamais été déplacés.

Le premier, qui mesure 1m90 de long sur 0m67 de large à la tête et 0m35 aux pieds, et dont la cuve est ornée de rayures conduites en demi-cercle, a son couvercle en forme de cintre très surbaissé. Le second, sarcophage double, qui malheureusement a été brisé en deux lors de la fondation de la tour ouest de cette église, et dont la cuve est décorée de sculptures en brins de fougère, a le fronton de son couvercle décoré, du côté de la tête, de cinq croix pattées en relief et de brins de fougère d'une régularité parfaite. Ce sarcophage est des plus intéressants pour l'histoire de l'iconographie chrétienne de cette période, car les cinq croix qu'on remarque sur son couvercle, représentent le symbole des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Dans un autre cercueil de pierre, qui malheureusement n'a pu être conservé, parce qu'il était trop brisé, on a recueilli, placé aux pieds du squelette, un peigne liturgique de l'époque mérovingienne. On sait, d'après les nombreux témoignages d'écrivains ecclésiastiques, que les peignes faisaient partie du mobilier de la primitive église, d'après l'usage où étaient les prêtres de peigner leurs cheveux, avant de s'approcher de l'autel, afin d'y paraître avec plus de décence. C'est ce qu'atteste, entre autres, du Cange, dans son Glossaire au mot *Pecten*.

Tous ces objets ont été transportés au Musée.

Nous reviendrons, dans une séance ultérieure, sur cette découverte qui a une certaine importance au point de vue de l'histoire primitive de Bordeaux.

3° CIMETIÈRE DE SAINTE-CROIX

Lorsqu'en 1847 on abaissa le niveau du cimetière de Sainte-Croix, on découvrit une quantité considérable de tombeaux ou cercueils en pierre munis chacun de son couvercle et renfermant des restes humains. Ces tombeaux ne portaient aucune inscription ni aucun symbole ; un seul était orné d'une croix à branches épatées, sculptée sur le fronton qui formait le couvercle. Ces cercueils, dont les parois étaient extrêmement minces, étaient travaillés à la pointe du pic et n'offraient que des hachures d'ailleurs très régulières.

Aujourd'hui encore en creusant des fondations pour doter l'église d'un deuxième clocher, on trouve des monuments semblables. (Congrès scientifique de France, 28e session tenue à Bordeaux, en septembre 1861, t. IV, p. 467, note de M. Sansas).

II

LES PORTRAITS DE CLÉMENT V

Par M. le Dr BERCHON

Mes études sur Clément V m'ont entraîné nécessairement à rechercher s'il existait quelque portrait de ce pape et mes investigations prolongées m'ont permis de recueillir sur cette question une quantité de documents assez considérable mais de valeur variable.

Je savais bien que Bertrand de Goth figurait dans la galerie de l'Archevêché de Bordeaux, mais mes précédentes visites à cette galerie, pour retrouver un Pey Berland authentique ou ancien, ne m'avaient pas inspiré une grande confiance dans l'autorité historique de cette collection.

J'avais appris qu'il existait un autre portrait dans une

famille de Bordeaux qui avait pensé qu'elle pouvait même descendre de la maison de Goth, et j'avais aussi signalé, il y a trois ans, la présence d'une troisième toile dans un château des environs de Bordeaux, où se trouvent près de 100 portraits, datant au moins du XVIIe et commencement du XVIIIe siècles, quand je rencontrai deux gravures représentant le pape Clément V, gravures presque identiques dont mon fils prit le dessin et dont je soumets la plus nette à la Société. Elle a sa date de 1685.

Mais cela ne pouvait me suffire, et du reste quand on est né chercheur on est persévérant en diable et c'est à cette qualité que je dois d'avoir maintenant des renseignements sur une dizaine de toiles ou gravures où notre pape girondin est représenté.

C'est d'abord un tableau triangulaire où se trouvent un roi tenant un sceptre fleurdelysé et un archevêque ou cardinal, tableau que l'on dit représenter Philippe le Bel et Bertrand de Goth.

Puis, dans la sacristie de Saint-Seurin, une copie du tableau de l'archevêché, tableau moins ancien que le dernier et qu'on dit être la copie d'un troisième conservé près d'Uzeste ou de Villandraut.

Je n'entre dans aucun détail, mais je dois cependant ajouter que M. le curé Brun, qui m'a signalé le tableau triangulaire, m'a aussi communiqué une photographie d'une peinture de Florence où notre pape symbolise le droit ecclésiastique près de Justinien représentant le droit civil.

J'en passe et peut-être des meilleurs parce que je ne veux que prendre date par cette note. J'ai besoin de soumettre mes matériaux à une sévère analyse avant de conclure, et cependant je ne puis résister dès ce moment au plaisir de dire que je crois être autorisé à croire qu'il existe une représentation authentique de Clément V, me réservant de prouver cette proposition dans une très prochaine communication à la Société.

J'ajoute que je dois la vérification de l'état des tableaux de l'archevêché et de Saint-Seurin à notre archiviste zélé M. Amtmann, et j'apprends aussi de M. le curé Gaussens que M. Cirot

de la Ville avait obtenu le portrait de la sacristie d'un parent de la famille de Goth.

Je remets à prochaine séance une note plus détaillée sur l'iconographie de Clément V.

Séance complémentaire du 17 novembre.

Présidence de M. F. Habasque, président.

D'après le recensement des votes, le bureau se trouve ainsi constitué pour l'année 1893-1894 :

Président : M. C. de Mensignac.

Vice-Présidents : MM. Charles de Faucon et Piganeau.

Secrétaire général : M. le Dr Berchon.

Secrétaires-Adjoints : MM. de Manthé et Feret.

Archiviste : M. Amtmann.

Trésorier : M. Dagrant.

Assesseurs : MM. l'abbé Léglise, comte de Chasteigner et Fr. Habasque *(président sortant).*

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 8 décembre 1893.

Présidence de M. de Mensignac, président.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 du soir à l'hôtel de l'Athénée, lieu ordinaire des réunions de la Société archéologique.

Sensible au vote du 17 novembre dernier, à la suite duquel il a été élevé à la présidence, M. Camille de Mensignac adresse ses remercîments à l'assemblée. Il l'assure de son entier dévouement et promet de maintenir la Société au rang où ses prédécesseurs l'ont élevée.

M. Emilien Piganeau a la parole pour donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et celui de la séance consacrée aux élections ; ils sont adoptés tous les deux.

M. Piganeau, ancien secrétaire, élu récemment vice-président, procède à l'installation de son successeur, M. de Manthé.

Après des éloges pour le zèle de ce dernier, il rappelle les origines de la Société dont il est un des membres fondateurs et se félicite des marques d'amitié et de dévouement que lui ont prodiguées ses collègues. Il évoque ensuite les principaux incidents qui se sont produits dans le cours de ses vingt années de secrétariat. « Cela, dit-il, me donne bien je pense, le droit de prendre, aujourd'hui, ce que j'appellerai ma retraite ».

Il termine ainsi :

« Dieu merci, les temps difficiles sont passés et ne se renouvelleront plus, j'ose le croire ; une vraie et sincère confraternité nous unit tous; tous ensemble, sans arrière-pensée, anciens et nouveaux venus, nous travaillerons à l'œuvre commune, pour laquelle, dans mon nouveau rôle de vice-président, rôle dont je me hâte de vous remercier, Messieurs, j'apporterai pour ma part, comme par le passé, tout le dévouement et tout le zèle que m'inspirent, avec votre amitié, l'amour de la science et de l'archéologie ».

Des applaudissements unanimes accueillent ces dernières paroles. Ils prouvent à M. Piganeau combien grande est l'estime que sa valeur et l'aménité de son caractère lui ont conquise au milieu de ses collègues.

M. de Manthé remercie ensuite la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant secrétaire. Il propose qu'un vote de félicitations soit adressé à M. Piganeau, ce qui est adopté avec le plus vif empressement.

Puis il est procédé à l'élection de deux candidats qui demandent à entrer dans notre Compagnie.

Après un vote à mains levées, MM. l'abbé Salviani, curé de Langon et Nicolaï, avocat, sont admis en qualité de membres titulaires ; ils sont présentés, le premier, par MM. Garreau et Feret, le second, par MM. Habasque et Brutails.

M. le Président donne lecture de la correspondance.

1° Lettre de M. le docteur Berchon, qui, réélu secrétaire général, transmet ses remerciements.

Notre bibliothèque a reçu, dans le cours du mois précédent,

un fascicule des travaux de la Société Anthropologique de Rome. Cette Société demande un échange de publications.

Cette proposition est renvoyée au bureau qui statuera.

L'ordre du jour appelle un rapport sur l'excursion faite à Bazas, le dimanche 16 juillet 1893, par la Société archéologique.

M. Brutails, auteur de ce rapport, détaille les curiosités de cette ville ; il rappelle aussi les incidents les plus marquants de la journée, et celà, il faut l'avouer, avec une verve humoristique qui ne manque pas de piquant.

L'impression en est votée.

M. de Manthé a la parole pour présenter un dessin du costume que portait, à l'époque du Directoire, un bourgeois campagnard de Gensac.

Après avoir rappelé que le costume rural a été très peu étudié, il termine en souhaitant que sa communication en entraîne d'autres qui pourraient être la base — au moins dans notre province — du livre qui manque à toutes les bibliothèques : *l'Histoire du costume populaire dans l'ancienne France.*

L'impression de la note et du dessin est votée.

M. le Président présente une hache en pierre trouvée au lieu dit Font Castel, commune de Mérignac.

Suivant notre honorable confrère M. Daleau, les haches ayant une disposition semblable seraient extrêmement rares. Il déclare ne connaître que trois types offrant les mêmes caractères. Il fait observer que le tranchant de cette hache a été soigneusement poli alors que la partie supérieure ou corps de hache est simplement bouchardée. Cet instrument, de l'époque préhistorique, paraît être en roche éruptive et pourrait provenir du Puy de Dôme.

M. le Président annonce ensuite qu'une mosaïque d'environ soixante mètres carrés a été détruite dans le sous-sol des anciennes Folies-Bordelaises, rue Sainte-Catherine. Il déplore les actes de vandalisme trop fréquemment renouvelés de ceux qui, dans les chantiers de terrassement ou de construction, ont la conduite des travaux.

L'assemblée partage ses regrets.

M. Piganeau a de nouveau la parole pour lire un rôle de la population armée de Saint-Emilion en 1620. Il fait précéder cette lecture d'un exposé des motifs qui avaient entraîné cet inventaire d'armes.

M. le Président propose l'impression, ce qui est adopté.

M. Edouard Feret, donnant suite à sa *Statistique archéologique*, nous parle de Camblanes. L'église de ce lieu est de fondation romane. Il en est de même de celle de Saint-Pantaléon de Meynac, annexe de la première. Puis il est question des troubles de la Fronde, du terrible incendie de l'église paroissiale où périrent, au rapport des chroniqueurs contemporains, la majeure partie des habitants de Camblanes. Puis M. Feret passe à l'histoire des anciennes maisons nobles de cette commune : La Chausse (XVIe siècle); La Garette (XVIe siècle); Le Flech, (XVe siècle); Port-Neuf; La Rigaudière, etc., etc.

M. le Président lève la séance en communiquant à l'assemblée une note de M. le Secrétaire général qui annonce l'apparition, dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, d'une très intéressante et substantielle étude de notre confrère M. Brutails; elle est intitulée *l'Art religieux dans le Roussillon*.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, R. de Manthé.

EXCURSION A BAZAS

Compte-rendu par M. BRUTAILS

Annexe à la séance du 8 décembre 1893.

La Société archéologique ayant, sur la proposition de M. Bardié, décidé de faire cette année-ci une seconde excursion, en fixa la date au 16 juillet et le but à Bazas. Rendez-vous fut pris à la gare Saint-Jean, où l'on devait prendre

l'express du matin. A l'heure dite étaient présents : MM. Habasque, président de la Société; Dagrant, trésorier ; Amtmann, archiviste; Feret, secrétaire-adjoint; Bardié, Flos, de Manthé, Brutails. A Langon, la caravane se renforça de M. Garreau, qui connaît parfaitement Bazas et qui venait nous en faire les honneurs avec son habituelle urbanité.

Dès l'arrivée, nous visitâmes les restes d'anciens remparts qui avoisinent la porte du Gisquet. Cette porte, depuis le jour où M. Drouyn l'a gravée dans la *Guienne militaire*, a été l'objet, la victime d'une restauration qui l'a défigurée. Je ne m'attarderai pas à refaire la description que M. Drouyn a donnée des parties basses de cette construction. Aussi bien nous passons un peu rapidement, et allons voir plus loin un couvent de Capucins, aujourd'hui transformé en habitation particulière. Partant de ce principe que dans tout édifice antérieur à la Déclaration des droits de l'homme les archéologues sont chez eux, nous entrons et adressons à brûle-pourpoint à la domestique étonnée les questions ordinaires : « Y a-t-il des voûtes ici ? » Il en existe, en effet ; mais les pièces voûtées sont occupées par le propriétaire, malade et couché. Il faut nous faire quelque peu violence pour respecter son repos.

Plus loin, une fontaine attire nos regards, elle n'est pas fort ancienne, et l'idée de son ornementation est peu esthétique. C'est évidemment une erreur, parmi tant d'autres erreurs de la Renaissance et des siècles suivants, que d'avoir adopté des motifs de décoration ne répondant en rien ni à la nature ni à la fonction des matériaux. Des arabesques ou des cadres ont leur raison d'être, en plâtre, sur les trumeaux de nos appartements; exécutés en pierre sur un parement dont ils coupent les joints, ils sont irrationnels au possible. Ces réserves faites, la fontaine de Bazas n'est pas sans présenter quelque intérêt.

Mais cette heureuse ville offre des attractions de plus d'un genre et des sujets d'étude pour tous les goûts : l'un d'entre nous, membre de la Société Linnéenne, enrichit son herbier d'une abondante moisson, pendant que nous admirons devant nous un site ravissant, où les remparts grisâtres qui semblent porter la cathédrale jettent leur note mélancolique dans une éclatante symphonie de verdure.

Peu après, nous étions sur la place; c'était l'heure des offices, et, en attendant que la messe fût terminée, nous passâmes en revue les maisons du XVIe siècle, les galeries ou *cornières*, l'Hôtel-de-Ville, d'une solennité un peu froide, enfin l'ancien couvent des Ursulines, actuellement occupé par les Frères des Écoles chrétiennes. Ce qui reste de ce couvent est réellement intéressant; dans cette construction moderne, du XVIIe siècle apparemment, les motifs sont en grande partie gothiques : profil des bases, pénétration des arcs moulurés dans les piles cylindriques, etc. Une assez jolie porte ornementée s'ouvre sur la cour. M. Amtmann a pris de ce point une délicieuse photographie du chevet de la cathédrale. Il y a ajouté diverses vues de la façade du même monument.

Cette façade admirable nous a longuement retenus : c'est la plus riche assurément et l'une des plus curieuses de la région. La base du clocher, dégagée depuis peu, annonce bien franchement son origine romane; les portails sont du bon XIIIe siècle ; mais la partie antérieure, gauchement greffée sur les constructions de cette époque, est du XVe siècle sans doute, et le trumeau central, du XVIe ou du XVIIe. On a jugé dernièrement, paraît-il, que ce chef-d'œuvre gothique n'était pas suffisamment dénaturé par l'ignoble pignon néo-grec qui le surmonte, et on a placé sur le trumeau de la baie du milieu un saint Jean mal peigné, dont la blancheur éclatante hurle sur le fond gris de la façade. A l'étonnement que nous en avons ressenti, l'indignation a succédé en nos âmes d'archéologues, lorsque M. Feret nous a appris que des statues, arrachées de ces niches vides, servaient de bornes dans les environs : la Société a aussitôt résolu de demander qu'on les remît en place; s'il faut absolument des bornes, on pourra débiter à cet effet le saint Jean ébourriffé, à moins que cet intrus ne soit de plâtre.

L'intérieur de Saint-Jean de Bazas est plus intéressant encore que l'extérieur; c'est l'une des églises les plus déconcertantes que j'aie jamais rencontrées. La période gothique et la période moderne y ont laissé des travaux si homogènes, si intimement mêlés, qu'il est très difficile aujourd'hui d'assigner à chaque siècle son œuvre respective.

En 1243, le roi d'Angleterre donnait 30 marcs pour l'œuvre de Bazas ; il ne reste tout au plus de cette date que partie de la façade. Les premières travées de la nef en entrant sont du XVIe ou du XVIIe siècle; dans le fond de la nef et dans l'abside, les supports sont du XIVe siècle; le déambulatoire et les chapelles qui se raccordent si mal à l'abside paraissent remonter au XVe siècle. Mais à quelle époque attribuer le faux triforium en anse de panier et la maîtresse voûte? C'est ce qu'un rapide examen ne nous a pas permis de déterminer.

Notre-Dame du Mercadil a été divisée au moyen de cloisons et de planchers qui enlèvent à l'intérieur tout caractère. C'est une très curieuse église à une nef, dont la face nord a été détruite pendant les guerres de religion et restaurée. Dans les maçonneries de cette réfection, on a noyé des blocs dont les moulures ont un profil gothique. Une vue de la face sud a été gravée jadis par M. Drouyn; comme au chevet de La Réole, la corniche est portée par des modillons d'aspect roman. Ces corbeaux, les longues fenêtres percées à travers la paroi méridionale, enfin un plafond cintré qui couvre le vaisseau sont les seules particularités dont j'aie gardé le souvenir. L'édifice tout entier m'a laissé l'impression que, si l'art gothique fut long à disparaître du sol bazadais, il avait été aussi bien long à s'y établir.

Le Collège nous a fourni l'objet d'une dernière visite. Certains de ses bâtiments remontent à l'ancien régime; la chapelle garde de vieilles stalles dont deux jouées sont ornées de bas-reliefs assez jolis. M. le Supérieur du Collège nous a montré d'intéressantes gravures des derniers siècles et nous a fait les honneurs de l'établissement avec une exquise courtoisie.

A 4 heures environ, nous reprenions la route de Bordeaux. J'allais omettre un détail, mais qui a son importance : le déjeuner, servi à l'hôtel du Cheval-Blanc. Dire que la plus grande cordialité a régné parmi les convives, c'est se servir d'un cliché. Mais, grâce à Dieu, ce cliché est, pour les excursions de la Société archéologique, l'expression constante de la vérité.

UZESTE

NOTES HISTORIQUES

Par M. l'Abbé BRUN

Curé d'Uzeste,

Membre de la Société Archéologique de la Gironde.

I

Le bourg d'Uzeste.

Les origines du bourg d'Uzeste sont assez confuses. On a souvent parlé d'un vieux document des Bénédictins de la Réole, attribuant à la famille de Goth la fondation d'Uzeste. Hâtons-nous de dire que ce vieux document n'a jamais été produit. Nier son existence serait accuser de mauvaise foi, et sans preuves, les premiers auteurs qui l'ont cité. Néanmoins nous sommes obligé d'avouer que la tradition qui en découle n'a point de certitude historique. Ces réserves faites, voici cette tradition :

Quelque temps après le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henry Plantagenet, la famille de Goth, déjà alliée aux premières familles de la région, voulant se soustraire aux troubles qui désolaient alors la Provence, vint s'établir dans le Bazadais et y fonda un bourg qu'elle appela « Uzesta » en souvenir de sa ville d'origine « Uzès » près de Nîmes.

Cette tradition ne manque pas d'ailleurs de vraisem-

blance ; car c'est au moment même du démembrement de l'ancien comté de Provence, après que Raymond Bérenger eut été forcé de céder au Comte de Toulouse la partie septentrionale du comté de Provence, devenue alors le *marquisat de Provence*, qu'apparaît dans le Bazadais la noble famille de Goth, vers 1142.

Quelque temps après, en 1166, le siège épiscopal de Bazas était occupé par Garcias Benquet, frère d'Arnaud Garcias de Goth (1).

En 1261, Raymond de Castillon, autre évêque de Bazas, réunit l'église d'Uzeste à la mense épiscopale (2).

Il y avait alors sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la partie méridionale de la commune de Villandraut, sur les bords du Ciron et en face même d'Uzeste, une paroisse appelée Saint-Martin de Goth. C'était apparemment le lieu de résidence du chef de la noble famille de Goth, tant illustrée depuis par Clément. Le registre des hommages rendus en 1273 au roi d'Angleterre, porte mention d'un Sennebrun de Goth qui fait hommage à Edouard Ier pour sa seigneurie d'Uzeste.

Il y a lieu de croire que Béraud de Goth, fils aîné du précédent, hérita de son père la seigneurie d'Uzeste.

Ce Béraud de Goth était un homme de guerre, un chevalier opulent (3). Il avait reçu de son frère Bertrand de Goth, évêque d'Agen et parrain du futur pape, la terre de Grayan en Médoc, qui était aussi un fief du roi d'Angleterre. Une bulle de Clément V à son frère

---

(1) *Chronicon vasatense.*

(2) *Ibid.*

(3) *Patre Beraldo, viro militari, equite opulento.* Ciaconius, t. III, page 359.

Arnaud Garcias de Goth, vicomte de Lomagne, nous apprend que cette riche famille possédait encore un domaine considérable à Pessac, et percevait annuellement partie des dîmes et novales dans les paroisses de Saint-Symphorien et de Saint-Germain d'Esteuil (1). On trouve aussi des traces de redevances féodales appartenant à cette famille dans la ville de Bordeaux et particulièrement à Saint-Seurin (2).

Des onze enfants de Béraud de Goth, quelques-uns méritent une mention spéciale : Arnaud Garcias, que Philippe le Bel créa vicomte de Lomaigne et Autvillars; Bertrand, qui fut pape sous le nom de Clément V; Gailhard, qui fut écrasé à Lyon lors du couronnement de son frère; Elpide, qui épousa Amanieu Ier de la Motte, seigneur de Roquetaillade, dont les descendants portèrent fièrement jusqu'à la Révolution le titre de premier baron du Bazadais; Gailharde, qui épousa le Soudan de la Trave, à qui elle dut apporter en dot la terre d'Uzeste, dont il se qualifie seigneur depuis cette époque.

Voici d'ailleurs un tableau généalogique de cette famille, auquel le lecteur trouvera sans doute quelque intérêt. Ce tableau, dressé dans le but d'indiquer les descendances actuelles de la famille de Goth, est forcément incomplet. D'ailleurs, à cause des obscurités et des hésitations des meilleurs auteurs, nous donnons cette généalogie sous toutes réserves.

---

(1) Registres de Clément V, n. 5374. Disons une fois pour toutes que les documents tirés des Registres de Clément V, et dont nous ferons usage dans le cours de cette étude, nous ont été obligeamment communiqués par M. l'abbé Lacoste, curé de Saint-Pardon (Gironde).

(2) *Arch. dép. de la Gironde.* Série G. fonds de Saint-Seurin. Aff. Duchalard.

ROSTAING DE GOTH

Garcias Benquet,
évêque de Bazas, 1166.

1° à Mascarose de Mauléon,
d'où

Béraud,
qui eut onze enfants,
parmi lesquels :

Arnaud.

Sanseron.

Bernard,
qui eut trois fils.

Arnaud Garcias, vicomte de Lomaigne et d'Autvillars. De ses deux femmes : Blanche et Miramonde de Mauléon (1309), il eut dix enfants légitimes et trois naturels, dont :

Béraud ou Bérard, archev. de Lyon, puis cardinal, év. d'Albano.

Gaillard, écrasé à Lyon, d'où les Rouillac, les de Luppé, les d'Epernon, les du Bouzet, les de Pontac.

Bertrand, qui épousa la veuve de Lautrec.

Braïde, mariée à un Bruniquel.

Judie, qui épousa un de Montferrand, d'où les Lur-Saluces.

Raymond, cardinal du titre de Ste Mariæ Novæ.

Régine, qui épousa Jean I d'Armagnac. Sa succession donna lieu à une foule de procès et revint en partie aux Durfort-Duras, en partie à Bertrand et Gailhard de La Motte.

Gailhard, cardinal du titre de Sanctæ Luciæ in silice.

1142

Arnaud Garcias de Goth, 1149.

Raymond de Goth, 1254.

Sennebrun de Goth, 1273, marié deux fois.

2° à la marquise d'Ilhac, d'où

Bertrand, évêque d'Agen, parrain de Clément V.

- Bertrand (Clément V).
- Gailharde, qui épousa le seigneur de Préchac, Soudan de la Trave et d'Uzeste avec postérité.
- Agnès, qui épousa un de Savignac.
- Mathilde, épouse d'un Clermont-Lodève, cinq enfants, d'où les Budos.

- Régine, qui épousa Anissant de Piis, d'où les de Piis, de Guyenne, éteints dernièrement dans les familles de Montesquieu, de Camiran, de Verthamon.
- Marquèse, qui épousa Arnaud de Durfort, d'où les Durfort-Duras.
- Elpide, qui épousa Amanieu I de La Motte, seigneur de Roquetaillade et de Langon d'où :

- Amanieu II.
- Raymond Arnaud, évêque de Bazas.
- Bertrand, héritier, avec le cardinal Gailhard de la Motte, de Régine de Goth.

Béraud de Goth, épousa Ide de Blanquefort. Selon quelques-uns, ses onze enfants, six garçons et cinq filles, seraient nés de cet unique mariage. Selon les autres, Ide de Blanquefort ne lui aurait donné que des filles, et c'est d'un second mariage avec une fille de Villandrando, dont les terres touchaient les siennes propres, que seraient nés les autres enfants. Ce second mariage expliquerait l'entrée à cette époque de la terre des Villandrando dans le patrimoine de la famille de Goth (1).

La descendance de ces familles est, du reste, très nombreuse, par suite de ces alliances et comprend encore de nos jours, en Guyenne, avec les maisons que nous avons citées, les Durfort-Duras, marquis de Galard-Magnas, comtes de Galard-Saldebru, d'Esparbès de Lussan, de Lur-Saluces, Lafontan de Goth, etc.

Cette dernière famille est ici particulièrement intéressante à cause de son nom. M. de Lafontan de Goth

---

(1) « Vers 1200, vivait un cadet de Biscaye, appelé don Alonzo Lopès et apanagé de Villandrando, lequel eut deux fils. Don André, le plus jeune de ses fils, ayant petite part au patrimoine, passa en France, à la suite de Madame Blanche de Castille, s'arrêta en Guyenne et, là, fit si bien qu'il acquit une seigneurie près de Bazas, en un lieu qui, de son nom, s'est appelé et s'appelle encore Villandraut. Un demi-siècle ne se passa pas que le manoir de Villandraut, porté dans la maison de Goth par la fille ou la petite-fille du même André, vit naître le fameux Bertrand de Goth qui fut pape sous le nom de Clément V ». Jules Quicherat. Bibl. de l'école des Chartes, t. I, 2e série; 1844, p. 119.

Plus tard dans sa *Vie de Rodrigue de Villandrando*, M. Quicherat a exprimé des doutes sur ces origines de Villandraut, qu'il avait recueillies dans une chronique espagnole. Ces doutes lui viennent de ce qu'à la fin du XIIIe siècle on n'écrivait pas Villandrando, mais Vignandraut, qui aurait une tout autre étymologie. Je serais porté à croire que le savant professeur se trompe sur ce point, car au moins dès le commencement du XIVe siècle on écrivait Villandrando. Témoin l'épitaphe de Clément V dont nous donnons plus loin un fac-simile.

nous écrivait dernièrement : « La qualité d'héritier de » la branche aînée de Goth a été reconnue par attesta- » tion de noblesse et divers documents royaux à Antoine » de Lafontan de Goth, mon bisaïeul, et à Antoine de » Lafontan de Goth, mon grand-père, le dernier qui ait » rendu hommage pour la châtellenie de Goth, ainsi » qu'il résulte de divers hommages au roi Louis XVI, » en 1778 » (1).

Bertrand de Goth, celui qui devait être d'abord évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, et enfin pape sous le nom de Clément V est-il né à Uzeste ou à Villandraut. C'est là une question qui a déjà fait couler des flots d'encre (2), et qui n'est pas encore résolue. Peut-être le sera-t-elle bientôt quand on aura retrouvé le testament de Clément V, dont l'existence semble ne faire aucun doute aujourd'hui, et qui nous

---

(1) Voici, d'après M. de Lafontan de Goth, comment le nom illustré par Clément V a été recueilli successivement par ses ancêtres : « Seguyne » de Goth, à la mort du frère aîné de son père qui n'avait eu que des filles, » fut déclarée héritière du nom, des armes et des prérogatives de la bran- » che aînée de Goth pour les transmettre à sa descendance noble. Elle » épousa noble de Palenchérie, qualifié de haut et puissant seigneur. Son » fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils se transmirent successivement » la châtellenie de Goth (en Lomaigne) jusqu'à Jehanne de Palenchérie de » Goth qui épousa Xans de Fabre de Latade, chevalier, etc., lequel, par » lettres patentes du roi Charles VIII, fut reconnu héritier pour lui et ses » enfants du nom, des armes, etc., de la branche aînée de Goth. La der- » nière des Fabre, qui s'appelait constamment Rose de Goth, épousa, en » 1727, Antoine de Lafontan, comte de Lamarque, avocat au Parlement de » Bordeaux. La qualité d'héritier de la branche aînée de Goth a été recon- » nue, par attestation de la noblesse et divers documents royaux, à Antoine » de Lafontan de Goth, mon bisaïeul, et à Antoine de Lafontan de Goth, » mon grand-père, le dernier qui ait rendu hommage pour la châtellenie » de Goth, ainsi qu'il résulte d'un hommage au roi Louis XVI, en 1778 ».

(2) Voir les diverses polémiques engagées dans le *Glaneur de Bazas*, en 1866 ; dans l'*Ami de l'Ouvrier et du soldat*, en 1879 ; dans la *Ruche catholique*, etc. Voir surtout une Etude rapide mais très documentée de M. l'abbé Fauché dans la *Revue catholique de Bordeaux*, 1894.

dira au moins pourquoi ce pape voulut être enterré à Uzeste. Je veux bien me garder de prendre parti dans l'un ou l'autre des deux camps rivaux, mais je crois utile de donner l'état actuel de la question.

D'abord la question me semble mal posée. Il n'y aurait rien d'étonnant en effet à ce que, le jour où la difficulté sera tranchée, Uzeste et Villandraut fussent renvoyés dos à dos, car la paroisse de Saint-Martin de Goth, aujourd'hui disparue, n'était ni l'une ni l'autre des deux paroisses aujourd'hui rivales dans cette affaire. C'est Clément V qui, devenu pape, réunit à Villandraut le territoire de Saint-Martin de Goth par une disposition spéciale. Mais, à l'époque de la naissance du futur pape, Saint-Martin de Goth et Villandraut étaient probablement distincts. Et quoi d'étonnant à ce que Bertrand de Goth fût né à Saint-Martin de Goth, le siège sans doute du chef de cette illustre famille?...

Les partisans de Villandraut s'appuient sur le témoignage du plus grand nombre des historiens, et en particulier de Bernard Guidonis, évêque de Lodève, et contemporain de Clément V. — Les partisans d'Uzeste s'appuient principalement sur le texte du *chronicon vasatense* (1), dont l'auteur, Raymond Arnaud de la Motte, évêque de Bazas, était lui aussi contemporain, et, de plus, propre neveu du pape. Mais, répétons-le, sans insister davantage sur ce point minutieux d'histoire, la question est loin d'être résolue, et il est peut-être bon de faire remarquer ici que Villandraut et Uzeste sont distants l'un de l'autre d'une lieue à peine, et que cette question tant débattue est, pour cela même, quelque peu oiseuse (2).

---

(2) *Oriundus ex pago de Uzesta.*

(3) Renan, dans *La Papauté hors de l'Italie, Clément V*, nous déclare très catégoriquement, dès les premières pages de son travail, que Bertrand

La date de la naissance du Pontife n'a pu encore être fixée. On peut affirmer néanmoins qu'il naquit vers l'an 1264 (1).

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que si Clément V, en 1307, construisit sur le territoire de Villandraut le magnifique château dont on admire encore les ruines imposantes, son cœur resta attaché à Uzeste. Le fait même de sa sépulture à Uzeste, qu'il avait voulu par disposition testamentaire, est assez explicite sur ce point. Dans toutes ses bulles aux deux chapitres jumeaux, le Pape nomme toujours celui d'Uzeste avant celui de Villandraut. « A nos chers fils, les doyens et chanoines d'Uzeste et de Villandraut » est pour lui une formule invariable (2). Dans son Testament Clément V laisse aux pauvres d'Uzeste des sommes importantes, alors que Villandraut n'est même pas nommé.

Une fontaine dans le bourg même d'Uzeste est ornée des armes de la famille de Goth, qui portait d'or à trois fasces de gueules. L'écu est sommé du chapeau à trois houppes et entouré d'un collier d'animaux qui sont peut-être des léopards anglais. Cette ornementation bizarre est assez intéressante pour que nous la notions ici et que nous en donnions le dessin (3).

---

de Goth est né à Villandraut. Aux dernières pages de ce même travail, il affirme non moins catégoriquement que Bertrand de Goth était natif d'Uzeste. C'est là assurément un système de critique fort ingénieux, et dont on est en droit d'attendre des résultats étonnants. Voir la *Revue des deux Mondes*, 1er mars 1880.

Nous tenons à constater ici à cette occasion que Renan, sauf quelques réserves qu'a déjà faites avec beaucoup d'érudition M. le marquis de Castelnau d'Essenault, doit compter au nombre des apologistes de Clément V. (*Clément V et ses récents historiens*, par M. le marquis de Castelnau d'Essenault.)

(1) M. le marquis de Castelnau d'Essenault, *op. cit.*

(2) Registres de Clément V, *passim*.

(3) Les armes de la famille de Goth sont blasonnées dans la *Notice historique sur la ville et les évêques de Comminges*, d'argent, alias d'or, à

La ligne masculine directe des de Goth ne tarda pas à s'éteindre comme on le voit par le tableau généalogique résumé plus haut et la seigneurie d'Uzeste, passée dans la maison du Soudan de la Trave, arriva bientôt aux Montferrand puis aux de la Lane, comme nous le verrons bientôt. Les ruines du château de la Trave dont quelques blocs massifs sont suspendus sur le Ciron, se voient encore dans un site ravissant, près du pont qui sépare Uzeste de Préchac. Le château de Roquetaillade, plein des souvenirs des de Goth et des de La Mothe, et habité aujourd'hui par M. de Baritault, se dresse à trois lieues d'Uzeste, entièrement restauré il y a quelques temps déjà par M. Viollet-le-Duc (1).

Le bourg d'Uzeste était, au XIIe et au XIIIe siècle, très célèbre dans les régions landaises, non point par la fécondité de son sol ou les produits de son industrie, mais par les faveurs extraordinaires que la T. Ste Vierge répandait en abondance sur la foule des pèlerins qui venaient l'honorer dans la petite église romane dont il reste encore une grande partie des murs (2). Les chro-

---

trois fasces de gueules, M. Léo Drouyn, trompé sans doute par les verrières de l'église d'Uzeste, blasonne : fascé d'or et de gueules.

Comme nous l'avons dit, les de Goth ont toujours porté : d'or à trois fasces de gueules. Comme supports : deux lions rampants à la tête contournée, portant quelquefois l'écu en bannière, les Goth étant chevaliers bannerets. L'écu est timbré d'une couronne de marquis dans la branche des Goth de Rouillac. Ces armes se retrouvent ainsi, très mutilées d'ailleurs, sur un pilier de l'église Saint-Romain, placé à l'entrée d'une chapelle où jusqu'à la Révolution ont été enterrés les seigneurs de Goth en Lomaigne.

(1) La restauration de Roquetaillade a été très vivement critiquée par M. Anthyme Saint-Paul, dont l'opinion d'ailleurs est partagée par d'éminents archéologues girondins.

(2) *Uzesta, ignobilis locus et sterilis, sed nobilis miraculis Beatæ Mariæ Virginis. — Sponde. Annalium ecclesiasticorum E. C. Cæsaris Baronii continuatio*, éd. 1639, p. 383.

niques ne nous ont rien conservé des grâces et des merveilles de N.-D. d'Uzeste; mais les huguenots ont passé, accumulant les ruines, ravageant le sanctuaire vénéré, mutilant affreusement la madone légendaire; d'autres sanctuaires en l'honneur de Marie se sont élevés dans les régions voisines; sept siècles se sont écoulés lentement, et, malgré tout, le souvenir des grâces miraculeuses de N.-D. d'Uzeste n'est point éteint. Les grandes fêtes de la sainte Vierge sont ici célébrées avec éclat et les plus petites fêtes de Marie sont chômées par le peuple d'Uzeste, héritier de la reconnaissance de ses ancêtres. Il y a encore bien des pèlerins isolés qui viennent de toutes les régions landaises implorer la Toute-Puissante intercession de Marie dans le sanctuaire d'Uzeste. Il m'a été donné de recueillir les débris épars d'une magnifique statue de Vierge-Mère, que les huguenots d'abord, les révolutionnaires ensuite, et bien d'autres causes plus ou moins avouables (1), avaient réduite à l'état le plus misérable, et de donner à cette relique de la foi de nos aïeux une place honorable dans notre sanctuaire. Ç'a été au point de vue archéologique une bonne fortune. Mais cette restauration a été surtout une satisfaction pour la piété des pèlerins.

Disons aussi que cette madone vénérable a droit à la première place dans ce sanctuaire qui est bien le sien, et qu'elle a bâti par les mains de Clément V (2).

---

(1) Dans une visite à la collégiale d'Uzeste, dont le procès-verbal est aux archives de l'archevêché de Bordeaux, le cardinal de Sourdis ordonne qu'on fasse disparaître la vieille madone, si mutilée qu'il la trouvait indigne d'être conservée.

(2) « *Beatæ M. Virginis in cujus honorem Clemens ecclesiam ibi ædificaverat* ». *Sponde, loco cit.* — *Ob devotionem quam ad eum locum habuerat. Ciaconius. Vita et res gestæ pontificum Romanorum*, édit. Oldoin, 1677, t. II, p. 359.

Car en dehors des liens de famille qui l'attachaient à Uzeste, où peut-être il eut son berceau, Clément V fut de son temps le plus pieux, le plus confiant des pèlerins à N.-D. d'Uzeste. Quand il eut été élevé sur le siège de Saint-Pierre, il n'oublia point la madone tant aimée, et par deux fois (1) dans le cours de son pontificat, il vint se prosterner à ses pieds avec toute la cour papale.

C'est par dévotion pour N.-D. d'Uzeste qu'il construisit les voûtes de cette église, éleva le chœur et l'abside qui font de ce monument un des plus curieux et des plus remarquables de la Gironde, et qui le distinguent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur surtout par son charme et son élégance. C'est par dévotion pour N.-D. d'Uzeste qu'il érigea cette église en collégiale et y fonda un chapitre séculier qui fut dispersé par la Révolution.

Donc, la renommée d'Uzeste au XIIIe siècle s'étendait au loin et ce sanctuaire était très célèbre. La famille de Grailly, d'ailleurs alliée à la famille de Goth, était unie à ce sanctuaire par des liens très étroits. En 1278, par lettres patentes du 12 juin, Edouard, Roi d'Angleterre, « permet pour lui et ses héritiers à Jean de » Grailly, seigneur de Benauge, d'assigner partout où bon » lui semblera, sur le fief que ledit Jean tient de Sa » Majesté, une somme de vingt livres tournois pour le » revenu d'une chapelle que ledit seigneur veut fonder » dans l'église N.-D. d'Uzeste, diocèse de Bazas, des- » quelles vingt livres les titulaires de ladite chapelle

---

(1) « Le 4 février 1307, quelques jours avant le fameux voyage de Poitiers, et le 17 novembre 1308, à son départ du côté d'Avignon ». L'abbé Lacoste, *Nouvelles études sur Clément V.*

» jouiront sans que le prince ou ses successeurs puis-
» sent les réclamer » (1).

Un tombeau, placé aujourd'hui dans une des chapelles absidiales, attire l'attention du visiteur. Sur la pierre tombale est étendue la statue d'un chevalier du XIIIe siècle qui a intrigué bien des archéologues. Hâtons-nous de dire que c'est là seulement une pierre tombale dont le tombeau a disparu. Elle a été placée sur une ancienne piscine que les vieillards ont bien connue et qui était encadrée d'un gable fort intéressant dont les fragments très bien conservés ont été rassemblés contre le mur nord de l'Eglise, à l'extérieur. A l'époque où la piscine était à découvert, la statue tombale, dont nous nous occupons, était abandonnée et gisait misérablement sur le dallage de l'église. Il ne peut donc être question ici, malgré les traditions locales, d'une sépulture et encore moins de la sépulture d'un cardinal de Goth.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, à un moment, dans l'église d'Uzeste, la sépulture d'un de Grailly. L'écu que le chevalier porte au flanc ne laisse aucun doute à cet égard. Le lambel dont les armes des de Grailly sont brisées, indique une branche cadette, bâtarde ou alliée; mais le fait des attaches de l'illustre famille de Grailly avec l'église d'Uzeste est ici manifestement confirmé (2).

Après ces parents des Goth qui avaient leur tombe dans l'Eglise d'Uzeste, la plus considérable de ces familles est celle des La Lanne, dont nous donnons aussi la généalogie comme barons puis marquis d'Uzeste.

---

(1) Comptes rendus de la Commission des monuments historiques de la Gironde, année 1848, p. 20.

(2) Les coquilles qui sont un des meubles de l'écu des Grailly se retrouvent souvent dans les sculptures du clocher.

SARRAN DE LA LANE, *Écuyer*

Bernard de La Lane, écuyer, seigneur de Lauvidat, à Marsan, épouse Magdeleine Dorty, demoiselle.

M. Me Isaac de La Lane, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du Parlement de Bordeaux, épouse Marie de Garron.

Lancelot de La Lane, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, vicomte de Pommiers, baron de Villandraut, Uzeste et autres places, second président au parlement de Bordeaux (1594), épouse Finette de Pontac, dame des Jauberthes.

Olive de Lalanne, dlle vicomtesse des Jauberthes, épouse Léon de Pontac, baron de Bautiran.

Sarran de Lalanne, chev., président au parlement de Bordeaux, condamné à mort dans l'affaire des rognures de monnaies, réintégré en 1644.

Sarran de Lalanne, chevalier, président à mortier (1672), seigneur, baron de Rouaillan, seigneur de Calamiac, Tustal, Jos et autres places, épouse Marie-Thérèse Vandemberg Demons, de Bordeaux.

Sarran Alphonse de Lalanne, chevalier, marquis d'Uzeste, conseiller au Parlement de Bordeaux (8 juin 1693), puis conseiller honoraire (21 février 1722), épouse en 1698 Marie-Anne Le Comte de La Tresne. Meurt le 29 juin 1706. Sa veuve épouse en 1738 le conseiller Jean-François de Marans.

Jean-Baptiste de Lalanne, chevalier, marquis d'Uzeste, seigneur de Tustal, Jos, Calamiac, baron de Rouaillan, président à mortier le 11 août 1732, mourut à Bordeaux, sans alliance, le 14 juillet 1774, âgé de 72 ans.

DU PAYS DE MARSAN (LANNES).

Sarran de La Lane, chevalier, vicomte de Pommiers, baron de Villandraut et d'Uzeste, cons. du roi en tous ses conseils, conseiller lay (1559) puis second président au parlement de Bordeaux (oct. 1569) mort en 1594.

Il épouse :

1° Perrine de Parraiges, demoiselle, alliée aux de Gourgues et aux de Mesmer.

2° Jehanne Le Comte, demoiselle, veuve de Jean de Belloc ; le mariage eut lieu en 1587. Pas d'enfants.

Marg. de La Lane, épouse Léonard de Calvimont, écuyer, seigneur du Cros, cons. au parlement de Bordeaux.

Isaac de La Lane, écuyer, conseiller au parlement de Bordeaux (janvier 1596).

Louis de Lalanne, vicomte des Jauberthes, baron d'Uzeste, conseiller au parlement de Bordeaux.

Messire Léon de Lalanne, mort abbé de St-Ferme le 22 février 1677, inhumé aux Jacobins de Bordeaux, dans la chapelle de sa famille.

Alphonse de Lalanne, chevalier, seigneur de Rouaillan, Tustal et autres places, épouse en 1632 Jeanne de Tustal.

Messire Léon de Lalanne, évêque de Bayonne (1696).

Jeanne de Lalanne, demoiselle, épouse Me Alexandre de Gascq, écuyer.

Léon Lancelot de Lalanne fut reçu conseiller au Parlement de Bordeaux le 7 mai 1706.

Marie Anne de Lalanne, épouse Messire François Etienne de Brassier, conseiller au Parlement, mort sans enfants vers 1740.

Comme on le voit, l'histoire des La Lanne est l'histoire même d'Uzeste à partir du XVIe siècle.

Anciennement appelés de La Lane, ils portaient : écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'or; aux 2 et 3 d'azur a deux lévriers d'argent, courant l'un au-dessus de l'autre.

La famille de La Lanne habitait le château d'Illon, bâti très probablement au commencement du XVIe siècle par Sarran de La Lanne, à l'époque où celui-ci acquit la seigneurie d'Uzeste et Villandraut. Thomas de Montferrand était, en effet, seigneur d'Uzeste, Landiras, Portets et Arbanats, le 28 avril 1518.

A l'extinction des de La Lanne, le château d'Illon et la seigneurie d'Uzeste furent acquis par les de Groc, dont l'un, Antoine de Groc, fut garde des sceaux près la cour des Aydes de Guienne. Il se qualifiait de chevalier, seigneur haut justicier du marquisat d'Uzeste. Les descendants de cette noble famille habitent encore Uzeste et la région bazadaise.

Vers le milieu de ce siècle, Illon, après avoir appartenu quelque temps aux Marsans, passa aux Dupuy, de Préchac.

Les familles les plus anciennes dans Uzeste sont aujourd'hui les Dufourc, les Mansencal, les Dailh, les Douence et les Bouin.

Quant à l'église d'Uzeste, son sol est pavé de tombeaux dont une pierre a montré les armes des de Goth lors des fouilles entreprises par M. Mondet, en 1870, ce qui est d'accord avec des renseignements plus anciens (1).

M. le Dr Berchon m'a même signalé dernièrement qu'un Bertrand de Bordes avait été inhumé, en 1311, près de son ami d'enfance Clément V qui l'avait fait cardinal. Outre les chanoines et les curés, vicaires perpétuels,

(1) Bulle de Jean XXII, XII kal. febr. 1317. — L'abbé Fauché, *Revue catholique de Bordeaux*, janvier 1894, page 12.

dont il serait facile, grâce aux indications fournies par les registres obituaires de la paroisse, de retrouver la sépulture, quelques familles nobles du pays avaient droit de sépulture dans la collégiale.

Les deux écus encastrés à une époque récente dans les gros piliers du sanctuaire étaient sans doute aussi des ornements de monuments funéraires. On reconnaît dans celui de droite l'écu des de la Motte, portant en cœur l'écu des de Grailly. Il m'a été impossible de déterminer l'écu du pilier de gauche (1).

II

La Collégiale et le Chapitre.

Quelle est la date exacte de la construction du chœur et des voûtes, de l'achèvement enfin de l'église d'Uzeste? Elle est aujourd'hui assez facile à préciser. Le gros œuvre était bien avancé, sinon terminé, avant la mort de Clément V, puisque par une bulle datée du prieuré de Grauseau le 30 avril 1313, le Pape en ordonne la consécration. Il fixe au 15 août suivant, jour de la fête de la T. S. Vierge, la date de cette cérémonie qui sera faite par l'évêque de Saintes, nouvellement transféré de Bazas. L'évêque nommé de Bazas, Théobald, grand chantre de la cathédrale, ne peut officier en cette circonstance, puisqu'il n'est encore que diacre; mais il est requis d'assister à la cérémonie (2). La même bulle fixe au dimanche d'après, la consécration de l'église de Villandraut, par l'archevêque de Bordeaux.

(1) On y voit un demy-vol à la bordure engreslée. Les d'Aleyrac portaient au XIVe siècle le demy-vol; et l'histoire fait mention d'un chanoine de Alayraco qui fut mêlé aux affaires de Clément V.....

(2) Registres de Clément V, n. 10,009. Lettres du Pape à l'évêque de Saintes et à l'archevêque de Bordeaux.

Les deux églises N.-D. d'Uzeste et Saint Martin de Villandraut avaient été érigées en collégiales, l'année précédente, le 28 juin 1312, par une bulle datée encore du prieuré de Grauseau. Cette bulle crée Guillaume Raymond « de Urso » doyen de N.-D. d'Uzeste, et Raymond de Labaste, doyen de Villandraut (1).

Il y a à signaler ici une disposition originale prise par Clément V en érigeant en collégiales ces deux églises. Le Ciron, qui coule entre ces deux paroisses, était la limite frontière entre le diocèse de Bazas dont relevait Uzeste et l'archidiocèse de Bordeaux auquel appartenait Villandraut. Le pape ordonne que désormais c'est l'archevêque de Bordeaux qui aura juridiction sur la collégiale d'Uzeste, et l'évêque de Bazas, juridiction sur celle de Villandraut. Dans la pensée de Clément V, cette disposition tendait à conserver la discipline dans les deux chapitres en créant entr'eux une louable émulation (2).

Puis Clément V s'appliqua à doter les deux collégiales nouvelles qui sont nées le même jour et qui vivront longtemps, comme deux sœurs, des biens indivis que leur aura procuré à ses frais (3) et au prix de grands sacrifices, le Père dont elles ont reçu l'existence.

Par une bulle datée d'Avignon (4), Clément V constitue en faveur des deux chapitres une rente de 600 livres sur divers péages ou leudes, dans le diocèse de Toulouse. Puis il unit aux deux chapitres le prieuré de Saint-Laurent (5), près de Saint-Emilion, estimé alors

---

(1) Il est nommé ailleurs Guillelmus Raymundus Dulcis.

(2) *Sic ratus disciplinam religiosius in utraque ecclesia conservatum iri, cum ab alienis antistibus quasi per emulationem regerentur.*

(3) *Non tamquam summus pontifex, sed sicut privata persona.* Registres de Clément V, n. 8874.

(4) Registres de Clément V, n. 8874.

(5) Registres de Clément V, n. 9995.

1,136 livres tournois, le prieuré de Saint-Etienne de Lisse (1) estimé 3,200 livres de monnaie bordelaise, et le prieuré de Vernose et Lacose (2) estimé 7,000 florins.

Une autre bulle, datée encore d'Avignon, 4 avril 1313, confirme l'annexion faite aux mêmes chapitres par l'Archevêque de Bordeaux des églises Saint-Martin-de-Goth, Saint-Symphorien, Saint-Martin-de-Balizac. Les doyens pourront, le cas échéant, nommer et révoquer les vicaires perpétuels à ces églises. Cette bulle contient la lettre d'Arnaud, archevêque de Bordeaux, unissant les dites paroisses aux doyennés d'Uzeste et de Villandraut, sous réserve des droits de procuration de l'Archevêque de Bordeaux et de l'archiprêtre de Cernes (3).

Enfin le 13 avril 1313, par une autre bulle datée aussi d'Avignon, Clément V choisit Pierre Labatut, chanoine d'Arras, et un de ses familiers, pour procureur des deux chapitres et administrateur des biens qu'il vient de constituer (4).

Ces biens s'augmentèrent plus tard (5). Au XVIIe siècle, les deux chapitres possédaient encore la cure de Préchac et celle de Lignan; des terres de culture à Saint-Martin-de-Mazerac, juridiction de Saint-Emilion; le prieuré de Saint-Brice et son annexe Vignonnet, estimés à cette époque 4,485 livres, le prieuré de Saint-Pierre de la Chapelle, diocèse de Toulouse, estimé 575 livres. Enfin, chacun des deux chapitres avait encore des biens

(1) Registres de Clément V, n. 9987.

(2) Registres de Clément V, n. 9999.

(3) Registres de Clément V, n. 1000.

(4) Registres de Clément V, n. 1001. Arch. dép. de la Haute-Garonne, section G, à l'Archevêché de Toulouse.

(5) Les documents dont je me suis servi pour reconstituer les biens du chapitre ne sont autres que les minutes d'anciens baux de ferme communiqués par MM. les notaires de la région.

propres. A Uzeste, par exemple, le doyen du chapitre était seigneur foncier et direct du fief d'Aignet, sur lequel il résidait (1) et dont une partie est devenue le clos presbytéral d'aujourd'hui. Le chapitre possédait encore des maisons et des vignes, des prairies et des bois à Lahonta et à Sescas (deux quartiers d'Uzeste), et de grandes prairies sur le bord du Ciron, dans la commune de Noaillan, aujourd'hui la plaine de Luc. Si l'on ajoute à tout cela les fondations et les rentes obituaires qui devinrent très nombreuses dans la suite des temps, on s'explique aisément que ces chanoinies fussent très recherchées.

Il est à remarquer que les deux premiers doyens ont été créés par Clément V et la mense des deux chapitres établie par ce pape. Mais les deux chapitres ne furent définitivement constitués qu'en 1317 par le pape Jean XXII, qui tint à confirmer les fondations de son prédécesseur, et à achever son œuvre. Il leur donna même un prieuré relevant de l'abbaye de Moissac (2).

Le chapitre d'Uzeste était un chapitre séculier et les chanoines étaient au nombre de douze. Ils étaient classés par ordre de stalles, comme les académiciens sont classés par ordre de fauteuils. Outre le doyen, qui était curé primitif de la paroisse d'Uzeste, il y avait un syndic, chargé de l'administration des biens canoniaux et de la répartition des revenus entre les chanoines.

Il y a à signaler ici l'école collégiale entretenue aux frais du chapitre, et qui était dirigée par des clercs

---

(1) Les curés d'Uzeste après la Révolution habitaient le Doyenné, qui fut démoli en 1854. C'était une construction assez intéressante avec de vastes salles et des cheminées monumentales, des fenêtres à guillotine, et un large perron desservi par deux grands escaliers de pierre. Il était presque adossé à l'église et communiquait avec elle par la porte Nord.

(2) Baluze, notes, t. II, col. 684.

portant le titre de *régent*. Les registres obituaires de la paroisse font mention de ce titre de *régent*, et de celui d'*écolier*, en plusieurs endroits. On sait d'ailleurs qu'à l'ombre de toutes les cathédrales et de toutes les collégiales, il y avait avant la Révolution une école entretenue par le chapitre.

Clément V avait donné à sa famille le droit de patronage sur ces deux collégiales et elle devait le garder indéfiniment; mais après l'extinction de la famille de Goth, le droit de patronage passa dans plusieurs familles, entre autres les de La Lanne, et enfin dans celle des barons de Villandraut. Monsieur le comte de Pons de Cazeneuve, détenait ce droit avec tous ses privilèges au moment de la dispersion des deux chapitres par la Révolution (1).

Il m'a été impossible de reconstituer la succession des doyens du chapitre d'Uzeste. Voici néanmoins les noms et les dates connus :

Guillaume Raymond, de Urso (ou Dulcis?) 1313.

. . . . . .

---

(1) Voici la liste des patrons établie par M. de Saint-Clair, un des derniers vicaires perpétuels d'Uzeste :

Madame de Petit-Puy.

Madame de Lafaurie, sa fille.

Monsieur de Lafaurie père.

Monsieur de Lafaurie fils, conseiller au parlement de Bordeaux, et ensuite président à la cour des Aides de Paris.

Madame sa mère, veuve Elisabeth Thévenin.

Monsieur le comte de Pons de Cazeneuve.

Les familles de Malescot de Bazas, dont les immenses biens furent « nationalisés » par la Révolution, et Ardusset, dont les petits-fils sont encore aujourd'hui honorablement connus dans la région, donnèrent des chanoines et des curés à Uzeste. Nous devons en dire autant de la famille Mongie, dont les représentants sont encore nombreux à Bazas, sans compter les Mongie-Carsuzan, représentés aujourd'hui par un éminent conseiller à la cour d'appel de Bordeaux.

W. Araimonos, 1er mai 1313.

. . . . . .

Pierre du Loup, étranglé le 13 juillet 1544.

. . . . . .

André de Ribardier 1586-1625.

. . . . . .

Léonard de la Montagne, † 1722.
Dubedat, de Sauternes, † 1740.
Arnet de Malescot, † de Bazas, 1748.
De Piis-Puybarban, de Bordeaux.
Jacques-Charles Capdeville.
François-Stanislas Sallanave de Haupt, précédemment doyen du chapitre de Villandraut, chassé par la Révolution, 1791.

Les doyens du chapitre d'Uzeste étaient curés primitifs de la paroisse, mais aucun d'eux n'en exerça jamais les fonctions. Elles étaient déléguées à un vicaire perpétuel choisi à peu près généralement parmi les chanoines. Cette nomination du vicaire perpétuel d'Uzeste par le doyen du chapitre devait être approuvée par l'évêque de Bazas, car, en vertu de la disposition prise par Clément V, au sujet de la juridiction épiscopale dont devaient relever les deux collégiales, le chapitre d'Uzeste relevait de l'archevêque de Bordeaux, mais non point la cure et la paroisse. Il est fait mention, dans les registres paroissiaux, de visites pastorales et de confirmations à Uzeste par l'évêque de Bazas.

Voici maintenant la liste des curés, vicaires perpétuels d'Uzeste depuis 1530 jusqu'à la Révolution :

Tartas.
Lataste.
De Gans, d'Uzeste.
Michel Bertrand, de Bazas, chanoine.
Jean Chaillac, 1626-1641.
Nicolas Crochet, d'Agen, 1643.
André Cantillac, Limousin, chanoine, 1646-1651.

Pierre Brousse, d'Uzeste, chanoine, 1656-1680.
Daniel Culan, Irlandais, chanoine, 1680-1681.
Joseph Mongie, de Préchac, chanoine, 1682-1708.
Mathieu Jugron, prieur de St-Vivien en Bazadais, 1708-1722.
Guillaume de Saint-Clair (1), chanoine d'Uzeste et de Sarlat, 1728-1753.
Vignal, chanoine, 1753-1791.

Pendant les vacances de la vicairerie perpétuelle que signalent plusieurs fois les dates de ce tableau, les fonctions curiales étaient remplies par un chanoine qui prenait le titre de « vicaire-commis ».

M. Vignal, le dernier chanoine-curé, conserva ses fonctions curiales quelques jours encore après la dispersion du chapitre. Vers les derniers jours de l'année 1791, il fut remplacé comme curé d'Uzeste par M. Ramuzat, dont nous ne savons rien. Pendant les malheureuses années qui suivirent sa nomination, l'histoire d'Uzeste s'obscurcit, d'ailleurs, à un tel

---

(1) Guillaume de Saint-Clair administra la paroisse d'Uzeste avec un zèle et un soin remarquables. En 1731, il eut quatre cent cinquante communiants à Pâques. Accablé par l'âge, il se fit aider, dans les dernières années de sa vie, par un de ses collègues du chapitre, qui visitait les quartiers éloignés. Il mourut enfin entouré de la vénération universelle et fut enseveli dans l'église d'Uzeste. Les deux chapitres d'Uzeste et de Villandraut assistèrent en corps à ses funérailles qui furent très solennelles.

Il avait été précédemment curé :

De Molières, par nomination du prévost du chapitre de Sarlat (1711) ;

D'Aymet, aussi en Périgord, par nomination de Mgr de Chaulnes, évêque de Sarlat (août 1711) ;

Du même Molières, par nomination de noble Géraud de Pétar, son frère, chanoine de Sarlat (1713) ;

De Tussac, au même diocèse, par nomination du sieur de Brousse, chanoine de la même ville ;

De Saint-Maixent, près de Verdelais, diocèse de Bordeaux, par nomination du recteur du Collège des Jésuites de Bordeaux (1723) ;

D'Uzeste, diocèse de Bazas, par nomination de Messire Dubédat, doyen du chapitre (12 septembre (1728) ;

Il fut enfin fait chanoine de Sarlat en 1743.

point, que nous n'avons pu recueillir ni un document, ni un souvenir.

En 1796, un prêtre assermenté, M. Mauléon, curé d'Auros, administra les sacrements dans les paroisses de Lados, Brouqueyran, Lignan, Uzeste, etc. Son zèle fut admirable et fit face à bien des difficultés; mais le service religieux du dimanche fit à peu près défaut à Uzeste jusqu'en 1806. A cette époque, la commune d'Uzeste passa un compromis avec M. le curé de Nizan, avec M. le curé-doyen de Préchac (1) ensuite, qui s'engagèrent, moyennant un supplément de 300 fr. au traitement établi par le Concordat, à faire le service religieux du dimanche, à Uzeste, au moins tous les quinze jours.

Enfin, au mois de juillet 1811, un curé fut nommé à Uzeste, et, depuis lors, le culte fut rétabli régulièrement dans la belle collégiale qui avait vu, pendant de longs siècles, la splendeur des offices canoniaux.

Voici la liste de mes prédécesseurs à la cure d'Uzeste depuis la Révolution :

Mauléon..	*1796-1811.*
Larremandy, curé d'Uzeste et Lignan. . .	1811-1818.
Martinez, — — . . .	1818-1822.
Verdier, — — . . .	1822-1825.
Chastel, — — . . .	1826-1838.
Muller, — — . . .	1838-1840.
Gonnin, — — . . .	1840-1841.
Saphore, — — . . .	1841-1855.
Romegoux, curé d'Uzeste.	1856-1863.
Fauché, —	1863-1873.
Dupart, —	1873-1891.
Toulouse, —	1891-1892.

(1) M. Amédée Laurent Pouget avait été chanoine d'Uzeste et fut nommé à la cure de Préchac après la Révolution. Un de ses grands oncles du même nom avait été aussi chanoine et curé de Préchac au milieu du XVIIIe siècle.

Les chanoines et les vicaires perpétuels d'Uzeste ont toujours employé toutes leurs ressources matérielles à la splendeur du culte et des cérémonies religieuses; les efforts de leur zèle ont porté exclusivement sur l'édification du temple spirituel (1). Au XVIIIe siècle, Uzeste était une paroisse modèle, et des plus édifiantes. Mais, pas plus que pour le tombeau pontifical, ils n'ont rien fait pour l'entretien ou l'embellissement du magnifique monument dont ils avaient la garde (2), pour cette église si intéressante à tous égards que de nombreux visiteurs viennent tous les jours admirer, et que l'Etat a classée parmi les monuments historiques. Le nouveau régime n'a recueilli de leurs mains qu'un monument en ruines et un clocher absolument dégradé par le temps.

Comme souvenir du chapitre, faisons mention d'une petite cloche, qui a échappé au pillage de la Révolution, établie autrefois au-dessus du dôme de l'église, et qui servait exclusivement aux offices canoniaux. Le peuple d'Uzeste l'appelle l' « Esquiroun ». Elle porte, avec les armes du chapitre, l'inscription suivante : « *A. Ribardier, doyen, qui m'a faite (sic) faire en 1620* ». J'ai retrouvé les armes du chapitre d'Uzeste sur un sceau

---

(1) Il y a des traces, au seizième siècle, de la confrérie de Saint-Antoine, encore aujourd'hui très florissante à Uzeste. — Nous avons déjà signalé les résultats obtenus par le zèle pieux de M. de Saint-Clair.

(2) Au XVe siècle, craignant sans doute pour la solidité des petits piliers, les chanoines en noyèrent quatre dans d'énormes maçonneries qu'ils unirent entre elles par des arcs au-dessus de la grande nef. Les deux petits piliers les plus voisins du sanctuaire ont été dégagés en 1870. On voit encore près de la grande porte deux de ces encombrantes colonnes avec l'arc qui les unit ensemble. — Le clocher, quoique bâti après la mort de Clément V, est, non pas l'œuvre des chanoines, mais bien plutôt l'œuvre de ce pape, qui avait laissé les sommes nécessaires à sa construction.

en cire rouge fermant le testament du dernier doyen d'Uzeste, François Stanislas Sallanave de Haupt. Ce sceau est assez intéressant et la reproduction que nous en donnons ici nous dispense d'une plus longue description (1).

En 1735, la foudre tomba par deux fois, le 9 juin et le 6 décembre, sur le clocher et l'église, déjà bien délabrés par le temps. L'un et l'autre furent lézardés en plusieurs endroits et compromis dans leur solidité. Les chanoines s'émurent enfin, convoquèrent le peuple d'Uzeste sous l' « appan » de l'église, et après vérification officielle des dégâts, ils firent mettre quelques crampons de fer aux lézardes du clocher. Rien de plus.

En 1788, une autre délibération solennelle des chanoines et du peuple d'Uzeste, décida enfin la restauration complète de l'église et du clocher. Pleins pouvoirs furent donnés au syndic paroissial pour traiter avec des ouvriers de renom qui étaient venus offrir leurs services. Mais la Révolution ruina ces beaux projets... Faut-il s'en plaindre ? Etant donné qu'à cette époque on raffolait encore de l'art grec, que, depuis le XVIIe siècle les traditions du moyen-âge avaient été abandonnées, que de lamentables restaurations ont dégradé certains monuments gothiques, la cathédrale de Bazas entr'autres, il est peut-être bon que cette œuvre de restauration ait été réservée aux architectes de nos jours qui ont repris les saines traditions et sont ordinairement bien mieux inspirés. De fait, les premières restaurations dirigées par

(1) Quand Mre Guillaume de Saint-Clair signe pour la première fois les registres paroissiaux, il ajoute à son nom : « Guillelmus Saint-Clair, scribendus sinclair, ou signo claro. Aussi nos armes sont une cloche, d'où vient le mot toc, et toc-sin, etc. ». C'était, on le voit, un étymologiste subtil !

M. Mondet en 1870 et en 1885, sont irréprochables à ce point de vue.

Quelle que soit la valeur de ces réserves, la Révolution a ruiné le bourg d'Uzeste dont le chapitre avait fait la prospérité pendant de longs siècles. La plupart des chanoines furent alors déportés, leurs biens-meubles pillés, et leurs biens-fonds vendus comme biens nationaux (1). Leurs papiers, conservés avec tant d'ordre, et qui devaient être très précieux, au point de vue historique (les chanoines ayant été les héritiers de cœur de Clément V), furent brûlés près de la porte sud de la collégiale avec la fameuse chape de Clément V.

Cette chape était en grande vénération dans le pays. Tous les ans, au 8 septembre, jour de la fête patronale d'Uzeste, on la montrait aux foules venues en pèlerinage aux pieds de la Madone miraculeuse. Aucune description ne nous a été laissée de ce magnifique objet d'art et d'orfèvrerie. Mais Clément V avait aussi donné à la Cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges deux chapes que l'on conserve encore aujourd'hui. « L'une de ces chapes est en soie rouge, ornée de figures de la vierge Marie, d'Anges, d'apôtres et autres en broderie d'or. Sur cette chape est brodée en soie de diverses couleurs, une série de sujets et d'actions infiniment intéressantes à étudier » (2). La chape de Clément V, à Uzeste, devait sans doute ressembler beaucoup à celle qui a été ainsi décrite.

La Révolution fut fatale à Uzeste à tous les points de

---

(1) Un riche mobilier d'argent appartenant à l'église fut porté à Bazas, par ordre du district. Voir le récépissé aux Archives départementales, daté du 20 oct. 1792. D'après les traditions orales, les deux belles cloches dont on voit encore les supports dans le beffroi de la tour, furent portées au chef-lieu de district de Cadillac.

(2) De Linas. Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux en 1857.

vue. C'était autrefois un centre de juridiction civile, comme aussi un centre religieux important. C'est aujourd'hui un bourg pauvre et déshérité sous bien des rapports, impuissant par lui-même à sauver de la ruine ce beau monument dont les Uzestois sont si fiers, mais qui est une trop lourde charge pour leurs épaules. Le clocher, un des monuments les plus intéressants de l'art des XIVe et XVe siècles, tombe en ruines. Les meneaux de ses fenêtres ont disparu, et ses galeries menacent de s'écrouler.

Une impression de tristesse profonde envahit l'âme des visiteurs en présence de tant de misères: Au moment où j'écris ces lignes, le dallage de l'église n'est qu'une suite de fondrières; il n'y a pas de chaire, pas même de Chemin de Croix, pas un meuble dans le sanctuaire, pas un ornement convenable dans la sacristie.

III

La sépulture pontificale.

Quant Clément V eut élevé à Marie la magnifique église d'Uzeste qui fait encore aujourd'hui l'admiration des pèlerins et des touristes; quand il eut ravivé l'élan des pèlerinages à la Madone en mettant par deux fois à ses pieds l'éclat de la tiare pontificale; quand il eut doté richement le chapitre qui, dans sa pensée, devait faire résonner jusqu'à la fin des temps les louanges de Marie, Clément V voulut rendre aux pieds de la Madone tant aimée son dernier soupir et y dormir ensuite son dernier sommeil.

Depuis longtemps malade et accablé d'ailleurs par les soucis et les labeurs d'un pontificat qui n'a duré

que neuf ans (1), mais qui a été une des périodes les plus terribles et les plus difficiles de la papauté, Clément V sentit enfin que sa constitution athlétique n'avait plus de résistance et qu'il était frappé à mort. « Soulevant alors sa main appesantie, il la dirigea avec » un geste affectueux vers le coin obscur où s'étaient » écoulés ses premiers jours et dont il apercevait à » travers l'espace les charmes sans égaux. C'est là qu'il » avait lui-même marqué sa tombe. Il crut qu'il lui » restait assez de force pour regagner ce gîte de son » suprême sommeil. C'est pourquoi les serviteurs de » l'auguste malade le prirent sur leurs épaules et, gui- » dés par ses tendres désirs, ils s'en venaient le porter » au lieu de son amour et de sa modestie. Le ciel et la » terre suivaient avec émotion la marche de ce convoi, » lorsque Dieu fit signe à la mort de lui barrer le che- » min » (2). Il mourut, en effet, en route, à Roquemaure, au diocèse de Nîmes, le vendredi 20 avril 1314, âgé d'environ 50 ans. Le peintre verrier a tenu à traduire ce magnifique tableau d'éloquence dans les intéressants vitraux qui éclairent une des chapelles absidiales.

Le corps du Pontife fut alors transporté à Carpentras où se trouvaient en ce moment les cardinaux et la cour pontificale, et où il fut enseveli avec honneur. Ce corps, qui devait dans la suite souffrir tant de vicissitudes, faillit être consumé dans la nuit qui précéda les funérailles. Le feu prit aux draperies de la chapelle ardente où était exposé le corps du Pontife qui fut sauvé de

---

(1) Ciaconius, p. 365. Les registres de Clément V font souvent mention de l'état précaire de la santé du pape pendant tout le cours de son pontificat.

(2) Panégyrique de Clément V, au Petit Séminaire par M. le chanoine Laprie.

l'incendie, non sans en avoir souffert quelques atteintes. Mais l'accident n'eut pas cependant de conséquences graves (1).

Après un débat de plusieurs mois entre les chanoines de Carpentras, qui voulaient garder le corps et les chanoines d'Uzeste, qui le réclamaient, en s'appuyant sur les dispositions testamentaires et la volonté formelle de Clément V, le corps fut enfin transporté à Uzeste (2), où il arriva le 27 août suivant de la même année 1314 (3) et où on lui éleva un magnifique tombeau dont les ruines misérables font aujourd'hui pitié. Et pendant deux cents ans Clément V reposa en paix sous la garde des chanoines.

L'an 1577, les Huguenots, qui de Marmande étaient venus piller la cathédrale de Bazas, arrivèrent à Uzeste sous la conduite de deux sectaires bazadais, nommés Serra et Forcade. Le vandalisme de ces fanatiques s'exerça avec rage contre la madone miraculeuse d'abord qu'ils renversèrent et dont ils coupèrent la tête. Le coup de hache, qui la détacha, n'a pas, fort heureusement, détérioré les traits si aimables et si attirants de la Madone, qui exercent encore tant de charme sur les pèlerins d'Uzeste. Les Huguenots mutilèrent ensuite toutes les têtes des statues qui décorent la porte sud de la collégiale, et n'épargnèrent pas même la statue du chevalier de Grailly dont nous avons déjà parlé. Mais leur rage s'acharna surtout contre le tombeau papal qu'ils martelèrent ignominieusement après avoir pillé les richesses qu'il contenait et jeté au feu les ossements du Pontife. Ce sont les Hugue-

---

(1) Ciaconius, et *Propylæum ad acta sanctorum maii*, édit. de 1868.
(2) *Propylæum ad acta sanctorum maii.*
(3) Epitaphe du tombeau pontifical.

nots qui ont réduit le tombeau pontifical à l'état misérable dans lequel on le voit encore aujourd'hui; car, malgré l'affirmation de M. l'abbé O'Reilly (1) qui ne s'appuie sur aucun document, je persiste à croire, et je prouverai bientôt que ce tombeau n'a jamais été restauré que grossièrement et sans grands frais.

Dans son état actuel, le Mausolée consiste en un massif rectangulaire à faces unies, plaquées de dalles de pierre noire et qui repose sur une base à moulures. Cette base mesure $2^{m}73$ de long sur $1^{m}30$ de large. La longueur du massif proprement dit est de $2^{m}63$; sa largeur de $1^{m}10$; sa hauteur de $0^{m}75$.

Ce massif porte une table de marbre noir dont le bord est taillé en biseau, et évidé en dessous par une gorge assez profonde. La hauteur totale du monument, base et table « est de $1^{m}07$. Sur la table s'étend la sta-
» tue en marbre blanc du pape représenté couché sur
» le dos, enveloppé d'une chape à collet brodé (2). Ses
» mains sont croisées sur la poitrine, la droite sur la
» gauche, et les pieds appuyés sur un griffon à léger
» relief. La tête repose sur un coussin, mais elle est
» entièrement séparée des épaules, et de plus, la face,
» mutilée suivant une coupure à peu près horizontale,
» n'a conservé aucun trait du visage. L'extrémité de la
» tête a été aussi tranchée verticalement, et il ne reste
» de la coiffure que de rares cheveux sur le bord d'une
» joue près de laquelle on aperçoit aussi un petit arra-

---

(1) O'Reilly, Essai sur l'histoire de Bazas. On sait d'ailleurs que ce travail manque absolument de critique, et que l'imagination de l'auteur y a une trop grande part. Pour tout ce qui regarde Uzeste, on peut dire qu'il y a presque autant d'erreurs que de mots.

(2) MM. de Laurière et Muntz ne se sont-ils pas trompés? Je croirais plutôt que le Pape est revêtu d'une chasuble, et que le collet brodé est celui de l'amict.

» chement du bas de la tiare (1). La statue mesure 1m60
» pour le corps, et 0m30 pour la tête mutilée.

» Il est facile de voir, par suite de cette regrettable
» mutilation, que cette statue, dans laquelle on ne sau-
» rait méconnaître la représentation de Clément V,
» n'est d'aucun secours pour nous renseigner sur sa
» physionomie caractéristique. Elle se distingue toute-
» fois par une certaine ampleur des épaules, et ne
» manque ni d'élégance ni de finesse dans certains
» détails du costume.

» L'épitaphe du pontife y est gravée en caractères
» du XIVe siècle, sur le bord de la table qui porte la
» statue » (2).

On y lit, en tenant compte des abréviations nombreuses : « *Hic jacet felicis recordationis Dominus* » *Clemens papa V, fundator ecclesiarum de Asesta* (sic) » *et de Vilhendrando qui obiit apud Rupem Mauram,* » *dyocesis Nemaucensis, die XXa aprilis, pontificatus* » *sui anno nono, portatus vero ad istam ecclesiam* » *Beate Marie XXVIIa die Augusti, tunc proxima* » *sequenti, anno Domini MCCCXIV et sepultus die..... MCCCLIX.*

Ici repose, d'heureuse mémoire, le seigneur pape Clément V, fondateur des églises d'Uzeste et de Villandraut, qui mourut à Roquemaure au diocèse de Nîmes, la neuvième année de son pontificat, et qui fut porté à

---

(1) Ici encore, il y a lieu de penser que les deux érudits ont mal vu. Nous n'avons rien aperçu de pareil. D'ailleurs l'état de cette partie de la statue est tellement détérioré, qu'il est bien difficile d'y voir nettement de si menus détails. Il s'agit peut-être ici d'un fleuron de la première couronne de la tiare qui apparaît nettement et tout entier sur le côté droit.

(2) Le tombeau du pape Clément V à Uzeste, par MM. J. de Laurière et Muntz, Paris, 1888.

cette église de Notre-Dame, le 27 août suivant, l'an du Seigneur 1314, et enseveli le..... 1359.

Ajoutons, pour donner une idée exacte de l'état actuel du tombeau, que la table de marbre qui supporte la statue du pontife est aujourd'hui en huit fragments(1). Deux autres petits fragments ont disparu, dès la profanation du XVIe siècle. La perte de celui qui portait la date de la sépulture définitive est des plus regrettables.

M. l'abbé O'Reilly affirme, comme nous l'avons déjà dit : *que les ossements épargnés par les flammes furent replacés dans le tombeau, qu'on restaura à grands frais.* Il est important, je crois, d'examiner de près cette affirmation qui ne s'appuie sur aucun document connu.

Et d'abord il ne reste aucune trace de cette restauration. On sait pourtant que les traces de restauration disparaissent rarement. Il en est même beaucoup qui, malheureusement, sont indélébiles. On ne voit, au tombeau pontifical d'Uzeste, aucun raccord, aucune matière étrangère à celle employée par les exécuteurs testamentaires de Clément V. Rien n'était pourtant plus facile aux chanoines, s'il l'avaient voulu, que de refaire à neuf les huit colonnes de jaspe et les divers ornements d'albâtre dont parlent les anciens auteurs. Rien ne leur était plus facile que de rétablir la date de la sépulture définitive du Pape. Or, tous les auteurs qui ont parlé du tombeau de Clément V au XVIIe et au XVIIIe siècles citent le texte épigraphique avec les lacunes d'aujourd'hui (2). Enfin le *Propylæum ad acta sancto-*

(1) Un examen attentif de ces fragments nous démontre, contre l'avis de MM. de Laurière et Muntz, que la table était primitivement d'un seul morceau. Toutes les sections sont l'œuvre des profanateurs.

(2) Entre autres Ciaconius, le Propylæum, Hiérosme Lopès. La section verticale qui a fait disparaître la partie supérieure de la tiare est assez nette et paraît à M. Brutails être l'œuvre des restaurateurs plutôt que des profanateurs. Ce n'est qu'un soupçon de restauration, et le seul.

rum maii, qui donne un dessin incomplet du monument, ne reproduit ni les colonnes, ni les divers ornements, ni la date perdus dans la profanation des Huguenots en 1577. Il est donc bien certain que le tombeau ne fut rétabli que *sommairement*, que les restes des ossements de Clément V y furent replacés, mais aussi que le mausolée ne fut pas restauré *à grands frais*. Ceci a bien son importance comme nous ne tarderons pas à le voir.

Pendant les mauvais jours de la Révolution, après que les chanoines eurent été dispersés et les biens du chapitre vendus par la « Nation », l'église d'Uzeste fut de nouveau le théâtre de bien des désordres. Mais je ne puis admettre, malgré l'affirmation de M. l'abbé Fauché (1), à qui l'église et la paroisse d'Uzeste sont tant redevables pour ses soins et son zèle intelligent, que le tombeau de Clément V fut violé de nouveau. Pour qui connaît le soin jaloux avec lequel les Uzestois veillent sur le tombeau de leur illustre compatriote, il est impossible d'admettre qu'il ne soit resté dans leur cœur aucun souvenir d'une profanation si récente. A l'heure où j'écris ces lignes, il y a dans la paroisse d'Uzeste une dizaine d'octogénaires qui ont entendu raconter par leurs père et mère les horreurs de cette triste époque. Ils narrent, avec force détails, les profanations dont la madone fut encore victime, et comment fut brulée la fameuse chape de Clément V, avec les papiers des chanoines. Ils donnent même hélas ! des noms propres. De la violation du tombeau, rien, pas un détail, pas un souvenir.

D'autre part, il n'y a aucune trace de profanations

---

(1) Notices sur le bourg, l'église d'Uzeste et le tombeau de Clément V, qu'elle renferme, p. 13.

nouvelles. Le tombeau est aujourd'hui dans l'état où il était avant la Révolution, dans l'état où le représente le dessin du Propylæum, dans le même état misérable et vraiment digne de pitié.

En 1805 le tombeau pontifical était encore dans la grande nef, au pied du grand autel, à la place choisie par Clément V lui-même pour être le lieu de sépulture. Lors du rétablissement du culte, le grand autel devant servir désormais aux offices paroissiaux, puisque le chapitre n'existait plus, on résolut d'en dégager les abords en transférant ailleurs le mausolée du Pape. D'ailleurs ce monument, qui avait supporté, outre l'effort de cinq siècles, de si tristes profanations, qui n'avait jamais été restauré que superficiellement, et avait été abandonné pendant quinze ans dans une église fermée et tombant elle-même en ruines, était déjà dans un état si misérable qu'on voulut le placer dans un endroit moins apparent, et on le relégua dans le redent où on le voit encore aujourd'hui. Ce transfert du tombeau fit découvrir les restes du Pontife qui furent cachés et murés dans un coin du mausolée au niveau du dallage. Un certificat du maire d'Uzeste en 1845, quarante ans après, nous apprend qu'à l'époque du transfert les ossements du Pontife étaient *intacts* (1).

Le 14 avril 1893, de concert avec M. Martin-Naudon, maire d'Uzeste, avec l'aide de quelques ouvriers, et en présence de nombreux témoins, je fis faire dans le tombeau des fouilles qui amenèrent, après un long travail, la découverte de quelques ossements. Je les recueillis avec émotion et respect, et les plaçai dans un coffret de châtaigner, richement orné, qui fut scellé des sceaux de la Fabrique et de la Mairie, et que je remis ensuite

(1) Compte-rendu de la commission des monuments historiques de la Gironde, année 1848.

dans le tombeau, après avoir fait dresser trois procès-verbaux, des fouilles, de la découverte, et de la réintégration des précieux restes. Ces procès-verbaux, signés de M. le Maire d'Uzeste et des témoins, sont conservés dans nos archives paroissiales.

Avant d'étudier l'authenticité de ces ossements, il est bon de se placer nettement en face de la difficulté, et de rappeler les faits qui avaient semé le doute sur l'existence des restes de Clément V dans son tombeau.

La difficulté, au premier abord, semble insurmontable : Le corps de Clément V, enseveli en 1359 dans ce tombeau, est brûlé en 1577; il est intact en 1805 et retrouvé en débris en 1893!

C'est Ciaconius qui raconte en détail la profanation de 1577. Non seulement la sépulture pontificale fut alors violée, mais le corps du pontife, dont l'identité avait été préalablement bien établie, fut livré aux flammes (1).

Pour qui examine de près le récit de Ciaconius, il y a deux remarques à faire :

1° Les huguenots, en ouvrant le tombeau de Clément V, sont frappés de la haute stature du pontife, auquel ils attribuent une taille de près de huit pieds. Clément V était, en effet, très grand, puisque, lors de son couronnement à Lyon, la foule avait remarqué la haute stature du jeune pontife. Le « pied » n'était pas alors une mesure bien précise (2), et, d'ailleurs, les huguenots n'avaient en ce moment ni l'intention ni le

---

(1) *A violantibus sepulchrum inventum est pontificum corpus admodum procerum, fere pedes octo, cum eminenti in vultu olim vulneris accepti cicatrice, idque statim in cineres resolutum est. Violatores insignis tumuli ex eo retulere in prædam aliquot gemmas, argenteaque vascula quæ una cum corpore, et aromatibus et crepidis inclusa fuerant. Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere...* » Ciaconius, *loc. cit.*

(2) En Europe, le « pied » variait de 0m20 à 0m 50. En Italie, où Ciaconius écrivait, le pied attique était de 29¼ millimètres.

loisir de mesurer exactement le corps qui se désagrégea et tomba en poussière au premier contact. Si l'on considère pourtant que l'identité fut alors parfaitement établie, qu'on remarqua la cicatrice d'une blessure que Clément V avait reçue au visage dans son enfance, cette remarque de l'historien, confirmant toutes les traditions orales et écrites, nous amène à conclure que Clément V était de très haute stature;

2° Quand le feu est allumé, les huguenots jettent dans les flammes non pas le corps tout entier de Clément V, puisqu'il s'était désagrégé, mais les os, *ossa*, séparément. *Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere.* Il n'est donc pas impossible que quelques os aient échappé à la fureur des huguenots, plus occupés à piller le tombeau dans lequel ils trouvèrent un riche butin. D'ailleurs, les chanoines et le peuple d'Uzeste, tant attachés même aujourd'hui, après six siècles bientôt, à cette sépulture pontificale, durent faire l'impossible pour sauver quelques restes du corps de Clément V, soit avant, soit après cet incendie, que je ne veux pas appeler une incinération.

Chacun sait, en effet, que les os sont très difficiles à brûler, surtout quand la mort remonte à une époque reculée, quand la gélatine a à peu près disparu et qu'il ne reste plus que des sels calcaires et, en particulier, du sulfate de chaux. Les fours crématoires, à Paris, sont construits *ad hoc* et chauffés à une température très élevée, et, dans ces conditions pourtant très spéciales, la crémation n'est complète qu'au bout de deux heures (1).

---

(1) Le baron des Adrets, après avoir pillé l'église Saint-Just, à Lyon, voulut détruire les corps saints qui y étaient vénérés. Il ne put y arriver par le feu, qui fut impuissant contre les os. Dans sa fureur, il fit jeter ces os dans le Rhône, et les reliques qu'on vénère encore aujourd'hui dans cette église ont été retirées du fleuve.

Or, dans le cas qui nous occupe, il n'est pas question d'un four crématoire; il n'est pas même question des soins et des attentions que l'on aurait apportés, par exemple, à l'exécution d'une sentence judiciaire. L'historien nous l'aurait dit, car il ne veut rien oublier, « *ne quid prætermittam* ». Les os du pontife furent donc jetés sans soin dans un feu allumé à la hâte, et sinon avant, du moins après cette profanation, il ne fut pas impossible d'en sauver quelques restes.

Jusqu'au moment où le chapitre fut dispersé à tout jamais par la tourmente révolutionnaire du siècle dernier, les restes du pontife reposèrent en paix, et nous avons déjà vu que le tombeau ne fut ouvert qu'en 1805, lors de son transfert dans le redent où on le voit encore. Le procès-verbal de M. Calemart, maire d'Uzeste, rédigé en 1845 par les soins de M. Jaucourt, curé de Noaillan, à la demande de la Commission des monuments historiques de la Gironde, porte, sur la foi des témoins oculaires qu'on fit appeler, que les ossements de Clément V sont « intacts » dans le tombeau.

L'expression dont s'est servi M. le Maire d'Uzeste veut dire qu'on a transporté aussi les ossements « *sans y toucher* ».

Ils ont été retrouvés cette année dans les circonstances que j'ai déjà rappelées. Ces ossements se réduisent à deux fémurs, un tibia, la mâchoire inférieure, et quelques débris assez difficiles à classer. Sont-ce là les restes de Clément V? Il ne peut y avoir de doute à ce sujet :

1° Ce sont des ossements d'homme et non de femme; 2° ils sont réduits à un petit nombre; 3° ils portent des traces manifestes d'incendie; 4° ils ont appartenu à un homme d'un mètre 77 cent.; (mes calculs, d'ailleurs faciles à établir avec la table des coefficients du docteur

Bertillon, ont été contrôlés par M. Manouvrier, et le docteur Lande, chef du service anthropométrique de Bordeaux) ; 5° ils ont été trouvés dans le tombeau pontifical où ils avaient été cachés avec un soin tout particulier. — Ce dernier caractère est très intéressant à noter, car si les restes de Clément V ont disparu entièrement en 1577, il y a donc eu, immédiatement après, une substitution d'ossements. Mais où, quand, comment cette substitution aurait-elle été faite? En tout cas, l'auteur de cette substitution eût été un maître. Il aurait d'abord persuadé aux chanoines et au peuple d'Uzeste que le corps n'avait pas été consumé, et il aurait opéré la substitution sans éveiller le moindre soupçon. Il aurait même pensé à tout, l'habile homme : à choisir d'abord les ossements d'un homme de taille extraordinaire, à n'en mettre que quelques-uns, à les faire préalablement passer par le feu, etc., etc.

Mais il est inutile sans doute d'insister davantage. Les ossements que renferme le tombeau pontifical à Uzeste sont bien les restes du corps de Clément V.

Or, les ossements d'un pape et d'un pape français en pleine terre de France, présentent évidemment un intérêt de premier ordre à divers points de vue.

D'ailleurs le mausolée papal avec l'inscription qui le couronne, et la statue en marbre blanc du Pontife, le chevet de l'église à la fois si élégant et si curieux, la vieille Madone du Moyen-Age tant vénérée encore aujourd'hui, etc., tout cela est regardé par les Uzestois comme un trésor auquel il est, est resté et restera toujours attaché.

BERTRAND DU GOT

(CLÉMENT V)

ET SON MAUSOLÉE A UZESTE

Par le Dr Ernest BERCHON

Secrétaire général de la Société Archéologique de Bordeaux.

I

Avant-Propos.

Aucun pape n'a été plus discuté que Bertrand du Got ou du Guot (1), souverain pontife sous le nom de Clément V (2) et dont le tombeau, mutilé, existe encore dans la gracieuse église d'Uzeste (Gironde), bien que Maltebrun ait commis l'erreur, grave surtout pour lui, de le placer à Uzerche (Creuse) (3).

Plusieurs historiens, laïques ou ecclésiastiques, des derniers siècles, s'en occupèrent avec une passion indéniable (il suffit de lire leurs textes pour en être con-

---

(1) Le *Got, lo Got* était le nom d'une petite paroisse du diocèse de Bordeaux, placée sous le vocable de Saint-Martin. *Ecclesia sancti Martini de ipso loco deu got, infra Castrum de Villandraut, Gallia Christiana*, t. II, inst. col. 302. Quelques actes portent aussi *deu Guot*. C'est le vrai nom de la famille défiguré, selon les auteurs, en du Gout, de Gouth, de Goth et même Angous, Agout et Agouth.

(2) 5 juin 1305, 20 avril 1314.

(3) *France illustrée, Corrèze*, p. 9. — « Uzerche, Uzerca. Le pape Clément V, au commencement du XIVe siècle, rebâtit l'église et voulut y être enterré, 1313. On lui éleva un mausolée que les protestants détruisirent en 1568 ». Et ces deux dates elles-mêmes sont fausses!

vaincu), et si la question a été reprise de notre temps, avec un égal esprit de polémique, sans élément nouveau bien réel d'informations, on ne peut trop s'en étonner, peut-être, parce qu'il s'agit de faits qui se sont passés à une époque où le trouble était partout en Europe (1) et parce qu'à cette cause d'erreurs se joignaient, autrefois, l'ardente haine des Italiens contre les papes d'au-delà des monts, c'est-à-dire français (2), ainsi que la grosse affaire de la suppression brutale de l'ordre des Templiers qui touchait à tant de familles, de puissances et d'intérêts. Aujourd'hui, tout disparaît devant les discussions dites cléricales. On est pour ou contre. C'est un dilemme dont il paraît difficile de sortir pour bien des gens.

Je n'ai point cependant l'intention d'intervenir dans ce débat, mais seulement d'exposer quelques considérations historiques, archéologiques et iconographiques relatives à Bertrand du Got et à sa tombe. L'espace et le temps me manqueraient, en effet, ici, pour écrire une histoire générale qui, pourtant, malgré la quantité vraiment surprenante des ouvrages, dissertations ou mémoires publiés, reste encore à faire et surtout à refaire sous bien des rapports.

Nous aurons l'occasion de le démontrer, dans les lignes qui suivent et qui, tout en mettant en lumière des faits nouveaux, pourront servir à rectifier une foule de détails écourtés, erronés ou trop facilement acceptés par un bon nombre de ceux qui ont été tentés d'écrire quelque chose sur Clément V.

---

(1) *Clercs et nobles, bourgeois et vilains, tout le monde souffrait.* Henri Martin, Hist. de France, t. IV, p. 512.

(2) C'est une maladie chronique et paraît-il incurable chez les Italiens quand il s'agit de la France.

Il est vrai que ceux qui s'occupent de cette période de notre histoire, doivent se pénétrer, plus complètement que tous les autres écrivains, de cette observation bien savante et pleine de bon sens de Quicherat : « qu'à la façon dont on comprend actuellement les » recherches historiques, il faut renoncer à la prétention » de les faire complètes, surtout si le sujet que l'on » traite appartient aux siècles avancés du moyen-âge. » La difficulté tient à la dispersion des documents non » moins qu'à leur abondance. Aussi serait-on mal » fondé à donner comme définitive une composition, » si laborieusement préparée qu'elle ait été, dont les » matériaux appartiennent à l'immense répertoire de » cette époque. L'ambition, en pareille matière, doit » être de se borner à proposer des essais que les cher- » cheurs futurs auront à corriger ou augmenter au » hasard des pièces qui leur tomberont sous la » main » (1).

C'est le caractère de notre présent travail dans lequel nous avons adopté l'exposé chronologique des faits; méthode que nous avons toujours préconisée et pratiquée, en histoire comme en archéologie (2) et qui offrira, nous l'espérons du moins, quelque intérêt à nos lecteurs.

II

Bertrand du Got.

Des documents très nombreux existent, en effet, sur Clément V et sur sa sépulture à Uzeste et on en trouve

---

(1) *Rodrigue de Villandrando*, Paris, 8°, 1879, préface III.

(2) Voir *nos études sur l'archevêque de Bordeaux, Pey-Berland, Société archéologique de Bordeaux*, 1889, 1891 et 1893, t. XIV-XVI et XVII.

même beaucoup déjà dans l'ouvrage remarquable du dominicain Ciaconio ou Ciaconius (en espagnol Chacon) paru pour la première fois en 1601, à Rome (1).

D'après cet auteur, Bertrand du Got était ample de corps, de constitution robuste et d'une taille supérieure à l'ordinaire (2), et Ciaconius donne même son portrait en costume pontifical, moins la tiare, à la page 355 du tome II de ses œuvres (édition de 1677), portrait qui diffère très peu de celui que François Duchesne a déclaré, dans son ouvrage sur l'*Histoire de tous les cardinaux français* (3), comme *l'ayant fait venir de Rome.*

Né à Villandraut (4) vers 1264, il était, à 30 ans,

---

(1) *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium ex recognitione Oldoini.* L'édition la plus connue est celle de 1677. Rome, 4 vol. f°. Cet historien, né en 1540 dans le royaume de Grenade, mourut à Rome en 1590.

(2) *Vir corpore amplo atque robusto, staturaque iustam excedente,* Ciac., t. 2, 357 A.

(3) Paris, 1670, f°, t. I, p. 337.

(4) On a beaucoup discuté sur ce point et plusieurs auteurs placent le lieu de naissance à Uzeste. Je n'adopte pas cette opinion après une étude nouvelle et très approfondie du sujet que j'espérais voir éclairci par le texte du testament de Clément V dont j'ai pu me procurer une copie. Malheureusement, ce document est muet à cet endroit, quoique très intéressant à d'autres titres.

Mais les preuves abondent en faveur de Villandraut.

Cette localité est, en effet, la seule désignée dans deux des six biographies contemporaines du pape. On n'y lit pas le nom d'Uzeste.

C'était le lieu de résidence de la famille de Guot, et Béraud, Arnaud Garcie et Bertrand, père, frère et neveu de Clément V, n'ont jamais été dits seigneurs de Villandraut et d'Uzeste. Cette dernière terre avait passé, avant eux, dans la famille des Preyssac, soudan de la Trave et d'Uzeste. Elle ne figure pas non plus dans la longue liste des châteaux, villes ou terres appartenant à Régine, fille unique de Bertrand et héritière universelle de la famille.

Clément V ne choisit pas Uzeste pour y faire construire son magnifique château, mais Villandraut, *in natali solo prope fluvium Cironem,* comme

évêque de Comminges par la grâce de Boniface VIII, puis nommé, moins de cinq ans après (9 novembre 1300), archevêque de Bordeaux par le même pape et, enfin, élevé au pontificat suprême le 5 juin 1305.

Il appartenait à une famille riche et honorée, puisque son père, Béraud ou Bertrand deu Guot (1), était seigneur de Villandraut et avait d'autres seigneuries, spécialement celle de Grayan, en Médoc, par don de son oncle, l'évêque d'Agen, sous l'hommage du roi d'Angleterre, d'après un acte de 1270 (2).

Son frère aîné, Bérar, avait été fait cardinal par Célestin V et légat du même pape en France et en

---

le dit expressément la chronique de Bazas, ce qui pourrait dispenser d'autres preuves. Sa fondation d'une collégiale à Uzeste s'explique par sa dévotion particulière à un sanctuaire de Notre-Dame qui existait bien avant le XIVe siècle.

J'aurai d'ailleurs l'occasion de présenter bientôt tous les arguments désirables à l'appui de ma thèse et ne fais remarquer aujourd'hui que les inexactitudes singulières de quelques écrivains, tels que Renan et Fisquet, auteur d'une histoire de la *France pontificale*.

Le premier dit textuellement : *La Papauté hors de l'Italie*, 1880, p. 109, « *Bertrand de Got était né au château de Villandraut près d'Uzeste* ».

Et plus loin : (p. 136) :

« *Son corps fut transporté, comme il l'avait ordonné, à sa ville natale d'Uzeste, où son tombeau se voit encore* ».

Pour Fisquet :

« *C'est dans le manoir féodal de Villandraut, flanqué de quatre tours encore majestueuses, que naquit, en 1264, Bertrand de Got* ».

Or, c'est ce dernier qui a fait bâtir le château en 1307; il avait alors 42 ans.

(1) *Bertrando vel Berardo, viro militari, equite opulento, familia Gotha ortus.* (Ciaconius, p. 356, C.)

(2) *Item III die exitus Marcii anno supradicto (1270) Bertrandus deu Guot, miles juratus, recognovit se tenere à domino Rege Angliæ totam terram de Grayan, quam Dominus Episcopus Agennensis dedit sibi. Item dixit quod Dominus Rex Angliæ cum littera sua ipsum de tota dicta terra investivit.* (*Regæ cameræ computorum Parisiis, signato F. F.*, fol. 9.) Baluze, 615.

Angleterre, en 1295; son parrain était évêque d'Agen; l'un de ses grands-oncles, évêque de Bazas en 1166, mort en 1186.

Il n'y avait donc aucun motif d'évoquer à son sujet la légende connue qui veut ramener toute illustration au point de départ le plus modeste, et l'on doit renoncer ainsi à voir Bertrand du Got, enfant, parcourant les landes pieds nus pour aller acquérir quelque science à Bazas et n'acceptant qu'à grand'peine l'offre de crédit d'un cordonnier qui renvoyait le paiement de sa créance au temps où le pauvre écolier, qui l'apitoyait, serait devenu pape (1).

L'auteur de cette légende ou, du moins, celui qui l'a détaillée le premier, est d'ailleurs bien moins explicite sur ce point qu'on ne pourrait le croire d'après ses copistes. Voici son texte assez curieux et qui n'a été reproduit nulle part :

« Bertrand de Gout, chanoine puis archevêque de » Bourdeaux, fut eslevé à la souveraine dignité de » l'Eglise sous le nom de Clément V, l'an 1305. Il » estoit natif d'Uzeste en Bazadois, à deux lieues de » Bazas, et la tradition porte qu'il alloit tous les iours » de sa maison à Bazas à pieds nus (tant il estoit pau- » vre) pour estudier (semblable à cet Hermias qui tra- » versoit tous les iours la mer de Baïes à Pouzzol sur » le dos d'un dauphin), portant avec soy un morceau » de pain qu'il alloit manger, dans l'interstice des » leçons, *sous le banc* d'un cordonnier qui avançoit » dans la rue et qui luy servoit de cabinet pour estu- » dier et tous les soirs s'en retournoit chez luy : de

(1) *Imo calceis a sutore donatum esse pro misericordia et cum puer eos accipere nollet, quod non esset solvendo, sutorem respondisse illum soluturum cum Papa esset.* Baluze, t. I, p. 616, note 3.

» quoy le cordonnier esmeu et de sa patience et de ce
» qu'il estoit à pieds nuds dans l'hyver, fit semblant
» de luy vouloir vendre une paire de souliers, ce que
» Bertrand refusa pour n'avoir pas de quoy payer et
» lors, le cordonnier, admirant son ingénuité et fran-
» chise, le força de les prendre, luy disant qu'il les luy
» payeroit quand il serait pape.

» On m'a assuré que cette relation est dans les archifs
» du chapitre de Villandraut; néanmoins d'autres disent
» qu'il estoit gentilhomme, ce que je n'ay pas voulu
» esplucher davantage d'autant qu'il y a un illustre
» sçavant dans le Parlement qui veut donner l'histoire
» de sa vie au premier iour » (1).

Je ne crois pas que ce travail ait jamais paru et je ne m'attarderai point à rechercher l'origine d'une autre légende locale d'après laquelle Clément V, alors jeune pâtre, aurait eu révélation d'en-haut de sa grandeur future, révélation qui lui aurait immédiatement fait écrire, avec son bâton, sur le sable: Ziste, zeste, serey un jourt Pape d'Uzeste; et l'aurait conduit à abandonner son troupeau pour aller étudier sur le banc du cordonnier de Bazas (2).

On se perdrait aisément en admettant les affirmations de ce genre et l'on doit être tout aussi réservé pour d'autres assertions toutes contraires, émises souvent aussi pour tout personnage devenu rapidement

---

(1) *Pierre Louvet de Beauvais*, docteur en médecine. *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne*. Bourdeaux, par G. de la Court, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université, MDCLIX, 4°, ch. XVI, pp. 112 et 113.

(2) C'est à dire *sous* le banc, ou auvent qui faisait saillie dans la rue, ce que ne paraissent pas avoir compris presque tous ceux qui ont fait allusion à ce fait. Spécialement Dom Devienne, 2e partie, p. 57. On y lit même : *Sur le bout du banc d'un cordonnier.*

célèbre. C'est ainsi que O'Reilly a dit à propos du père de Clément V: qu'il *paraît certain* que *les Garcias étaient proches parents ou descendants des Ducs d'Aquitaine; que leur fortune était colossale et leur influence considérable dans le pays* (1). Il cite même Delurbe à l'appui, ou comme point de départ, de son dire, mais la page 14 citée de cet auteur ne contient absolument rien de semblable, pas plus, du reste, que l'ouvrage entier.

Par contre, car le merveilleux à toujours de l'attrait, pour certains esprits, Delurbe relate que l'élection du Pape Clément avait été dès longtemps prévue par deux *vers trouvez escrits en lettres dorées et latines.* (*S'il faut en croire à Westmonasteriensis*) (2) *sur une des principales portes de Bourdeaus lesquels par l'espace de mil ans n'avoient été veus :*

Dic tu qui transis, et portæ limina tangis,
Altera Roma vale, nomen capis imperiale.

Il est vrai que Delurbe ajoute : *de tant que ces vers sont si ineptes et esloignez de la délicatesse ancienne et pureté du latin, il est à présumer qu'ils ont esté supposez par quelque flatteur ignorant* (3). On ne peut mieux juger l'affaire.

Ce qui a paru plus sérieux et ce qu'on trouve cité dans tous les travaux modernes sur Clément V, c'est ce que Quicherat, un maître, avait signalé, dans une Etude sur Rodrigue de Villandrando, qu'un cadet de ces seigneurs de Biscaye, *qui n'auraient pas donné leur ancienneté pour celle du Roi Pélage*, était venu en

---

(1) *Histoire de Bazas*, p. 181, 1840 8°

(2) Mathœus ou Mathieu de Westminster, chroniqueur anglais, *Flores historiarum ab exordio mundi ad annum* 1307, Londres 1570, f°.

(3) *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Millanges, 1619, 4°, p. 23.

1200 en France avec Blanche de Castille et avait acquis aux environs de Bazas une seigneurie à laquelle il aurait donné son nom, seigneurie qui aurait passé dans la famille de Got par la fille ou petite fille d'André de Villandrando (1) qui serait ainsi mère de Clément V, dont les Villandrando d'Espagne étaient fiers de se dire cousins.

Les ascendants du Pape, établis déjà dans la vieille paroisse de Saint-Martin deu Guot, auraient acquis, de cette façon, la terre et le titre de Villandraut, en adoptant le nom de Garcias, patronymique des Villandrando d'Espagne (2).

Mais les deu Got se nommaient Garcias et Arnaud Garcias dès le XIIe siècle. En 1170, l'un d'eux avait reçu sous ce dernier nom, *à foy et homage,* du chapitre et des chanoines de Saint-Seurin (de Bordeaux), la ville de Langon, à charge de payer annuellement, le jour des Rameaux, 12 bonnes lamproies (3).

Le père de Clément V, fils d'un autre Arnaud Garcias, n'avait rien, par conséquent, à tenir des Garcias d'Espagne.

D'ailleurs il suffit de parcourir l'ouvrage d'Oihenart sur la Gascogne (4) pour voir que les mêmes noms de Garcias et d'Arnaud Garcias étaient assez communs, dans les généalogies des ducs, des comtes de Gascogne et des grandes familles du pays.

---

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. I, 2e série, 1844, Paris 1880.

(2) Petit village de Castille entre Burgos et Valladolid. *Villa Andrando* d'après la signature de Rodrigue, un des combattants de l'indépendance française au XVe siècle (Quicherat cité).

(3) De Lurbe, p. 14, *verso*.

(4) *Noticia utriusque Vasconiæ tum Ibericæ tum Aquitaniæ* d'Arnaud Oihenart de Mauléon, Paris, Cramoisy, 1638, 4o, 1re édition, finie le 15 nov. 1637.

Et du reste, Quicherat a beaucoup insisté, lui-même, dans un ouvrage plus récent, entièrement consacré à Rodrigue de Villandrando et publié en 1879, sur l'exagération et l'inexactitude des premiers renseignements utilisés par lui (1), *véritable tissu d'hypothèses, dit-il, et de rapprochements forcés n'ayant pour unique fondement que l'identité apparente des deux noms Villandrando et Villandraut* (p. 4).

Il n'y a donc aucune preuve du mariage d'une Villandrando avec les du Got, quoique j'avoue que cette origine devait paraître plus séduisante que celle qu'a longuement développée O'Reilly en faisant venir Villandraut de *vignandrondum, vign-androndum, vinea Androni, vigne d'Andron.* Il est vrai que Quicherat émet une opinion aussi peu justifiée en proposant *vinea Andraldi* et en insistant sur les altérations successives de Villandras en Villandrà, Villandran et Villandraut (p. 2). Malheureusement l'erreur s'est vite répandue. Elle s'étale dans les Guides Joanne, celui de Bordeaux à Cette tout spécialement, p. 24. Et je dois ajouter qu'il existe une autre localité nommée Villandraut, près Nérac, comme on trouve des Got et Goth, près de Bordeaux et en Agenais.

Quoi qu'il en soit, un document incontestable établit la noble extraction de la famille deu Got. C'est l'acte de donation du vicomté de Lomagne et d'Autvillar au frère de Clément V, à son fils et à ses héritiers. Ce document, signé de Philippe le Bel, est du 14 décembre 1305 et ainsi rédigé :

---

(1) Quicherat (*Rodrigue de Villandrando*. Paris, 8°, Hachette, 1879), dit qu'il s'était servi de l'ouvrage de D. Josef Pellizer : *Informe del origen, antiguedad, calidad y succession de la excelentissima casa de Sarmiento de villa Mayor*, Madrid, 1663.

« Considérant le bon portement, la grande loyauté et » la ferme constance qu'il avoit tousjours trouvé en » Arnault Garcias de Got, chevalier et frère de N. S. P. » le Pape et en Bertrand, fils du susdit chevalier et en » ceulx de leur lignage et les bons et agréables services » qu'ils lui avoient faicts, en rémunération d'iceux ser- » vices et en récompensation de certaines terres et » rentes qu'ils avoient délaissées au Duché d'Aquitaine, » *iisdem Arnaldo et Bertrando et heredibus successori-* » *busque eorumdem in perpetuum cedit eumdem vice* » *comitatum* » (1).

Clément V appartenait donc à une famille noble dont les armoiries, souvent rappelées, étaient : *d'or à 3 fasces de gueules* (2). François Duchesne (3) a bien dit que Ciaconius avait, au contraire, donné à Bérar du Got, archevêque de Lyon, 3 poissons au lieu de 3 fasces, mais je n'ai rien trouvé de pareil dans l'édition de 1677 (4) où Oldoin, dans ses additions, affirme que Bérar du Got et de Pierre-Creuse en Armagnac (qui se glorifiait d'être parent de Clément V et de son frère le cardinal) avait pour armes celles que j'ai signalées en premier lieu : *aream gerebat auream tribus fasciis miniatis ex pressam* et ce sont celles, en effet, qui figurent pour tous les parents de Bertrand du Got, dans le reste de l'ouvrage du dominicain espagnol. On n'y voit qu'une fois les 3 poissons dans les armes de Bernard de Garuo ou Garvo,

---

(1) Baluze, Commentaires sur l'histoire des papes d'Avignon, t. I, col. 617.

(2) Je ne sais où d'autres auteurs ont puisé les armoiries qu'ils donnent aux Got : fascé d'or et de gueules (Drouyn) ; de gueules à 3 fasces d'or et d'argent, *Aliàs* d'or à 3 fasces de gueules. *(Notice historique sur la ville et les évêques de Comminges).*

(3) T. I, lib. II, p. 321.

(4) P. 285.

de Sainte-Livrade, signalé comme neveu du Pape et créé cardinal en 1310 (1).

On est beaucoup moins renseigné sur les premières études de Bertrand de Got et sur son entrée dans les ordres, soit à Bazas sous son oncle et parrain, soit à Bordeaux, ce que semblerait indiquer une de ses bulles, mais il n'est pas difficile de prouver qu'il avait reçu une instruction très complète et que son élection à la Papauté ne reconnut pour cause que sa notoriété, ses mérites personnels et la distinction avec laquelle il avait occupé les plus éminentes fonctions ecclésiastiques du temps.

Clément V a eu soin, en effet, de rappeler, dans ses lettres ou actes, presque toutes les étapes de sa brillante et rapide carrière sacerdotale.

C'est ainsi qu'il déclare qu'il était en possession, dès son admission dans les ordres mineurs, d'un canonicat, d'une prébende et d'une expectative de bénéfice dans l'église Saint-Martin de Tours, détail qui n'a jamais été donné par ses biographes modernes, mais qui est déjà noté dans les commentaires de Baluze (2).

Renan, qui s'est beaucoup occupé de Clément V (3),

---

(1) Baluze, tit. 19, col. 664.

(2) « *In bulla data anno quarto : de confirmatione privilegiorum » ecclesiæ sancti Martini Turorensis, ejus fragmentum extat apud Radul- » phum Monsnyer in libro quem scripsit ad propaganda jura ejusdam » ecclesiæ, in bulla inquam illa item Clemens testatur se, dum minori » fungeretur officio, canonicatum et præbendam ac unam de præpositurís » ejusdem ecclesiæ tenuisse* » (Commentaires cités, t. I, col. 623).

(3) Renan a d'abord publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1880, un article intitulé : *La Papauté hors de l'Italie, Clément V*, puis un mémoire beaucoup plus étendu, mais qui n'est jamais cité (Bertrand de Got, sa vie, ses écrits), dans les volumes de l'Histoire littéraire de la France, 1884, t. XXVIII. Tous deux méritent cependant d'être consultés et renferment une appréciation bien juste à l'endroit de notre bruyante voisine, l'Italie, *qui ne peut avoir le privilège de la papauté sans en*

a dit qu'il avait été ordonné prêtre à Bordeaux, mais sans preuve à l'appui de son assertion que semble adopter M. Féret dans sa *Biographie girondine*, avec la date 1289 d'après Isambert *(Notice biographique sur Clément V)* et Fisquet émet la même opinion dans sa *France Pontificale,* p. 170. Il a ajouté, comme ce dernier (*loc. cit.*), qu'il avait étudié, disait-on, les lettres à Toulouse. Mais on peut croire qu'il y a eu, sur ce point, mauvaise interprétation d'un témoignage d'Arnaud Garcias de Albia dans l'affaire du frère Bernard Délitiosi. Le compagnon d'études de ce frère, à Toulouse, n'était pas le futur pape, mais Bertrand du Got son neveu (1).

Ses cours de droit à Bologne, mis en doute par Renan, sont au contraire certifiés par la déclaration de son parent et familier, le cardinal de Ruffat (2) et il est tout aussi prouvé qu'il avait suivi les mêmes cours, *in utroque jure,* à l'école d'Orléans qu'il devait transformer, plus tard, en université, car il l'affirme, lui-même dans une bulle datée de Lyon le VI des kalendes de février l'an 1er de son pontificat (3).

Il fut ensuite chanoine et sacriste de Saint-André de

---

accepter les charges : « Suprême inconséquence (dit Renan) l'Italie avait » le droit de dire à la catholicité, nous ne voulons plus les charges que » vous nous imposez, mais elle n'avait pas le droit de vouloir le privilège » (de la Primatie ecclésiastique) sans les charges » (*La Papauté*, p. 112).

(1) *Quia prius fuerat socius in studio Tolosano Bertrandi de Goto fratris ejusdem Domini Raymundi.* Baluze, tit. 1, col. 618.

(2) *Ut vero adhuc addemus de initiis vitæ Clementis, necessarium arbitror, adnotare eum studio juris operam dedisse in Academia Bononiensi ut docet Guillelmus Ruffati in epistola scripta ad Bononienses quam recitat Cherubinus Ghirardaccius (Historie di Bologna dalla sua fondatione all' anno* 1320. 1596, f° 2 vol.).

(3) *Ac etiam in Aurelianensi quæ olim legendi et docendi in legibus scientia decoravit ut ipse loquitur in bulla data Lugduni VI Kal februarii anno primo* (27 janvier 1306).

Bordeaux (1), et son amour filial, pour ce diocèse, dont il devint le chef, après son passage à l'Evêché de Comminges, éclate en plusieurs de ses actes et de ses lettres.

« Cette église nous a choyé comme un fils avant le » commencement de notre avancement et nous a été » confiée plus tard comme épouse », dit-il, dès la première année de son élection (2).

» C'est elle qui, dès le début de notre jeunesse, nous » combla d'attentions délicates, comme une mère fait » pour son enfant. Nous avons connu la douceur de » son sein. Elle nous a choyé devenu homme et nous » prenant comme son pasteur nous a aidé à franchir » tous les degrés qui nous ont conduit au faîte de la » dignité apostolique » (3).

Bertrand du Got, successivement promu évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux, était donc préparé par de fortes études et par l'exercice des plus hautes fonctions ecclésiastiques, au Pontificat suprême

---

(1) Lopès. *Histoire de Saint-André de Bordeaux. Réédition Callen*, 1884, t. II, p. 246. « Boniface VIII l'esleva aux charges ecclésiastiques et de chanoine et secrétain de l'Eglise de Bourdeaux lui procure l'Evesché de Comminges et quelque temps après l'archevesché de Bordeaux, l'an 1300 un peu avant Noël ».

(2) *Ipsa namque nos olim ante nostræ promotionis initia fovit ut filium ac deinde nos sponsum habuit nostræ gubernationi commissa* (Codice 765 Bibliothecæ Colbertinæ).

(3) *Hæc est enim ecclesia quæ a juventutis nostræ primordiis suis deliciis nos educavit ut filium more matris, hujusmodi quidem dulcedinis ubera suximus. Ipsa nos fovit in virum et tandem nos in suum pastorem assumens, gradum de nostris subjecit ascensibus, per quem ascendimus solium apostolicæ dignitatis*. Bulle datée de Poitiers, XIII des calendes de février, troisième année de son Pontificat. *In archivo archiepiscopi narbonens*, Baluze, t. I, p. 622. Fisquet reproduit presque les mêmes termes dans sa traduction de la lettre de Clément V à Arnaud de Canteloup, son successeur à l'archevêché de Bordeaux, pour l'affranchir de la suprématie de Bourges, 26 novembre 1305. Lyon (*Loc. cit.*, p. 211).

qui lui fut conféré par des pairs qui le connaissaient très personnellement, comme nous le dirons, et le choisirent, pour cette raison, même en dehors du sacré Collège.

Il n'avait besoin ni d'intrigue, ni de recherche de la tiare et vaquait tranquillement, depuis plus d'un an, à la visite de son immense diocèse, qui comprenait alors ceux d'Agen, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême et de Poitiers, quand il reçut à Lusignan, en Poitou, la nouvelle de sa nomination (1).

Or, Rabanis a fait remarquer avec raison qu'il ne pouvait guère prévoir, en commençant sa tournée, que Benoît XI, successeur de Boniface VIII, mourrait deux mois après ce Pape et que le Saint-Siège deviendrait ainsi vacant, le 16 juillet 1304 (2).

III

Clément V

Telle n'est pas cependant l'opinion d'un grand nombre d'auteurs qui, se copiant les uns les autres, ont attribué la nomination de Clément V à un compromis préalable avec Philippe le Bel en s'appuyant surtout sur Villani, historien florentin (3) qui raconte avec un luxe de détails, qui pourraient vraiment faire croire qu'il était dans le secret, ou qu'il avait écouté aux

---

(1) La visite archiépiscopale commença le 13 mai 1304 et la nouvelle de sa nomination lui parvint le 20 juin 1305.

(2) *Loc. cit.*, 1858, n. 53.

(3) Il porte pour titre : *Historie fiorentine* et a eu plusieurs éditions. La première à Venise en 1537. La seconde, à Venise aussi, en 1559. La troisième à Florence en 1587. Il est compris dans la collection de Muratori. *Rerum Italicarum scriptores*, XXIII.

portes (1), que le Roi de France et l'archevêque de Bordeaux se donnèrent rendez vous près de Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, pour arrêter ensemble les conditions, après l'acceptation desquelles les cardinaux réunis à Pérouse devaient élire le successeur de Benoît XI.

Je ne discuterai point, pourtant, cette hypothèse qui a déjà fait verser des flots d'encre et donné lieu à une innombrable suite de mémoires qui n'ont même pas le mérite de la nouveauté, car la plupart des arguments, présentés pour et contre, se retrouvent très convenablement exposés dès les XVIIe et XVIIIe siècles (2). Le sujet me paraît depuis longtemps absolument épuisé.

On croit rêver, en effet, quand on lit la précision presque chronométrique avec laquelle les envoyés de quelques cardinaux vinrent de Pérouse à Paris; puis ceux de Philippe le Bel à Bordeaux; avec rencontre sur les confins du Poitou; serments échangés; conditions établies et signées; grâces acceptées au nombre de 6, l'une secrète; otages donnés et dont on ne parle plus; avec retour à Paris et en Italie, le tout en 35 jours.

On se figure mal la rapidité et l'exactitude d'un pareil itinéraire, avec ses imprévus, en un temps où le désordre régnait dans presque toutes les provinces françaises et italiennes et à une époque où les chemins même royaux laissaient plus qu'à désirer.

On ne s'est pas arrêté davantage aux contradictions des auteurs au sujet des six conditions et surtout de la 6e, réservée par le Roi de France et qui, pour les uns,

---

(1) « Détails si particuliers, si abondants, si intimes qu'à moins d'avoir été du secret ou d'avoir écouté aux portes, nul n'aurait dû les connaître ». Rabanis 1858, p. 7.

(2) Dans une foule d'ouvrages. Sponde, Génébrard, Papire Masson, Raynaldi, Dupuy, Blowius, Gallia Christiana, Art de vérifier les dates, etc.

visait la suppression des Templiers tandis qu'il s'agissait, pour d'autres, de la couronne impériale à transférer des Allemands aux Français (1).

On n'a pas tenu plus de compte de ce que Clément V ne céda jamais aux obsessions et aux menaces de Philippe le Bel exigeant la condamnation solennelle de Boniface VIII et l'on n'a pas fait, de plus, à ma connaissance, certaines remarques qui m'ont frappé en lisant *dans le texte original*, le récit de Villani si souvent cité, commenté et que n'ont certainement pas consulté la plupart de ceux qui lui ont emprunté ses diatribes pour justifier les leurs.

Chose singulière d'abord, c'est que Villani ne paraît pas avoir connu Bertrand du Got, pourtant son contemporain immédiat (2). Il ne le nomme jamais que Raymond (3) ce qui peut surprendre à l'endroit d'un prélat qui avait étudié, comme nous l'avons dit, à Bologne (4); avait résidé plus tard en Italie et spécialement à Rome où il s'était attiré l'amitié de Boniface VIII qui le fit l'un de ses chapelains (5); qui avait assez de renommée

---

(1) *Hoc vero translationem imperii a Germanis in Gallos fuisse multi opinati sunt.* Ciac., 356, B.

(2) Bertrand du Got, 1264-1314 ; Villani, 1275-1348.

(3) *Messer Ramondo del Gotto.* Cap. LXXX. Lib. VIII. Quelques auteurs ont dit, sans plus de raison, *Raymundus Bertrandus.*

(4) D'après son parent déjà cité. Guillaume d'Arrufat ou de Ruffat que Clément V créa cardinal diacre de Saint-Côme et Saint-Damien, puis cardinal prêtre de Sainte-Potentienne. *Ut docet Guillelmus Rufati in epistola scripta ad Bononienses quam recitat Cherubinus Ghirardaccius.* Baluze, *loc. cit.*, col. 623. Ce Guillaume de Ruffat avait été chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux, d'après un acte du chapitre des 3 mai et 12 juin 1301 où il est cité comme témoin.

(5) *Tum vero quum factus est episcopus Convenarum (Comminges) erat capellanus Papæ ut liquet ex actis relatis in tomo tertio libertatum ecclesiæ anglicanæ*, pp. 627, 632, 633. Baluze. Col. 622.

pour être désigné en première ligne, comme *papable* (1) et qui, enfin, avait joué, ainsi que son frère, le cardinal du Got (2) et son oncle et parrain, Bertrand du Got, évêque d'Agen (3), un rôle personnel important comme évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux.

Bertrand du Got était donc très connu en Italie, mais c'est par erreur, cependant, qu'un de ses récents historiens, a dit qu'il avait été nommé par Boniface VIII, patriarche d'Antioche et administrateur de l'évêché de Pavie. La chronique citée de Pépin (4) dit au contraire que ce fut lui qui, devenu Pape, récompensa par ces deux nominations Isnard, prieur des Dominicains d'Asti, qui l'avait accueilli et protégé quand il se rendait à Rome en fuyant, presque seul, les Etats tenus à Paris par Philippe le Bel en 1303 (5).

---

(1) Texte de Villani et procès-verbal d'élection donné dans la réédition de Lopès, par M. Callen, Bordeaux, 1884, t. II, p. 254.

(2) Berardus de Goto, archevêque de Lyon, créé cardinal par Clément V en 1294 et attaché à l'évêché d'Albano, légat du Pape en France et en Angleterre et spécialement désigné pour aller annoncer à Célestin V qu'on venait de le nommer Pape, 5 juillet 1294, mort probablement à Lyon, le 27 juillet 1297.

(3) Evêque d'Agen, mort en 1312 ou 1313.

(4) *Revue Catholique de Bordeaux*, 10 juillet 1893, p. 395. Note ajoutée depuis la rédaction du mémoire.

Et demum quia, se regis indignationem timere dicebat et ne ipsum in itinere intercipi faceret, idem Prior (Isnardus Papiensis) in habitu fratrum usque ad loca tuta archiepiscopum ipsum comiter et benigne conduxit. Quem postmodum archiepiscopus ipse papa creatus collatæ hospitalitatis non immemor nec ingratus, Antiochenum Patriarcham instituit et postmodum Episcopatus Papiæ administrationem sibi concessit ad vitam (Muratori, t. IX, p. 739, E). Cet Isnard, tombé en défaveur sous Jean XXII en 1319, fut pardonné et envoyé en Achaïe en 1328.

(5) La même chronique dit que Bertrand du Got avait eu, seul, le courage de résister au Roi de France : *Archiepiscopo Burdegalense duntaxat excepto* (739, D). Mais le cardinal Le Moine, légat de Boniface VIII, avait également fui les Etats le 23 juin 1303. Ce qu'André Duchesne écrit ainsi, à propos des signatures exigées par Philippe le Bel de tous les assistants :

Villani ne parle même pas de l'accident survenu le jour du couronnement du Pape Clément V à Lyon (1) et ne paraît plus guère s'occuper ensuite que de l'histoire de Florence, titre du reste de son ouvrage (2) jusqu'au chapitre VIII du livre IX consacré à la mort de Bertrand de Got dont il flétrit sommairement la mémoire comme avide, simoniaque et même débauché, d'après un récit qu'il semble accepter de confiance des amours du premier Pape d'Avignon avec la comtesse de *Palagorgo* (*sic*) renseignement qu'il ne donne, il est vrai, que sous forme dubitative, *si dicea* (3).

Et il termine son chapitre par l'histoire, ou plutôt le conte très circonstancié, du voyage aux enfers d'un chapelain de Clément V chargé, grâce à l'intervention d'un grand maître en nécromancie, d'aller s'informer, pour le pape, de l'état dans lequel se trouvait l'un de ses neveux mort depuis peu et qu'il aimait (4). Le chapelain, revenu sain et sauf du sombre empire, déclara que l'*âme* dudit neveu était dans les tourments du feu

---

« Ce que Le Moine, cardinal, sçachant n'attendit pas qu'on lui baillast » congé pour s'enretourner, ains délogea sans trompette », t. II, p. 379.

(1) La chute d'un mur causa la mort de plusieurs spectateurs; spécialement du Duc de Bretagne et d'un autre frère de Clément V, Gailhard du Got.

(2) *Lasceremo de fatti del Papa, torneremo a nostra materia de fatti di Firenze.* Chapitre LXXXI du livre VIII.

(3) *Fu uomo molto cupido di moneta e simoniaco, che ogni beneficio per moneta in sua corte se Vendea et fu lusurioso, che palese, si dicea, che tenea per amica la contessa di Palagorgo bellissima donna figlinola del Conte di Fos*, t. XIII Liv. 9. (Qui dirait qu'il s'agissait de Brunissende de Périgord ?)

(4) C'était Raymond du Got, cardinal de *Sanctæ Mariæ Novæ*, que Ciaconius dit être mort à Avignon le 26 juin 1310 (t. II, 379, D), mais que d'autres affirment n'être décédé qu'en 1320, ou même plus tard, sous le pontificat de Jean XXII. La première date paraîtrait plus certaine, d'après Ghirardaccius.

pour simonie et qu'il *avait vu* qu'on construisait un grand palais pour y recevoir le pape lui-même qui, (toujours d'après Villani), oncques ne fut plus gai depuis cette nouvelle authentique (il n'y avait vraiment pas de quoi se réjouir) et mourut peu après (1).

Que Dante ait pris pareille licence, en mettant dans son *Enfer* et pour simonie, dix ans avant Villani, non seulement Clément V, mais encore Nicolas III et même le saint pape Célestin V (2), c'est sans grande portée chez un poète que sa haine politique contre les Français et ses désastres de famille pouvaient avoir aigri contre eux, mais il ne devait pas en être ainsi pour un historien qui paraît avoir pris assez au sérieux sa mission pour commencer son histoire de Florence *au temps de la tour de Babel* (3) et la continuer jusqu'à la peste de Florence dont il fut victime, en 1348.

---

(1) Le texte mérite une citation complète :

Dissessi que vivendo il detto Papa, essendo morto uno suo nepote cardinale cui elli molto amava, costrinse uno grande maestro di nigromanzia, che sapesse che fosse dell' anima del nipote. Il detto maestro fatta sua arte. uno capellano del Papa molto sicuro fece portare alla Demonia allo inferno, et mostratogli VISIBILMENTE *uno palazzo, dentrovi uno letto di fuoco ardente, nel quale era l'anima del detto suo nipote morto, dicendoli che per la sua simonia era cosi giudicato. Et vide nella visione fatto un' altro pallazzo allo incontro, il quale li fu detto si facea per Papa Clemente, et cosi rapporto il detto capellano al Papa, il quale mai poi non fu allegro et poco vivette appresso.* CLVIII, t. IX, p. 471 de l'édition de Muratori, t. XIII, 1728, p. 471, f°.

(2) *Divina Comedia*, chant XIX, terzetti 28 et 29. Dante fait ainsi parler Nicolas III : « Après lui viendra du couchant un pasteur sans loi et plus » coupable qui nous recouvrira tous deux. Ce sera un nouveau Jason, » semblable à celui dont parle le livre des Machabées. Le souverain qui » gouverne la France lui sera favorable, comme le roi auquel obéissait » Jason se plut à le protéger ». Jason était frère d'Onias, grand pontife par faveur d'Antiochus.

(3) Ch. II, liv. Ier : *Come per la confusione della torra di Babel si commició a habitare la terra.* Muratori, t. XIII, p. 11.

Il est vrai que cet auteur était peu scrupuleux dans l'exposition des faits qu'il racontait, car Muratori n'a pas oublié, dans la préface des œuvres qu'il éditait, de faire remarquer qu'il s'attribuait aisément et de confiance tous les renseignements de ses correspondants ou même des *Gazettes* du temps (1), ce qui ne peut donner plus d'autorité à son ouvrage, comme à l'usage qu'en ont fait, et font encore, de temps en temps, ceux qui l'ont copié, avec plus ou moins de fidélité et sans critique.

Renan, peu suspect en pareille affaire, a, du reste, jugé Villani plus sévèrement encore en disant : « *Qu'il » voulait amuser ses compatriotes florentins en leur » contant des histoires dont il savait, mieux que per- » sonne, le peu de réalité historique* » (2).

Il est à noter que pas une des six premières biographies de Clément V réunies par Baluze (3) ne relate de pareils faits ; que presque tous les auteurs contemporains n'en disent mot en dehors d'une série de copistes. Ce qui a fait dire, avec raison, que ces copies n'étaient

---

(1) *Quæ tamen in re illud animadvertendum Villanum ad contexendam sui temporis historiam aliquando fuisse usum amicorum literis qui in Anglia, Gallia et Belgia versabantur. Publicis etiam ephemeribus quas* Gazzette *appellamus in suum opus fortasse transfuderit, quamobrem quum is*, tit. VIII, cap. LXXVIII, *teterrimum prælium narrat actum in Belgia inter Galliæ Regem et Belgas narrationem hisce verbis concludit.* Et io scrittore posso cio per veduta testimoniare, che pocchi di appresso fui in sul campo, ove fu la battaglia et vidi tutti i corpi morti. Or, Muratori a le soin de faire observer que Villani n'avait fait, en ce cas, que s'attribuer probablement un récit belge : *an potuit narrationem e Belgio scriptam suam faciens, incautè postrema verba retinerit quæ ad alterum scriptorem sint referenda* (Préface, p. 4). Et c'est ainsi que Villani écrivait l'histoire!

(2) *La Papauté hors de l'Italie*, 1880, p. 107.

(3) *Vitæ Paparum Avenoniensium* (Stephanus Baluzius. Paris, 4° 1683, t. I, p. 1 et suivantes.

que *les ruisseaux d'une même source*, *les branches d'une même tige* (1). D'autres historiens ont déclaré, de leur côté, que l'élection avait eu lieu selon les règles ordinaires (2) et qu'elle avait reconnu pour causes principales les relations d'intimité et de bienveillance que Bertrand du Got avait su se créer et entretenir avec Boniface VIII et les membres du Sacré-Collège, pendant son séjour à Rome (3).

L'élection enfin ne fut pas la suite d'un compromis, comme l'a dit Villani, mais d'un vote par un premier scrutin de 10 cardinaux auxquels se joignirent, par accession, 5 autres conclavistes (4) et, d'ailleurs Jean XXII n'eut certainement pas dit de son prédécesseur qu'il était de *sainte mémoire* (5). Au lieu d'employer la

---

(1) *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. XIII, p. 117, *Discours du P. Berthier sur le Pontificat de Clément V.*

(2) *Factus est Papa prout consuetum est* (Jean de Saint-Victor, Baluze, t. I, p. 1). *Ad ipsium Clementem Papam tum archiepiscopum Burdigalensem ipsi unanimiter et concorditer vota sua direxerunt et eum in Papam eligerunt.* Baluze, 6e vie, t. I, p. 15.

(3) *Chronicon Pipini, quum autem pervenisset ad Papam aliquando ibidem moram contractam, multam gratiam in conspectus Papæ et cardinalium ac etiam affinum Papæ, noticiam et familiaritatem ac benevolentiam acquisivit.* (Muratori, t, IX, 740, A).

(4) Voir les procès-verbaux d'élection donnés par divers auteurs, spécialement dans l'édition Callen de Lopès, t. II, p. 254.

(5) *Sancte recordationis Clemente quinto prædecessore nostro de presentis vitæ maroribus ad celestiam patriam evocato.* Ce qui eût été impossible, ajoute Ciaconius, 371, E, *si ità avaritia, libidine, simonia, aliisque vitiis contaminatus esset.*

J'ai retrouvé la même qualification de *sainte mémoire*, dans l'acte de donation de divers ornements d'église ayant appartenu à Clément V et remis à la cathédrale de Bayonne par Pierre de Godin, maître du Sacré-palais de ce pape. Baluze, 673. *Item legavit dominus cardinalis præfatus (Guilhelmus Petrus de Godino) pro altare virginis cathedralis Baionensis capellam suam albam quam sibi dedit* sancta memoria *dominus Clemens papa quintus, totam integram, habentem septem paramenta et vide licet processionales cappas duas, casulam unam, dalmaticas duas et tuni-*

formule ordinaire d'heureuse mémoire si Clément V avait été de notoriété, cupide, simoniaque et sans mœurs (1).

Je dois ajouter que de très nombreux travaux, anciens, modernes et récents tendent à réhabiliter complètement le premier pape d'Avignon d'après les actes mêmes de son pontificat (2) sans que je puisse exposer, ici, comme il conviendrait de le faire, quel fut le rôle important joué par Clément V en face des difficultés considérables qu'il eut à vaincre pendant un règne d'un peu moins de neuf ans (3).

D'autres l'ont fait avec talent, sinon toujours avec la justice qu'exige l'impartialité, mais ce n'est pas notre tâche et nous nous bornerons seulement à dire que proclamé Pape dans la cathédrale de Bordeaux le 24 juillet 1305 (4), couronné souverain Pontife à Lyon le 14 novembre de la même année, il montra, pendant toute sa vie, un attachement profond à son pays natal. Il y construisit

---

cas duas. Godin, maître en théologie, lecteur et chapelain de Clément V, était de l'ordre des frères prêcheurs. Il fut fait cardinal de sanctæ Ceciliæ en 1312. Monseigneur l'évêque de Bayonne m'a fait connaître récemment que cet ornement n'existait plus dans sa belle cathédrale (1893).

(1) Ciac., 371, E.

(2) Renan a cité, avec éloges, un important travail du P. Theiner ayant pour titre : *Codex diplomaticus dominii temporalis sanctæ sedis.* Rome, 1861, t. I, et contenant tous les documents politiques du règne de Clément V.

(3) 8 ans, 10 mois, 15 jours. *Sedit annis VIII, mensibus X, diebus XV à die electionis suæ usque in diem sui obitus computando,* 3e vie de Clément V. Baluze, t. I, p. 55.

(4) L'entrée à Bordeaux eut lieu le 15 juillet. Les députés du Conclave arrivèrent le 21; la remise du vote se fit le 22 et la prise de possession le 24 juillet.

Duodecimo igitur Kalend-Augusti decretum electionis suscipiens in templo augustissimo illius urbis quod Andreæ sacrum est, mutato nomine postridiè ut Pontifex gessit et sedem cathedrali Burdegalense Clementis quinti nomen assumpsit (Ciac., 357, A.

plusieurs châteaux, celui de Villandraut tout particulièrement (1); acheva ou embellit plusieurs églises (2); y fonda des collégiales, celles de Villandraut et d'Uzeste (3); fit de riches cadeaux et donations à plusieurs sanctuaires (4) et revint souvent dans une contrée qu'il aimait, où il était né et à laquelle le rattachaient, d'ailleurs, les liens d'une très nombreuse famille de collatéraux alliés, dès lors et depuis, à presque toutes les grandes maisons de la Guyenne et de la Gascogne.

On en a la preuve dans un assez grand nombre d'ouvrages consacrés à des généalogies, spécialement

---

(1) *En 1306. Clemens Pontifex max dum secundo sui Pontificatus anno, in Aquitaniam rediisset,* Castrum *de Vinhendrando, in natali solo, ad cironem fluvium edificavit.* (Chronique de Bazas, Archives historiques de la Gironde, t. XV, p. 36.

(2) Celle de Saint-Bertrand de Comminges; celle de Saint-André de Bordeaux; celle d'Uzeste, qui existait bien avant lui d'après des titres de 1278; celle de Villandraut non encore terminée en 1313 et transportée de Saint-Martin du Got sous le château, sans parler de la Basilique de Latran incendiée en 1308.

(3) Ces collégiales ne furent, en réalité, organisées qu'en 1317 par Jean XXII, *Prædictus Papa Clémens V non potuit bene fundare dictum collegium Uzestæ seu de Villandrau sed oneravit successorem suum quod impleret quod ipse inceperet;* Baluze, t. I, 684. Mais c'est le 13 avril 1313 que Bertrand du Got, alors à Avignon, avait chargé Pierre de Labatut, l'un de ses familiers, d'ériger en collégiale l'Eglise S. M. d'Uzeste et celle de Villandraut dont l'abside est appuyée contre de vieilles constructions qui pouvaient être celles du vieux manoir des Got. (Archives historiques de la Gironde, t. XIX p. 499.

(4) A Comminges une châsse magnifique pour l'Evêque Saint-Bertrand qui avait occupé le même siège en 1120. *(In capsam transtulit pretiosam quam ad hoc idem Papa Clémens prius fecerat suis sumptibus fabricari).* Ciac.,-370, D. et deux chapes qui y sont encore; à Saint-André de Bordeaux — mille florins d'or pour obit; (Lopès, réédit. Callen, t. II, p. 252 et Archives historiques de la Gironde, t. XVIII, p. 93, etc.; à Bayonne, une chapelle blanche entière, comme nous l'avons dit; don de Pierre de Godin etc.; Baluze 673; à Uzeste, une chape détruite en 1793, d'après M. le curé Brun.

dans celui du P. Anselme (1) et, surtout, dans l'*Histoire des pairs de France* de de Courcelle (2), qui donne une longue énumération des deu Got depuis Rostaing, en 1142, jusqu'à Jean-Baptiste-Gaston de Gouth (3), dit le duc d'Epernon (1644), qui n'eut que des filles et dont le père, Louis de Gouth, avait pris le dernier titre après la mort de son cousin germain Bernard de Nogaret, deuxième duc d'Epernon, mort sans enfants (4).

Des descendants, portant le titre d'Autvillar, y sont même indiqués jusqu'en 1814, dans la branche de Lassaigne provenant de celle de Rouillac (5). Une famille de Lafontan de Goth, habitant une terre du même nom située dans la commune de Saint-Romain-d'Agenais, a fait également connaître à M. le Curé d'Uzeste qu'elle se rattachait à la maison du pape Clément et avait été autorisée dans ses prétentions par actes authentiques de 1778.

Ces alliances, très nombreuses, se comprennent aisément, du reste, chacun des Got ayant une progéni-

---

(1) *Histoire générale et chronologique des pairs de France*, 3e édition, Paris, 1726, t. II, p. 27.

(2) T. VI, p. 13. Ce travail, qui a exigé de très longues recherches, est cependant encore incomplet. Sa révision devrait tenter quelque chercheur.

(3) De la branche des marquis de Rouillac.

(4) Jacques de Gouth, baron de Rouillac, Blanquefort, etc., mort en 1611, père de Louis, avait épousé Hélène de Nogaret. Le titre de duc d'Epernon lui fut disputé par Roger-Hector de Pardaillan-Gondrin, marquis d'Antin, qui avait épousé, le 11 juin 1635, Marie-Christine Zamet, fille de Jeanne de Goth, mariée à Jean Zamet, comte de Murat.

(5) Bernardin Béraud, vicomte du Gout d'Auvillars, volontaire royal, épousa, en 1814, Rosalie Bourbiel de Fargues et eut trois fils : Jean-François-Henri, Joseph-François, Louis-Victor et une fille Marie-Hélène-Hortense.

Il était fils de François-Joseph, chevalier de Saint-Louis, capitaine, marié, en 1770, à Thérèse de Sambat, dont six enfants : les deux aînés émigrés, Bernardin Béraud et trois filles : Anne, épouse Simon de Lafore, Marie-Gabrielle et Anne-Elizabeth-Joséphine.

ure qui compte un grand nombre d'enfants : Senebrun, 1273, 5; Béraud, 11; Arnaud *Garcie,* 10 (pour ne citer que ceux du temps de Clément V), descendants presque tous mariés et pourvus de famille, ce qui multiplie à l'infini les branches et rameaux de l'arbre généalogique des du Got (1).

Détail à noter, le nom d'Uzès est absolument passé sous silence dans ces ouvrages où se lisent les noms de terres et de villes d'origine des divers membres de la famille et de ses divisions dans les diocèses de Bordeaux, Bazas, Périgueux, Agen, Lectoure, Aix, Marseille, Sisteron et Carpentras. Clément V n'a jamais fait mention de cette localité. Il y fut cependant reçu, dans un de ses voyages de Bordeaux à Lyon, en 1305, et visita le pont du Gard, mais sans faire allusion à sa qualité de compatriote d'origine, et il n'est point improbable que cette opinion a pu naître dans l'esprit de quelque chanoine d'Uzeste (d'autres disent gascon) très désireux de faire comme Mathieu de Westminster et de donner une noble aïeule à la localité qualifiée, dans tous les ouvrages de l'époque, de *villa modici valoris* (2) *villula minus insigni, satis sterili et exili* (3).

O'Reilly est, du reste, impardonnable dans ses hypothèses à ce sujet, car s'il dit qu'Uzeste *reçut ce nom* de Béraud du Got, père de Clément V, fuyant les dissensions civiles de la Provence (4) il avance, dans un autre

---

(1) Les de Béarn, de Blanquefort, de Fargues, de Budos, de Durfort, de Duras, de Preychac, de Piis, de Lautrec, de Grailly, de Mauléon, de Roalhac, de Clermont, de Montferrand, de Bruniquel, de Lévis, de Galard, etc., etc. pour ne parler que des alliances du temps de Béraud, Arnaud Garcie et Bertrand du Got.

(2) 6e *Vie de Clément V,* par Amalric Auger de Béziers, prieur de Sainte-Marie-d'Espira, diocèse d'Elne (Roussillon), Baluze cité.

(3) 4e *Vie de Bernard Guidonis,* Baluze cité.

(4) *Loc. cit.,* pp. 443 et 444.

passage, que la famille de Gouth transporta sa résidence d'Uzeste à Villandraut, *après la promotion de Bertrand de Gouth à la tiare,* 1305 (1). Or, Senebrun (2) possédait, en 1273, la terre d'Uzeste et Béraud, son fils, était déjà seigneur de Villandraut. Senebrun avait aussi des biens à Saint-Martin deu Guot, véritable lieu d'origine de la famille.

Quant au manuscrit de la Réole, source dit-on de la même légende, on le cite souvent, mais personne ne l'a vu et il faudrait remonter à Aliénor d'Aquitaine (1122-1203), époque où les Got marquaient déjà en Gascogne.

Le nom même d'Uzeste ne figure que rarement dans l'énumération des titres des Got. Il disparut complètement de la branche principale en passant dans celle des Preyssac dont Gaillard et Arnaud Bernard sont dits Soudans de la Trave et d'Uzeste en 1313. J'ai lu, aussi, qu'une Cœcilia de Ucetia, mariée à un Bertrand de Budos, avait obtenu de Benoît XII, en 1337, troisième année de son Pontificat (16 décembre 1334, 25 avril 1342) la permission de se marier même en temps prohibé (3) et la terre d'Uzeste passa plus tard aux Lalande ou Lalanne.

Tel est le résumé sommaire de la vie de Clément V qui, suivant l'usage des Papes, adopta un sceau particulier donné par Ciaconius (4) et qui comprenait une roue, c'est-à-dire deux cercles concentriques avec deux diamètres se coupant à angle droit dans l'intérieur de la moindre circonférence de manière à former une croix.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 434.

(2) Registre d'hommages à la Bibliothèque de Bordeaux, d'après l'abbé Brun.

(3) *Loc. cit.*, p. 631.

(4) *Loc. cit.*, p. 362.

Cette sorte d'écusson quadripartité porte :

1er canton :	le SCS	le 2e SCS	le 3e CLE	le 4e MENS
	PETRVS	PAVLVS	PP	V

On lit, entre les deux circonférences, la légende que Bertrand du Got avait réservée et qui se retrouve sur les monnaies de ce Pape, d'après le musée de Jean Roy-Vaillant, antiquaire du Roy (1) BENEDICAT.NOS. DEVS.DEVS.NOSTER.BENEDICAT.NOS.DEVS (2).

On voit, en outre, sur ces monnaies : de face, le buste du Pape, couronné de la tiare, bénissant de la main droite, tenant de la main gauche une croix à long manche et revêtu d'une chape, ou manteau, avec la légende CLEMENS : PAPA : QVINTVS ; au revers et dans le champ, au centre, uue croix simple entourée de trois cercles concentriques entre les deux grénetis desquels se lisent, dans le plus petit cercle, COMIT : VENASINI : plus, les clefs de saint Pierre entrecroisées et, dans le grand cercle, la légende AGIM ; TIBI ; GRA. OMNIPOTENS DE.

Et nous n'avons plus qu'à nous occuper du tombeau du Pape, dont les derniers moments ont été décrits par

---

(1) Baluze, t. I. Planche contenant les gravures des monnaies des Papes d'Avignon. Elles sont également rappelées dans le Manuel de numismatique du moyen-âge et moderne, de l'Encyclopédie Roret, 2e édition, de Barthélemy Blanchet, t. I, p. 351. Des variétés de monnaies existent dans les collections du musée d'Avignon sous les nos 137, 138 et 139, d'après une note qu'a bien voulu me remettre mon érudit collègue en numismatique, M. le Comte A. de Chasteigner. Voir t. II, p. 348 des monnaies féodales de Poey d'Avant au nom d'Avignon.

(2) Voir l'une de nos planches.

Le savant conservateur du musée d'Aviguon, M. Labande, m'a fait connaître tout récemment que les pièces indiquées plus haut sont dans le médaillier de cette ville.

André Victorelli, dans ses additions à Ciaconius (1) en des termes dignes d'être rappelés, mais qui ne l'ont jamais été, bien sûrement par l'oubli si ordinaire de recourir aux textes primitifs.

« Voyant sa mort prochaine, Clément V appela les » membres de sa famille près de lui, précisant la part » qui revenait à chacun, leur prescrivant de penser à » lui devant Dieu, les exhortant à le craindre et leur » demandant d'obéir à son désir d'être transporté et » enterré dans l'église de cette Sainte Marie d'Uzeste, à » laquelle il s'était voué, dans sa patrie bordelaise. Et » après avoir reçu leur serment, il les bénit et mou- » rut » (2). C'était le couronnement d'une belle vie, la digne fin de celui que Villani, lui-même, appelait *uomo di grande onore et de Signoria* (3).

IV

Le mausolée de Clément V.

L'histoire de ce monument est assez semée d'incidents et nous paraît devoir être divisée en deux chapitres. Le premier, comprenant tous les faits antérieurs au XIXe siècle, le second, ceux constatés depuis et jusqu'à nos jours.

---

(1) *Loc cit.*, t. II, col. 366. *Morti proximus Clemens familiam ad se accersit percunctatus, quid cuique opus esset ad victum, providet : ut sui apud Deum sint memores illumque timeant hortatur; seque deferri ab illis petit et sepeliri in ecclesia B.-Mariæ de Uzesta, in Burdigalen patria, cui se voverat : accepta fide, illis benedixit et obiit anno 1314,* Kal. maii. (Ex *Scheda veteri citato).*

(2) Citation d'un vieux document.

(3) *Loc. cit.*

1° DOCUMENTS ANTÉRIEURS AU XIXe SIÈCLE 1314-1800

A. *Erection du Mausolée.*

On sait qu'après un règne pénible et mouvementé, Clément V, malade dès longtemps de dysenterie, mourut à Roquemaure sur le Rhône, pendant le voyage qu'il avait entrepris pour venir reprendre des forces à Bordeaux, sous l'influence de l'air de son pays (1) et que ses dernières volontés d'être inhumé à Uzeste (2) furent respectées après divers incidents très diversement appréciés et surtout après une assez vive contestation entre les chanoines de Carpentras et ceux d'Uzeste qui finirent par obtenir gain de cause (3).

---

(1) *At cum morbus ingravescerat, eumque se adversâ valetudine conflictatum sentiret ad captandum nativum aerem repetendum burdegalem itineri se accinxit sed patriam visere non licuit nam apud Rupem mauram extremum diem clausit* (p. 377).

(2) *Jusserat enim Clemens et supremis tabulis mandavit corpus suum Uzestae sepeliri* (Ciac., 360 F.) Il est fâcheux, à plus d'un titre, que le testament de Clément V n'ait pas encore été publié. Il existe dans les archives du Vatican et fut rédigé le 29 juin 1312 au Grauseau ou Groseau, près Malaucena, prieuré et maison de campagne que le pape aimait beaucoup. (Depuis la rédaction de ces lignes j'ai pu me procurer une bonne copie de ce testament. Il ne dit absolument rien de la sépulture du Pape à Uzeste).

(3) *Et cum mortuus esset, inter canonicos Uzestenses et carpenctoratæ antiqui oppidi incolas lis magna et gravis orta est utri sepultura concederetur, judicium tamen penès Uzestam fuit.* (Ciac., 360 F.)

Le corps de Clément V avait été transporté aussitôt après la mort à Carpentras, sur la demande de Béranger de Mazan, évêque de cette ville, et du consentement des cardinaux, pour y être enseveli dans la cathédrale, mais les Chanoines d'Uzeste réclamèrent et obtinrent gain de cause, non après deux ans de procès comme l'a dit Fisquet, *Loc. cit.*, p. 20, mais en août de l'année de la mort, c'est-à-dire 1314.

Sequenti vero mense Augusti de Carpentorate fuit transvectum corpus ejus in Vasconiam patriam suam, fuitque sepultum, sicut elegerat, in eclesia Beate Marie de Usesta diocesis Vasatensis. — 3e vie de Clément, V, Baluze v. I, p. 60.

Roquemaure était en terre française et sur la rive droite du Rhône. Le

Le litige fut, d'ailleurs, assez vite réglé car la date de la mort est du 20 avril 1314 et le transport en Gascogne, du 27 août suivant (1).

C'est là que l'un de ses neveux et son principal héritier (2) Bertrand du Got, vicomte de Lomagne et d'Aut-

---

corps fut porté à Carpentras où siégeait la Cour papale, sur la rive gauche, et de là ramené à Uzeste.

Fuit que Revectum Corpus ejus ultra Rhodanun apud Carpentoratem civitatem ubi cardinales cum alia curia residebant. 3e vie, Baluze. p. 60.

(1) C'est ainsi qu'on a raconté que le corps du Pape fut abandonné, aussitôt après la mort, à la domesticité du défunt qui le dépouilla de tous ses vêtements et l'abandonna au point que le feu de la Chapelle ardente qui l'entourait se communiqua au cercueil. Mais c'est encore, très probablement, une légende imaginée pour appuyer l'idée du sort qui attendait Clément V en enfer. Elle est en contradition avec le zèle que les Chanoines de Carpentras mirent à conserver les restes de Clément V. — Voici, du reste, le texte de Ciaconius, 751 A.

Et quamquam vivens torrentem possideret divitiarum, sic tamen a domesticis suis moriens etiam vestimentis nudatus est, ut unicum tantum palliolum repertum sit, quo posset contegi corpus ejus, ut religiosi, qui tunc aderant, postmodum retulerunt. Fertur enim, quod ea nocte, quà mortuus esset, sic fuit desertus ab omnibus, ut ex cereorum igne supra eum delapso pars corporis sit adusta.

(2) La fortune de Clément V était vraiment considérable et fut évaluée par Jean XXII à un million, soixante-quatorze mille huit cents florins d'or (1,074,800) soit environ 12 millions de notre monnaie. Son neveu avait reçu 614.000 florins dont 300,000 en vue d'une croisade et 314 pour les œuvres pieuses, et il ne fut déclaré exempt de toute recherche, après une assez longue procédure, que le 21 juillet 1321, sept ans après la mort de son oncle, moyennant 150,000 florins payés à la Chambre apostolique, en tenant compte des obligations de la croisade (qui n'eut pas lieu) et des legs. Une autre procédure, commencée pour les richesses de tout genre accumulées dans le château de Montils, propriété de Clément V et de son neveu, ainsi qu'à Roquemaure et Carpentras, n'eut pas de suite d'après Baluze, t. I et Histoire de l'église gallicane, in-12, 1783, t. XIII, p. 58.

J'ai découvert aussi, que Clément V avait mis en dépôt, chez une de ses sœurs, Gailharde de Preychac, 80,000 florins dont il disposa le 1er mai 1313 en faveur du roi d'Angleterre, Edouard II, en vue d'une croisade imminente, qui n'eut pas lieu mais dont le roi garda les subsides. Sur cette somme 6,000 florins étaient réservés pour les travaux de

villar (1), avait pourvu à tous les détails de la sépulture avec une magnificence extrême signalée par Ciaconius, mais au sujet de laquelle un chercheur très souvent heureux, c'est-à dire très habile, M. le chanoine Jules de Carsalade du Pont, d'Auch, a trouvé l'indication très précise d'un contrat fait à ce sujet. A savoir :

« Ung *vidimus* des papiers des comtes d'Armagnac » contenant les termes du marché de la tombe, sépul- » chre, chasse et tumbeau du feu pape Clément cin- » quiesme faict entre le procureur de Bertrand de » Guot, vicomte de Lomaigne et d'Autvillar, d'une » part, et Jehan de Bonneval, marchant et bourgeois » orfèvre demeurant à Orléans, faict l'an mil CCC » quinze, le mardy après la quinzaine de Panthecouste, » signé du notaire et scellé en cire vert du scel de la » prévôsté d'Orléans » coté au dos 11° XX (2).

Je n'ai pu consulter encore ce titre et savoir s'il renferme plus de détails (3), mais Ciaconius a décrit ainsi le tombeau (4):

Sepulchrum marmoreum admirandique operis octo columnis ex jaspide pulchrè exornàtum.

---

l'église de Villandraut non terminée à cette date. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. IV, 4e série, 1858, p. 81.

(1) Il était fils d'Arnaud Garsie du Got, père de Clément V, que ce dernier avait fait duc de Spolète en 1307 pour montrer qu'il n'oubliait pas les Italiens. *Ne Italis omninò oblitus videretur præfecit ducatui Spoletano prænobilem virum fratrem suum Arnaldum Garsiam Vice-comitem Leomaniæ.* Ciaconius d'après les annotations d'Oldoin, 369, E.

(2) Malgré d'actives recherches, faites par de véritables érudits d'Orléans, le nom de Bertrand de Bonneval est tout à fait inconnu dans l'histoire de cette ville.

(3) Je n'ai pas encore reçu de réponse favorable au sujet de mes demandes aux Archives nationales de Paris où le document existe, sûrement, dans le fonds d'Alençon, à l'occasion du mariage de Marguerite, fille de François Ier, avec le duc d'Alençon, apanagé des biens des comtes d'Armagnac.

(4) *Loc. cit.*, 360, F.

Et ce tombeau devait recevoir, au témoignage de Bzovius, d'après un registre de Jean XXII, sous la date de 1330, une châsse superbe du prix de plus de cinquante mille florins d'or que Bertrand avait aussi commandée (1) et qui donna lieu à une sentence arbitrale du 16 juin 1319 entre ce neveu du Pape, d'une part, et Jehan de Bonneval et autres orfèvres chargés du travail, de l'autre.

Au-dessus, enfin, devait être placée une statue en marbre blanc représentant Clément V et qui n'a été signalée, pour la première fois, que dans l'ouvrage intitulé : *Propylæum ad acta sanctorum maii*, édition de 1687, ainsi que nous le verrons plus loin.

Point d'autres renseignements sur la disposition des huit colonnes de jaspe qui devaient entourer, probablement, le mausolée et supporter, peut-être, un baldaquin ou autre ornement de tombe, et il paraît que tout ne fut même achevé que quarante-cinq ans après la mort de Bertrand du Got, car Baluze cite une version de Papirius Massonus, auteur d'une vie de Clément V et d'après laquelle l'honneur de la construction même du tombeau reviendrait à Gaillard de la Mothe, cardinal de *Santæ Luciæ in silice* qui dit expressément, dans son testament :

« *Volo et ordino et executores meos attentè rogo ut* » *tumulus quem ad sepeliendum corpus felicis recor-* » *dationis Clementis V Papæ, avunculi mei, fabricare* » *feci in ecclesia B. Marie Uzesta, diocesis Vasatensis*,

---

(1) *Scribit (de Episcopis vrbis) Bertrandum vice comitem Leomaniæ Clementis nepotem, reponendis ejus ossibus arcam argenteam auro et lapidibus pretiosis ornatam pretio supra quinquaginta mille nummum aureorum comparasse reponendam super tumulum ejus in ecclesiâ Usestæ.* Baluze, t. I, col., 683.

» *compleatur et absolvatur stipendiis meis, prout eisdem* » *executoribus aut uni ex ipsis videbitur faciendum* (1) ».

Mais la contradiction apparente de ces deux textes peut, il est vrai, s'expliquer facilement par le fait même des 45 ans qui s'écoulèrent entre la mort de Clément V et l'achèvement du tombeau d'Uzeste, 1314-1359.

Il y eut d'abord plusieurs contestations entre Bertrand du Got et Jehan de Bonneval, réglées par une sentence arbitrale du 16 juin 1319 (2), puis entre les chanoines de la collégiale et les héritiers du pape pour les dépenses du mausolée qui ne fut en réalité terminé que deux ans après le décès du cardinal Gaillard de la Motte, lui-même, 1357-1359.

Entre temps, le sarcophage avait été porté au château de Lavardens par Jean d'Armagnac (époux de Régine) qui ne s'était pas dispensé de le piller au dire de Rainaldi, et qui ne le rendit qu'en 1330 sur l'ordre formel de Jean XXII (3).

L'honneur de la restauration appartient donc à Gaillard de la Motte.

C'est, du moins ce qui résulte du texte donné dans le *Propylæum* (4) et il est probable que quelque mé-

---

(1) Baluze, t. I, col., 834. De Laurière et Muntz, p. 290.

(2) *Archives des comptes d'Armagnac, fonds d'Alençon aux archives nationales de Paris*, « sur le débat de la Capse du feu pape Clément » cinquiesme qui estoit entre messire Bertrand de Guot et son procureur » d'une part, et Jehan de Bonneval, bourgeois d'Orléans et autres orfè- » vres qui avoient faict la dicte capse, d'autre part. Et fut la dicte sen- » tence prononcée à Villandraud, au diocèse de Bourdeaux scellée du » scel de l'officialité contenant comment maistre Jehan de Lissac, qui a » signé la ditte sentence, est notaire ». Coté au doz. n° LXIX, p. 21. Tiré à part de Laurière et Muntz, d'après J. de Carsalade du Pont.

(3) *Loc. cit.*

(4) *Sed quod testamento mandaverat sibi fieri monumentum non nisi post annos XLV absolutum a canonicis quibis fortassis cum defuncti consanguineis et heredibus opulentam ejus gazam partitis, longè diffi-*

sintelligence s'était établie entre ce dernier et les chanoines, car ceux-ci n'eurent aucune part, ainsi que ceux de Villandraut, dans les largesses testamentaires que le neveu du pape prodigua aux chapitres de Rouen, Bazas, Saint-Emilion, Chartres et Narbonne (1). Il les supposait sans doute désintéressés ou assez riches. Néanmoins, personne ne paraît avoir recherché comment le cardinal de *Sainte Lucie in Silice* succéda, comme exécuteur testamentaire, à son oncle Bertrand, vicomte de Lomagne, dont il ne pouvait hériter directement puisque ce dernier avait eu des enfants.

J'avais d'abord fait quelques recherches, spécialement en relisant avec soin le testament de Régine, fille de Bertrand, mais elle n'y parle point de Gaillard de la Motte, pas plus du reste que de son père ni du Pape, mais seulement de sa mère Béatrix de Lautrec, de quelques parents et de son grand-père paternel près duquel elle voulait être enterrée à Autvillar (2). Je devais donc désespérer de pouvoir me rendre compte de cette substitution quand j'ai rencontré, en cherchant tout autre chose, le mot de l'énigme non résolue.

Quoique aucun auteur n'ait précisé la date de la mort de Bertrand du Got, vicomte de Lomagne, ni le lieu de sa sépulture, il est probable que le décès eut lieu en 1324, ou peu après, selon le Père Anselme (3), et l'on sait qu'il avait institué pour héritière universelle sa fille Régine qui, par son testament du 26 août 1315,

---

cilius certamen fuerit pro sumptibus extorquendis quam pro corpore fuerit cum canonicis carpentoratensibus (Conatus, p. 74, B).

(1) Chronique de Bazas, 1356.

(2) Et où elle repose en effet.

(3) *Loc. cit.* Le testament de Bertrand est du 19 mai 1324 avec deux codiciles des 20 et 22 mai suivants. (J'ai pu me le procurer depuis la rédaction de ces lignes). Bertrand veut être inhumé à Villandraut.

transmit tous ses biens à son mari, Jean d'Armagnac, avec quelques legs particuliers en faveur de plusieurs personnes de sa famille.

Mais ce testament fut vivement attaqué après la mort de Régine qui n'eut pas d'enfants, d'abord par sa tante, Elipide ou Alix, sœur de Bertrand, mariée à Amanieu de la Motte, seigneur de Roquetaillade, et ses fils Bertrand et Amanieu, ainsi que par Béatrice de Lautrec, sa mère, comme étant les plus prochains héritiers *ab intestat*, contre Jean d'Armagnac, héritier seulement testamentaire ou *ex asse*. Chaque partie réclamant la succession vacante et demandant, chacun en son nom particulier, à en être saisi, le Procureur général du Roy mit la main sur plusieurs de ces biens et le procès aurait été dévolu au Parlement quand l'affaire prit une autre allure par la mort d'Alix, dont les fils Bertrand de la Motte et tous ses frères, se déclarèrent héritiers universels; mais des transactions intervinrent et le comte d'Armagnac, ayant cédé ses prétentions à ce Bertrand et à son frère, le cardinal Gaillard, ils furent reçus à la foy et hommage des terres dont il s'agissait par arrêt conservé dans les registres du Parlement de Paris du 20 juin 1336 (1).

Le cardinal Gaillard devint ainsi successeur, pour une forte part, des biens de Bertrand du Got, en concédant plusieurs terres à son frère Bertrand, et se

---

(1) Duchesne Foiᵉ, cité, t. I, p. 410 et t. II, Preuves, p. 288, à savoir :

1° *Instrumentum* entre Jean comte d'Armaignac et messire Gaillard de la Motte, cardinal de Sainte-Lucie, pour luy et son frère, touchant Villandraut, Blanquefort, Allemans, le Sauvetat et Caumont de Miradel, 1332;

2° *Extrait des registres du Parlement*, 1336.

Une remarque assez intéressante est qu'Uzeste n'est jamais cité dans tout ce procès ou autres titres de possession des Got, sauf pour Arnaud Bernard de Preychac, Soudan de La Trave et d'Uzeste ainsi que nous l'avons déjà dit.

trouva, sans doute, naturellement chargé de remplir définitivement les intentions de Clément V pour le mausolée dont l'exécution, après presque un demi-siècle depuis la mort du pape, est un témoignage irrécusable, et dont on trouverait peu d'exemples, des sentiments d'affection, d'honneur et de respect qu'avait inspirés Clément V.

Uzeste fut, d'ailleurs, exempté de tout impôt par les Rois de France jusqu'à la Révolution, et la mémoire du *pape Clément* est encore très populaire dans la Gironde et les Landes. Elle est consacrée, du reste, par le crû de vin qui porte son nom à Pessac, domaine qu'il avait donné aux archevêques de Bordeaux, à perpétuité (1) ; ce qui fut respecté jusqu'en 1793.

B. *Mutilation du tombeau.*

Comme le dit un vieil annaliste dont on vient de publier tout récemment (1887) et pour la première fois, le manuscrit (2), le mausolée de Clément V *demeura en repos* à Uzeste pendant plus de 200 ans, mais il fut pillé et dévalisé en 1568, d'après la *Chronique Bordelaise* de Delurbe (3) ou plutôt en 1577, si

---

(1) *Hodie plures vivunt apud Uzestam Clementis cognomine agricolæ ad tenuem, ut verisimile est, fortunam temporis lapsu redacti. In gratiam Clementis nunc quoque Uzesta tributis et vectigalibus exempta est beneficiis Regis Francorum. Clemens V Burdegalensi archiepiscopo vineam reliquit, optimi vini feracissimam in vico Pessaco quæ Clementis papæ vinea quoque appellata* (Ciac., 361, A). Cette terre lui venait de son frère Gaillard de Got, pour lui et ses successeurs au siège de Bordeaux.

(2) *Les Chroniques de Jean Tarde, chanoine et vicaire général de l'Eglise de Sarlat,* annotées par le vicomte Gaston de Gérard. Paris, Oudin et Picard, 1887, in-4° de XLIV, 432 pages.

(3) *Chronique de Bordeaux, Edition Millanges, Bordeaux, 1619,* p. 23. « *Où son sépuchre fust dressé de jaspe, d'albâtre et de marbre blanc, richement élabouré jusques en l'an 1568 qu'il fust ruyné par les Huguenots* ».

l'on en croit le chanoine Tarde, ou Ciaconius, dont les versions sont tellement semblables qu'elles doivent avoir été copiées l'une sur l'autre, celle de Tarde sur celle de Ciaconius, très probablement (1) et il y eut, comme toujours, en pareille affaire, vol et violation de sépulture sous prétexte religieux.

Voici le texte de Tarde que nous donnons comme curiosité girondine, car il n'a jamais été cité par les historiens de Bertrand du Got :

« Clément V, natif de Villandraut, de parents nobles, » portait ses armes d'or à trois faces de gule. Il décéda » à Roquemaure-sur-le-Rhône, le 20 d'apvril 1314, » ayant tenu le siège huit ans, dix mois, 15 jours et fut » apporté et enseveli à Uzeste, petite ville du diocèse » de Bazas, où il demeura en repos jusques au 6 jan- » vier 1577, que deux habitants de Bazas, calvinistes, » nommés La Forcade et La Serre, allèrent violer et » voler son sépulchre.

» Etant entrés dedans, ils trouvèrent le corps de la » longueur de huit pieds (*sic*) si entier que une cicatrice » qu'il avait au visage paraissait encore, mais incontinent le tout fondit en cendres. Ils y trouvèrent quel- » ques bagues et quelques vases d'or et d'argent qui y » avoient esté mis lors de la sépulture avec parfums et » drogues aromatiques, pour conserver le corps de » corruption. Ils emportèrent ces meubles et non con- » tents de cela, brisèrent le sépulchre qui estoit tout » de marbre, enrichi de six colonnes de jaspe (2), le tout » élaboré d'une excellente main » (3).

---

(1) Le manuscrit de Tarde, resté inédit, n'avait pu servir pour l'ouvrage de Ciaconius publié en 1601. Tarde né en 1561, mourut en 1636, et ses chroniques s'arrêtèrent à 1624. Ses connaissances en astronomie l'avaient mis en rapport avec Galilée.

(2) Ciaconius parle de huit colonnes.

(3) *Loc. cit.*, p. 87-88.

On trouve du reste ces détails confirmés par Ciaconius (1) qui ajoute : « *Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere* ». (Ciac., t. II, p. 360, F.).

La destruction paraîtrait donc avoir été complète.

Néanmoins O'Reilly a dit dans son histoire de Bazas (2) que : « *Le tombeau, restauré à grands frais, fut démoli par les Vandales de 1793* ». Mais je n'ai pu recueillir aucune preuve de ces deux faits si ce n'est un document très curieux que j'ai découvert, non sans quelque bonne fortune de chercheur, dans le *Propylæum ad acta sanctorum maii*, œuvre des jésuites belges, Papebroch, Baert et Henschens (3) qui, frappés de l'affirmation formelle de Ciaconius que le sépulchre de Clément V était encore à Uzeste (4), eurent la pensée très naturelle, mais si rarement réalisée en archéologie, de faire vérifier l'exactitude de la citation.

Ils s'adressèrent, pour cela, au Père Antoine Blanchard, directeur du collège des Jésuites de Bordeaux, qui s'empressa de leur transmettre des détails assez circonstanciés sur la tombe, en signalant pour la première fois (comme nous l'avons dit), la statue placée au-dessus du tombeau et qui représente le Pape cou-

---

(1) « Post quidem a violantibus sepulchrum inventum est, pontificum » corpus admodum procerum, fere pedes octo, cum eminenti in vultu » olim vulneris accepti cicatrice, idque in cineres resolutum est.

» Violatores insignis tumuli ex eo retulere in prædam aliquot gemmas » argenteaque vascula quæ una cum corpore et aromatibus et crepidis » inclusa fuerant. Hæc violatio sepulchri facta est VII Idus Januarias » anno 1577, Ducibus tam nefarii sceleris Serre et Forcade Vasatensibus.

(2) *Essai sur l'histoire de la ville et de l'arrondissement de Bazas*, Bazas, 8° 1840, p. 236.

(3) Edition d'Anvers, 1685.

(4) *Ubi ait Ciaconius adhuc videri sepulchrum Clementis.*

ché, sa tiare brisée, ses pieds reposant sur un griffon dont la tête manque (1).

Une gravure était jointe à la note et n'a jamais été signalée, ce qui m'a engagé à la reproduire, et je ne crains pas d'ajouter qu'elle est plus exacte et plus nette que les photographies ou les dessins qui ont paru depuis (2).

Elle offre, de plus, l'avantage de représenter le monument à la fin du XVIIe siècle (1685) *avant son transfert* du chœur de l'église, où il avait été primitivement placé, dans un coin du transept, mais elle prouve aussi qu'on n'avait, sans doute, réparé que le tombeau car on n'y voit aucun souvenir ou vestige des ornements extérieurs en jaspe, albâtre, etc., du premier mausolée, dont quelques débris informes ont été recueillis par M. le curé d'Uzeste.

La note du P. Blanchard fournit, en outre, quelques détails nouveaux : la construction de la tombe en pierres revêtues de marbre noir, la description et

---

(1) *Hoc indicio admonitus, rogavi collegii nostri Burdegalensis Rectorem P. Antonium Blanchard, ut sepulchrum illud nobis delineatum curaret, Tentavit is commendatum sibi negotium exsequi sed in loco pictoribus destituto aliud non potuit obtinere, quam solius tumbæ lapideæ nigro marmore incrustatæ, accuratam dimensionem, hic subtus expressam, supersposita ex albo marmore statua descriptione verbali, absque ulla mentione columnarum alteriusve ornatus circum vel supra ducti cujus tumbæ altitudo (præter statuam) quinque et semis pedes longam, altam unum pedum, omnino trium cum dimidio est, longitudo pedum octo et semis. — (Popylæum, Conatus,* 74 B).

(2) Le dessin de la Commission des travaux historiques de la Gironde est inexact, car il comprend une quatrième pièce de champ ajoutée à celles qui appartenaient réellement au premier tombeau et portant les traces des boulons qui les rattachaient aux plaques en marbre noir du revêtement. La photographie du mémoire de MM. de Laurière et Muntz est trop noire et confuse. Ces deux vues du tombeau sont, du reste, postérieures au déplacement de ce tombeau.

même la mensuration de la statue et de l'ensemble du monument (1).

L'assertion d'O'Reilly ne peut donc pas être écartée sans preuves contraires d'autant plus que j'ai découvert aussi, en lisant, page par page, le *Propylæum,* qu'une pareille restauration avait été faite au mausolée du pape Clément VI, d'abord élevé à Avignon, puis dans la célèbre abbaye des Bénédictins de la Chaise-Dieu, dans la Haute-Loire, près Brioude (2).

Ce tombeau, qui a la plus grande analogie d'aspect général et de détails avec celui de Clément V, avait subi de pareilles mutilations et avait été incontestablement réparé après les guerres religieuses. On y voyait un massif de dalles de marbre noir au-dessus desquelles avait été placée la statue en marbre blanc du pape, horizontalement couché, ses pieds reposant aussi sur un griffon qui paraît intact ou restauré (3), et le texte, relevé par nous, dit expressément que les Calvinistes ayant détruit la tombe en 1562, brûlé les ossements (4) et brisé la statue du pontife, on répara

---

(1) Les chiffres donnés concordent avec ceux que MM. de Laurière et Muntz ont relevé, en 1882. Ce qui est une preuve de plus de l'exactitude des renseiguements du P. Blanchard.

(2) *Conatus chronico-historicus ad Catalogum pontificum,* p. 89.

(3) *Et hæc statua quidem pedes quinque cum dimidio longa est ex marmore albo ex quo etiam plinthus inferior longus pedes novem; ipse vero tumulus cum inferiori ac superiori tabula, totus ex nigro.* C'est exactement la tombe d'Uzeste.

(4) Ce fait n'est pas absolument exact. On se borna, d'après certains auteurs *(Histoire des Archevêques de Rouen,* p. 505), à boire dans le crâne de Clément VI, pour *pouvoir se vanter d'avoir bu dans la tête d'un pape.* D'autres ont dit que les Calvinistes s'amusèrent seulement à se renvoyer, les uns aux autres, le crâne comme un ballon, puis le jetèrent au feu avec le reste des ossements dont la plus grande partie, retirée des flammes, fut mise dans un cuir de cerf et reportée dans le tombeau qu'on répara depuis. Conatus, 2e partie, p. 82.

plus tard celle-ci dans ses ornements et ses extrémités. Ce que les jésuites belges avaient appris du P. de Fuxo, recteur de leur collège du Puy (1).

Ce ne peut être, évidemment une preuve, mais un exemple, et j'ai peine à admettre que les chanoines d'Uzeste aient laissé dans un état presque complet de démolition, de 1577 à 1793, le tombeau qui leur était confié. Ils étaient largement rétribués. Les membres de la famille de Got, qui conservaient leur droit de nomination aux divers postes de la collégiale, ne l'auraient pas supporté et, d'ailleurs des restaurations analogues avaient été faites aux églises de Bazas dévastées aux mêmes époques.

Quoi qu'il en soit, c'est aussi dans le *Propylæum* que se trouve la meilleure indication de l'inscription qui atteste l'authenticité du mausolée de Clément V et si la gravure dont je viens de parler ne reproduit pas bien, sans doute, cette épitaphe par l'impossibilité matérielle de condenser une masse de lettres dans un étroit espace, au moins doit-on la citer pour cette raison, déjà rappelée, qu'elle avait été relevée sur place alors que le tombeau était encore dans le chœur de l'église.

Cette inscription, altérée déjà par l'ancienneté et l'abandon, brisée en partie, était établie en belles lettres du temps, de quatre centimètres, autrefois dorées et disposées sur une seule ligne, en commençant et finissant au-dessous de la tête du Pape (2).

---

(1) *Undè per R. P. de Fuxo Podiensis nostri collegii Rectorem Obtinimus statuæ ex quæ fuerat parte truncata redintegratæ.*

Ita delineationi a se curata prior loci subscripserat, addens, non obstente calvinistarum furore, in chori medio tumulus stare, redintegrandæ autem statuæ addi duntaxat debuisse tiaram manusque et pedum extrema quæ decussa fuerant omnia, p. 89, A.

(2) *Lapidis arcam operientis supremus et nonnihil acclinis limbus,*

Elle est plus exacte que celle donnée par Ciaconius et par beaucoup d'autres auteurs et je ne saurais trop faire remarquer, à ce sujet, la légèreté avec laquelle sont présentées, copiées, modifiées et altérées comme à plaisir, les inscriptions de tout genre, en archéologie. Il faudrait plus d'une page *au moins* pour prouver les erreurs de lecture, les interpolations, les suppressions et les additions ou interprétations qui se lisent dans des ouvrages, d'ailleurs recommandables, qui ont dit citer exactement l'inscription funéraire d'Uzeste, dont le texte est ainsi conçu : (1)

Hic jacet felicis (2) *recordationis Dominus Clemens Papa V, fundator ecclesiarum* (3) *de Uzesta* (4) *et de Vilhandrando* (5), *qui obiit apud Rupem Mauram Nemauscensis dyocesis* (6) *die XX Aprilis, Pontificatus sui anno IX; portatus vero ad istam ecclesiam Beate*

---

inscribitur epitaphio, per circuitum tumbæ ducto antiqui illius ætatis litteris, olim auro illatis, nunc ex exoleto obscuratis et parte unà quâ fractum limbum ostendunt non amplius legibilibus, unica in lineâ puncta post caput desuper statuæ jacentis initium sumente verbis hujuimodi ((Conatus cité, p. 74, 78).

(1) M. E. Piganeau a, le premier, essayé de reproduire les lettres mêmes de l'inscription en 1878 (Soc. archéologique de Bordeaux, t. V, p. 158). Mais, MM. Drouyn et de Castelnau ont le mérite de l'avoir présentée d'une manière beaucoup plus exacte en 1880 *(Loc. cit.)*. Leur reproduction est, seulement, d'une lecture difficile par erreur typographique, ce qui a conduit M. l'abbé Brun, actuellement curé d'Uzeste, à la donner de nouveau avec une extrême exactitude dont seront juges nos lecteurs.

(2) D'autres ont écrit fœlicis (Callen, éd. Lopès). Don Devienne, De Lurbe.

(3) D'autres auteurs ajoutent : Collegiatarum (Ciaconius, *Chro. de Bazas*, O'Reilly, *Chro-Bord*, de Lurbe, etc.), Fisquet, p. 203.

(4) Quelques-uns ont lu aussi Azesta.

(5) Vilhendrado, Vilendrando, Vihendraldo, Villendrando (Fisquet).

(6) Autres versions : diocesis, diœcesis, dioceseos; on n'employait ni les æ ni les œ au XIVe siècle.

Marie XXVII, die Augusti (1), *tunc proxima sequenti* (2), *anno Domini MCCCXIV* (3) *et sepultus die.....* (4),..... *anno MCCCLIX* (5)

Rien n'est plus précis que cette inscription sans laquelle nous devons ajouter qu'on serait réduit à de simples conjectures sur les dates du transport à Uzeste, de l'achèvement du mausolée, ou de la sépulture définitive, mais sa lecture fut longtemps presque impossible ou très difficile, la restauration de 1805 ayant donné lieu à une transposition des fragments et même à l'abandon complet de l'un d'eux portant le mot *felicis*, d'après le témoignage de M. de Castelnau (*loc. cit.*).

Tels sont les documents antérieurs à notre siècle sur un tombeau et sur un Pape qui, bien loin de céder aux prétentions et pressions de tout genre de Philippe-le-Bel, concernant la flétrissure canonique de Boniface VIII, déclarait, d'accord avec le Concile de Vienne, que ce Souverain Pontife avait été irréprochable, en face des violences et des opprobres qu'il avait impunément subis, et vouait aux flammes les libelles, calomnies et impostures dont on avait fait un abus sacrilège, en ajoutant ces belles paroles, qui ne me paraissent jamais avoir été signalées dans les polémiques, qu'il agissait ainsi : *comme Français et par cela même moins suspect : Hactenus homo Gallus eoque minus susceptibilis* (6).

---

(1) Autre version : proxima, supprimé souvent, ainsi que *tunc proxima sequenti.*

(2) Ce fait est signalé dans la 6e vie donnée par Baluze.

(3) La chronique de Bazas, dont les dates sont si souvent fausses, dit 1339. Fisquet donne la date MCCCXVI, 1316, précisée à tort, p. 208.

(4) Rien ne répare la perte ici constatée de la date de l'achèvement du tombeau.

(5) *Propylæum.* Conatus, p. 74, 78, O'Reilly dit 1315.

(6) *Postquam omnes famosos libellos, calomniarum, imposturarum*

2° LE TOMBEAU D'UZESTE DEPUIS LE XIX° SIÈCLE

J'ai dit qu'il m'avait été impossible de trouver la preuve de la seconde dévastation du tombeau de Clément V en 1793, signalée par O'Reilly, probable même d'après la description et la gravure du *Propylæum*. Et je n'ai pas été plus heureux au sujet des causes qui firent transporter le mausolée du chœur de l'église d'Uzeste dans un recoin du transept.

Il paraît que ce transfert, au sujet duquel devraient exister quelques documents, eut lieu en 1805 et ce qu'il y a de plus regrettable dans cette absence de renseignements, c'est que M. le curé Jaucourt, curé de Noaillan, adressa, beaucoup plus tard, à la Commission des monuments historiques de la Gironde, un procès-verbal officiel établissant que le tombeau avait été ouvert à cette date par ordre de l'autorité qui s'assura qu'il contenait *intacts* les restes du Pontife et le fit refermer avec soin (1) ; déclaration évidemment en contradiction avec une partie des récits de Ciaconius et de Tarde.

Après ce renseignement, la première mention archéologique d'Uzeste me paraît être celle de Jouannet, dans le *Musée d'Aquitaine,* en juin 1814, t. III, p. 276.

---

que codices contra Bonifacii memoriam, ausu sacrilego conscriptis, ustulandos ardentibus mandari flammis imperavisset. Hactenus homo Gallus eo que minus susceptibilis. Conatus, p. 69, E.

(1) Sixième rapport de la Commission des monuments historiques de la Gironde, p. 27, 22 août : « M. l'abbé Jaucourt adresse un procès-» verbal d'enquête dressé le 12 juillet 1845 par M. le Maire d'Uzeste, » afin de rectifier l'erreur répandue depuis longtemps sur la profanation » dont les restes du Pape Clément V auraient été l'objet soit au » XVI° siècle, soit en 1793. — Ce n'est qu'en 1805 que ce déplacement eut » lieu et le tombeau ouvert montra intacts les restes du Pontife » (Je n'ai pu parvenir encore à retrouver ce document).

On y trouve un article intitulé : *Un mot sur Uzest et son église*, avec une planche représentant ce monument et son abside (1).

Je le reproduis ici, *in extenso*, parce qu'il contient l'affirmation de trois faits que je n'ai trouvé indiqués que là :

« Nous avons cherché, dans le sanctuaire de l'Eglise » d'Uzest, le tombeau du fondateur. Il y fut autrefois, » mais le monument d'un homme qui profana ceux des » Templiers, a eu son tour. On le voit, maintenant, » relégué sans honneur sous un des bas-côtés : La sta- » tue a été mutilée, la tête dégradée, séparée du corps » et *rajustée sans soin*. Les ornements du tombeau ont » été enlevés, l'inscription elle-même est méconnaissa- » ble. Cette profanation est antérieure à la Révolution. » Elle eut probablement lieu à l'époque de nos guerres » civiles et religieuses.

» Sous le rond point, à gauche, on reconnaît l'enca- » drement gothique d'une autre sépulture ; mais le tom- » beau n'existe plus. Peut-être que cette statue de » chevalier, toute mutilée, laissée à l'abandon et que » l'on voit au pied du mur intérieur dans un coin de » l'Eglise, appartint autrefois au monument que je viens » d'indiquer.

» Il existait un petit modèle en cuivre de l'Eglise » d'Uzest très bien exécuté, dit-on, pour l'ensemble et » les détails. La famille du fondateur le conservait reli- » gieusement, mais on ignore aujourd'hui ce qu'il est » devenu » (p. 278). E. J.

Jouannet a reproduit, textuellement, en 1837, le premier paragraphe de cet article dans sa *Statistique de la*

---

(1) Dessin de Durand, lith. Légé, Bordeaux.

Gironde, en accentuant sa diatribe contre le proscripteur des templiers ; en ajoutant qu'il mourut à Roquelaure (1) et il a fait allusion aussi à la statue qui décore la porte de Saint-André de Bordeaux et qui passe pour être le portrait de Clément V, mais il dit qu'il est beaucoup plus probable que le sculpteur a voulu représenter Urbain II, ce qui est une grave erreur ainsi que nous le montrerons plus loin.

Peu après Jouannet, O'Reilly s'occupa nécessairement de Clément V dans son livre sur Bazas — mais non sans éviter plusieurs inexactitudes — telles que la date de 1315 au lieu de 1359 comme date de la sépulture ; l'affirmation (sans preuves du moins) de la destruction de 1793 ; et l'assertion que le deuxième tombeau, *en marbre blanc*, est celui *du cardinal de Gouth neveu du Pape* — alors que cette tombe est en pierre et n'est pas celle d'un cardinal de Gouth. Le texte de l'inscription, donné et traduit, est d'ailleurs loin d'être irréprochable.

O'Reilly raconte aussi que Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, avait fait faire, en 1847, dans le tombeau, des *fouilles qui ne répondirent pas à l'attente des antiquaires* (2) et dont on n'a aucun souvenir dans la localité

La question reparaît en 1841 devant la *Commission des Monuments historiques de la Gironde*, Uzeste figure au classement général du 19 août de cette année et on met à l'étude son église, son abside et le tombeau du Pape Clément V (3).

Le 22 août 1845, on signale, dans le sixième rapport

---

(1) Erreur, Roque Maure.
(2) Hist. de Bazas, p. 237.
(3) Deuxième rapport, in-8° p. 113.

de la même Commission, le procès-verbal du 12 juillet précédent, transmis par M. Jaucourt, curé de Noaillan, au sujet d'une vérification du mausolée en 1805 (1).

Le neuvième rapport, du 26 août 1848, renferme, de plus, une note, sans nom d'auteur, avec une planche où se trouvent reproduits le tombeau du grand Pape gascon, sa statue à Saint-André et ses armoiries (2).

On y visait un mémoire de M. Rabanis, paru l'année précédente et tendant à prouver que Philippe le Bel et Bertrand de Goth, n'avaient pu se rencontrer à Saint-Jean-d'Angély, selon le récit de Villani. On y disait également que M. Lamothe avait décrit le tombeau dans sa belle publication qui a pour titre : *Choix des types les plus remarquables de l'architecture du moyen-âge dans le département de la Gironde* (3).

Cet ouvrage parle, en effet, des deux tombeaux signalés par Jouannet : « Celui en marbre du Pape » Clément V et un autre tombeau à gauche du chœur » où l'on croit que reposent les cendres du *Cardinal* » *Bertrand de Goth*, *neveu du Pape*. Une statue mutilée » de chevalier recouvre cette dernière tombe. En 1823, » M. Jouannet trouva cette statue laissée à l'abandon » dans un coin de l'église. A-t-on bien observé la » fidélité historique en la plaçant sur ce tombeau ? »

Notons, en outre, une allusion au procès-verbal du 12 juillet 1845 et M. Lamothe rappelait, enfin, que Lopès, Bernadau et O'Reilly avaient donné l'inscription du mausolée, mais tous avec des variantes qu'il croyait avoir évitées par une quatrième version d'après l'abbé

---

(1) Sixième rapport, p. 27, in-8°.

(2) Neuvième rapport, p. 20.

(3) 1846, fol., avec 49 planches presque toutes gravées par M. Léo Drouyn.

Jaucourt, aidé de l'abbé Laville, et je dois ajouter qu'ils n'ont pas été plus heureux que leurs prédécesseurs.

Ce qui paraît certain, c'est que le tombeau de Bertrand de Goth avait été jusque-là laissé dans l'abandon le plus absolu, ainsi que la statue brisée qui le surmontait, car il existe à la *Commission des monuments historiques de la Gironde*, un rapport de M. Francisque Michel où se lit : (1)

« A Uzeste, où je suis allé avec M. Jaquemet, j'ai été » frappé autant de la beauté de l'église que de l'incurie » dont elle est l'objet de la part des autorités et des » habitants de l'endroit. Le tombeau de Clément V sert » à la fois d'entrepôt à la loueuse de chaises et de chan- » deliers pour les fidèles qui font brûler les cierges en » l'honneur de leur patron ou de quelque autre saint. » La cire qui en dégoutte, combinée avec la poussière » dont on ne débarrasse jamais ce monument, ont formé » sur lui un mastic qui empêcherait de reconnaître la » matière dont il est fait, si les écorchures et les éclats » nombreux dus au choc des chaises que l'on place ou, » plutôt, que l'on jette sans précaution ne révélaient le » marbre.

» Ce n'est pas tout, le pavé de l'église s'est déformé » en plusieurs endroits, etc. ».

Malheureusement, ce rapport eut le même sort que bien d'autres. Il resta lettre morte comme celui de la *Commission* de 1842, portant qu'elle s'était occupée des réparations importantes devenues nécessaires pour l'église d'Uzeste, ainsi que pour le déplacement et la restauration du tombeau du pape Clément V.

On y ajoute même que le Ministre de l'Instruction

---

(1) Registre de la Commission des Monuments historiques. Communication de M. E. Piganeau.

publique venait récemment d'appeler sur ce point la sollicitude de l'autorité, dans le n° 4 du *Bulletin du Comité historique des arts et monuments* (troisième rapport 1842, p. 10).

Et on en est resté là depuis cinquante ans ! quoique l'attention des archéologues girondins n'ait pas cessé, malgré cela, de se reporter sur les monuments et la tombe du premier Pape d'Avignon.

En 1851-1852, 13e rapport. La Commission, si souvent citée, donne même deux dessins de l'église et énumère toutes les réparations qui doivent compléter, d'après M. l'architecte Courau, celles faites dix ans auparavant, sous la direction de M. Duphot (p. 63).

Un travail plus considérable se trouve encore dans le XVIIe volume de la même Commission (p. 42). Il est dû à M. le marquis de Castelnau d'Essenault et traite surtout de la restauration de l'église. Nous n'en rappellerons que les conclusions qui sont exactement celles que M. Schlumberger vient de poser dans un récent article des *Débats* (1).

« Un jour viendra, nous devons l'espérer, Messieurs, » où grâce au zèle généreux des habitants et au con- » cours de l'Etat, la collégiale d'Uzeste pourra être » soumise à un travail complet de restauration. Trop » de souvenirs se rattachent en effet, à ce monument » pour laisser s'écrouler, sous l'action du temps et par » suite d'une coupable indifférence, des murs élevés » sous l'impulsion puissante d'un de nos compatriotes » à qui l'éclat des grandeurs suprêmes et du pouvoir » dont il fut revêtu, ne firent méconnaître ni ses devoirs » envers l'église, ni perdre le souvenir des lieux où il » était né.

(1) 27 Avril, 1893.

» Et nous, Messieurs, qui, les *premiers*, avons su » venger la mémoire et rétablir l'honneur du grand » pontife si injustement calomnié, ne regardons point » notre tâche comme terminée et faisons encore tous » nos efforts pour conserver, avec une pieuse vénéra- » tion, l'intéressante église où celui qui fut un des » plus grands bienfaiteurs de notre pays voulut être » enseveli au milieu de ceux qu'il avait aimés ».

Il est certain, en effet, qu'O'Reilly en 1840 (1), à un point de vue général, et Rabanis en 1846 (2) défendirent les premiers, Clément V, en Gironde, surtout le dernier auteur, assez heureux pour avoir découvert, dans les Archives bordelaises, un vieux registre déjà signalé par André Duchesne (3) mais complètement oublié et qui a pour titre : *Visite archiépiscopale et tournée pastorale avec séjour et gîte aux frais des églises, commencé le 17 mai 1304 dans les diocèses suffragants de l'archevêché de Bordeaux.*

L'analyse qu'en ont faite d'abord M. Rabanis puis, en 1849, M. l'abbé Lacurie, chanoine et archéologue distingué de Saintes (4) a prouvé que l'entrevue de Saint-Jean-d'Angély n'avait pu avoir lieu en ce qui concerne Bertrand du Got et qu'il en était ainsi pour Philippe le Bel lui-même.

M. Laprie le rappelle dans le calendrier ecclésiastique de la Gironde pour 1856 et M. Souyri, curé de Sainte-Eulalie à Bordeaux, avait déjà présenté les mêmes arguments en 1850 (5).

---

(1) *Histoire citée de Bazas*, ch. XV, p. 228.

(2) *Commission des monuments historiques de la Gironde*, 1846, p. 47.

(3) *Registrum vetus quod adhuc Burdigalæ servatus*, t. II, p. 231 et *Gallia Christiana*, t. II, col. 830.

(4) *Dissertation sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got*, Saintes, 1849, 8°.

(5) *Dissertation historique sur le pape Clément V.* Ce sont exactement

M. Rabanis a repris du reste sa thèse en 1858 avec de tels développements qu'il est bien difficile de glaner après lui (1).

D'autres écrivains réveillèrent cependant la même discussion, depuis, mais en attachant peu d'importance à l'entrevue si discutée que M. Renan lui-même, a déclaré nettement *devoir être reléguée au rang des fables* (2). M. le marquis de Castelnau d'Essenault a résumé de plus, avec une grande autorité, tous les travaux jusqu'alors parus et défendu avec talent et énergie la mémoire du pape girondin (3).

Je dois citer avec lui M. Léo Drouyn qui, dans sa description du château de Langoiran (4) avait déjà fait complète justice d'une autre fable, inventée je ne sais par qui et reproduite par divers auteurs (5), d'après laquelle Bertrand du Got et Brunissende de Périgord, auraient été inhumés, l'un près de l'autre, dans une commune sépulture. Le château signalé n'a jamais appartenu aux familles de Talleyrand ou du Got. Les armoiries de ces deux maisons n'y ont été retrouvées

---

les mêmes raisonnements puisés aux mêmes sources. Une citation a seulement attiré mon attention. M. Souyri dit, après Villani, « que Clément V adressa à Isnard, archevêque titulaire de Thèbes et vicaire de Rome, des sommes importantes pour la restauration de l'église de Lattran, brûlée en 1308 ». La citation de Villani, liv. VIII, ch. XCVII, est fausse, du moins pour l'édition de 1677. Mais cet Isnard me paraît bien être le prieur d'Asti, nommé d'abord patriarche d'Antioche et administrateur de l'évêché de Pavie, ce serait à vérifier.

(1) *Clément V et Philippe le Bel*, Paris, 8° 1858, 199 pages.

(2) *La Papauté hors de l'Italie, Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1880, p. 111.

(3) *Revue catholique de Bordeaux*, 1880, pp. 247, 269, 293, 317.

(4) *Guienne Militaire*, t. II, p. 24. 1865.

(5) Jouannet 1824, *Musée d'Aquitaine*, p. 116-120. Ducourneau, 1842, *Guienne Monumentale*, t. II, 3e partie, p. 115. Dorgan, *Panorama*, p. 62, etc.

à aucune époque et il n'y a point d'incertitude, ou de doute, sur le lieu du tombeau de Clément V à Uzeste.

Je ne puis omettre parmi les défenseurs modernes de ce Pape, M. Boutaric qui a su présenter sous son vrai jour le caractère du pontificat de Bertrand du Got, en analysant avec un soin spécial les documents publiés jusqu'en 1874 (1), étude bien souvent tentée et reprise et qui trouvera sans doute, actuellement, un regain de vogue par la publication annoncée et déjà commencée des *Registres de Clément V*, conservés au Vatican (2).

D'autres auteurs se sont bornés à apprécier ce Pape comme protecteur des arts (3) et des lettres (4) ; comme grand constructeur de châteaux ou d'églises ; comme directeur suprême des affaires ecclésiastiques de son temps ; comme administrateur et diplomate ; ne lui rendant pas encore, en tout cela, selon nous, toute la justice qui lui est due (5). Et je dois noter aussi les mémoires et notes intéressantes de MM. de

---

(1) *Clément V, Philippe le Bel et les Templiers*, Paris 1874, Revue des questions historiques, t. XI, p. 5.

(2) Je n'ai pu consulter ces volumineux registres dont M. l'abbé Allain a signalé la toute récente publication, *Revue Catholique de Bordeaux*, 1893.

(3) M. Faucon. *Les arts à la Cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII*, 1307-1334, Paris 1882. (*Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'école française de Rome*), est en contradiction avec Renan qui a dit que Clément V fut un des fauteurs les plus actifs du progrès de l'art. *Loc. cit.*, p. 135.

(4) Renan loue sans réserve son intervention directe pour la restauration des études des langues orientales, pour lesquelles Clément V créa des chaires en plusieurs écoles, à ses frais et à ceux du clergé, sauf à Paris où Philippe le Bel avait fondé pareil enseignement en faveur de Raymond Lulle.

(5) Renan avait pourtant déclaré *que Clément avait tiré la papauté des plus grands dangers qu'elle eût courus depuis des siècles.* (*La Papauté*, p. 134).

Laurière et Muntz (1) et de M. Schlumberger, sur le monument même d'Uzeste (2). Ils ont trait directement au sujet de notre Etude, et sont les seuls documents publiés en dehors des travaux des archéologues girondins (3).

Je devrais également, pour ne rien omettre, parler des attaques dirigées contre Clément V, pour son népotisme et ce qu'on a nommé son amour de l'argent. Mais l'examen de ces deux questions m'entraînerait trop loin et sortirait des limites que je me suis imposées. Ce Pape favorisa certainement, et d'une manière irrécusable, tous ses parents et alliés (4) *sublimavit suos*,

---

(1) *Le tombeau du Pape Clément V à Uzeste*, 1887. (*Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, 3e série, t. VIII, p. 275).

(2) *Journal des Débats*, avril 1893.

(3) Depuis la rédaction de ces lignes, Bertrand du Got a encore été le sujet de quelques notices en Gironde. C'était une des questions proposées par les conférences ecclésiastiques du diocèse pour 1892, et les réponses ont été résumées en 1893, mais elles ont porté presque exclusivement sur Clément V envisagé au point de vue religieux, et de son rôle vis-à-vis de la France et des Templiers. Procédure incroyable plutôt que procès réel, dont la lecture attentive peut donner l'idée d'un affreux cauchemar, tant les saintes lois de la justice semblent complètement écartées de parti-pris. Voir l'étude de M. Lavocat.

M. Girault a rendu compte dans la séance du 9 juin 1893, d'une excursion archéologique à Villandraut et Uzeste, M. Lacoste, curé de Saint-Pardon, a commencé dans la *Revue Catholique de Bordeaux*, une série de chapitres sur le grand Pape girondin, en analysant surtout les *registres* récemment parus mais qui, jusqu'à présent (septembre 1893), ne paraissent avoir fourni aucune nouvelle donnée sur le sujet restreint de notre travail.

(4) C'est surtout à l'endroit de son frère Arnaud Garsie et du fils de celui-ci, Bertrand du Got, tous deux vicomtes de Lomagne et d'Auvillar, qu'il ne cessa de coopérer à la grandeur de sa famille. Il donne au premier la terre de Saint-Symphorien en Cernès et de Livran, en Saint-Germain d'Esteuil, et le nomme duc de Spolète. Bertrand reçoit le titre de marquis d'Ancône et ne cesse d'acheter des terres et châteaux en puisant sûrement dans les caisses de son oncle. En février 1312, c'est le château et

comme l'a dit un de ses historiens, avec cette remarque toutefois : que c'étaient des *personnages de sainte vie* (1) et l'histoire a confirmé leur habileté dans les affaires. Quant au reproche d'avarice, il tombe devant l'emploi que Clément V faisait et voulait faire de l'argent rassemblé, en vue de la croisade à laquelle il poussait de toute son énergie. Les secours importants qu'il ne cessait d'envoyer en terre sainte (2) et la remise totale de créances sur les rois d'Angleterre ou de Sicile démontrent son peu d'avidité personnelle dans les questions d'argent. De nombreux documents pourraient être invoqués à l'appui de cette thèse que nous avons l'espoir d'étudier à fond à bref délai (3).

Quant aux reproches dirigés contre son train de maison et dont Philippe le Bel s'était fait l'écho près de lui, ils sont contredits par les recherches tirées de ses

---

la ville de Blanquefort qu'avait déjà possédés, du reste, Béraud du Got, du fait de sa mère Marquise d'Ilhac (Arch. Roy. de Paris, registre 46, p. 223). Le 8 mai, même année, a lieu l'achat du château de Montils, dans le comtat Venaissin, près de Carpentras (Baluze, 618). Le 10 février 1312, Edouard II d'Angleterre lui avait concédé le château de Puy Guilhem et la Bastide de Monségur en Périgord et en Bazadais. En 1313, d'autres actes portant l'achat du castrum de Saint-Clar, des Bastides de Dunas et de Donzac aux diocèses d'Agen et de Lectoure. Il recevait hommage, le 8 février 1311 de l'abbaye de Belle-Perche. Charles, fils de Robert, roi de Sicile, lui avait aussi donné d'autres terres en considération de son oncle, etc.

Et la générosité de Clément V s'exerça largement aussi en faveur d'un autre de ses neveux, Raymond-Guillaume de Budos, fils d'une de ses sœurs, Mathilde, qu'il nomma gouverneur de Bénevent, recteur du comtat Venaissin et qu'il combla de biens dans le Comtat et en Gascogne.

(1) Pompeio Bellini, Ann. Perus, t. I, p. 405 et Garimberti, *Fatti memori d'alcuni papi*, p. 52 et suivantes.

(2) Spécialement 90,000 florins à Foulques de Villaret, qui prit Rhodes le 15 août 1310.

(3) Il remit 5,000 marcs d'argent à Robert, roi de Sicile et donna quittance de 300,000 onces d'or prêtées à son père et à son aïeul par les papes précédents. Raynaldi, 309, nos 21 et 29.

livres de dépenses et Clément V les avait contestés et réfutés avec une verve toute gasconne, en répondant au Roi de France, le 27 juillet 1306 : Nous ne voulons pas prétendre « que notre maison vaille mieux que l'Arche » de Noé où, sur huit hommes choisis, il se trouva un » réprouvé, ni qu'elle soit plus sainte que la maison » d'Abraham, où l'on trouve aussi des réprouvés, ni » plus parfaite que celle d'Isaac, dont la postérité fut » en partie réprouvée et pourtant ni Noé, ni Abraham, » ni Isaac n'ont été incriminés » (1).

Bonne réponse certainement quand on songe que Clément V s'adressait à un monarque aussi peu scrupuleux que Philippe le Bel, en matière d'impôts et d'altération des monnaies.

V

Conclusions

Pour bien poser la question, nous rappellerons d'abord l'excellente description *de visu* de MM. de Laurière et Muntz, voici leur texte :

« Dans son état actuel (disent-ils), le mausolée con- » siste en un massif rectangulaire à faces unies, plaquées » de dalles de pierre noire (2) et qui repose sur une » base à moulures. Cette base mesure $2^{m}73$ de long sur » $1^{m}30$ de large; la longueur du massif proprement dit » est de $2^{m}63$; la largeur de $1^{m}10$, sa hauteur de $0^{m}75$.

» Ce massif porte une table de marbre noir dont le

---

(1) *La Papauté hors l'Italie*, p. 118.

(2) Les pierres sont blanches et peintes en noir, ce qu'on constate aisément aux cassures. On voit sur ces pierres les traces de trois boulons qui les reliaient au revêtement de marbre noir dont il existe quelques fragments dans un coin de l'église.

» bord est taillé en biseau et évidé en dessous par une
» gorge assez profonde. La hauteur totale du monu-
» ment, base et table comprises, est de $1^{m}07$.

» Sur la table s'étend la statue de marbre blanc du
» Pape représenté couché sur le dos, enveloppé d'une
» chape à collet brodé, ses mains sont croisées sur la
» poitrine, la droite sur la gauche (1) et ses pieds
» appuyés sur un griffon à léger relief (2). La tête
» repose sur un coussin mais elle est entièrement
» séparée des épaules et, de plus, la face, mutilée sui-
» vant une coupure à peu près horizontale, n'a con-
» servé aucun trait du visage. L'extrémité de la tête a
» été aussi tranchée verticalement et il ne reste de la
» coiffure que de rares cheveux sur le bord d'une joue
» près de laquelle on aperçoit un petit arrachement du
» bas de la tiare. La statue mesure $1^{m}60$ pour le corps
» et $0^{m}30$ pour la tête mutilée.

. . . . . .

» La statue se distingue par une certaine ampleur
» des épaules et ne manque ni d'élégance ni de finesse
» dans certains détails du costume ».

D'après cette constatation est-il possible de restaurer le monument d'une manière satisfaisante au point de vue de l'art et de la vérité? Nous le croyons et voici les raisons qui justifient notre proposition basée sur l'examen de tout ce qui peut rappeler la personne même de Clément V, à savoir :

---

(1) En comparant la gravure du P. Blanchard *(Propylæum)* avec la photographie du Mémoire cité, on remarque que Clément V avait la main gauche sur la droite dans la première reproduction iconographique du tombeau. C'était une erreur.

(2) Quelques auteurs ont parlé de deux animaux fantastiques ou de deux griffons. Il n'y en a qu'un, dont la tête est brisée, détail qui se voit dans la gravure du Propylæum.

1° La statue mutilée du mausolée d'Uzeste;

2° Une sculpture du château de Villandraut;

3° Un bas relief, dit : la *messe du pape,* à Saint-Seurin de Bordeaux;

4° La statue qu'on croit représenter Bertrand du Got à la porte nord de la cathédrale Saint-André de la même ville;

5° Les portraits de Clément V.

1° LA STATUE DU MAUSOLÉE

Il est évident que la statue mutilée d'Uzeste fournit déjà d'excellents éléments de restitution. Elle est authentique, présente de bonnes conditions artistiques et doit servir, nécessairement, de base pour tout projet de restauration. Il y a possession d'état.

Malheureusement, la tête manque absolument et il faut chercher ailleurs les éléments indispensables de la sculpture de cette portion capitale du monument.

2° LE BAS-RELIEF DE VILLANDRAUT

Peut-on les trouver dans le bas-relief de la tour sud-ouest du château de Villandraut, très intéressant par son bel état de conservation sur une clef de voûte de premier étage?

M. Drouyn, qui l'a admirablement dessiné et gravé, dit qu'il « représente un évêque assis, non nimbé et » bénissant, coiffé d'une mitre, tenant une crosse et » accosté de deux anges qui portent des Phylactères. » Il ajoute que le dessin de ce bas-relief est fort beau » et rappelle celui des sculptures de la cathédrale » Saint-André. Ce qui le porterait à croire que cette sta- » tuette est celle de l'archevêque Bertrand de Goth » (1).

---

(1) *Guienne militaire*, t. I, p. 35, et planche 18 de l'Atlas.

Mais on sait que Bertrand du Got a fait bâtir le château de Villandraut *après son élévation au Pontificat suprême* (1). Resterait donc à rechercher pourquoi c'est en évêque qu'il est représenté et à vérifier s'il n'existe aucune inscription sur les Phylactères.

3° LE BAS-RELIEF DE SAINT-SEURIN

Le bas-relief de Saint-Seurin est plus sûrement applicable au Pape girondin. Près de l'officiant se trouve un cardinal tenant une tiare à triple couronne, et il y a d'autant plus de raison, *à priori*, d'y reconnaître Clément V que sa famille avait eu de nombreux rapports avec l'église Saint-Seurin, dès 1170. Un des Got avait été chanoine de cette collégiale. Bertrand du Got avait pu, lui-même, être chanoine, ou bénéficier de ladite église, avant de l'être de Saint-André, ou après, selon Monseigneur Cirot de la Ville dans son bel ouvrage sur *les origines chrétiennes de Bordeaux* (2). Cependant tel n'est pas l'avis de MM. Auber et Ch. Marionneau qui, d'accord avec M. de Longuemar (3), voient, dans ce bas relief, un souvenir de la messe de Saint-Grégoire le Grand ou du passage d'Urbain II à Bordeaux (4), mais nous fournirons bientôt une preuve irrécusable et nouvelle démontrant que cette dernière attribution ne peut être reçue et je ne fais observer, ici, que ce fait que l'officiant est sans barbe et présente assez bien l'aspect d'un homme d'assez forte corpulence, comme plusieurs auteurs ont décrit Clément V.

---

(1) En 1306 et 1307.

(2) 1867, p. 386.

(3) *Loc. cit.*, p. 387 et *Description des œuvres d'art de la ville Bordeaux*, Ch. Marionneau, p. 526.

(4) *Loc. cit.*, p. 526.

4° LA STATUE DU PORTAIL NORD DE SAINT-ANDRÉ

Cette statue a une bien plus grande valeur archéologique et iconographique. Elle date d'abord de 1380, d'après M. Drouyn, ce qui la rapproche du pontificat de Clément V. Elle représente bien un personnage de haute taille et M. le Marquis de Castelnau d'Essenault a défendu son authenticité avec de sérieux arguments topiques, après une enquête prolongée, en disant :

« Non content d'avoir fait connaître de près et par » plusieurs personnes expérimentées l'inexactitude de » ceux qui voudraient y voir un Urbain II, nous nous » sommes assuré, nous-même à l'aide d'une échelle » qui nous a permis de faire un examen minutieux, en » présence de MM. Drouyn et l'abbé Pailhès, que la » tête du pape appartient au même bloc que la statue » et que par son caractère de vérité absolument différent » de celui tout conventionnel des têtes des autres sta- » tues qui l'entourent, par sa physionomie expressive, » son type méridional et aquitain ; elle offre toutes les » garanties d'une reproduction d'après des données » certaines, toutes les probabilités de ressemblance » d'un buste ou, si l'on aime mieux, d'un portrait » (*loc. cit.*, p. 321).

Je crois avoir d'ailleurs découvert une preuve irréfutable contre l'attribution de cette statue à Urbain II, par quelques auteurs. Il suffit en effet, de constater que le pape est coiffé de la tiare à triple couronne, qui ne fut adoptée d'une manière définitive que par Urbain V, c'est-à-dire en 1368, bien qu'elle eût été cependant portée par quelques pontifes antérieurs tels que Jean XXII, Benoît XII et Innocent VI.

Boniface VIII passe en effet pour avoir adopté, le pre-

mier, la double couronne (1) indiquant les prérogatives corporelle ou temporelle et spirituelle, comme Urbain V, la troisième par idée de nombre mystique (2). Et l'on dit spécialement dans la vie de Jean XXII que cet exemple n'avait pas été donné jusqu'alors (3). Il faut remarquer aussi que la statue indique un homme de haute stature, peut-être de grandeur naturelle, puisqu'elle a 1m80, que le pape est rasé ou sans barbe (4).

Mais tous ces actes sont bien postérieurs à Urbain II dont le pontificat s'étend de 1188 à 1199 et qui consacra Saint-André de Bordeaux en 1096.

5° LES PORTRAITS DE CLÉMENT V

Mon attention avait été souvent attirée de ce côté et j'avais fait de très nombreuses recherches soit en Gascogne, soit dans le Comtat venaissin, soit en Italie, mais sans oser donner le résultat de mes investigations comme très probant ou même sérieux.

L'archevêché de Bordeaux comptait bien dans sa galerie un Bertrand de Goth, mais j'avais déjà constaté,

---

(1) *Cum enim has constet simplici coronamento omnes (tiaras) instructas fuisse usque ad Bonifacium VIII qui ipsum duplicavit, primum vero Urbanum V addidisse tertium circulum sicuti notavit Nicolaus Alemani in dissertatione historice de parietinis lateranensibus a Francisco. Car. Barberino restitutis*, p. 129. *Cumque Cavallerius id satis accuratè observaverit.*

(2) *Cui Predictus Bonifacius VIII, alteram coronam imposuit exprimi eo volens utriusque regni corporalis et spiritualis prærogativam Pontifici competentam. Triplius denique coronamenti tiaram antè annos circiter 300 assumpsisse legitur Urbanus V, numeri mystico forsitam causâ.* (Conatus, p. 48).

(3) *Triplex tiaræ coronamentum ætate ista necdum inventum.*

(4) M. l'architecte Louis Labbé a bien voulu faire mesurer cette statue. Elle donne 1m80 avec la tiare ce qui se rapproche des dimensions approuvées par M. le Dr Manouvrier de Paris, d'après les dimensions des os trouvés par M. le curé d'Uzeste, soit 1m 77.

à propos de Pey Berland (1), qu'il ne fallait pas attribuer à ces toiles commémoratives bien plus qu'authentiques une grande autorité historique et je n'avais pas reconnu un meilleur caractère pour un portrait du même pape, semblable à celui de l'archevêché et qui existe dans la sacristie de Saint-Seurin, provenant, dit-on, de la copie d'un tableau conservé dans un château de la Gironde. Dans ces deux galeries le pape est très barbu, avec de longues moustaches qui viennent rejoindre la barbe du menton. Il a la tiare à triple couronne en tête. Sa figure est très expressive et énergique. Il paraît avoir 55 ans (2).

Une troisième toile est aussi conservée dans une famille de Bordeaux qui croit avoir des relations anciennes avec la famille du Got, et j'avais même constaté de *visu* l'existence d'un quatrième portrait dans la belle collection réunie chez M. le comte Hector de Galard au château de Caila.

Mais toutes ces toiles étaient trop modernes, même relativement, pour être signalées avec certitude ou apparence d'authenticité; et l'on peut faire la même remarque pour deux autres portraits, donnés comme représentant Clément V à l'archevêché d'Avignon et dans l'église métropole de cette ville, mais pouvant être attribués à un pape quelconque de l'avis de M. Labande, conservateur du musée de la capitale de l'ancien Comtat. Je désespérais donc un peu quand trois documents arrivèrent à ma connaissance.

Le premier fut une gravure donnée dans l'ouvrage cité de Ciaconius; le second, un dessin du livre généa-

---

(1) Soc. Arch. de Bordeaux, 1893, p. 174.

(2) Nous devons cette description à l'obligeance de notre collègue M. Amtmann.

logique de Duchesne, puis une photographie venue d'Italie et transmise par M. Muntz à M. l'abbé Brun.

Sans attacher trop d'importance aux deux portraits que je viens d'indiquer, on doit cependant reconnaître qu'ils se rapprochent assez du signalement de Clément V (*vir*, *corpore amplo et robusto*) avec la calvitie due, sans doute, à l'état valétudinaire de ce Pape vieilli avant l'âge.

Je n'ai pu vérifier, en rapprochant les dates des diverses éditions de l'ouvrage du Dominicain espagnol avec celles de Duchesne, quelle avait été la plus ancienne gravure, mais le dernier auteur a dit expressément : « cependant le lecteur se tiendra, s'il lui plaist » pour adverty que la plus grande passion que j'aye » eue dans cette entreprise a esté de pouvoir recouvrer » de suite et sans interruption, les crayons de tous les » cardinaux dont les actions sont décrites dans cette » histoire..... et de n'espargner pour cet effet ny » la correspondance que j'ay pu avoir avec un nombre » considérable des plus doctes de l'Europe, ny l'argent » qu'il a fallu pour en faire la dépense depuis vingt ans » entiers que je les ramasse ».

Il y a donc lieu de le croire puisque d'ailleurs Ciaconius n'a fourni aucune indication précise sur l'origine de sa gravure.

Mais la photographie venue tout récemment d'Italie offre encore plus d'intérêt.

Elle donne en effet un portrait de Clément V, comme représentant le droit ecclésiastique, près de l'Empereur Justinien, représentant le droit civil, dans la magnifique apothéose de Saint-Thomas d'Aquin, peinte dans la chapelle des Espagnols de l'église Sainte-Marie la nouvelle de Florence.

Si l'on examine avec soin la planche où nous repro-

duisons cette photographie, on remarque certainement une ressemblance assez sensible avec les gravures dont je viens de parler : même absence de barbe, ou même de cheveux, même ampleur du corps, et une circonstance particulière doit entraîner la conviction que c'est bien là le portrait réel de Clément V. C'est que cette peinture est due à Taddeo Gaddi, élève de Giotto, qui, appelé par Clément V à Avignon, quand il s'y établit, avait fait le portrait du pape et l'avait ensuite donné à son élève.

Vasari est en effet, très explicite sur ce point :

» Quand le Giotto eut terminé, le pape le congédia » affectueusement et avec de riches présents, en sorte » qu'il retourna à la maison non moins riche qu'honoré » et fameux et, entre autres choses, il emporta avec » lui le portrait du pape qu'il donna ensuite à Taddeo » Gaddi son disciple. Le retour de Giotto à Florence » eut lieu en 1316 ».

Taddeo Gaddi connaissait d'ailleurs, lui même, Clément V qui l'avait chargé de travaux dans la restauration de Saint-Jean de Latran incendié en 1308, et, comme il est mort en 1333 (1), il est évident qu'il était admirablement en mesure de peindre avec exactitude son bienfaiteur et de le comprendre dans la réunion d'hommes illustres à divers titres qui figurent dans son apothéose de Saint-Thomas d'Aquin (2).

Raymond du Got, le neveu chéri de Clément V, était de plus, cardinal du titre de Sainte-Marie-Nouvelle, et et je dois faire remarquer, enfin, une particularité assez

---

(1) Muntz, *Tour du Monde*, 1893.

(2) Elle est très bien représentée dans une photographie générale que je possède et bien décrite dans un mémoire spécial, publié à Florence en 1887 et que M. l'abbé Allain a bien voulu me communiquer.

singulière de la photographie venue de Florence, c'est que la tiare a exactement la même disposition que celle de la statue Saint-André de Bordeaux. Elle est sous forme de bonnet long, arrondi, chargé de trois bandeaux ornés de fleurons, et la main du pontife est disposée de même façon dans les deux cas, c'est-à-dire levée, le symbolisme de l'époque romane étant déjà oublié.

Je pense donc qu'on peut parvenir sans peine, à l'aide des données qui précèdent, à rétablir les traits du pape Clément dans un état de ressemblance aussi satisfaisant que possible en utilisant tout ce qui reste de son premier monument d'Uzeste, ce que nous avons dit du dessin de la tombe donné dans le *Propylæum*, et en complétant ce qui manque à l'aide des portraits, de la photographie et surtout de la statue qui fut si heureusement conservée à Saint-André pendant la période révolutionnaire. On sait qu'on allait la détruire, le 12 ventôse an II (2 mars 1794) quand un jacobin du conseil municipal trouva très drôle l'idée de faire d'un Pape le portier du temple de l'Etre suprême ou de la Raison et fit adopter sa motion par ses collègues (1).

Une seconde question à résoudre serait celle de l'attribution du deuxième tombeau d'Uzeste et, si l'on en croyait Jouannet, ainsi que quelques autres, il s'agirait d'un cardinal de Gouth, ou d'un Bertrand de Goth, cardinal, tous deux neveux du pape.

Je ne le crois pas, car il n'y eut jamais de cardinal nommé Bertrand parmi les neveux ou parents de Clément V pourvus par lui de la pourpre romaine. Ce qui pourrait faire arrêter toute recherche sur ce point.

Si l'on tient compte, d'autre part, de la statue de che-

---

(1) Lopès, édition Callen, t. I, p. 142.

valier placée sur le deuxième tombeau, on pourrait supposer que la tombe, qui n'existe plus aujourd'hui, était celle d'nn membre de la famille de Grailly dont les armes sont au bas de la statue. Cette famille avait en effet reçu « des lettres du roi d'Angleterre, dès le » 12 juin 1278, permettant à Jean de Grelli seigneur de » Benauge, pour lui et ses héritiers, d'assigner partout » où bon lui semblerait sur le fief que le dit Jean tient » de Sa Majesté une somme de XX livres tournois pour » le revenu d'une chapelle que le dit seigneur veut fon- » der dans l'église de Notre-Dame d'Uzeste, diocèse de » Bazas, desquelles 20 livres les titulaires de la dite » chapelle jouiront sans que le Prince, ou ses succes- » seurs puissent les réclamer » (p. 9).

Les de Grailly pouvaient donc avoir un droit de sépulture à Uzeste et il y a lieu de noter que l'un d'eux était en 1418 beau-frère d'un de la Motte parent des Got et coseigneur, avec lui, de Langon.

Mais j'avoue que l'attribution de la statue au tombeau, réalisée sur le conseil de Jouannet et blâmée par Lamothe, me paraît hypothétique, et qu'il me semblerait plus naturel, pour d'autres considérations, de rechercher si le deuxième tombeau, certainement remarquable par le gable qui l'entoure, ne serait pas celui de l'un des neveux de Clément qui mirent tous leurs soins dans l'érection du mausolée, supposition très naturelle et qui présente plusieurs arguments en sa faveur.

Il faut, cependant, écarter le cardinal de *Sanctæ Luciæ in Silice* parcequ'on a affirmé qu'il avait été enterré soit à Bazas, soit à Narbonne (1) mais on pouvait

---

(1) A Bazas : *In divi Johannis templo non procul à Clementis quinti sepulchro.*

A Narbonne : *Anno 13LVII die XV Januarii fuit sepultus in præsenti*

croire qu'il n'en était pas ainsi de Bertrand du Got dont le lieu de sépulture n'est indiqué nulle part, ce qui m'avait beaucoup surpris pendant mes longues et actives recherches sur les Got.

Il y avait, certainement, lieu de penser qu'il avait été inhumé dans l'église des frères prêcheurs d'Autvillar dont il avait posé la première pierre (1); où reposait son père Arnaud Garsie et que sa propre fille Régine voulut avoir aussi pour tombe (2); mais il faut encore renoncer à cette hypothèse, car j'ai pu retrouver, non sans peine, le testament de Bertrand du Got et ce document établit qu'il avait prescrit d'être enterré dans l'église Saint-Martin de Villandraut, lieu de sa résidence (3).

Pour ne rien omettre, j'avais un moment espéré trouver une donnée précieuse dans un renseignement recueilli par M. Brun en relevant avec soin des armes sculptées sur une pierre au-dessus d'une fontaine de la maison Ducasse à Uzeste, pierre scellée dans le mur, les armes renversées, dans le but probable de les voir redressées par leur réflexion dans l'eau.

---

ecclesia sancti Justi Narbonensi Gailhardus dei gratiâ Sanctæ Luciæ in Silice diaconus cardinalis (Papirius Massonnus, cité par Baluze t. I, col 734).

(1) *Item anno 1312. III Kal septembris (30 août) in crastino decollationii Sancti Joannis Baptistæ, fuit fundata ecclesia fratrum et primariam lapidem posuit ibi Dominus Bertrandus del Got filius et hæres præfacti Domini Arnaldi, vice comes et Marchio, neposque Domini Clementis Papæ* (Baluze, t. I, 619).

(2) *Elegit sepulturam suam in ecclesia fratrum predicatorum Altivillaris in quâ, cum carissimo Domino avo suo paterno* (Arnaud Garcie) *et circum tumulum jussit corpus suum transferri et honoricè sepeliri* (Baurein, cité, t. III, p. 255, édition 1876).

(3) *In primis eligo sepulturam meam in ecclesia sancti Martini de Vinhendraldo* (Testament encore inédit, que j'ai pu me procurer grâce à l'obligeance de mon savant collègue M. Brutails et que nous publierons très prochainement (Décembre 1893).

Cet écu est assez singulier, on le rattache, dans le pays, au pape Clément, dont il rappelle les armoiries, mais il est entouré de six animaux dont les têtes ont été systématiquement détruites et qui pouvaient être des léopards; en chef se trouve une sorte de chapeau plat à deux houppes latérales d'où pendent les cordons ordinaires des hauts dignitaires ecclésiastiques (1).

Mais ces singulières armoiries ne sont pas exactement celles de la famille du Pape. Leurs supports ne sont pas ceux de l'écu de Bertrand du Got : d'or à trois fasces de gueules; couronne de vicomte; supports, deux lions et un loup issant pour chef ou cimier (2).

Et un spécialiste érudit, M. Daste de Boisville, nous a même fait connaître qu'il n'avait jamais rencontré six supports sur 2,000 écus soumis à son analyse. On n'en trouve, au plus, que quatre ou cinq. Le problème était donc encore à résoudre quand j'ai été renseigné par l'un de mes amis, M. A. Tondut, magistrat girondin, que Noullens, auteur généalogique du pays d'Aquitaine, avait signalé le fait de l'inhumation dans la collégiale d'Uzeste d'un cardinal nommé Bertrand (3).

Ce n'était pas, il est vrai, un neveu du Pape, ce qui aurait absolument donné raison à la légende locale, mais il s'agissait d'un de ses familiers, d'un de ses amis et compagnons d'études, qu'il fit plus tard cardinal et camerlingue de la cour papale.

Il se nommait Bertrand de Bordes et on lit, dans la collection Etiennot (4) qu'étant mort le VII des calendes de septembre 1311 (26 août) (5), il fut enterré dans

---

(1) Ces armes sont reproduites dans nos planches.

(2) De Courcelle.

(3) Ouvrage cité, t. II, p. 354.

(4) *Fragmenta historica*, t. XI, Mss. n. 570, Bibl. nationale.

(5) Je dois faire remarquer que d'autres auteurs ont fixé cette date du

l'église de la bienheureuse Marie d'Uzeste ainsi que sa Sainteté le pape Clément V (1).

Ce document donnerait, alors, le mot de l'énigme, mais ces considérations ont d'ailleurs peu d'importance quand on les met en regard de l'urgence et de la légitimité de la restauration du mausolée lui-même.

Tout plaide, en effet, pour la juste et prompte réparation des outrages subis par le grand Pape girondin : l'authenticité de son tombeau, les descriptions précises qui en ont été conservées ou qui ont été récemment découvertes, les dessins anciens ou modernes dont nous avons parlé, l'inscription si remarquable dont il ne manque que quelques mots, les données épigraphiques dont nous avons fait ressortir l'importance.

Ai-je besoin d'ajouter que cette réparation a été demandée, plusieurs fois déjà, par les autorités les plus diverses ; que les archevêques de Bordeaux l'ont appelée de tous leurs vœux, spécialement nos seigneurs Donnet, de la Bouillerie et Guilbert ; qu'elle vient de trouver de nouveaux défenseurs dans MM. Schlumberger et Robert de Lasteyrie, si compétents en pareille matière ?

La Société archéologique de Bordeaux tiendra donc à honneur d'émettre le vœu de restaurer, dans les meilleures conditions artistiques et archéologiques possibles, le mausolée de Clément V à Uzeste et de poursuivre la réalisation de ce vœu, près des autorités

---

décès au 21 septembre de la même année et que Bertrand de Bordes aurait précédé Clément V à Uzeste, puisque ce dernier n'est mort que le 20 avril 1314 et n'y fut porté que le 20 août suivant.

(1) VII Kalend, septemb. *Obitus reverendis, in chro. Domini Bertrandi de Bordes, cardinalis, qui est sepultus in ecclesia Beate Marie de Uzestia una cum SS. PP. Clemente V.* (Extrait du nécrologe de Lectoure).

administratives ou religieuses pour qu'il y soit donné la suite la plus prompte et la plus complète (1).

VI

Epilogue.

Et, maintenant, devons-nous espérer que les nouveaux efforts tentés à Paris et en province auront plus de succès que les revendications du passé ? On ne saurait peut-être y compter en un temps où les forces s'éparpillent en maigres résultats, quand on ne leur oppose pas la force d'inertie qui triomphe de tout.

Néanmoins il semble que plusieurs bons esprits sont frappés, en ce moment même, de l'intérêt qu'offre la vie d'un pape élu dans les circonstances les plus difficiles, après des outrages sans nom subis avec grandeur par son prédécesseur presque immédiat, Boniface VIII et qui, après moins de 9 années de règne, sut rendre, à Jean XXII, son successeur, la France réconciliée avec l'Eglise; la papauté respectée et puissante; les lettres et les sciences protégées partout; les universités provinciales créées et largement subventionnées. Ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, et ce qu'on n'a pas encore réalisé dans notre pays, après plus de 500 ans écoulés.

L'histoire de Clément V attend encore un bon auteur, disait avec raison en 1865, M. Léo Drouyn (2). Elle devrait tenter sérieusement un girondin, ne cessait de répéter, plus tard, le cardinal Guilbert, mais il faudrait écrire cette histoire avec tous les développements qu'elle comporte et la carrière est toujours ouverte.

---

(1) Ce vœu a été adopté, à l'unanimité, dans la séance du 12 mai 1893.
(2) *Guienne militaire*, t. I, p. 37.

C'est dans ce but, il est vrai, que j'avais rassemblé la plupart des notes qui ont servi à la rédaction de notre présent travail, mais le temps et la santé m'ont manqué et j'ai dû me borner à quelques considérations que d'autres pourront utiliser dans une œuvre d'ensemble.

Tout au plus, ajouterions-nous, en terminant, qu'aux vœux émis pour Uzeste devraient se joindre des souhaits pour la conservation du château du Pape à Villandraut.

On ne peut songer, certainement, à restaurer ce monument dans son intégrité ancienne et redoutable. On ne rencontre pas souvent des personnalités aussi riches et aussi intelligentes que M. de Mauvezin rendant au château de Roquetaillade (encore un château des du Got) son ancienne splendeur (1). Le gouvernement, seul, pourrait faire la même œuvre, légitime au point de vue de l'histoire militaire du moyen âge, pour un modèle encore assez complet des forteresses du temps. Mais on devrait, du moins, mettre un terme à l'abandon et à la destruction lente dont chaque année augmente l'étendue et nous ne résistons pas, pour cette double raison, à citer ce que disait aussi M. Drouyn après avoir décrit, avec son talent ordinaire, cette énorme masse féodale :

« Si nous avions le bonheur de posséder le château » de Villandraut, nous le conserverions avec le soin que » l'on met à préserver des outrages du temps un objet » précieux, et nous voudrions en faire jouir *pleinement* » les amateurs qui viendraient le visiter. D'abord nous » donnerions congé à tous les locataires qui occupent » le rez-de-chaussée des tours et nous ne souffririons

(1) La dépense a dépassé un million de francs.

» pas que les fossés fussent métamorphosés en basse-
» cour. Puis, les locataires partis, nous ferions faire
» une bonne porte dont notre homme d'affaires aurait
» seul la clef. Nous ferions griller le soupirail de la cave
» par où les enfants peuvent s'introduire. Cela fait,
» nous tiendrions à ce que notre homme d'affaires des-
» sinât ou fît dessiner, un parterre dans la cour et y
» cultivât des fleurs. Nous ferions enlever les trois
» quarts au moins du lierre qui cache les tours et les
» courtines tant en dehors qu'en dedans ; il en resterait
» bien assez et peut-être encore trop.

» Nous ferions restaurer les fossés pour leur resti-
» tuer leur profondeur primitive et pour cela nous arra-
» cherions presque tous les arbres qui y poussent
» cependant si bien. Mais le château et le paysage lui-
» même y gagneraient. L'agriculture peut-être n'en
» souffrirait pas, car le terreau transporté dans les
» champs ferait un excellent engrais. Nous ferions
» enlever la terre des appartements jusqu'au sol primi-
» tif, déblayer les décombres des caveaux et des tours.
» De cette manière, on en connaîtrait toute la profon-
» deur et nous aurions une échelle au moyen de
» laquelle on pourrait les visiter tous. Nous irions peut-
» être jusqu'à couvrir les tours dont, alors, la conser-
» vation serait indéfiniment assurée. (Il est bien
» entendu que nous serions assez riches pour faire
» toutes ces dépenses sans nous gêner). Enfin, pour
» encourager notre homme d'affaires, ou son chargé de
» pouvoirs, et entretenir les ruines *dans un bon état,*
» nous le laisserions libre d'établir un tarif *forcé* pour
» visiter le château, tarif qui, bien entendu, ne serait
» pas présenté à ceux qui ont l'habitude de ne pas dé-
» ranger les gens sans les récompenser de leur peine,
» nous sommes sûrs que, les jours de foires et de mar-

» ché, on ferait queue pour visiter les *cachots de la* » *forteresse*.

» En agissant ainsi, nous croirions rendre un véri- » table service à l'archéologie, car Villandraut, qui est » presque complet, est une des forteresses les plus » intéressantes de la Gironde » (t. I, p. 47).

Il est certain que les touristes de toute nation et de toute classe seraient plus satisfaits dans leur voyage à Villandraut et leur pèlerinage à Uzeste, qu'en visitant de la façon la plus routinière les médiocres souvenirs laissés, ou supposés conservés, en Suisse en l'honneur d'un Guillaume Tell qui n'a pas plus existé que le farouche Gesler.

12 mai 1893.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LA COLLÉGIALE D'UZESTE

Par M. J.-A. BRUTAILS
Archiviste de la Gironde.

L'église d'Uzeste doit surtout sa notoriété au tombeau de Clément V, qu'elle abrite ; mais elle se recommande aussi par sa propre valeur architecturale. Peu d'études ont été imprimées cependant sur l'édifice lui-même : le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde* en a donné : en 1851, une description, un plan et une vue perspective prise de l'est (1), — et, l'année suivante, une élévation sur la même face et une coupe longitudinale (2). Ces dessins sont à petite échelle et insuffisants. La même publication renferme, dans un fascicule plus récent, un rapport de M. le marquis de Castelnau (3) ; ce rapport n'a pas pour objet un examen complet de la collégiale, mais il fournit quelques aperçus remarquablement ingénieux sur sa construction, sur sa date, sur ses défectuosités et leurs causes.

---

(1) T. XI, p. 8.

(2) T. XIII, p. 62. — L'élévation a été reproduite dans la réédition de l'ouvrage de Lopès, *L'église Sainct-André de Bourdeaux*, t. II, p. 251.

(3) T. XVII, p. 42.

Le *Choix des types de l'architecture au moyen âge dans la Gironde* consacre à l'église d'Uzeste une eau-forte et une dissertation (1) : la dissertation, due à L. de Lamothe, diffère sur certains points de mon opinion ; j'estime néanmoins qu'elle constitue, sous une forme concise, un excellent travail d'archéologie. L'eau-forte représente l'édifice dessiné du sud-est et, dans un coin, le tympan de la porte du sud ; un mot suffira pour en faire connaître la valeur documentaire et le mérite artistique : la planche est signée Léo Drouyn.

Enfin MM. Müntz et de Laurière ont dit du monument qui nous occupe quelques mots dans leur étude sur *Le tombeau du pape Clément V à Uzeste* (2).

Nous ne possédons pour ainsi dire point de documents anciens sur la construction de la collégiale. Nous savons qu'une église existait à Uzeste en 1278 (3). D'autre part, le second successeur de Bertrand de Goth sur le siège de Bordeaux, Arnaud IV, écrivait au pape Jean XXII, que Clément V avait fait bâtir une église somptueuse à Uzeste (4). Clément V lui-

---

(1) Deuxième série, pp. 2-4.

(2) Mémoires de la *Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, p. 280. — Il existe à la Direction des Beaux-Arts, dans les superbes collections des Monuments historiques, un plan, une coupe longitudinale et une coupe transversale de l'église d'Uzeste : le plan m'a servi, après rectifications nombreuses, à établir celui qui est joint à la présente notice. J'aurais vivement désiré l'accompagner de coupes : celles que j'ai vues étaient trop inexactes, et, ne pouvant pas échafauder l'édifice, j'ai dû renoncer à relever les hauteurs, à déterminer le tracé des arcs, en un mot à dessiner des coupes exactes.

(3) *Archives historiques de la Gironde*, t. VI, p. 354.

(4) « Duas ecclesias, unam videlicet in castro de Vinhandrau, alteram vero in villa de Uzesta, nostri Burdegalensis et Vasatensis diocesium, construi fecit opere plurimum sumptuoso ». Je reproduis ce texte d'après M. l'abbé Lacoste, qui l'a trouvé lui-même dans les Regestes de Clément V, n° 10,000, et l'a réimprimé dans la *Revue catholique de Bordeaux*, 1893, p. 388, note 2.

même avait mandé, en avril 1313, de consacrer le nouveau temple (1). Enfin dans la vie de ce pontife par Aymeric de Peyrac, nous voyons que le fondateur ne put pas achever son œuvre et qu'il laissa à son successeur le soin de terminer ce qu'il avait commencé (2).

En ce qui concerne le premier de ces textes, il est certain que l'édifice de 1278 n'existe plus dans son intégrité : nous verrons qu'il en reste du moins des parties considérables.

Quant à l'assertion de l'archevêque Arnaud, il ne faut pas la prendre au pied de la lettre, dans un sens absolu : Clément V n'a pas fait bâtir toute l'église d'Uzeste, d'abord, parce qu'il a certainement utilisé une notable portion du monument antérieur, ensuite parce qu'il n'a probablement pas mené lui même son entreprise à complet achèvement : j'ai lieu de croire, en effet, que les travaux, sans parler du clocher, continuèrent après la mort de Clément V. J'entends bien qu'on m'opposera la bulle par laquelle il est prescrit, en avril 1313, de procéder à la dédicace ; mais pour que cette objection eût la force qu'on veut lui donner, il faudrait que la consécration supposât nécessairement que la construction est terminée ; or, il n'en est pas ainsi, et l'histoire nous en fournit une preuve qui touche de près à notre sujet. Clément V avait ordonné, par un même acte, de consacrer le même jour les deux églises d'Uzeste et de Villandraut : quelques jours après, le 1er mai 1313, ce même pontife disposait de 6,000 florins qui devaient être dépensés à mesure des

(1) Regestes de Clément V.

(2) « Papa Clemens V non potuit bene fundare dictum collegium Uzestæ seu de Villandrau, sed oneravit successorem suum quod impleret quod ipse inceperat. » (Publié par Baluze, *Vitæ Paparum avenionensium*, t. I, col. 684).

besoins de l'œuvre de Villandraut. Ce n'est pas risquer une erreur que d'affirmer, surtout étant donné les termes du document (1), qu'un don de cette importance s'appliquait au gros œuvre de l'édifice.

Au surplus, à l'appui de ma thèse, j'invoquerai le témoignage déjà cité d'Aymeric de Peyrac. Son récit est malheureusement vague : ce chroniqueur ne nous dit pas de quelle nature étaient les charges léguées par le Pape gascon à son successeur; il est permis de penser toutefois que les travaux du chevet d'Uzeste comptaient parmi les projets dont Clément V ne vit pas l'entière réalisation.

Le plan.

L'église collégiale d'Uzeste est normalement orientée. Elle comprend : en largeur, trois nefs; en longueur, trois travées doubles ou six demi-travées, et le chevet.

Ce chevet se compose d'une abside à cinq pans s'ouvrant par autant d'arcades sur un déambulatoire. A l'entrée de l'abside, le vaisseau principal se rétrécit, pour reprendre ensuite sa largeur ; cet étranglement est obtenu au moyen d'une déviation des parois de la dernière travée de la nef, qui convergent vers l'est, et d'une déviation inverse des parois de la première travée de l'abside.

Les deux bas-côtés s'élargissent, non pas à la hauteur de l'arc triomphal, mais à peu près à égale distance entre la quatrième et la cinquième paires de

---

(1) 1er mai 1313. Ordre de Clément V à son neveu Arnaud-Bernard de Preychac de livrer 74,000 florins aux envoyés du roi d'Angleterre et de remettre 6,000 florins « dilecto filio Guilhelmo Raimundi Dulcis, decano ecclesie Beate Marie de Uzesta, prout fabrica operis de Vinhendraldo indiguerit ». (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XIXe année, p. 82).

piliers, en comptant à partir de l'orient; à cet endroit, les murs latéraux ressautent à angle droit vers l'extérieur et continuent vers l'est jusqu'un peu après les

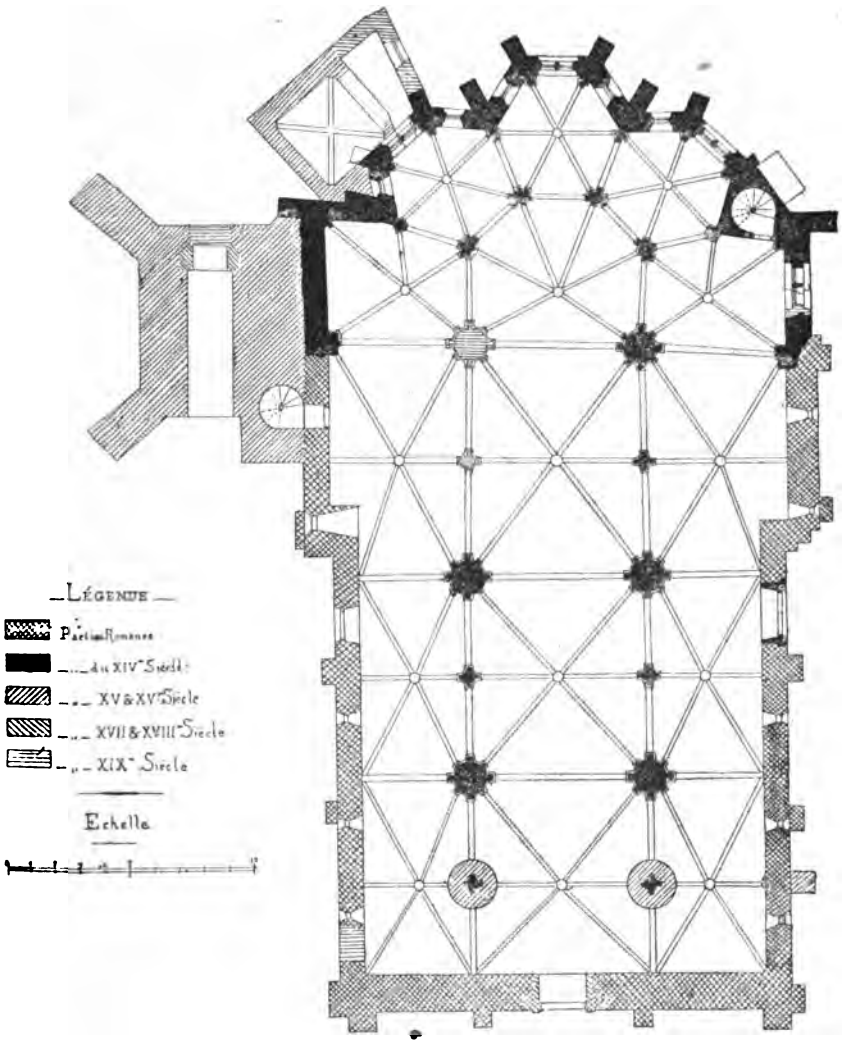

deux premiers pans de l'abside; là, ils se retournent de nouveau d'équerre, mais cette fois vers l'intérieur.

Cette paroi qui se dresse au fond des bas-côtés était tout indiquée pour recevoir un autel; trois autres chapelles sont disposées autour du chevet; elles sont quadrangulaires et dessinent des trapèzes à peu près réguliers dont la base s'appuie sur le déambulatoire.

Le clocher s'élève sur le flanc nord de l'église, au droit de la dernière demi-travée du bas-côté et de la première travée du déambulatoire. La sacristie est bâtie vers l'angle nord-est, près du clocher.

Trois portes s'ouvrent de l'église sur l'extérieur : l'une est à l'ouest, dans l'axe de la grande nef; les deux autres sont percées à travers les murs des façades latérales, environ à mi-chemin entre les troisième et quatrième piliers. Il existait anciennement une autre porte dans la paroi latérale de la première chapelle du chevet, au sud, et une cinquième dans la façade nord, contre le mur ouest; cette dernière porte devait donner accès dans le logis canonial construit sur ce point. Trois portes sont encore à signaler dans l'église et deux dans le clocher : les trois premières conduisent l'une dans la sacristie (elle est dans la chapelle trapézoïdale nord); — la seconde dans un escalier en colimaçon, qui monte au-dessus des toits (elle est dans le mur plat qui termine à l'est le bas-côté du sud); — la troisième enfin, (qui est dans le mur de la dernière demi-travée du bas-côté nord), dans un autre escalier tournant qui mène aux étages supérieurs et galeries du clocher. Les deux portes du clocher, pratiquées sur les faces est et ouest, sont mises en communication par un simple couloir; la porte de l'est est aujourd'hui murée.

La nef et ses bas-côtés.

Commençons par l'examen des voûtes dont l'économie a déterminé les dispositions des supports. Les voûtes de la nef et des bas-côtés correspondant à la nef sont des voûtes gothiques sexpartites.

On sait en quoi consiste essentiellement la voûte gothique : elle ne repose plus directement sur les culées ou murs latéraux ; le vaisseau à couvrir est sectionné en compartiments carrés ou rectangulaires sur chacun desquels on bande des arcs, les uns longitudinaux, engagés dans les parois latérales (formerets), d'autres jetés en travers de la nef (doubleaux), d'autres enfin diagonaux (ogives) (1). On tourne alors des panneaux courbes en pierre sur cette ossature d'arcs, qui en reçoit le poids et la poussée et transmet ces forces aux angles du compartiment ; à ces angles, la résultante des deux forces est amortie, contenue par des piles de bonne maçonnerie et par des contreforts, ou bien combattue, neutralisée par la poussée contraire d'arcs boutants.

Dans la voûte sexpartite, il y a non pas deux, mais trois ogives ; la troisième est bandée dans un plan vertical perpendiculaire à l'axe du vaisseau, par conséquent parallèle aux doubleaux. La projection des nervures d'une voûte sexpartite dessine donc, au lieu de quatre triangles, six triangles, savoir : deux qui ont pour base la projection des doubleaux, et quatre triangles rectangles adjacents deux à deux, dont la base correspond à

---

(1) Le mot *ogive* est abusivement employé pour désigner l'arc brisé. Sur cette erreur, aussi grave qu'elle est fréquente, voyez l'étude classique *De l'ogive et de l'architecture ogivale*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de Quicherat, t. II, pp. 74 et suivantes.

la projection des formerets. Il résulte de cette combinaison que les piliers élevés aux extrémités des travées reçoivent les formerets, les ogives diagonales et les doubleaux, tandis que les piliers intermédiaires ont à porter seulement les ogives transversales et les formerets; de là vient l'alternance des supports qui sont, suivant leurs fonctions, plus forts ou plus faibles.

A Uzeste, les supports les plus forts sont constitués par des piles rondes de $1^{m}30$ de diamètre, cantonnées de huit colonnettes. Quatre de ces colonnettes ont environ $0^{m}15$ de diamètre : ce sont celles qui portent les ogives de la nef et du bas-côté; dans les quatre autres, qui soutiennent les doubleaux et les grandes arcades, le diamètre est de $0^{m}24$.

Les travées de la nef étant allongées dans le sens de l'axe et celles des bas-côtés l'étant bien davantage, les angles compris entre les projections de deux nervures voisines ne sont pas égaux; il y a donc deux façons de déterminer la place des colonnettes autour des piles cylindriques : ou bien laisser entre ces colonnettes une égale distance et faire aboutir les naissances des ogives aux chapiteaux qui doivent les recevoir, ou bien diriger les ogives dans un plan vertical dont le prolongement passe par le centre du pilier et élever la colonnette au-dessous du point où la nervure rencontre le parement du pilier; dans le premier cas, on arrête d'abord le plan du support et on lui subordonne le tracé de la voûte; dans le second cas, au contraire, c'est la disposition de la voûte qui est fixée en premier lieu et qui commande le plan du support. Dans les bas-côtés d'Uzeste, où les travées sont longues et étroites, ce second procédé aurait produit un effet particulièrement disgracieux; aussi a-t-on adopté, sur cette face des

piliers, l'autre parti. Mais sur la face opposée, du côté de la nef, les appareilleurs ont tâtonné : dans la paire de piliers ouest, ils se sont rangés à la première combinaison, et dans les autres piliers, à la seconde, mais avec un peu d'irrégularité dans l'espacement des colonnettes (1).

Les huit colonnettes sont légèrement engagées; leurs assises sont de même hauteur que les assises de la pile, et je pense que les unes et les autres sont taillées dans les mêmes blocs.

Il en est ainsi dans les piliers plus faibles, qui comprennent quatre colonnettes de $0^{m}20$, flanquant une pile cylindrique de $0^{m}50$. C'était une forme très en vogue au XIIIe siècle et que Villard de Honnecourt a relevée deux fois dans son album (2); seulement, les croquis de Villard indiquent un appareil différent : à Uzeste, en effet, chaque assise est formée de deux blocs dans chacun desquels on a pris la moitié de la pile centrale et deux colonnettes; les joints forment un angle de 45° avec l'axe de l'édifice et coupent à angle droit les joints des deux assises voisines. Il me paraît que ce système est très rationnel.

L'aspect de ces piliers serait fort beau s'ils n'étaient pas grêles; ils manquent de vigueur, mais ils sont élégants. On n'en peut pas dire autant des gros piliers : leur noyau est trop lourd pour des colonnettes trop ténues, et leur masse est trop puissante relativement aux voisins. De ces disproportions, la première s'explique peut-être par une imitation irraisonnée de cer-

---

(1) On n'a pas tenu compte de ces différences dans la reconstruction du pilier nord à l'entrée du chœur.

(2) *Album de Villard de Honnecourt*, publié par Lassus, pl. XXIX et LXII.

taines églises de l'Est, où les colonnettes, au lieu d'être bâties par assises, sont de longues chandelles de pierre, posées en délit et destinées à donner du raide à la construction. Quoi qu'il en soit, à Uzeste, le diamètre démesuré des grosses piles cylindriques a donné lieu à une difficulté où le constructeur a échoué : leur parement convexe se lie mal avec les naissances des panneaux plats ou concaves des voûtes (1). Ces gros piliers se sont d'ailleurs bien comportés, tandis que les piliers légers furent jugés trop minces vers le XVIe siècle : on enveloppa dans d'énormes massifs ronds ceux de ces derniers supports qui étaient dans la première et dans la dernière travée (2); en même temps, les doubleaux correspondants furent renforcés dans la grande nef et dans le bas-côté nord (3). La dernière paire de piles, à l'est, a été dégagée, il y a quelques années, et refaite : les assises y sont plus hautes que dans le reste de l'église.

On a remarqué que ces divers supports ne comportent pas de colonnettes pour les formerets ; ces derniers arcs s'appuient sur des culs-de-lampe placés beaucoup plus haut que les chapiteaux des colonnettes.

L'une des difficultés que les maîtres d'œuvres gothiques ont eu à surmonter pour le tracé de leurs voûtes vient de ce que les divers arcs ont des portées très différentes : dans la voûte sexpartite sur plan carré,

---

(1) Ce défaut fut systématique au XVe siècle, quand on employa de grosses piles rondes et de petites nervures. Les exemples abondent : on peut en voir un dessiné par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 540.

(2) On a opéré une consolidation analogue à certains piliers de Sainte-Croix et de Saint-Seurin de Bordeaux.

(3) J'ignore sur quels points au juste on renforça les doubleaux correspondant à la dernière paire de piliers à l'est, ces arcs ayant été ramenés à leur forme primitive.

notamment, la corde des formerets est plus courte que la corde des doubleaux et surtout que celle des ogives. Le problème comportait trois solutions possibles : ou bien donner aux arcs une forme plus ou moins aiguë, ou bien tracer des arcs semblables, — je ne dis pas égaux, — en laissant les impostes à la même hauteur, ou bien enfin tracer des arcs semblables en surélevant plus ou moins les naissances (1). Le premier procédé a été repoussé pour des considérations constructives en même temps que pour des raisons d'esthétique : il produit des arcs de courbures différentes, difficiles à tailler et d'aspect disparate (2) ; le second entraîne ce résultat plus grave encore, que la voûte est bombée (3) ; le troisième présente un autre inconvénient : l'ogive s'infléchit dès les sommiers, tandis que la partie de voûte adhérant au mur monte verticalement jusqu'à la naissance du formeret, en sorte que la rencontre du mur avec ce panneau de voûte forme un angle très aigu et un enfoncement désagréable à l'œil. C'est néanmoins à ce dernier parti que l'on s'est arrêté d'ordinaire, en ayant soin de prolonger verticalement les nervures des formerets et des doubleaux au-dessous de leur naissance, afin de placer tous les chapiteaux au même niveau. Cette disposi-

---

(1) Le déambulatoire de la cathédrale de Coutances présente un exemple intéressant de cette combinaison : les nervures des doubleaux passent devant le chapiteau, qu'elles coupent, et reposent sur un cul-de-lampe en saillie sur le fût de la colonnette.

(2) Cette observation ne s'applique pas aux ogives, qui, étant posées en travers des nefs, sont vues sous un autre angle ; les ogives ont un tracé différent, généralement en demi-cercle.

(3) La voûte est en général légèrement bombée ; à Uzeste, il en est ainsi; mais l'inclinaison des arêtes faîtières est si petite qu'elle n'est pas sensible, si on ne les étudie pas de très près. Je l'ai constatée en montant sur les voûtes.

tion est particulièrement sensible dans les absides gothiques, où les compartiments de voûtes donnent des sortes de niches, dont le fond est occupé par les verrières.

La troisième combinaison a été adoptée à Uzeste, mais sans la précaution dont je viens de parler. Presque partout, en effet, culs-de-lampe et chapiteaux sont à la naissance vraie des arcs ; dans les gros piliers on rencontre successivement, en descendant : les culs-de-lampe des formerets de la nef, les chapiteaux des doubleaux, les chapiteaux des ogives; plus bas, sur les flancs, les chapiteaux des grandes arcades ; plus bas encore, sur la face postérieure, les culs-de-lampe des formerets des bas-côtés, puis les chapiteaux des doubleaux, enfin les chapiteaux des ogives.

Tous ces chapiteaux égrenés sur une grande hauteur produisent un effet fâcheux ; on ne se rend pas compte du dessein de l'architecte. Au contraire, les groupes de chapiteaux des piliers légers laissent une impression de force et d'unité : le chapiteau placé du côté de la nef porte l'ogive transversale et le prolongement vertical des formerets ; les trois autres chapiteaux sont à la même hauteur.

Doubleaux et ogives des collatéraux s'appuient, du côté de la nef, sur les colonnettes des piliers. Du côté opposé, les ogives diagonales et transversales reposent sur des culs-de-lampe; les doubleaux, sur des culs-de-lampe ou sur des colonnettes portées à leur tour par les culs-de-lampe des ogives diagonales; enfin les formerets, d'une part, sur des corbeaux minuscules cachés derrière les ogives diagonales et, d'autre part, sur les culs-de-lampe des ogives transversales.

Nous savons que les bas-côtés ont aussi des voûtes sexpartites. Ces voûtes présentent avec celles de la

grande nef une différence essentielle : les travées étant tout aussi longues mais beaucoup moins larges, le plan en est très allongé, et la projection des ogives décrit avec la projection des formerets des angles extrêmement aigus; aussi les ogives se dégagent-elles plus péniblement encore que dans la nef centrale des murs latéraux. Dans les voûtes des bas-côtés, la clef du formeret extérieur est relevée de façon à laisser plus de place aux fenêtres.

Immédiatement au-dessous des formerets de la nef, les parois verticales sont percées de fenêtres minuscules qui éclairent faiblement les voûtes; j'en ai mesuré une qui est, à l'étranglement, haute de $0^{m}49$ sur une largeur de $0^{m}34$. La petite dimension de ces ouvertures tient à deux causes : en premier lieu, les architectes gothiques de la contrée ont fait peu d'arcs-boutants; ils ont donc employé les voûtes latérales à épauler la maîtresse voûte, et c'est pourquoi ils ont craint généralement d'accentuer la différence entre les hauteurs respectives des trois nefs; en second lieu, les bas-côtés d'Uzeste ont un toit en appentis, dont l'inclinaison masque le parement extérieur du mur sur une partie de son élévation. Il semble cependant que l'architecte aurait pu mieux utiliser l'espace susceptible d'être ajouré, s'il avait donné aux ouvertures la forme d'un œil-de-bœuf, comme on en voit notamment à Lamballe et dans plusieurs églises du Roussillon, en des cas à peu près semblables.

Dans le collatéral sud, au droit du premier pilier à l'ouest, les maçons du XVIe siècle qui ont renforcé les doubleaux et les supports ont jugé utile d'élever contre le mur, à l'intérieur, une colonne très engagée et un contrefort à l'extérieur.

Ce contrefort paraît être le seul ancien qui ait été

bâti, en dehors du chevet, pour contenir la poussée des voûtes gothiques; les massifs contreforts qui enserrent les flancs de l'église sont de date récente. Avant cette restauration, il n'existait sur les murs latéraux que des contreforts peu profonds, dont partie d'ailleurs n'étaient pas au droit des doubleaux; de chaque côté on voit un contrefort et les traces d'un second, s'arrêtant l'un et l'autre à l'appui des fenêtres. Les deux contreforts existaient sur la face sud quand M. Drouyn a gravé son eau-forte.

Quant aux murs de la nef, au-dessus des toitures latérales, ils sont lisses et n'ont pas de contreforts.

Les collatéraux sont éclairés par des fenêtres placées à des hauteurs sensiblement différentes, à raison d'une par demi-travée; en outre, une fenêtre ouverte plus bas que les autres donne sur la demi-travée méridionale contiguë au déambulatoire.

Le chevet.

La voûte de l'abside, plus haute que celle de la nef, est une voûte gothique à six compartiments qui répondent l'un à l'arc triomphal, les autres aux cinq pans de l'abside.

Les voûtes du déambulatoire et des trois chapelles en forme de trapèze sont ingénieusement combinées. Il est à remarquer d'abord que les doubleaux du déambulatoire sont *à peu près* dans le même plan vertical que les ogives de l'abside. On saisit sans peine l'avantage de cette disposition : le doubleau épaule plus efficacement le pilier; de plus et surtout, l'arc-boutant, qui porte sur la même pile extérieure que ce doubleau et qui est destiné à combattre la poussée de l'ogive, se trouve placé dans la même direction que celle-ci. Le

déambulatoire, d'une part, les chapelles, de l'autre, étaient trop étroits pour qu'on donnât à chacun d'eux une voûte distincte; l'architecte a donc fait les chapelles aussi hautes que le déambulatoire, et il a couvert l'un et l'autre de la même voûte gothique à six pans. Les ogives et les doubleaux de ces voûtes sont portés par les colonnettes des piliers élevés autour de l'abside et par d'autres piliers engagés dans les murs extérieurs du chevet et qui affectent deux profils, suivant qu'ils sont dans les angles rentrants ou aux angles saillants, parce que les piliers des angles saillants ont un gros tore pour les doubleaux, deux pour les ogives et deux dernières moulures pour les formerets, tandis que les autres piliers ne reçoivent qu'une ogive, des formerets et pas de doubleaux. Ces divers piliers sont bâtis d'autres matériaux que les murs auxquels ils adhèrent; les lits sont de hauteurs différentes.

Du côté du sanctuaire, les formerets se perdent sur les chapiteaux des arcades et des ogives.

Les premiers piliers placés à l'entrée de l'abside sont semblables aux gros piliers de la nef. Les quatre autres piliers bâtis entre l'abside et le déambulatoire sont d'un tracé fort compliqué; ils sont à six colonnettes : trois, plus fortes, de $0^{m}23$ de diamètre, pour les grandes arcades et le doubleau du bas-côté tournant; les trois autres, de $0^{m}18$, pour l'ogive de l'abside et pour les ogives du déambulatoire. Ces six colonnettes sont flanquées de moulures, savoir moulures toriques pour les colonnettes des ogives, carrées pour les colonnettes des arcades et du doubleau; seulement, le pilier étant allongé dans la direction des arcades, les moulures sont plus développées dans ce sens, et les colonnettes des arcades n'ont qu'une seule moulure carrée, du côté de la nef, l'autre moulure carrée ayant été supprimée pour

réduire l'épaisseur. Le profil est riche d'aspect, mais un peu mou. Il offre un autre inconvénient plns sérieux : c'est que l'allongement des piliers dans le sens des arcades diminue la largeur de celles-ci, qui sont déjà trop étroites. Quand les architectes normands ont accouplé deux colonnes pour former les supports autour des absides, ils ont placé ces colonnes l'une derrière l'autre. Il est vrai que le pilier ainsi renforcé rétrécit le déambulatoire.

Dans les deux piliers élevés à l'entrée de l'abside, au nord, les chapiteaux sont disposés à des hauteurs différentes; dans les autres piliers du chevet, les chapiteaux, à l'exception de celui qui porte la retombée de l'ogive de la maîtresse voûte, sont au même niveau; ils ressortent sur une zone sculptée, de même largeur que les chapiteaux eux-mêmes, qui ceint le pilier.

Suivant le tracé habituel, les grandes arcades du sanctuaire sont aiguës. Presque immédiatement au-dessus des arcades, sont percées cinq larges fenêtres, qui versent dans l'église une abondante lumière.

Les chapelles ont ceci de particulier qu'elles s'ouvrent directement et sans arcade sur le bas-côté tournant, puisqu'une même voûte abrite chacune d'elles et la travée contiguë du déambulatoire.

Une fenêtre est percée dans chacune des trois parois des chapelles trapézoïdales, plus large dans la paroi centrale. La chapelle trapézoïdale du sud n'a que deux fenêtres, parce qu'un escalier, signalé plus haut, est accolé à l'un de ses côtés. Dans la chapelle carrée voisine, une grande verrière est ouverte à travers la muraille méridionale.

De même que les voûtes, les toits sont bien mieux compris dans le chevet. La grande nef a un toit à deux versants ; chaque bas-côté est couvert d'un toit en

appentis, dont j'ai exposé les inconvénients. Au chevet, les toits suivent, dans leur ensemble, l'inclinaison des voûtes, dont ils reproduisent la forme générale. Par exemple, les voûtes à six compartiments des chapelles sont coiffées d'un toit à six pans, ce qui a permis de donner aux fenêtres de l'abside presque toute la hauteur comprise entre la clef des grandes arcades et les formerets.

Quelques particularités de construction.

Avant d'examiner les détails de l'ornementation de l'église d'Uzeste, je vais signaler dans la construction quelques particularités.

Un premier fait à noter, c'est que, sur toute la longueur correspondant à la nef, les murs extérieurs des bas-côtés ont été repris à partir d'une hauteur de six mètres environ au-dessus du soubassement; c'est précisément le niveau de l'appui des fenêtres. Les matériaux sont d'une couleur différente ; de plus, certains contreforts qui contiennent les façades latérales s'arrêtent à ce niveau, et les fenêtres sont exactement au-dessus ; enfin, si l'on examine le contrefort méridional placé le plus à l'est, on constatera qu'il a été remanié à partir de cette hauteur et que l'on a fait disparaître, dans la reconstruction de sa portion supérieure, l'un des deux ressauts qu'il présente du côté du chevet. Au nord, le remaniement est particulièrement visible : il est marqué par un retrait du parement extérieur du mur ; ce retrait monte vers l'ouest, par deux ressauts successifs, et le niveau de l'appui des fenêtres suit ce mouvement. En outre, sur cette même face, la reprise est soulignée, vers l'est, par un larmier. Enfin, au-dessus de ce larmier, le contrefort correspondant à

l'élargissement de la nef rejoint le mur, non plus à angle droit, mais en biais.

Les murs latéraux n'ont pas seuls été repris ; la partie haute de la façade ouest a été refaite, mais au-dessus d'une ligne plus élevée.

Si maintenant nous examinons avec soin les parements extérieurs dans le sens de la longueur, nous constaterons d'autres sutures sur les points suivants : dans l'angle du dernier contrefort est du bas-côté méridional, — à l'encadrement de la porte sud, — aux naissances du contrefort ouest de la même façade, contrefort qui a été ajouté, ainsi que nous l'avons vu, — à l'encadrement de la rose, laquelle a remplacé une baie carrée, — à l'encadrement de la porte ouest, sur la face nord, — à la naissance du ressaut correspondant à l'élargissement du bas-côté : ce ressaut ne devait d'abord avoir que 14 centimètres environ de profondeur, — enfin, dans le mur nord de la nef, entre les deuxième et troisième travées.

A l'intérieur, l'étude des joints est plus délicate : le mur a été badigeonné, et les pierres sont encadrées de traits filés à l'ocre rouge ; mais cet appareil décoratif ne répond pas toujours au véritable appareil de la construction : sur telle maçonnerie de brique, qui ferme une ouverture condamnée, on a sans scrupule figuré des pierres ; les joints verticaux des piliers de la nef sont supprimés, etc. Il paraît que cette fantaisie s'est surtout exercée sur le mur de fond, à l'ouest, et il convient d'être, sur ce point, particulièrement prudent. Je me bornerai donc à signaler deux reprises : l'une à l'encadrement de la porte sud, l'autre à l'angle rentrant résultant de l'élargissement du bas-côté septentrional.

J'ai omis de signaler une niche, pratiquée dans le

mur de fond de la chapelle absidale qui est placée dans l'axe de l'église ; c'est là que la Vierge d'Uzeste est déposée actuellement. La niche est amortie par un arc brisé à redents, avec colonnettes, bases, chapiteaux à feuillages et tailloirs octogones. Ce devait être une crédence.

Dans la chapelle voisine, au nord, et contre la paroi septentrionale était une piscine abritée par un gâble léger, à remplage rayonnant et à crochets sur les rampants. Ce gâble est figuré dans le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde* (1).

L'escalier qui mène aux toitures émerge au-dessus de l'église en une tourelle octogonale terminée par une pyramide. Cet escalier aboutit à des degrés taillés sur la butée de l'arc-boutant voisin, lesquels conduisent à la toiture de l'abside. Dans les autres arcs-boutants, le chaperon est creusé d'une rigole ; les eaux pluviales tombent d'abord du chéneau dans une conduite ménagée dans l'épaisseur du contrefort sur lequel porte la tête de l'arc-boutant, elles suivent la rigole placée sur le chaperon de l'arc, passent à travers les pinacles et arrivent aux gargouilles.

Les arcs-boutants (2) de l'abside d'Uzeste sont formés d'un seul arc de 45 centimètres de largeur environ, sur lequel est posée une butée tangente à l'extrados et inclinée sur l'horizon de près de 40°, un peu plus ou un peu moins ; aux extrémités, l'arc est relié à la butée par des assises maçonnées.

A l'extérieur, l'arc-boutant porte sur une culée assez

---

(1) *Op. cit.*, 1852, p. 63.

(2) Deux arcs-boutants au moins ont été reconstruits ; ils figurent pour une somme de 1,180 francs, sur le marché intervenu, le 13 mai 1839, entre MM. Duphot, architecte, et J.-B. Dulau fils, entrepreneur.

puissante, qui est sommée d'un pinacle et qui sert en même temps de contrefort aux voûtes du déambulatoire. Du côté de l'abside, l'arc plonge dans un contrefort de même largeur que lui et d'un relief de 12 centimètres, qui est construit par assises, en même temps que les jambages des fenêtres; le claveau de tête est seul engagé, et un joint vertical, qui est dans le plan de la face antérieure du contrefort, laisse au reste de l'arc un peu de jeu. Le tout est simple et largement conçu ; l'exécution, autant qu'on puisse en juger dans un édifice en grande partie refait, m'a paru plus soignée qu'à l'intérieur, où certaines grandes arcades sont très mal tracées.

Des lézardes courent cependant sur les parements extérieurs du chevet, provenant peut-être de l'insuffisance des fondations, ou d'un mouvement amené par le tassement du clocher.

Les profils des nervures.

L'étude des profils des moulures est d'un grand secours pour dater les monuments du moyen âge. Malheureusement, à Uzeste ces profils ont dû être dénaturés : un entrepreneur, le même sans doute qui avait commencé à blanchir les meneaux des fenêtres, a présenté récemment un compte pour avoir repiqué à la laye ou à la boucharde et ripé au chemin de fer les nervures de partie des voûtes et les bases de certains piliers ! Ces travaux, dont je ne saisis pas la nécessité, ont eu pour résultat inévitable d'enlever aux moulures leur caractère. Sous le bénéfice de ces réserves, voici, dans cet ordre d'idées, un certain nombre d'observations.

En premier lieu, examinons les grandes arcades.

Dans la nef, le profil des grandes arcades comprend deux gorges sur lesquelles ressortent des boudins et qui sont séparées par un bandeau assez étroit dans les deux arcades du nord-est, plus large dans les autres. C'est le thème adopté pendant la période du gothique primitif pour les arcs de quelque épaisseur. Dans le chevet, on distingue deux parties : les deux arcades nord conservent le profil des arcades contiguës de la nef. Dans les trois autres arcades, l'idée change; le profil est moins ferme, mais beaucoup plus riche; il présente de chaque côté, en descendant des angles vers le milieu : un petit cavet, un boudin, qui redonne à l'arcade toute sa largeur, un second cavet, qui l'amincit brusquement, un filet oblique, enfin, au milieu, un gros boudin à méplat.

Dans les voûtes, toutes les ogives ont un même thème : de chaque côté une gorge, au milieu un boudin ; mais il y a des variantes : boudin rond, boudin avec arête, boudin avec méplat. Bien que ces deux derniers types aient été créés dès le XIIe siècle (1), ils sont dans nos pays d'une importation ultérieure; le troisième notamment passe parmi les archéologues de la contrée pour être caractéristique du XIVe siècle (2). Une autre modification des profils consiste dans l'addition d'un mince filet oblique ou d'une légère baguette entre la gorge et la naissance du tore. Les ogives sont à boudin rond et sans filet dans la première et la dernière travée du bas-

---

(1) Viollet-le-Duc signale des ogives à arête à Saint-Denis, vers 1145, et des doubleaux à méplat dans le chevet de Vezelay, vers 1190 (*Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 505 et 508). — Le boudin à méplat est dessiné dans l'*Album de Villard d'Honnecourt*, planche LXII, d'après les doubleaux des bas-côtés de la cathédrale de Reims, et planche XL. Le boudin à arête est dessiné dans le même album, pl. LXII.

(2) On le trouve notamment sur la tranche du tombeau de Clément V.

côté sud, dans les deux premières travées de la nef à l'ouest, et dans la première travée du bas-côté nord, excepté aux sommiers vers l'est. Elles présentent une arête dans le reste de la nef et des bas-côtés, et un filet oblique dans les sommiers des ogives de la première travée du bas-côté nord, vers l'est, et dans le reste du même bas-côté, sauf à l'ogive transversale de la seconde travée. Enfin, les ogives sont à méplat dans toutes les voûtes du chevet. Le méplat descend même, dans l'abside, le long des colonnettes jusqu'au cordon de moulures qui court horizontalement sous l'appui des fenêtres et qui contourne les colonnettes à la façon d'une bague.

Les doubleaux ont, dans la nef, le même profil que les grandes arcades. Les formerets offrent deux types : un bandeau biseauté dans les deux premières travées de la nef et, dans la troisième, un profil qui est la moitié de celui des grandes arcades.

Dans les bas-côtés, les doubleaux sont profilés comme des ogives; les formerets reproduisent les mêmes types que dans la nef : bandeau biseauté dans la première et la dernière travée du collatéral sud et dans la première travée ouest du collatéral nord; gorge à boudin dans les autres travées.

Quant aux doubleaux du chevet, ils donnent, à l'analyse, les mêmes éléments que les ogives, mais d'un dessin plus vigoureux. Les formerets du chevet sont analogues à ceux des travées adjacentes de la nef.

Les clefs sont, dans toute l'église, décorées de feuillages ; mais l'ornementation est moins importante dans la nef et ses bas-côtés ; elle ne recouvre pas l'intersection des nervures, que l'œil suit jusqu'à leur point de rencontre. Dans le chevet, au contraire, surtout dans l'abside et dans les trois chapelles trapézoïdales, les

feuilles, plus refouillées, tiennent plus de place et elles sont serties dans une moulure circulaire ; le tout occupe la face inférieure d'un bloc rond, dans lequel semblent s'enfoncer les nervures. Lorsque deux nervures voisines se présentent sous un angle un peu ouvert, la face verticale de ce bloc offre une place nue, que l'on a garnie d'une tête.

Les chapiteaux et les culs-de-lampe.

Les chapiteaux peuvent être répartis en deux groupes : là où les arcades sont profilées dans le goût du gothique primitif, les chapiteaux sont à tailloirs carrés et généralement à crochets (1); les arcades terminées par un boudin à méplat reposent sur des chapiteaux à deux rangs de feuillages et à tailloir polygonal. L'église d'Uzeste fournit un nouvel exemple de la persistance des chapiteaux historiés dans les provinces méridionales : même au chevet, des corbeilles offrent des personnages ou des scènes, ce qui n'empêche pas que certaines d'entre elles projettent sur les angles des crochets, qui donnent à ces chapiteaux un aspect très caractéristique. Entre la quatrième et la cinquième arcade du nord, en comptant depuis l'ouest, on peut voir se dérouler sur une partie des chapiteaux les épisodes de la chute originelle.

Dans les bas-côtés, les culs-de-lampe des ogives et des doubleaux sont presque tous formés de têtes plus ou moins grimaçantes. Quant aux culs-de-lampe des formerets, tant dans la nef que dans les collatéraux,

---

(1) Exception doit être faite pour quelques chapiteaux à corbeille lisse et à tailloir polygonal, qui pourraient bien être inspirés de l'art anglais ou de l'art normand.

ils sont relégués derrière les ogives diagonales et sont sans importance.

Il reste à signaler un support qui est, sinon très beau, du moins très curieux. Un certain nombre de constructeurs, désireux d'enrichir l'aspect de leurs édifices, ont interposé entre les nervures, d'une part, et le chapiteau ou le corbeau, de l'autre, une statue. Quoi qu'ait écrit à ce propos un maître illustre (1), il est permis de croire que cet expédient est chose regrettable : il en résulte, entre la nervure et son appui, une solution de continuité qui empêche de saisir les rapports de ces deux membres de construction. C'est donc à tort que l'architecture contemporaine revient à ce procédé. A Uzeste, du moins, le maître d'œuvre doit bénéficier d'une circonstance atténuante : il paraît avoir admis cette combinaison comme un expédient, en vue d'utiliser une statue plus ancienne, qu'il a dressée sur un cul-de-lampe et abritée d'un petit dais dans le bas-côté nord, en face du second gros pilier. C'est une statue d'évêque bénissant, grossièrement taillée; la mitre est basse; les vêtements sont à plis multiples; la chasuble, longue, retombe lourdement sur la saignée du bras; la crosse est courte et se termine par une simple volute sans ornement. Cet essai de sculpture paraît remonter au début du XIIIe siècle.

Bases et socles; cordons de moulures.

Tous les piliers ont des bases et chaque colonnette possède un socle. Dans les forts piliers de la nef, le profil de la base comprend un petit tore aplati et un tore plus large et moins déprimé, séparé du premier

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 490.

par une gorge profonde; au dessous des colonnettes, ce second tore dépasse de trois à quatre centimètres la face antérieure du socle sur lequel la base est posée. Dans les piliers plus faibles de la nef, la base présente un cavet et un tore très aplati, qui affleure le milieu du socle carré des colonnettes et en rejoint les angles à l'aide de griffes. Les bases contournent les supports à la même hauteur, sans ressauter. Les socles s'élargissent vers le bas, dans les piliers à quatre colonnes au moyen de riches moulures; dans les autres piliers, par un simple chanfrein. Les socles plongent dans un soubassement octogonal, destiné à écarter les passants des angles où ils pourraient se meurtrir. Il est très intéressant de comparer ces bases et ces socles avec les bases et les socles de la nef de Reims (1).

Au chevet, les bases ont le même profil que dans les gros piliers de la nef. Le socle est polygonal, ainsi que les tailloirs, et, comme il ne présente plus d'angles rentrants où le passant puisse s'embarrasser, l'assise octogonale a disparu. Le socle est débordé par le tore inférieur de la base, sauf sur certains points où il projette un angle en avant; dans les piliers extérieurs, cet angle s'amortit en haut en un congé qui disparaît sous la base; dans les piliers contigus à l'abside, ce même angle est couvert par une griffe. Dans tout le chevet, les socles s'empattent par en bas, une première fois au moyen d'un ressaut mouluré, puis par un chanfrein.

En dehors du chevet, il n'y a pas à l'intérieur de l'église de cordons horizontaux de moulures, sauf dans

(1) *Id., ibid.*, t. II, p. 146. — Les soubassements de ces socles ont été enlevés sur quelques points par un entrepreneur trop zélé, qui a cru que c'étaient des restes d'un dallage ancien.

les deux bas-côtés, aux approches du point où ils s'élargissent. A cet endroit, au-dessous de l'appui des fenêtres, court un bandeau chanfrené, sur la tranche duquel sont des croix de saint André champlevées et des barres verticales placées entre ces croix et champlevées comme elles. Sur partie de la longueur, les croix et les barres n'existent pas, et le chanfrein est lisse.

Fenêtres et portes.

La rose occidentale a 2m60 environ de diamètre maximum ; elle paraît petite, parce que le mur à travers lequel elle est percée est fort épais. Elle est garnie de meneaux rayonnants d'un fort joli dessin : huit rais

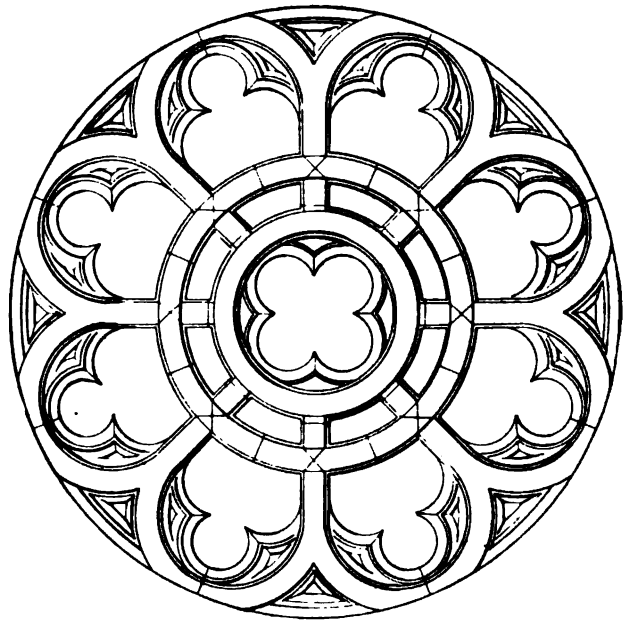

portent sur un cercle intérieur quadrilobé; ils sont maintenus par un second anneau concentrique au pre-

mier et rejoignent la circonférence extérieure en dessinant des arcs en plein-cintre garnis de redents.

Les fenêtres de la nef et des bas côtés ne comportent pas de décoration; ce sont de simples baies dont l'arc brisé est ouvert dans un seul bloc pour les fenêtres hautes et partie des fenêtres basses; le tableau s'ébrase à l'intérieur et à l'extérieur, et dans le sens de la hauteur aussi bien que dans le sens de la largeur. Il est à remarquer que les fenêtres des bas-côtés, à l'exception des deux dernières au nord, pourraient être beaucoup plus larges sans affaiblir la construction : peut-être faut-il voir dans leur étroitesse le résultat d'une préoccupation contre les attaques des bandes armées.

La petite fenêtre signalée dans la dernière demi-travée du collatéral du midi est, sur la face extérieure, pratiquée à deux reprises; dans les angles rentrants des ressauts sont engagées des colonnettes; l'arc dessine vaguement un trilobe très surbaissé. A l'intérieur, la baie est surmontée d'un arc à peine infléchi, et elle est encadrée d'un gros tore.

Les fenêtres du chevet sont conçues tout autrement que celles du reste de l'édifice. Je ne puis pas songer à les décrire dans tous leurs détails; voici, du moins, quelques observations d'ensemble. Sur les flancs des chapelles trapézoïdales, l'arc brisé est à redents et les tableaux sont simplement ébrasés; la première assise comprend, il est vrai, des bases de colonnettes; mais ces colonnettes n'ont pas été continuées, sauf dans celle de ces fenêtres qui est le plus au nord. Toutes ces fenêtres ont d'ailleurs une seule ouverture et n'ont pas de remplage.

Dans toutes les autres fenêtres du chevet, les baies sont partagées par des meneaux : en trois, pour les

deux premières fenêtres hautes de l'abside; en deux, partout ailleurs. Ces meneaux, avec bases et petits chapiteaux à feuilles, supportent un remplage flamboyant. L'encadrement est riche, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il est formé de colonnettes analogues à celles dont il vient d'être fait mention ; les unes concourent à porter le remplage, les autres reçoivent la retombée d'archivoltes concentriques aux voussures. Il est entendu que, dans ces fenêtres, les colonnettes sont de simples moulures taillées dans les assises des jambages ou des meneaux qu'elles décorent. La première fenêtre méridionale du chevet est plus haute que les autres; aussi les colonnettes ont-elles deux chapiteaux superposés, à une certaine distance l'un de l'autre.

Il ne reste plus rien de ces débris d'anciennes verrières qu'un rapport de 1852-1860 mentionne dans les fenêtres du chevet.

La porte nord est en plein-cintre ; les moulures un peu lourdes de l'arc retombent de chaque côté sur le chapiteau d'une colonnette engagée, profilée sur une large gorge sans profondeur; la base de cette colonnette est à la hauteur du biseau qui marque le soubassement des bas-côtés. Les deux chapiteaux sont romans, à feuilles creusées de cannelures et terminées par des crochets peu développés. Toute cette décoration est bâtie par assises, en même temps que les murs voisins, avec lesquels elle se lie sans reprise.

La porte ouest, au contraire, a été placée après coup, ainsi qu'en témoigne la façon dont ses jambages se raccordent au mur; d'ailleurs, la taille de ses claveaux saillants et les pilastres plats de ses piédroits décèlent une origine moderne.

La première porte sud, dont une phototypie a été

jointe au présent mémoire, est intéressante. Elle est à linteau et arc brisé. Le linteau est soulagé à chacune de ses extrémités par un corbeau ; il est creusé, et le fond en est décoré par un bas-relief dont le sujet m'est inconnu, surmonté d'une légère frise de feuillage. Le tympan présente le couronnement de la Vierge, un des sujets affectionnés par les artistes des XIIIe et XIVe siècles (1) : de chaque côté, un ange agenouillé assiste à la scène; les quatre personnages sont taillés dans un seul bloc. Au dessus, deux anges plus petits garnissent l'angle supérieur. Le tympan est encadré d'une voussure formée de six anges à genoux, laquelle est soutenue par une colonnette engagée, avec abaque polygonal et chapiteau à crochets. Une dernière archivolte de feuillages très refouillés était portée par deux culs-de-lampe, dont il subsiste un seul. Toutes les sculptures sont bonnes : elles ne sont pas indignes de cet art bordelais des XIIIe et XIVe siècles, qui a laissé tant et de si bonnes œuvres.

La seconde porte méridionale est murée, et il est impossible de l'étudier; l'arc, sans doute tréflé, est posé sur deux colonnettes engagées. A l'intérieur, autant qu'on puisse en juger, l'arc est très aplati. La baie de cette porte n'atteint pas le sol de l'église ; c'est que le cimetière était naguère autour de l'édifice et la poussière des morts avait exhaussé le terrain : il fallait descendre plusieurs marches pour entrer et on avait dû relever le seuil jusqu'au niveau du dehors.

Les portes s'ouvrant de l'intérieur sur les tourelles et sur la sacristie sont dépourvues d'intérêt. Il convient néanmoins de signaler la date de 1762 gravée sur la porte de la tourelle du clocher, et de constater que la

---

(1) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. IX, p. 371.

porte de l'autre tourelle était, il y a peu de temps encore, ouverte dans une autre paroi et à une certaine hauteur au-dessus du pavé.

Soubassement, contreforts, pinacles, etc.

Le soubassement des bas-côtés et de la façade occidentale est surmonté d'un biseau ; au chevet, au-dessus du biseau est profilée une belle moulure.

Le larmier des contreforts de la façade ouest est simple et peu saillant. Dans le chevet, les contreforts ont deux larmiers sur leur face antérieure ; l'un de ces larmiers suit tout le pourtour du chevet, et sa pente se confond avec le glacis de l'appui des fenêtres.

Les contreforts placés sur les angles saillants se terminent, avant d'atteindre la corniche, par un petit fronton avec fleuron, à la façon d'édicules couverts d'un toit à deux versants. Les autres contreforts, qui reçoivent les arcs-boutants, sont chargés de pinacles destinés à empêcher le glissement des assises sous l'effort de la poussée. Les trois faces libres des pinacles sont décorées de moulures dessinant un arc brisé à redents et un gâble. Les pinacles sont terminés en une pyramide sur laquelle est posé un fleuron (1).

Les gargouilles ont dû être refaites. Deux seulement sont sculptées : l'une est très mutilée ; l'autre, qui est au sud, représente, allongé horizontalement, un animal fantastique d'un beau caractère.

La balustrade qui court sur la corniche de l'abside dessine des arcs brisés à redents.

Les faces nord et ouest de l'église laissent voir

---

(1) Partie de ces pinacles ont été restaurés et même refaits, notamment en 1839.

vaguement une litre d'où toute ornementation a disparu.

Le clocher et la sacristie.

Le clocher d'Uzeste (1) est postérieur à la nef et au chevet. En effet, on peut voir, tant à l'intérieur de l'église que dans l'escalier du clocher, une fenêtre murée qui est devenue sans emploi du jour où on a élevé le clocher. De plus, il est facile de constater, aux deux angles où les murs du clocher rencontrent ceux de l'église, que ceux-ci ont été construits avant ceux-là; du côté de l'ouest notamment, un contrefort du chevet plonge dans la maçonnerie du clocher. Enfin, le pinacle qui charge la tête du premier arc-boutant sur la face nord du chevet touche presque le clocher ; or, ses parements, qui ne sont plus vus que par les hirondelles, ont été traités avec le même soin que ceux des autres pinacles, ce qui prouve qu'il était destiné à être dégagé. Il est possible que la construction du clocher fût prévue dès l'édification du chevet ; on s'expliquerait ainsi que le flanc auquel il devait être accolé ne soit pas percé d'une grande fenêtre pareille à celle qui fait face ; mais, en fait, l'exécution est postérieure.

Ce clocher a un rez-de-chaussée et un étage voûtés ; les autres étages sont séparés par des planchers et ils sont desservis par un escalier logé dans une tourelle à pans coupés extérieurement, qui occupe l'angle sud-ouest de la tour.

La voûte du rez-de-chaussée est un berceau brisé, qui a été éventré, ainsi que la voûte supérieure, pour donner passage à des cloches. L'ouverture circulaire pratiquée à cet effet dans le berceau du rez-de-

(1) Voir la phototypie jointe au présent fascicule.

chaussée est défendue contre les dégradations par une armature en pierre qui dessine une circonférence et qui présente sur la tranche inférieure un profil soigné, d'apparence gothique. Cette ouverture, qui se raccorde assez mal avec la voûte, doit être postérieure à cette voûte elle-même. Quant à la voûte du premier étage, elle est dans le plus triste état; toute la partie centrale en est effondrée.

Le rez-de-chaussée est formé d'un simple couloir qui a la même largeur que la porte ouest. Vers l'est, les parois se rapprochent de quelques centimètres, et la voûte est plein cintre ; ces parois et cette voûte ne se lient pas avec celles qui précèdent ; elles sont d'un autre appareil et ne portent pas les marques de tâcherons qui sont tracées dans toute la partie basse de la tour. L'ouverture occidentale du rez-de-chaussée étant murée, il est impossible de se rendre exactement compte des motifs de ce remaniement ; toutefois, il est possible que cette partie du couloir ne fût pas voûtée à l'origine, afin que les vantaux de la porte pussent être rabattus contre les parois ; le couloir s'élargissait pour loger ces vantaux sans gêner la circulation. La porte est des plus simples ; l'arc en est encadré par une archivolte. La porte ouest est cachée par des fagots ; je crois néanmoins que les piédroits sont simples et unis, avec une simple gorge sur l'angle; les voussures sont moulurées et une archivolte vigoureuse est conduite parallèlement à ces moulures. Celles-ci s'arrêtent à l'alignement du pied droit, qui les coupe en continuant à monter.

La salle du premier étage était voûtée sur croisée d'ogives d'un profil compliqué ; les colonnettes des angles sont à chapiteaux feuillagés ; le tracé du fût présente des courbes et des contre-courbes. On accédait

de l'intérieur de l'église dans cette *Salle du Trésor* au moyen d'un escalier, comme à Sens et à Troyes ; le couloir qui, de la salle, débouchait sur cet escalier existe encore sur presque toute sa longueur ; il est terminé, à ses deux extrémités, par une baie en arc brisé et renferme une armoire sur chacune de ses parois. Quatre autres armoires sont pratiquées dans les quatre faces de la salle. C'est pour cette raison que les fenêtres ne correspondent pas aux axes. Ces fenêtres sont des ouvertures étroites, presque des archères, qui s'ébrasent fortement vers l'intérieur.

Rien dans les lignes extérieures du monument ne décèle ces deux étages. Les murs et les puissants contreforts obliques sont d'un très bel appareil, couverts de marques de tâcherons ; ils montent d'une seule venue ; les uns et les autres sont coupés par deux larmiers, après chacun desquels les contreforts et les murs perdent un peu de leur épaisseur ; ce retrait est surtout très accentué après le second larmier. Là commence un autre étage, dont les faces est, nord et ouest sont percées d'une fenêtre. Au-dessus vient une galerie, dont le sol correspond à un rétrécissement marqué de la tour ; ce nouvel étage, qui est celui du beffroi, a deux fenêtres de chaque côté. Les contreforts obliques, à travers lesquels sont ouverts de petits passages permettant de circuler sur la galerie, s'amortissent en talus au-dessous d'une seconde galerie. De celle-ci s'élève une tour octogone, dont les pans mesurent seulement 35 centimètres d'épaisseur, et qui porte la pyramide; sur chacun des côtés parallèles à ceux de la tour carrée, une étroite fenêtre est percée ; chacun des autres côtés est contrebuté par deux légers arcs-boutants maintenus par des pinacles.

Les fenêtres inférieures, au-dessus de la Salle du

Taésor, ont des meneaux lourds, d'une ornementation sobre et d'un aspect sévère, qui ont, je crois, induit en erreur sur l'âge de cette partie du clocher. Les jambages sont couverts de moulures prismatiques sans chapiteaux ; le dessin du remplage est flamboyant. En somme, ces fenêtres paraissent moins archaïques que celles du flanc sud de l'église de Bègles, dans la banlieue de Bordeaux, qui sont de 1537. A l'extrados des voussures est conduite une archivolte formant larmier et retombant sur un larmier horizontal qui fait le tour de l'édifice.

La balustrade de la première galerie est flamboyante ; elle repose sur deux assises en encorbellement, dont chaque bloc présente un motif sculpté : masques, animaux, coquilles, etc. ; nous retrouverons ces coquilles sur les armoiries d'un chevalier inhumé dans l'église. Dans les fenêtres qui viennent au-dessus, le tableau est en biais et sans ornement; le remplage est analogue à celui des fenêtres précédentes. De même, le dessin de la seconde balustrade est semblable à celui de la première; elle s'appuie sur un encorbellement de simples moulures. Ces deux balcons sur plan carré rappellent vaguement les galeries analogues des clochers bretons. La flèche est ajourée de petites ouvertures quadrilobées, trilobées, etc. ; les arêtes portent des nervures rondes relevées de crochets. Le faîte a été découronné et assez mal restauré.

L'agencement et la décoration des contreforts sont d'une étude particulièrement intéressante. Nous avons vu que les parements de la tour ressautent par deux retraits successifs; ces retraits ne sont pas à angle droit, mais en biais, en glacis; or, ce glacis, qui se confond avec l'appui des fenêtres, forme également la dernière assise d'un petit toit de pierre qui recouvre

l'avancée des contreforts; un gâble à crochets et un fleuron décorent le fronton formé par ce toit. Le contrefort monte ensuite, carré et nu, jusqu'au larmier qui se soude à l'archivolte des fenêtres. A partir de ce niveau, il est plus mince et plus délicat; des moulures verticales sont légèrement profilées aux angles et sur les faces. Puis le massif perd de nouveau une notable portion de sa profondeur; ce ressaut est dissimulé par une combinaison de pinacles qui ménagent la transition : d'abord, deux pinacles sont accolés, leurs arêtes continuent presque celles du contrefort; au-dessus, un troisième pinacle s'élève, l'arête en avant. Le talus final formé par les contreforts quand ils semblent s'enfoncer dans la tour porte, vers la face antérieure, un petit toit avec gâble et fleuron. Le sommet de la tour carrée se dégage au-dessus de ce talus, avec l'encorbellement, la galerie et le système de pinacles et de petits arcs-boutants, dont la principale fonction paraît être d'atténuer l'amaigrissement de cette partie de l'édifice.

En dépit de ces précautions, le clocher d'Uzeste *pyramide* trop; le soin avec lequel on a ménagé les retraites successives des contreforts ne corrige guère la défectuosité de la silhouette générale ; la flèche paraît d'autant plus grêle que la base est plus vigoureuse et plus imposante. On aurait sans doute évité en partie ces inconvénients si l'on avait aminci les murs à l'intérieur en même temps qu'à l'extérieur; mais les parements intérieurs des divers étages montent presque dans le même plan; la Salle du Trésor a 3 m. 40 environ de large, et le beffroi, 3 m. 60.

Ces imperfections, qui prouvent une fois de plus combien il est difficile d'établir une flèche pyramidale sur une tour, n'empêchent pas que le clocher d'Uzeste

soit très beau : l'appareil des murs pleins est admirable de couleur et de conservation, et sur bien des points l'architecte a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité. Malheureusement, les fenêtres, les balustrades et les pinacles sont dans l'état le plus lamentable; les plantes poussent dans les interstices des pierres et désagrègent la maçonnerie : la Société Linnéenne de Bordeaux a fait naguère sur le clocher d'Uzeste une cueillette abondante. Il est grand temps d'arrêter les progrès de cette décoration florale, fort pittoresque sans doute, mais plus dangereuse encore, et de sauver l'un des plus beaux spécimens que l'art gothique ait laissés sur la terre gasconne.

La sacristie est formée d'une salle voûtée d'ogives à méplat s'enfonçant dans les colonnettes sans chapiteau qui empattent les angles.

Conclusions.

Le moment est venu de tirer les conclusions des observations consignées dans les pages qui précèdent et de retracer la genèse de l'église d'Uzeste et des constructions annexes.

Les façades latérales et la façade ouest en forment la portion la plus ancienne; elles faisaient partie d'une église primitive. Il semble que cette église avait un transept, ce qui explique l'élargissement des bas-côtés actuels. A cet édifice appartiennent : le cordon horizontal de moulures qui garnit l'intérieur des murs de cet ancien transept et de partie des murs adjacents, la porte nord, les contreforts latéraux autres que celui du XVIe siècle, enfin la petite fenêtre pratiquée dans la dernière demi-travée du bas-côté sud. La date en est difficile à préciser, les procédés constructifs et

les motifs de décoration des maîtres d'œuvre romans ayant persisté dans la province jusqu'à l'époque contemporaine; la beauté de l'appareil est un critérium bien vague. C'est donc avec toutes sortes de réserves que j'attribue ces parties de l'église à l'an 1200 environ.

Sont de la seconde période : les murs latéraux, depuis les fenêtres inclusivement, la façade occidentale à sa partie supérieure, les piliers et les voûtes de la nef et des bas-côtés, sauf quelques réfections. Ces travaux paraissent avoir été conduits avec lenteur et avoir traîné surtout au nord; le profil des ogives et des arcades et la largeur des fenêtres indiquent des époques sensiblement moins anciennes dans la dernière travée orientale du collatéral de ce côté. Cette reconstruction peut être raisonnablement attribuée à la seconde moitié du XIIIe siècle.

Il ne doit pas y avoir eu d'interruption entre ces travaux et ceux du chevet; ce qui induit à le croire, c'est la similitude entre les profils des arcades et la forme des chapiteaux, d'une part, dans les parties basses des deux pans nord de l'abside et, de l'autre, dans les grandes arcades septentrionales de la dernière travée.

Si l'on excepte ces assises inférieures des deux côtés nord de l'abside, le chevet est conçu avec une ampleur, une science, une richesse qui le distinguent nettement du reste de l'église : c'est l'œuvre d'un architecte sans doute étranger au pays et disposant de ressources considérables, et, comme le style répond à la première moitié du XIVe siècle, je n'hésite pas à voir dans ce chevet le « somptueux monument » que Clément V entreprit (1).

---

(1) Je suis heureux de pouvoir appuyer cette opinion de l'autorité de M. le marquis de Castelnau : « Au temps de Clément V, appartient

A la même époque j'attribue la porte sud et la rosace.

La sacristie et le clocher sont apparemment du xve siècle : l'entrecroisement des nervures de la porte orientale du clocher et les profils des nervures et des colonnettes de la Salle du Trésor répugnent à une date antérieure. Il est d'ailleurs probable que l'écart est considérable entre le couronnement, où je n'ai pas vu de marques de tâcherons, et les assises basses, qui en ont un très grand nombre.

Les revêtements cylindriques des deux paires de piliers faibles et les doubleaux prismatiques qui renforçaient les voûtes au droit de ces piliers peuvent dater, ainsi que le contrefort correspondant, du xvie siècle.

Enfin, la porte ouest est suffisamment pauvre et laide pour être du siècle dernier.

Le tombeau de Clément V.

L'église d'Uzeste renferme diverses reliques archéologiques d'un intérêt inégal : le tombeau du pape Clément V, une statue de Notre-Dame, la statue funéraire d'un chevalier, deux écussons armoriés, les fonts, un crucifix.

Le tombeau de Clément V, dont on donne ici une phototypie, était jadis dans l'avant-chœur, devant le maître-autel. En 1824, le *Musée d'Aquitaine* le signale « relégué, sans honneur, sous un des bas-côtés » (1). Peut-être ce tombeau a-t-il voyagé encore, car une dépense de 25 francs est prévue dans un devis du

---

essentiellement la partie orientale de l'église, c'est-à-dire le chœur et ses chapelles rayonnantes ». (*Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde*, t. XVII, p. 45).

(1) *Op. cit.*, t. III, p. 278.

13 mai 1839 pour déplacer le tombeau du Pape et le replacer avec le plus grand soin à l'endroit de l'église désigné par l'architecte.

Il appartient à cette classe de monuments funéraires qui se composent essentiellement d'un coffre de pierre orné d'arcatures et portant un *gisant* ou statue couchée; c'est l'idée qui reçut, au xve siècle, une si magnifique expression dans les sépultures des ducs de Bourgogne.

Le tombeau de Clément V comprend aujourd'hui : un soubassement en marbre noir (0^{m}13 de hauteur), un coffre formé de dalles peintes en noir et posées de champ (0^{m}77), une table de marbre noir (0^{m}13) sur la tranche de laquelle est gravée l'inscription, enfin la statue de marbre blanc étendue sur cette table. Les profils du soubassement et de la table supérieure sont riches et vigoureux. Les dalles placées de champ portent des trous de scellement qui retenaient des plaques de marbre noir, dont trois sont dans le jardin du presbytère. Sur ces plaques était sans doute appliquée l'arcature d'albâtre que les historiens ont signalée et dont il ne reste plus que quelques débris informes. Le Pape gascon est étendu, la tête posée sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine; les plis de la chasuble sont largement traités. De même que sur le trumeau de la porte nord à Saint-André de Bordeaux, Clément V porte le pallium et la chasuble ample laissant passer le col brodé de l'amict, que l'on a prise pour une chape à collet; ses pieds s'appuient sur un griffon. La statue était d'un seul morceau avant que les Huguenots eussent enlevé et défiguré la tête. On dirait que l'artiste a craint de gaspiller la matière; il a gardé la forme générale du bloc, ce qui contribue à donner à son œuvre une vigueur singulière; les draperies savamment agencées en atténuent la raideur; l'ornementation très riche de certains détails du

costume concourt à ce résultat : le coussin, l'étole sont couverts d'une décoration sans profondeur, où le ciseau du tailleur d'images semble avoir voulu rivaliser avec le burin des orfèvres. Et, de fait, je me suis demandé si la tiare n'était pas en métal. Elle était, en effet, rapportée en partie : le crâne est coupé très nettement; la dépression du coussin destinée à recevoir la coiffure est fort régulière et la portion centrale de cette dépression offre une cavité dans laquelle est percé un trou de scellement. J'ai examiné l'effigie à plusieurs reprises et avec la plus minutieuse attention; on s'est évidemment mépris en prenant pour l'effet d'une mutilation la section du crâne et la dépression du coussin, qui ont été taillées avec soin. D'autre part, des fragments de la tiare adhèrent à la tête, et ils sont, non pas en métal, mais ciselés dans le bloc; nous sommes donc vraisemblablement en présence des traces d'une reprise, d'une restauration.

Tombeau d'un Grailly.

La dalle funéraire du chevalier était autrefois sous la dernière arcade ouverte entre la nef et le bas-côté septentrional; elle recouvre présentement le soubassement de l'ancienne piscine; elle est en grès très fin. Le chevalier est représenté un peu plus grand que nature, couché, la tête sur un coussin, les mains sur la poitrine. Une mutilation stupide a détaché la tête du tronc, enlevé le visage, brisé les mains, entamé les bras et cassé les pieds avec la partie inférieure des jambes. Le chevalier est recouvert d'une armure de mailles; le cou et la tête sont garantis par un capuchon de mailles, dont l'ouverture ou ventaille encadrait la figure; le heaume, si tant est qu'il ait existé, a disparu;

les gantelets de mailles en forme de moufles, sont la prolongation des brassards de mailles; une fente pratiquée sur le poignet a permis au chevalier de dégager ses mains des gants, qui pendent vides. Il reste des fragments d'un pied et d'une jambe, qui sont également protégés par des solerets et des chausses de mailles. Une longue cotte à armer sans manche, fixée à la taille par une fine lanière, est jetée sur le haubert. L'épée est attachée à un large baudrier, qui est posé en biais au-dessous de la ceinture et relevé de fleurons; une boucle laisse tomber l'une des extrémités du baudrier. On ne voit de l'épée que le pommeau tréflé, la poignée et le haut de la garde; le reste est caché par l'écu. Ce bouclier, suspendu à l'épaule droite par une courroie ou guiche, repose sur la cuisse gauche; il mesure environ 0m70, en réduisant les dimensions de la statue à la grandeur naturelle; il est cintré (1) et porte une croix chargée de cinq coquilles, plus un lambel assez semblable à un chef d'où tomberaient quatre demi-pals. Ce sont, avec une brisure, les armes de la célèbre famille des Grailly (2). Or, nous savons que Jean de Grailly, sénéchal d'Aquitaine pour l'Angleterre, qui avait épousé une parente de Bertrand de Goth, Clairmonde de La Mothe (3), créa vers 1278 une chapellenie à Uzeste (4), et, comme il est assez naturel de fonder un service reli-

(1) On peut voir dans la galerie méridionale du cloître de Saint-Emilion le tronc de la statue d'un chevalier revêtu d'une armure à peu près pareille ; mais à Saint-Emilion l'écu, qui est couvert d'un lion rampant, est plus haut et surtout plus allongé ; en outre, la cotte d'armes est plus courte ; elle ne porte pas de plis sur la poitrine et a peut-être des bourrelets à l'encolure et aux entournures.

(2) D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent (P. Anselme, t. III, p. 368).

(3) P. Anselme, *ibid.*

(4) *Archives historiques de la Gironde*, t. VI, p. 354.

gieux dans l'église où on désire être inhumé, comme, d'autre part, les détails du costume se rapportent à la fin du XIIIe siècle, on pourrait croire que le chevalier couché sur le tombeau d'Uzeste est Jean de Grailly lui-même, si nous ne savions que ce seigneur, chef de la famille, portait ses armoiries sans brisure. Il est probable que le tailleur d'images a représenté un fils puîné du sénéchal. La statue était peinte et elle garde quelques traces de couleur : le baudrier était bleu pâle, bordé de filets bruns et relevé de fleurons de même ton; l'oreiller était rouge; la dalle noire. On dirait que le peintre a modifié la lanière qui retient la cotte à armer, et qu'il en a fait une large ceinture.

Sur le pilier voisin, à l'entrée du sanctuaire, on a fixé un écusson remontant environ au XIVe siècle, qui était naguère posé sur le tombeau et qui est : *parti aux un et deux de ..... à deux bandes, à l'écu de ..... chargé d'une croix, posé en abîme.* Coïncidence remarquable, les armoiries principales ressemblent à celles des La Mothe, et le petit écusson pourrait être celui des Grailly, d'où les coquilles, simplement peintes parce que la place manquait pour les sculpter, auraient disparu avec le reste des couleurs.

Un autre écusson de la même époque porte une bordure engrêlée et, sur le champ, un demi-vol.

Notre-Dame d'Uzeste.

La statue de Notre-Dame d'Uzeste est en grès fin; c'est une Vierge debout, mesurant 1m50 avec le socle, tenant sur le bras gauche l'Enfant Jésus. La couronne, formée par un bandeau sur lequel seraient attachées des feuilles adhérant à des fragments de tiges, laisse échapper les plis d'un voile; un manteau jeté sur l'épaule

droite retombe par devant; il est relevé et retenu par le bras gauche. La figure est souriante ; la gorge, peu développée; les draperies sont simples et les plis, peu profonds. La statue paraît être du XIVe siècle, du XIIIe peut-être. Nous pourrions donc nous trouver en présence de cette madone qui fut pour Uzeste l'origine de la prospérité et de la gloire; car il est permis d'attribuer à la dévotion du Pape gascon envers Notre-Dame d'Uzeste la fondation de la collégiale.

La Vierge d'Uzeste est restée l'objet d'une de ces dévotions populaires qui ont pour toutes les misères un remède, une consolation pour toutes les douleurs. Les Landais viennent lui demander du lait pour les jeunes mères et ils lui offrent des chemises de femme (1).

En 1623, le 18 juin, l'archevêque de Bordeaux fit à Uzeste une visite dont le procès-verbal nous est resté. Il y est dit : « Et quant à l'image de Nostre-Dame, nous l'avons trouvée fort mal sculpée (*sic*) et imagée, et partant désagréable et indécente » (2). Et encore : « Et veu que l'image de Nostre-Dame est mal taillée et difforme, ordonnons qu'on en fera une autre décente » (3). *Indécent* est un qualificatif qui sonne mal dans la bouche d'un prélat du XVIIe siècle jugeant une œuvre du moyen âge (4). La Révolution exécuta la sentence du cardinal François de Sourdis; elle mit en pièces la statue de Notre-Dame, que M. l'abbé Brun a restaurée tout récemment. Nous en donnons une phototypie : la

---

(1) Ces dons en nature sont fréquents dans le pays ; les fabriques les vendent à l'encan.

(2) Archives de l'Archevêché, G. 637, fol. 245 vo.

(3) *Ibid.*, fol. 253, vo.

(4) L'Archevêque enjoignit également d'effacer, à cause de leur difformité et indécence, « les peintures qui sont contre la muraille du contre-aultel de l'aultel de saincte Radegonde ». (*Ibid.*)

tête et le globe de l'Enfant et la main droite de la Mère ont été refaits.

Les fonts.

Les fonts baptismaux sont creusés d'un bassin hémisphérique; la vasque, taillée dans un seul bloc, est à huit pans; une bordure ceint la tranche supérieure, puis la vasque s'amincit par une courbe convexe; elle est posée sur un socle qui passe de l'octogone au carré par un congé formé d'un pan coupé en biais.

C'est une de ces cuves d'aspect sévère, sur lesquelles tant de générations sont nées à la vie chrétienne et que trop de fabriques jettent scandaleusement aux décombres, pour les remplacer, suivant le mot de M. Drouyn, par des cuvettes de perruquiers.

Crucifix.

Le crucifix (la croix a 1m75 de hauteur) est sans doute moins ancien qu'il ne le paraît d'abord. Son archaïsme vient de l'inexpérience du sculpteur et de la laideur du Christ, qui est telle que M. le Curé a dû l'enlever de la nef parce qu'il effrayait les enfants. Le linge très étroit qui entoure les reins, et l'intention naturaliste qui a porté le tailleur d'images à faire saillir les côtes et à meurtrir les genoux, décèlent une origine peu reculée. Au surplus, il est difficile de préciser l'âge de cette œuvre barbare, qui est sûrement, quelle qu'en soit la date, fort en retard sur les productions de la même époque.

Table d'offrande, cadran solaire.

Enfin, on voit autour de l'église un certain nombre d'objets dignes d'attention. Sur le flanc sud du chevet

se dresse une sorte d'autel où l'on prétend que la messe était célébrée pour les lépreux ; la hauteur au-dessus de l'emmarchement étant de 1m 18, cette hypothèse doit être écartée. Je pense bien plutôt que c'est là une table d'offrande (1), ou peut-être le socle d'une croix qui n'aurait pas été plantée.

Le premier contrefort méridional du chevet porte un cadran solaire qui paraît remonter au moyen âge ; la tige a été cassée, mais les raies indicatrices subsistent; elles sont champlevées, ainsi que les petits arcs plein-cintre, qui les joignent l'une à l'autre.

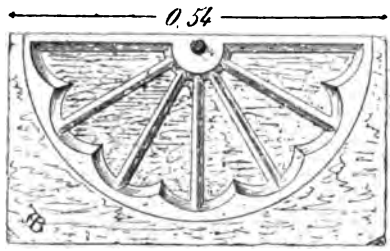

(1) A Saint-Loubert et à Saint-Hilaire-de-La-Noaille notamment, j'ai noté des massifs de maçonnerie extérieurs qui m'ont paru être effectivement des tables d'offrandes.

TABLES

DES

COMPTES-RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

ET PLANCHES

du XVIIIe volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

Pages

Liste des Bienfaiteurs, donateurs et membres des Bureaux de la Société depuis sa fondation en 1873 v

Liste des membres honoraires VIII

» des membres correspondants IX

» des membres titulaires X

» des Sociétés correspondantes XIV

Membres du bureau pour 1893 XVI

I. Table analytique des comptes-rendus

Séance du 13 janvier XIX

M. Feret : Statistique archéologique et historique de la Gironde, Canton du Carbon-Blanc.

Séance du 10 février :

Notice sur Louis Augier, par M. Bardié XIX

Description de la maison navale qui amena Louis XIV à Bordeaux, par M. Habasque. — Présentation de hache polie de 95 millimètres trouvée à Peujard, par M. Daleau. — Présentation de monnaies trouvées à Pomarez (Landes), par M. de Chasteigner XXI

Séance du 16 mars

Remerciements du Supérieur du grand Séminaire de Bordeaux pour l'envoi des publications de la Société proposé par MM. Léglise et Berchon XXIII

Origine exclusivement française et aquitanique de l'Epopée de Walter, par M. Grellet-Balguerie XXIV

Pages

Nouvelles trouvailles de l'âge du bronze en Gironde, par M. Berchon XXIV
Statistique archéologique de la Gironde, par M. Feret. Lormont. XXVI

Séance du 14 avril :

Mort de M. le Dr Prunières, de Marvejols XXVII
Carte des changements de l'entrée en Gironde par M. Grellet-Balguerie XXVIII

Séance du 12 mai :

Clément V et son Mausolée à Uzeste, par M. Berchon XXIX
Vœu de la restauration du monument XXIX
Présentation par M. Piganeau d'un album de dessins des localités où doit avoir lieu l'excursion de la Société XXX
Avis de l'acquisition de 34 sculptures, don de M. le baron de Montesquieu et provenant de l'église de La Brède, par M. de Mensignac XXX

Séance du 9 juin :

Renseignements sur la chapelle funéraire du tertre où périt le général anglais Talbot en 1453 XXXI
Notice sur l'excursion de la Société, à Villandraut et Uzeste, par M. Girault XXXII
Félicitations à S. E. le Cardinal Lécot, membre honoraire, pour son élévation au cardinalat XXXII
Habitation de l'âge de la pierre et du bronze sur les bords du Mora, commune de Saint-Laurent d'Arce, par M. Daleau XXXII
L'Excursion de la Société à La Sauve, Daignac et Curton, par M. Feret XXXIII

Séance du 7 juillet :

Lettre à S. E. Monseigneur Lécot, archevêque de Bordeaux XXXVII
Note sur une fusaïole moderne, fabriquée à Martres-Tolosane et donnée par M. Harlé à M. Berchon XXXVIII
Conclusions sur l'Etude de l'âge du Bronze en Gironde, par M. Berchon XXXIX
Mortier en bronze de Montauban, acheté par la Société XXXIX
Cercueils trouvés rue Leupold et rue des Aides, note par M. de Mensignac XL

Séance du 11 août :

Notice sur la collégiale d'Uzeste par M. Brutails XLI
Statistique archéologique de la Gironde. Canton de Créon, par M. Feret XLII

Séance du 10 novembre XLIII

Fouilles de Saint-Léonard à Lesparre, par M. Coiffard, maire. — Monument de Talbot, à Lamothe-Montravel. — Publications récentes de M. Ch. Normand. — Organisation d'un cours d'archéologie confié à M. Brutails, sous le patronage de la

Pages

Société. — Notes historiques et archéologiques sur Uzeste, par M. le curé Brun. — Notice sur l'ancienne église de Sainte-Geneviève de Fronsac, par M. Brutails. — Le souterrain de Naujan signalé par le Juge de Paix de Branne. — Découvertes et nouvelles par M. de Mensignac. — Sceau de la Chartreuse de Bordeaux. — Sarcophages mérovingiens de Sainte-Croix. — Cercueils en pierre au même lieu. — Les élections annuelles auront désormais lieu le 2e vendredi de novembre.

Séance complétaire du 17 novembre LII

Election du Bureau pour 1893-1894.

Séance du 8 décembre LII

Installation du nouveau Bureau. — Note de M. Brutails sur l'excursion de la Société à Bazas. — Le costume d'un bourgeois campagnard de Gensac à l'époque du Directoire, par M. de Manthé. — Hache trouvée à Mérignac par M. de Mensignac. — Mosaïque détruite rue Sainte-Catherine. — Rôle de la population armée de Saint-Emilion en 1620, par M. E. Piganeau. — Statistique de la Gironde. Camblanes, par M. Feret.

II. Rapports et mémoires

Notice sur Louis Augier, par M. Bardié XIX
Excursion à La Sauve, Daignac et Curton par M. Ed. Feret..... XXXIII
Sceau de la Chartreuse de Bordeaux, par M. de Mensignac..... XLVII
Les portraits de Clément V, par M. Berchon..... L
Excursion archéologique à Bazas par M. Brutails..... LV
Uzeste, notes historiques par M. l'abbé Brun 1
Bertrand du Got et son Mausolée à Uzeste, par M. le Dr Berchon 41
Notes archéologiques sur la collégiale d'Uzeste, par M. Brutails 115

III. Planches

I. Vue de la collégiale d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
II. Porte sud de l'église d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
III. Notre-Dame d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
IV. Tombeau de Clément V, phototypie Berthaud de Paris.
V. Epitaphe de Clément V, relevée par M. l'abbé Brun, lithographie Wetterwald.
VI. Tombeau d'un seigneur de Grailly. — Armoiries dans la maison Ducasse à Uzeste. — Sceau du chapitre d'Uzeste. Dessins de M. l'abbé Brun, lithographie Wetterwald.
VII. Portrait de Clément V d'après F. Duchesne. — Armes des Got. — Monnaies et sceaux de Clément V. — Tombeau de Clément V à Uzeste. Dessins de M. Charles Berchon, lithographie Wetterwald.

VIII. Portrait de Clément V d'après Taddeo Gaddi. — Statue de Clément V à Saint-André de Bordeaux, lithographie Wetterwald.

IV. Table alphabétique

ERRATA

Page 4, généalogie : Judie, lire Indie, qui épousa un Montferrand.

Page 9, ligne 18 : L'écu porte plutôt fascé d'or et de gueules.

Page 37, ligne 26 : Lire phosphate pour sulfate.

Page 51, ligne 22 : Expressam pour ex pressam.

Page 52, ligne 5 : L'oncle et parrain de Clément V était évêque d'Agen et non de Bazas.

Page 53, ligne 20 : Calendes pour Kalendes.

Page 55, ligne 7 : Archidiocèse pour diocèse.

id. note 3 : *L'ouvrage de Villani*, pour *Il* porte pour titre.

Page 59, note 3 : Figliuola pour figlinola.

Page 62, note 2 : Ad ipsum pour ipsium.

id. note 5 : Mæroribus pour maroribus et sanctæ memoriæ pour sancta memoria.

Page 64, notes 3 et 4 : Clemens pour Clémens.

Page 67, ligne 4 : Des terres à Uzeste au lieu de la terre d'Uzeste.

Page 67, ligne 17 : Je crois que cette Cæcilia de Ucetia était plutôt Cécile d'Uzès, Raymond Guillaume de Budos et ses nombreux descendants étant restés dans le Comtat, où ils avaient contracté de nombreuses alliances.

Page 67, ligne 24 : J'ai représenté dans la planche VII les deux empreintes que Ciaconius nomme *signa Clementis V*[i] (t. II. p. 362), mais il y a lieu de distinguer ces *signa* en deux classes. La première dont la description est donnée p. 68 et qui consiste en une marque, ou sceau rond, que chaque pape choisissait et entourait d'une devise particulière. La seconde qui n'est qu'une des faces du sceau des Bulles au revers de laquelle se voient, pour tous les papes, les têtes de saint Pierre et saint Paul séparées par une croix et dénommées par une légende placée au-dessus. Saint Pierre a la figure ronde, dure, à parties saillantes, sa barbe et ses cheveux sont courts et frisés. Saint Paul se distingue par un front chauve et peu de cheveux, sa figure est allongée, l'œil est vif et la barbe longue et pointue. Ce *signum* est celui qui tient encore à la lettre dans laquelle Clément V dit au roi d'Angleterre qu'il s'est fait porter à Villandraut, lieu de sa naissance.

Page 68, ligne 3 : Le mot devise serait préférable à légende.

Page 70, note 1, ligne 2 : repetendam pour repetendum.

Page 72, note 1, ligne 1 : Arnaud Garcie était frère et non père de Clément V.

Page 74, note : Rainaldi.

Page 79, ligne 13 : Ajouter Janning : Le *Conatus* cité est de Papebrock.

Page 80 : La note 1 a été altérée en plusieurs passages. Il faut lire :

ligne 2 : Delineandum pour delineatum.

ligne 6 : Expressam, cum superspositæ... statuæ.

ligne 8 : La parenthèse doit commencer avant præter et continuer ainsi (Præter statuam quinque et semis pedes longam, altam unum) Pedum omnimo trium cum dimidio est longitudo pedum octo et semis.

Page 82, note 1, ligne 1 : Obtinuimus subjectam delineationem extantis etiam nunc tumuli, statuæque ea quæ fuerat parte truncata redintegratæ.

Ita delineationi a se curata Prior loci subscripserat, addens non obstante calvinistarum furore, in chori medio tumulus stare, redintegrandæ autem statuæ addi dumtaxat debuisse *tiaram, manusque et pedum* extrema, quæ decussa fuerant omnia, 89, A.

Page 83, ligne 16 : Nemaucensis pour nemanscensis que doit précéder dyocesis.

Page 83, 2e ligne de notes : auro illitis pour illatis. 74, D et non 78.

Page 84, note 5 : Propylæum, Conatus, 74, D.

id. Dernière ligne : Suspectabilis pour susceptibilis. Même correction pour la fin de la note 6.

Page 85, note, ligne 1 : Conscriptos pour conscriptis.

Page 101, note 2, ligne 4 : Numeri mystici forsitan causà pour numeri mystici forsitam causà, Conatus pars, 1a 48. D.

Page 117, ligne 1, *au lieu de :* avait mandé en avril 1313, de consacrer le nouveau temple.

Corr. : avait ordonné, en juin 1313, que le nouveau temple fût consacré s'il ne l'était pas encore.

Même page, ligne 20, *au lieu de :* en avril 1313.

Corr. : en juin 1313.

Même page, ligne 25, *au lieu de :* Clément V avait ordonné, par un même acte, de consacrer le même jour les deux églises d'Uzeste et de Villandraut : quelques jours après, le 1er mai 1313, ce même pontife disposait de 6,000 florins.....

Corr. : Clément V ordonna, par un même acte, de consacrer la même semaine les deux églises d'Uzeste et de Villandraut, si ces églises ne l'étaient déjà : quelques jours auparavant, le 1er mai 1313, ce pontife avait disposé de 6,000 florins.....

Page 148, ligne 1 : Trésor pour Taésor.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Pages

Aides (rue des) xxxix
Aignet (Fief d') 20
Albia (Arnaud Garcias de)... 53
Aliénor (Aquitaine d') 67
Alonzo (Lopès) 6
Amanieu (1er de la Motte). 3, 76
Anselme (Père) 65
Araimonos 22
Arcs-boutants 133
Ardusset 21
Armagnac (Jean d') 74, 76
Armes (du chapitre d'Uzeste). 25
Armoiries 108
Arnaud IV 116
Auber 99
Augier (Louis) xix
Autvillars (vicomte d') 3, 50, 72

B

Baert 79
Baluze 52, 61
Bases 138
Bas-relief (de Villandraut)... 98
— (de Saint-Seurin). 99
Bazadais 1
Benquet (Garcias) 2
Bérenger (Raymond) 2
Bertrand (Michel) 22
Blanchard (Père Antoine)..... 79
Blanquefort (Ide de) 6
Bois de cerf incisé.. xxxii
Bonneval (Jehan de) 72, 74
Bordes (Bertrand de) 108
Bouin 16

Pages

Boutaric 93
Brousse (Pierre) 23
Brunissende de Périgord 92
Budos (Bertrand de) 67

C

Cabarrit-Condet xxi
Cadran solaire 158
Cantillac (André) 22
Capdeville (Jacques-Charles). 22
Castelnau d'Essenault (Marquis de) 90, 116
Castille (Blanche de) 49
Castillon (bataille de) ...xxiv, xxxi
— (Raymond de) 2
Cercueils (du xvie siècle) xl
Ciaconius 36, 44, 51, 69, 72, 78, 102
Chabanne (famille de) xxxvi
Chaillac (Jean) 22
Chapiteaux 137
— romans xxx
Chastel 24
Chronicon vasatense 8
Chapelle de Clément V 27
Chapelle des Espagnols 103
Clément V .....xxix, 55
Cloche 25
Collégiale d'Uzeste 115
Contrefort 127
Courcelle (de) 65
Crochet (Nicolas) 22
Culan (Daniel) 22
Culs-de-lampe 137
Curton (château de).....xxxv, xxxvi

D

Pages
Dague XXII
Daignac XXXV
Dailh 16
Delitiosi (Bernard)..... 53
Delurbe 48, 77
Doubleaux..... 126, 129, 136
Douence..... 16
Drouyn (Léo)..... 92. 98, 110
Dubedat.... 22
Duchesne 103
Dufourc..... 16
Dupart..... 24
Dupuy..... 16
Durfort-Duras..... 6

E

Edouard (roi d'Angleterre)... 12
Eléonore (d'Aquitaine)..... 1
Epitaphe de Clément V..... 32
Epopée de Walter..... XXIV
Esparbès de Lussan (Comtes
— d')..... 6
Esquiroun (l') 25
Etiennot..... 108
Evêque de Bazas 17

F

Fauché..... 24
Fisquet..... 53
Fontaine d'Uzeste..... 9, 107
Fonts baptismaux 158
Formerets..... 126, 129, 136
Fouilles ..... XXXII, XXXIX
Francisque Michel 89
Frères prêcheurs d'Autvillar. 107
Fusaïoles XXXVIII
Fuxo (père de)..... 82

G

Gaddi (Taddéo)..... 104
Gaillard (cardinal) 76
Pages
Galard (Hector de)..... 102
Galard-Magnas (marquis de). 6
Galard-Saldebru (comte de).. 6
Gans (de)..... 22
Garcie (Arnaud) 107
Garcias..... 48
Gargoulettes..... XXX
Gères XXXVI
Giotto 104
Gonnin 24
Goth (famille de)..... 1, 12, 92
— (Raymond de)..... 104
— (Arnaud Garcias de) 2,
3, 44, ... 51
— (Sennebrun de)..... 2, 67
— (Béraud de) 2, 6, 44, 45, 67
— (Bertrand de) 2, 3, 7, 41,
44, 45, 51, 74, 88, 116
— (Bérar de), 45, 51,..... 58
— (Gailhard de)..... 3, 67
— (Elpide de) 3
— (Gailharde de)..... 3
— (Lafontan de)..... 6, 65
— (armes de la famille de) 9
— (Généalogie des)..... 4, 5
Gouth (Jean Baptiste Gaston
de)..... 65
Grailly (famille de).. 12, 106, 155
— (sépulture des de)..... 12
— (Jean de) 155
Grauseau (prieuré de)..... 17
Grayan 2
Groc (de) 16
Guidonis (Bernard)..... 8
Guillaume (Raymond)..... 18

H

Haches de bronze à double
coulisse XXIV
— polie en silex..... XXI
Haro (Luis de)..... XXI
Henschens..... 79
Honnecourt (Villard de)..... 123

I

Pages
Illon (château d')..... 16
Inscription d'Uzeste..... 83
Isambert..... 53
Isnard (prieur)..... 58

J

Jaquemet..... 89
Jaucourt (curé)..... 85, 88
Jean XXII..... 116
Jetons du XVIIe siècle..... XXI, XXXI
Jouannet..... 85, 105
Jugeon (Mathieu)..... 23

L

Labande..... 102
Labaste (Raymond de)..... 18
Labatut (Pierre), chanoine..... 19
Lacurie (l'abbé)..... 91
Lafaurie (Mme de)..... 21
— (de) père..... 21
— (de) fils..... 21
Lahonta..... 20
Lamothe..... 88
— (L. de)..... 116
Lane (de la)..... 10, 13, 14, 15
— (Sarran de la)..... 16
Laprie..... 91
Larremandy..... 24
La Sauve..... XXXIV
Lassaigne..... 65
Lataste..... 22
Laurière (de)..... 94, 116
Lautrec (Béatrix de)..... 75, 76
Lavardens (château de)..... 74
Leupold (rue)..... XXXIX
Lignan..... 19
Lomaigne (vicomte de).. 3, 50, 71
Longuemar (de)..... 99
Louis XIV..... XXI, XXXI
Loup (Pierre du)..... 22
Lur-Saluces (comte de)..... 6

M

Pages
Maison navale..... XXI
Malescot de Bazas (de).....21, 22
Mansencal..... 16
Marie-Thérèse..... XXI
Marionneau (Ch.)..... 99
Martinez..... 24
Martin-Naudon..... 35
Martres-Tolosanes..... XXXVIII
Mathieu de Westminster..... 48
Mauléon..... 24
Mausolée de Clément V..... 69
Mazarin..... XXI
Moissac (abbaye de)..... 20
Mongie..... 21, 23
Mongie-Carsuzan..... 21
Montagne (Léonard de)..... 22
Monferrand..... 10
— (Thomas de)..... 16
Moron..... XXXII
Mothe (Clairmonde de la)..... 155
— (Gaillard de la)... 73, 74
Motte (Raymond Arnaud de la) 8
Moule en bronze..... XXV, XXVII
Moulin fortifié..... XXXV
Moulures..... 134, 138
Muller..... 24
Müntz..... 94, 103, 116

N

Niche..... 132
Notre-Dame d'Uzeste..... 156
Noullens..... 108

O

Ogives..... 126, 129, 136
Oihenart (d')..... 49
Oldoin..... 51
O'Reilly (l'abbé) 31, 33, 50, 66,
— 81, 91
Orléans (Ecole d')..... 53

P

Palagorgo (comtesse de)..... 59
Papebroch..... 79

Pages

Papirius Massonus 73
Paroisse 2
Pépin 58
Pessac 3
Petit-Puy (Mme de) 20
Peyrac (Aymeric de)..... 117, 118
Philippe-le-Bel 50, 55, 57,... 95
Pièces gauloises..... xxi
Pierre creuse 51
Piis-Puybarban (de)..... 22
Piliers..... 129
Pinacles..... 144
Piscine..... 133
Plantagenet (Henry)..... 1
Pomorez..... xxii
Pons de Caseneuve (comte de) 21
Portraits de Clément V..... 101
Poteries..... xxx, xxxiii
Préchac..... 19
Pressac (château de)..... xxxiv
Preychac (Arnaud Bernard de) 118
Prunières (docteur)..... xxvii

Q

Quicherat 50

R

Rabanis..... 55, 91
Renan 52, 61, 92
Ribardier (André de)..... 22
Romegoux..... 24
Roquemaure..... 70
Rose..... 140
Rouillac..... 65
Ruffat (cardinal de)..... 53

S

Sallanave de Haupt (François Stanislas)..... 22
Salle du trône..... 147, 152
Sanctæ Luciæ in Silice..... 106
Saphore 24
Sceau de Clément V..... 67

Pages

Schlumberger..... 94
Seguin..... xxxiv
Serra 30
Sescas..... 20
Soudan de la Trave..... 3, 10, 67
Sourdis (François de) 157
Souyri (curé)..... 91
Statues..... xxxiv, 11
— de Clément V..... 100

Saints

Brice (prieuré)
Clair (Guillaume de), chanoine 22
Etienne (prieuré)..... 19
Germain d'Esteuil 3
Jean-de-Latran..... 104
Jean-de-Luz..... xxi
Laurent (prieuré)..... 18
— d'Arce..... xxxiv
Martin de Balizac..... 19
— de Goth..... 2, 8, 19
— de Mazerac..... 19
Pierre (église de)..... xxxiv
— de la chapelle prieuré 19
Symphorien 3, 19
Thomas d'Aquin..... 103

Saintes

Foy-la-Grande xxv
Marie nouvelle de Florence (église)..... 103

T

Table d'offrande..... 158
Talbot..... xxiv, xxxi
Talleyrand (famille de)..... 92
Tarbelli..... xxii
Tarde (chanoine)..... 78
Tartas..... 22
Temple xxv
Théobald..... 17
Thévenin (Elisabeth)..... 21

Pages

Tiare à triple couronne 100
— à double couronne. 101
Tombeau xxx
— de Clément V, 31, 77, 96..... 152
— (d'un Grailly)..... 154
Toulouse 24
— (comte de)..... 2

U

Ucetia (Cæcilia de)..... 67
Uzeste (bourg d')..... 1, 8, 67
— (église d') xxix, xli, 18
— (chapitre d')..... 20

V

Pages

Vasari..... 104
Verdier..... 24
Victorelli (André) 69
Vignal..... 23
Vignandraut..... 6
Vignonnet..... 19
Villandrando..... 6
— (Rodrigue de)... 48, 50
— (André de)..... 49
Villandraut..... 7, 44
Villani 55, 59, 62
Viollet-le-Duc..... 138
Voûtes 128

18,085. — Bordeaux, Ve Cadoret, impr., rue Montméjan, 17.

Phototypie Berthaud, Paris.

VUE DE LA COLLÉGIALE D'UZESTE

UNIV. OF MICH.

Phototypie Berthaud, Paris.

PORTE SUD DE L'ÉGLISE D'UZESTE

Phototypie Bertrand, Paris.

TOMBEAU DE CLÉMENT V

UNIV. OF MICH.

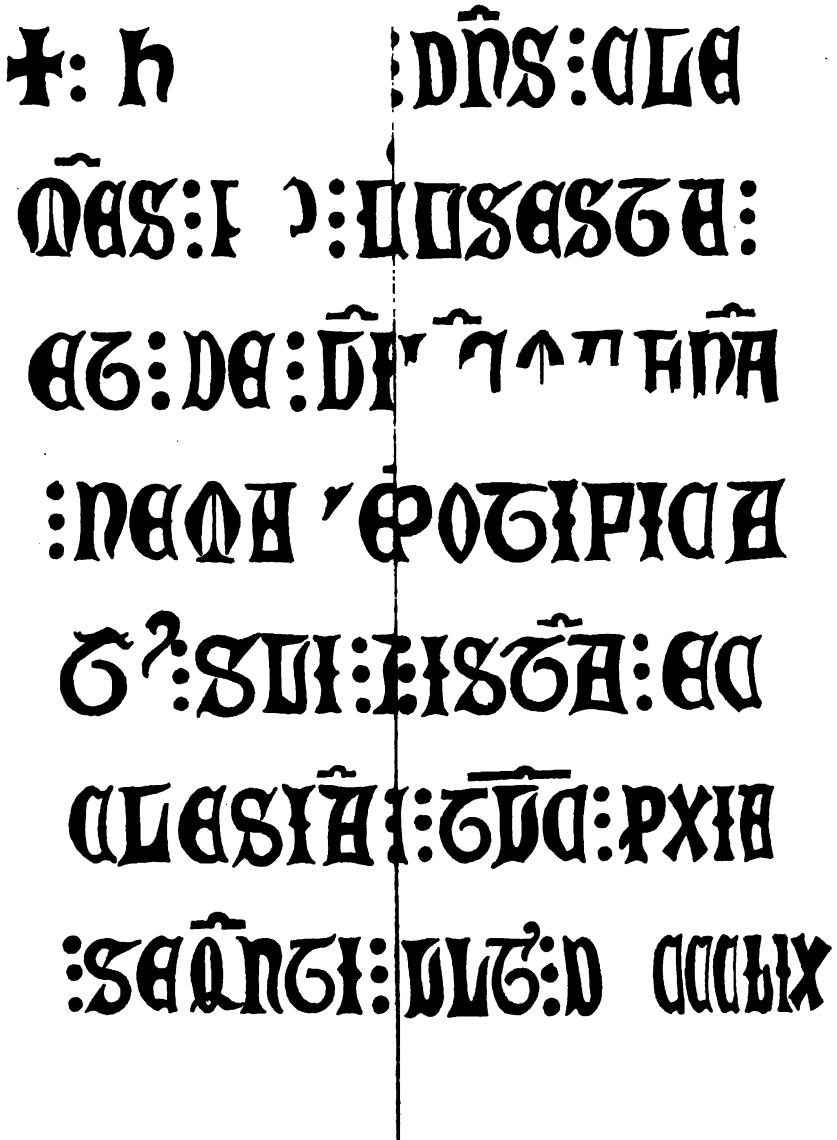

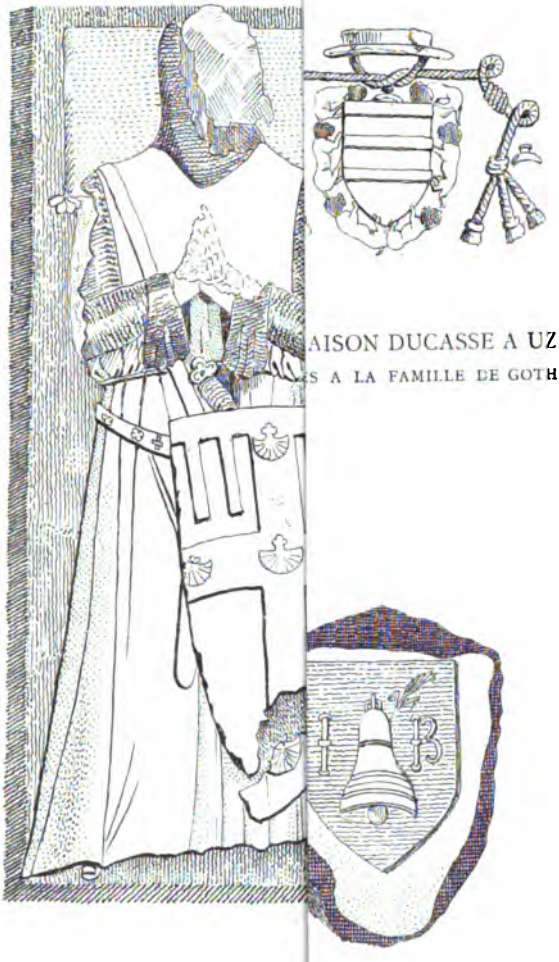

AISON DUCASSE A UZESTE,
S A LA FAMILLE DE GOTH

TOMBEAU D'UN SEIGNEUR DE
VE DE HAUPT, DERNIER DOYEN D'UZESTE

LITH. WETTERWALD

UNIV. C

PORTRAIT DE CLÉMENT V, d'après FRAN

LITH. WETTERWALD

EAU ET TOMBEAU DE CLÉMENT V

UNIV OF MICH

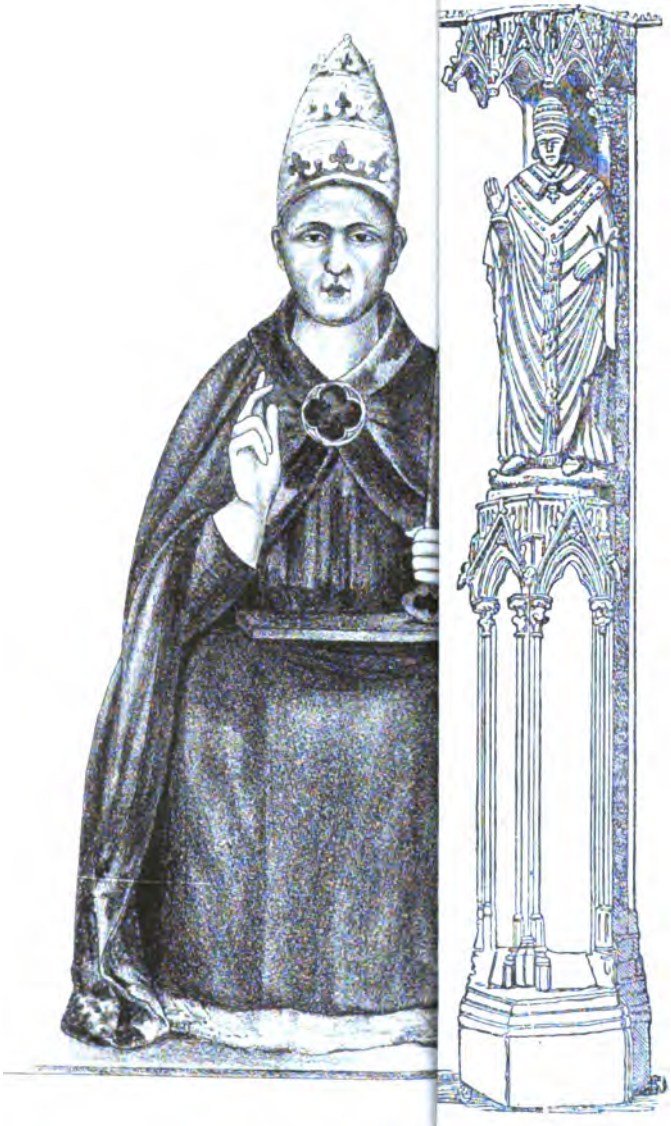

PORTRAIT DE CLÉMENT V, d'après MENT V, A SAINT-ANDRÉ DE BORDEAUX

LITH. WETTERWALD

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XVIII — 1er FASCICULE
(1er trimestre)

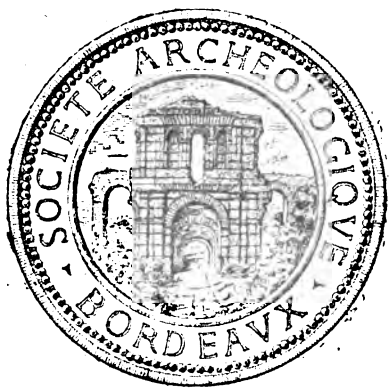

BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1893

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

ART. 18. La Société interdit toute discussion personnelle, politique ou religieuse.

ART. 19. La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, lors même qu'ils seraient autorisés à les produire, soit dans des publications, soit dans des lectures publiques.

Chacun des membres garde son indépendance et jouit de l'irresponsabilité la plus complète pour toutes les appréciations qui n'émanent pas de lui, ou auxquelles il n'a pas formellement adhéré.